LE "SOLEIL"
est lu dans 100% des familles canadiennes-françaises de Québec

LE SOLEIL

Le quotidien ayant le plus fort tirage dans la ville et le district de Québec.

Pronostics de la température
Vallée du Bas Saint-Laurent et Lac-Saint-Jean : forts vents avec neige, grésil et pluie.

65e ANNEE — No 40 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, JEUDI 14 FEVRIER 1946 TIRAGE CERTIFIE PAR L'A. B. C. PRIX : TROIS CENTINS

Québec coopérera à la grandeur du Canada

Le discours du Trône déclare que la province de Québec respectera le pacte confédératif — Importante législation relative aux dettes des commissions scolaires — Ouverture de la seconde session de la 22e Législature.

Par Henri Dutil

La session annuelle de la seule Législature française de l'Amérique du nord est commencée. On croit, dans les cercles parlementaires qu'elle sera plus courte que celle de l'an dernier, parce que le gouvernement de l'Union nationale a déjà fait adopter une grande partie des lois de base qui étaient à son programme général en 1944. D'après le discours du trône que Sir Eugène Fiset a lu hier après-midi en présence des membres du gouvernement et des sommités civiles et religieuses de Québec et de la province, il semble que les principales mesures de l'administration seront, cette année, l'addition de $5,000,000. au fonds du crédit agricole et une importante législation concernant les dettes des commissions scolaires.

Le gouvernement affirme, dans le discours du trône, que la province de Québec entend respecter le pacte d'honneur de l'Acte de l'Amérique britannique du nord comme elle entend en exiger le respect. Sir Eugène Fiset a déclaré ensuite que le gouvernement entend coopérer à la grandeur et à la prospérité de la Confédération canadienne, fondées sur le respect de la Constitution, sans laquelle il ne saurait y avoir de véritable union nationale.

La première séance du deuxième Parlement de la 22ème Législature a été marquée par la présentation du nouveau député de Beauce, M. Georges-Octave Poulin. Les députés de l'Union nationale l'ont vivement applaudi quand ses parrains, les honorables Maurice Duplessis et J.-D. Bégin, l'ont accompagné jusqu'au trône du président de l'Assemblée législative, l'honorable Alexandre Taché.

L'honorable Maurice Duplessis a présenté les condoléances de son gouvernement aux familles de M. William J. Duffy, député de Compton, décédé récemment, de l'honorable L.-A. Giroux, conseiller législatif disparu dans la fleur de l'âge, et de madame Arthur Sauvé, mère de l'honorable Jean-Paul Sauvé, député des Deux-Montagnes et ancien président de la Chambre.

LA PREMIERE SEANCE

Le premier ministre, l'honorable Maurice Duplessis, fait son entrée à 4 heures précises et ses partisans l'applaudissent. Le président de la Chambre, l'honorable Alexandre Taché, invite alors les députés à observer l'ordre et la séance commence par la lecture du rapport du chancelier de la province sur les élections générales de 1944 et l'élection partielle de Beauce.

L'honorable M. Taché donne alors lecture du certificat du président général des élections, M. François Drouin, annonçant à la Chambre que le collège électoral de Beauce a élu M. Georges-Octave Poulin comme son député, au cours d'une élection partielle. Les honorables Maurice Duplessis et J.-D. Bégin présentent alors à la Chambre le nouveau député de Beauce que les députés de l'Union nationale applaudissent pendant plusieurs minutes.

M. Duplessis. — "M. l'Orateur, j'ai l'honneur de vous présenter le nouveau député de Beauce, M. G.-O. Poulin, qui a prêté le serment d'office."

M. Taché. — "Qu'il prenne son siège".

M. Poulin se dirige vers le trône du président de l'Assemblée législative et l'hon. M. Taché lui donne la poignée de main protocolaire. Le nouveau député de Beauce se rend alors à son siège, sur la première rangée, au fauteuil précédemment occupé par M. Maurice Bellemarre, député de Champlain.

PRESENTATION DE BILLS

L'honorable Maurice Duplessis présente alors le premier projet de loi de la session, le bill relatif à la prestation des serments d'office. Ce bill, présenté au début de chaque session, ne dépasse jamais ce stage de la procédure parlementaire.

La Chambre décide ensuite, sur proposition de l'hon. M. Duplessis, de prendre en considération dès aujourd'hui, 14 février, le discours du trône. Puis c'est la motion concernant la création des comités permanents de la Chambre, savoir les comités des privilèges et élections, des règlements, des comptes publics, des chemins de fer et communications, de l'agriculture et de la colonisation, de l'industrie et du commerce, du code municipal, des bills privés en général, des bills publics, de la bibliothèque et des impressions législatives.

Le comité des onze, composé des honorables Maurice Duplessis, Adélard Godbout, J. S. Bourque, J. Robinson, A. Elie, J.-A. Mathewson, Léon Casgrain et J.-H. Delisle, et de MM. Hormisdas Langlais, Henri Vachon et André Laurendeau, se réunit ce matin à 11 heures, pour choisir les membres de ces divers comités.

DES CONDOLEANCES

Depuis la dernière session des deuils ont frappé des membres de la Législature et un député libéral, M. W. J. Duffy, de Compton, est décédé subitement. Une couronne de fleurs avait été placée sur son pupitre et le premier ministre, l'honorable Maurice Duplessis, a rappelé avec émotion l'amitié qui l'unissait à M. Duffy.

"Depuis la dernière session, a dit le premier ministre, des deuils ont frappé des membres de cette Chambre. Je regrette vivement la mort du député de Compton, M. Duffy. J'ai eu l'occasion de le connaître, j'ai siégé avec lui ici et jamais nos divergences politiques n'ont altéré notre amitié personnelle. Il est mort dans la force de l'âge après une carrière fructueuse et j'accomplis mon devoir en offrant à sa famille nos très sincères condoléances.

"Pendant cette même période, a ajouté l'hon. premier ministre, un deuil a aussi affligé la Chambre haute par la mort de l'hon. L.-A. Giroux, dont les qualités de coeur et d'esprit étaient connues de tous. M. Giroux est décédé prématurément et sa mort cause un grand vide parmi nous tous. C'était un homme sincère, d'une activité fébrile qui venait ici travailler contre l'avis de son médecin, à cause de son attachement au devoir. J'ai vivement ressenti sa mort et je réitère à sa famille l'expression de

(Suite à la page 19, 5e col.)

Menace à l'autonomie financière de Montréal

Une pétition contre la ville de Montréal menace de rejeter Concordia sous la tutelle de la Commission municipale — La validité du règlement de refinancement est contestée.

Montréal, 14 — (Cpéciale) — Une action qui vient d'être intentée à la ville de Montréal par Mme Louis-Victor Farley menace de rejeter Concordia dans les bras de la Commission municipale si les juges donnent raison à la plaignante. Cette dernière possède deux obligations de $1,000 chacune émise par la ville de Montréal et elle affirme dans son action que le règlement qui a donné effet au refinancement de la dette globale de la métropole est illégal parce que le conseil municipal a commis plusieurs irrégularités dans l'émission.

Madame Farley affirme qu'après avoir reçu l'autorisation d'émettre des obligations pour $220,923.518 pour remplacer certaines autres obligations, devenues échues le 1er mai 1944, la ville a reçu d'un syndicat de banque une offre de $48,437,-500 d'obligations, série A, de la nouvelle émission, au prix de $98.50.

Il y avait une condition à cette vente d'obligations américaines au montant de $7,531,000 dont seulement $6,453,000 furent vendues, laissant un déficit de $1,078,000. Mme Farley affirme dans sa déclaration que la ville de Montréal a compense ce déficit en prenant de l'argent dans les fonds d'amélioration, des pensions et des assurances, violant ainsi les clauses du règlement 1735 qui spécifiait que toutes les obligations non vendues dans l'opération de refinancement devaient être détruites. La demanderesse conclut à ce que ce règlement soit annulé par la cour et à ce qu'il soit ordonné au trésorier de Montréal de lui payer en argent la valeur de ses deux ogligations et de rembourser aux divers fonds mentionnés plus haut les sommes d'argent qu'on y a prises.

Le président du comité exécutif, de Montréal, M. J.-O. Asselin, a déclaré qu'il n'apportait pas plus d'intérêt qu'il ne fallait à cette poursuite car la ville est très souvent l'objet de ces actions, à propos de tout et souvent à propos de rien. Il a admis cependant que cette poursuite pourrait bien retarder l'approbation d'un deuxième règlement de finance qui est somuis au conseil municipal aujourd'hui. De plus, les émissions qui font le sujet du règlement doivent être vendues aux E.-U. et la commission d'échange américaine voudra probablement faire enquête sur la valeur légale de ces obligations avant d'en permettre la vente aux Etats-Unis.

Une des conclusions de l'action de Mme Farley c'est que la cour annule l'entente conclue au sujet du refinancement de la dette publique de Montréal en 1944 et remette la ville dans l'état où elle était avant cette opération, ce qui veut dire que la cité retomberait sous la tutelle de la commission municipale.

L'OUVERTURE DE LA SESSION : Cette photographie a été prise hier après-midi au Conseil législatif, lors de l'ouverture de la seconde session de la présente Législature de la province de Québec. Le lieutenant-gouverneur, sir EUGENE FISET, donne lecture du discours du Trône, devant une assistance nombreuse et distinguée. SIR EUGENE porte l'uniforme de major général de l'armée canadienne. Autour du représentant du roi se tiennent le premier ministre, l'honorable MAURICE DUPLESSIS, et les membres de son cabinet. (Photo du "Soleil")

AU PARLEMENT : A l'occasion de l'ouverture de la session provinciale, le major général SIR EUGENE FISET, K.C., M.G., D.S.O., V.D., LL.D., lieutenant-gouverneur de la province, fait l'inspection de la garde d'honneur; le brigadier EDMOND BLAIS, C.B.E., M.C., l'accompagne. (Photo de l'Armée)

La terre tremble en Algérie

Alger, 14. (P.A.) — Un tremblement de terre a tué ou blessé 276 personnes hier dans le voisinage de Constantine, à 80 milles au sud-ouest du port de Bône. Des secours médicaux et des vivres sont dépêchés sur les lieux aujourd'hui.

Les médecins et les infirmières doivent voyager à dos de mule dans des sentiers montagenus, mais le premier groupe parti d'Alger est arrivé aux villages endommagés ce matin.

Le tremblement de terre est survenu à 2 heures hier après-midi (9 heures a.m., heure de l'est). La plus forte secousse s'st fait sntir au sud-ouest de Constantine.

(Le bureau de la Presse Associée à Manille rapporte qu'un léger tremblement de terre a été perçu à Manille aujourd'hui. Plusieurs édifices ont oscillé perceptiblement.)

Une grève désastreuse prend fin à New-York

Les manoeuvres de remorqueurs retournent au travail — Fin d'une grève qui a paralysée le port et la ville de New-York — Deux importantes grèves ne sont pas encore réglées.

New-York, 14. (PA) — La grève des remorqueurs dans le port de New-York a pris fin hier soir, laissant comme premiers objectifs aux autorités fédérales le règlement des deux principales grèves du pays, celles des industries de l'acier et de l'automobile.

La grève de 10 jours de 3,500 marins de remorqueurs, qui a causé une grave pénurie de combustible dans la métropole américaine et entraîné la fermeture des établissements commerciaux et des centres d'amusement durant 18 heures afin de conserver les maigres approvisionnements de combustible, a été contremandée après que les représentants de l'union et des compagnies eussent consenti de soumettre leur dispute de salaire à l'arbitrage. L'union a ordonné aux grévistes de retourner au travail ce matin.

Les écoles ont rouvert leurs portes et les restrictions sur l'éclairage électrique doivent prendre fin ce soir, mais le rationnement de l'huile combustible n'a été levé immédiatement et d'autres règlements d'urgence demeurent en force. Le chauffage a repris dans le métro après que le maire William O'Dwyer eut annoncé la fin de la grève hier soir.

La dispute au sujet des salaires et des heures de travail sera soumise à l'arbitrage d'une commission de trois hommes dirigée par Edward-F. McGrady, ancien assistant-secrétaire du Travail. La commission étudiera les demandes de l'union, qui veut des augmentations allant de 45 à 68 cents de l'heure pour le personnel licencié et un salaire de $1.35 pour les autres ouvriers, ainsi que des vacances et le paiement rétroactif des augmentations. Rien n'indique cependant si le gouvernement, qui a saisi les remorqueurs la semaine dernière, abandonnera son contrôle immédiatement.

AUTRES DEVELOPPEMENTS

D'autres importants développements sur le front ouvrier se sont produits à Détroit et à Washington en rapport avec les grèves de l'acier et de l'automobile, mais d'autres grèves se poursuivent et le total des

(Suite à la page 19, 6e col.)

Retard à l'expédition Muskox

Churchill, Man., 14. (P.C.) — Retardés de 24 heures par la mauvaise température, les 47 officiers et hommes de l'expédition "Muskox" s'attendent de partir demain pour leur voyage de 3,000 milles à travers les régions désertiques du grand nord canadien. Le groupe devait partir ce matin à 8 h. 45.

La force elle-même est prête pour le départ, les véhicules ont reçu une inspection finale et le brigadier R.-O.-G. Morton, officier commandant de la région militaire No 10, est prêt à prendre le salut quand l'expédition se mettra en route. A moins de conditions de température imprévues, les 12 autos-neige partiront demain pour leur expédition de trois mois à travers les déserts de l'Arctique. L'expédition a pour suit de mettre à l'épreuve la mobilité de forces armées sous des conditions arctiques et d'éprouver les possibilnement de forces par voie des airs. Tout en apportant assez d'approvisionnements pour faire face aux situations d'urgence, l'expédition dépendra avant tout des avions du C.A.R.C. pour obtenir l'essence, les vivres et autres nécessités.

La force espère atteindre Edmonton le 15 mai.

Le Pape fait appel à la probité de toutes les nations du monde

Cité Vaticane, 14. (P.A.) — Sa Sainteté le pape Pie XII, lançant un appel tout particulier aux grandes puissances, a demandé hier que toutes les nations du monde consacrent leurs énergies "au service du droit et non à sa violation plus ou moins ouverte". Le pape recevait alors le nouvel ambassadeur belge près le Saint-Siège, le prince Réginald de Croy.

Le Saint-Père, que deux cardinaux qui l'ont vu hier disent être complètement remis de son rhume de la semaine dernière, exalta l'héroïsme de la Belgique et sa fidélité à ses traditions de liberté sous l'oppression des envahisseurs allemands.

Le futurs cardinaux admis à voir le pape hier furent les archevêques Norman Gilroy, d'Australie, et Bernard Griffin, de Westminster, Ang.

Les deux premiers cardinaux-élus des Etats-Unis à arriver, les archevêques Samuel A. Stricht, de Chicago et Edward Mooney, de Détroit, seront reçus en audience par le pape aujourd'hui.

Déjà rendus ici pour les brillantes cérémonies de la semaine prochaine il y a 23 des 30 prélats qui recevront les emblèmes de leur nouveau rang des mains du pape. Son Excellence Mgr J.-C. McGuigan, archevêque de Toronto, fut l'un des premiers à arriver ici.

La maladie en retiendra deux autres chez eux. Ce sont Mgr Jon De Jong, archevêque d'Utrecht, Hollande, et Mgr Jules Saliège, archevêque de Toulouse, France. Les nonces papaux leur remettront leurs barrettes le 20 février, à l'heure même où les 30 autres les recevront ici. Ils viendront à Rome plus tard pour recevoir le reste de leurs emblèmes et leur titre.

On attend aujourd'hui les prélats suivants : Mgr Francis J. Spellman, archevêque de New-York, Mgr John J. Glennon, archevêque de St-Louis, Mgr Thomas Tien, évêque de Chine, et Mgr Pierre Petit de Julleville, archevêque de Rouen, France.

Tout indique que la majorité des 37 cardinaux actuels assisteront au consistoire. Son Eminence le cardinal Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec, est descendu à Southampton lundi, en route pour Rome.

Le Vatican a annoncé hier que l'allocution du Saint-Père aux cardinaux, le 20 février, à la cérémonie de l'imposition des barrettes, sera transmise au monde par le poste de radio du Vatican.

Les élections russes

Londres, 14. (PC) — La radio de Moscou a annoncé hier soir que plus de 800,000 citoyens russes ont voté contre les candidats officiels du parti communiste dans l'élection de dimanche dernier. On avait annoncé précédemment que 99,076,353 personnes avaient voté en faveur du gouvernement.

Vaste programme d'une université

London, Ont., 14. P.C.) — L'université Western, Ontario, a un vaste programme pour la période d'après-guerre et elle dépensera $2,500,000. en constructions diverses d'ici quelques années. Le président de l'université, M. W.-Sherwood Fox, a demandé au bureau des gouverneurs d'accepter sa démission effective en 1948 et le Dr G.-Edward Hall, qui fut directeur des recherches médicales pour la R.C.A.F., a été choisi pour le remplacer. Quand il deviendra président de l'université Western, le Dr Hall n'aura que 40 ans. Il a dirigé des recherches médicales de toutes sortes relativement à l'aviation de guerre et il a inventé des appareils spéciaux pour les aviateurs.

Les transactions de bourse

Ottawa, 14. (P.C.) — Les discussions en cours entre les autorités bancaires et des bourses concernant les garanties requises pour les achat de valeurs en bourse ont progressé de sorte qu'on peut s'attendre à une décision d'ici quelques jours, a-t-on appris ici hier soir. Les négociations sont commencées depuis plus d'une semaine.

Les autortés financières ont dit que toute déclaration concernant une augmentation possible du montant d'argent requis dans les transactions de bourse viendrait des bourses elles-mêmes. Si une augmentation est proposée pour les couvertures requises, on croit savoir que seules les bourses pourraient prendre une décision à cet effet, si la Banque du Canada, les banques à charte et les compagnies de fiducie y consentent.

On ignore si une augmentation substantielle est envisagée, mais la Bourse de New-York a insisté récemment pour que tous les achats soient entièrement payés comptant afin d'enrayer les tendances inflationnaires. Les bourses canadiennes exigent actuellement un acompte de 40 pour cent sur toutes les valeurs coûtant moins de $4 et laisse aux courtiers à décider pour quelles valeurs inférieures à $4 ils exigeront un paiement comptant.

Des équipes de policiers assurent la sécurité du général de Gaulle

Paris, 14. (Reuters) — Le général Charles de Gaulle est toujours dans la pensée de tous les Français. La plupart de gens croient, même si rien ne l'indique, qu'il retournera à la vie politique. Même s'il vit en dehors de Paris, à Marly, trente milles de la capitale, et qu'il est devenu un simple citoyen comme les autres quarante millions de Français, quatre constables veillent sur la sécurité de de Gaulle.

Les chefs de partis s'inquiètent des allées et venues de l'ancien chef. Si le général Alphonse Juin rend visite à de Gaulle, on parle de la formation d'un parti. Si le secrétaire particulier du général, M. Gaston Palewski, entre en contact avec le général, tout de suite à l'Assemblée on parle d'un parti de Gaulliste qui entrera en lice lors des prochaines élections de juin prochain.

La majorité, cependant, exprime l'avis que le général de Gaulle ne retournera pas dans l'arène politique à moins que le pays tout entier le demande en cas d'une crise nationale. Les autorités voient à ce que le libérateur de la France ne soit pas la victime d'un complot. Les détectives de la Sûreté, la police métropolitaine, les soldats de la Garde Républicaine se partagent la surveillance. Les policiers ont leur quartier général à proximité de la résidence du général et tiennent un record de toute personne qui entre et qui sort. Dans le carnet policier, on peut lire: "Samedi, février le 9, 10 h. 15: le cuisinier va magasiner au village; 15 hrs, le général se rend à Rambouillet ,etc. etc.

Le général est escorté partout où il va. Ces attentions ne le fatiguent pas pourvu que la police n'agisse pas de façon trop intempestive. Un policier déclare: "De temps en temps, le général joue une petite partie avec nous et de la façon la plus charmante."

La session de l'O.N.U. prendra probablement fin aujourd'hui

Londres, 14. (PC)— L'Assemblée générale des Nations Unies, qui approche rapidement de la clôture de sa première session, s'ajournera probablement aujourd'hui si elle termine son travail en approuvant rapidement le choix de New-York et de la région New-York-Connecticut pour l'établissement des quartiers généraux temporaires et permanents de l'O.N.U.

L'Assemblée a été convoquée pour 3 heures cet après-midi (10 h. a.m., heure de l'est), alors qu'elle tiendra probablement sa dernière séance de sa première session, et des personnes informées prédisent que les sites recommandés par le comité général obtiendront les deux tiers des votes nécessaires pour leur adoption.

On croit que l'Assemblée disposera sans difficulté des autres questions sur son agenda, dont une résolution soumise par les cinq grandes puissances et prévoyant un programme de conservation et de distribution équitable des vivres à travers le monde, et une proposition reliant la Fédération mondiale des unions ouvrières et la Fédération Américaine du Travail au conseil économique et social à titre de conseillers.

LA QUESTION INDONESIENNE CLASSEE

Le Conseil de sécurité des Onze, qui a disposé hier soir de la controverse au sujet de l'Indonésie, continuera probablement de siéger après l'ajournement de l'Assemblée générale. Des officiels ont dit qu'il ne pourrait probablement terminer son travail avant vendredi soir ou peut-être plus tard.

Le conseil a encore devant lui les demandes de la Syrie et du Liban qui réclament le retrait des troupes anglaises et françaises du Levant. Un délégué libanais a dit hier que la question "ira certainement au conseil de sécurité".

La France a demandé de supprimer dans la plainte de la Syrie et du Liban une déclaration à l'effet que la présence de troupes françaises dans le Levant constitue une "menace constante à la paix et à la sécurité."

Le conseil a voté hier soir contre toute intervention en Indonésie et en faveur de retarder sa décision concernant la demande de l'Albanie pour être admise dans l'O.N.U.

Le président du conseil, Norman Makin, d'Australie, a déclaré "close" l'affaire indonésienne après que le conseil eut refusé d'envoyer une commission pour enquêter sur la situation en Indonésie et d'adopter une résolution qui aurait restreint les activités militaires anglaises à Java.

L'Ukraine avait réclamé cette enquête par une commission spéciale.

(Suite à la page 19, 7e col.)

Quatre personnes perdent la vie dans un incendie

Zion, Ill., 14 (P. A.) — Quatre membres d'une même famille ont perdu la vie la nuit dernière au cours d'un incendie qui a ravagé une maison à appartements. Ils furent surpris par le feu durant leur sommeil. Quatre autres personnes qui demeuraient sur le premier plancher de l'édifice ont pu échapper aux flammes.

Une fraude de $500,000

Toronto, 14. (P.C.) — Une nouvelle accusation de conspiration, impliquant une somme "d'au moins $500,000" a été portée contre Carl B. French, ancien secrétaire de l'Eldorado Mining and Refining Ltd., et deux autres — Marc Pochon et Boris Tregel. French et Pochon devaient comparaître aujourd'hui. Tregel est à New-York.

La nouvelle accusation annoncée hier soir par la police est que French, Pochon et Tregel ont conspiré pour frauder l'Eldorado Gold Mines Ltd. d'une certaine quantité de radium et d'une somme d'argent estimée à pas moins de $500,000. Pochon, un homme de science français, fut l'un de ceux qui développèrent le procédé d'extraction du radium des dépôts de pechblend de l'Eldorado Company. Il fut autrefois directeur de l'Eldorado Refining Company. L'Eldorado Mining and Refining Company fut expropriée par le gouvernement canadien au début de 1944, parce que ses produits étaient requis pour la production de la bombe atomique.

Victimes des émeutes

Calcutta, 14. (P.C.) — Durant trois jours d'émeutes à Calcutta, près de 300 personnes ont été blessées. Les manifestations se sont étendues au-delà des limites de la ville et les troupes anglaises ont tenté de rétablir l'ordre. Les manifestants hindous ont désorganisé le service ferroviaire entre le Bengale et l'Assam. La foule bloqua les voies ferrées. Il y a douze personnes qui perdirent la vie. De plus, cinq personnes transportées à l'hôpital, mardi, ont succombé à leurs blessues.

Les manifestations furent organisées pour protester contre la sentence de sept ans d'emprisonnement imposée à un officier musulman de l'armée nationale hindoue. Des forces militaires anglaises armées de mitrailleuses patrouillèrent les rues.

La population du Canada atteindra environ 15,000,000 en l'an 1990

Ottawa, 14. (P.C.) — La population du Canada, en éliminant la possibilité de guerres futures, d'immigration et d'autres événements imprévus, atteindra un maximum de 15 millions vers 1990 et déclinera ensuite lentement, rapporte aujourd'hui le Bureau fédéral des Statistiques. Au recensement de 1941, le pays comptait 11,490,000 habitants.

Le rapport du Bureau donne divers estimés de la population future du pays en se fondant sur divers facteurs et hypothèses. Il démontre que les taux de naissance et de mortalité du Canada, suivant les rapports statistiques relativement maigres dont on dispose, sont plus ou moins conformes à ceux des autres pays, qui dénotent un déclin général des naissances et des mortalités durant les 100 dernières années.

A moins d'événements imprévus qui viendraient altérer considérablement les tendances du passé, la province de Québec devrait avoir une population supérieure à celle de l'Ontario vers 1961, mais sa population commencera alors à décroître.

La population du Canada, comme celle des autres pays, atteindra un sommet puis commencera à décliner graduellement.

Elle commença à s'accroître rapidement après 1900 avec le flot de l'immigration européenne. Après 1931 par suite des restrictions imposées à l'immigration, la population continua de progresser, mais à un rythme de plus en plus lent.

Dans la première décade après 1900, l'augmentation de la population fut d'environ 34 pour cent; elle passa à 22 pour cent dans la décade suivante et n'atteignait que 11 pour cent dans la période 1931-41.

En faisant remarquer qu'il se fonde sur les tendances passées dans les taux de naissances et de mortalités et ne tient aucun compte des événements ou facteurs éventuels imprévus, le Bureau des Statistiques a préparé un tableau montrant la population probable du pays et des diverses provinces par périodes de 10 ans. Les estimés "B" sont fondés surtout sur les chiffres obtenus du recensement de 1941, tandis que les estimés "D" sont fondés sur les chiffres de 1944. Les chiffres du tableau indiquent des milliers de population (1,000) :

	ESTIMES "B"				ESTIMES "D"		
	1941	1951	1961	1971	1951	1961	1971
Canada	11,490	12,722	13,504	13,917	12,943	13,963	14,606
Maritimes	1,130	1,278	1,398	1,495	1,283	1,436	1,573
Ile du P.-Edouard	95	106	116	124	99	112	124
Nouvelle-Ecosse	578	643	691	726	666	728	778
Nouv.-Brunswick	457	529	591	645	518	596	671
Québec	3,332	3,822	4,193	4,453	3,897	4,354	4,701
Ontario	3,788	4,051	4,154	4,142	4,180	4,342	4,382
Prov. de l'Ouest	2,422	2,711	2,904	2,997	2,609	2,838	2,960
Manitoba	730	804	843	853	787	835	854
Saskatchewan	896	1,007	1,092	1,136	923	1,011	1,062
Alberta	796	900	969	1,008	899	992	1,044
Colombie Anglaise	818	860	855	830	974	993	990

Nouvelles de Lévis

La vie d'hier et celle d'aujourd'hui.

C'est le sujet qui fut discuté mardi soir dernier, au cours d'un forum organisé par la J.I.C., de Lévis, qui fut tenu en la salle St-François Xavier, sous la présidence de Me Jacques de Billy. Pres de 500 personnes étaient presentes et la salle était remplie a sa pleine capacité. On remarquait des personnes d'âge mur, d'autres d'âge moyen et le grand nombre se composait de jeunes gens et jeunes filles qui prirent part à la discussion. Les arguments en faveur de la vie d'autrefois et ceux en faveur de la vie d'aujourd'hui furent bien présentes d'une manière générale et vraiment le sujet offre un champ d'action tellement vaste que ce n'est pas dans trois heures que l'on peut vider entièrement la question. Les conclusions furent tirées par M. le chanoine Valere Roy, V.F., qui félicita d'abord les jicistes pour cette belle initiative et remercia pour la nombreuse assistance. Il avoue que la vie d'autrefois donnait plus de bonheur, par l'esprit de famille qui était plus intense et par la maniere plus simple d'occuper ses loisirs. Cependant la vie d'aujourd'hui n'est pas moins intéressante, vu le sérieux que les jeunes mettent dans leur vie pour un grand nombre, mais il faut tenir compte de l'évolution que nous subissons présentement dans notre vie d'une manière générale.

Assemblée de l'exécutif des Légionnaires.

Les membres de l'exécutif de la Succursale No 12, de Lévis, de la Legion Canadienne, auront une réunion importante ce soir, à 8 heures, en leur salle de la Huite No 3, pres du Manege Militaire de Lévis. C'est la premiere assemblée du nouvel exécutif et des questions interessantes seront discutées.

Partie de cartes à Lévis.

Une partie de cartes organisée par la J.O.C.F., de Lévis, aura lieu ce soir, à 8 heures 15, au local de l'avenue Mont-Marie. Il y aura de magnifiques prix à gagner. Une invitation est faite à tous de venir passer une agréable soirée. On pourra se procurer des cartes à la porte de la salle.

Appel des pompiers.

Les pompiers de Lauzon ont été appelé mardi soir dernier, vers 9 heures, pour un feu de cheminée sans dommages, rue Ménard.

Claude Lavoie et le Choeur d'Aubigny.

Il ne reste que quelques jours avant le concert qui sera donné en l'église Notre-Dame de Lévis, mardi soir, le 19 février, par Claude Lavoie, organiste, avec le concours du Choeur d'Aubigny. Les billets sont en vente et tous ceux que la musique ou le chant intéressent feront bien de se hâter pour obtenir des places de choix. Le programme est sous presse et il a été élaboré avec un soin jaloux dans le but de satisfaire aussi bien les specialistes que les amateurs simplement avertis.

Claude Lavoie est un artiste dont la réputation n'est plus à faire et les études qu'il poursuit toujours avec tenacité en feront incontestablement un maître d'envergure. La population de Lévis peut le réclamer comme un des siens et se fera un plaisir ainsi qu'un devoir d'aller l'entendre dans un récital qui fera époque dans les annales levisiennes.

Le Coeur d'Aubigny, une autre organisation qui fait honneur à Lévis, sera aussi au programme et chantera, sous la direction de Me Donat Demers, à deux reprises différentes. Dans le premier groupes de pièces, il sera accompagné à l'orgue par M. l'abbé Alphonse Tardif, professeur de musique au collège de Lévis, un maître dont on se dispute les heures qu'il peut consacrer à l'enseignement. Le deuxième groupe comprendra plusieurs vieux Noels des 13eme, 16eme et 18eme siècles qui seront chantés a capella, c'est-a-dire sans accompagnement.

Le concert commencera à 8.30 heures précise et on peut se procurer les billets à la Pharmacie de Lévis, à la Pharmacie de Bienville, ou chez Mme Alexandre Samson, à Lauzon et à Québec, à la Procure de Musique, 9 rue d'Aiguillon. En foule donc le 19 février, en l'église N.-D. de Lévis.

Concert donné au collège de Lévis.

Mardi soir dernier, au collège de Lévis, a été donné un concert par le grand violoniste bien connu Arthur Leblanc qui était accompagné du célebre pianiste Blatt. MM. LeBlanc et Blatt sont en tournée de concerts dans notre région et en ont donné un mercredi soir aux prêtres et élèves du Séminaire de Québec. Ces deux artistes de renom furent présentés et remerciés par Mgr Elias Roy, P.D., supérieur du collège. Ils exécutèrent un programme de première valeur qui fut grandement apprécié et goûté par les prêtres et élèves de cette maison d'enseignement.

Hockey ce soir à Lauzon.

Ce soir, à 8 heures 15, sur la patinoire municipale de Lauzon, sera jouée la quatrième partie de la semi-finale de la ligue de hockey du comité de Lévis, entre le club les Oursons, de St-Romuald et les Lions, de Lauzon. Tous les amateurs de hockey de la rive sud sont invités à cette rencontre qui promet d'être très intéressante.

En marge du festival de Lévis.

Il nous fait plaisir d'annoncer les noms des trois filles d'honneur qui ont été choisies pour le grand festival sportif à Lévis, dimanche prochain. La présentation des clefs de la ville sera faite par M. le maire J.-Adélard Bégin ou M. l'échevin J.-Alfred Lemieux, maire-suppléant à Sa Majesté la Reine, Mlle Noella Dumont, accompagnée de ses deux princesses, Mlles Jeanne-d'Arc Nadeau et Hélène Langlois. Ces trois jeunes filles seront accompagnées par des officiers des forces armées canadiennes. Les organisateurs de ce festival ne négligent rien pour couronner cette journée de succès.

Voici les noms des concurrents inscrits présentement pour la grande course de skis de dimanche prochain, à l'occasion du grand festival sportif de Lévis, pour le championnat masculin du Levis Ski Club. Paul-Eugène Gosselin, le champion de l'an dernier, devra se surpasser cette année pour répéter son exploit de 1945, car il aura comme rivaux des habitués du ski au Lac Beauport, tels que Yves Guay, Yves Carbonneau, Roger Bégin et Fernando Gregoire. Il y aura aussi Gérard Lemieux et Gérard Gosselin, deux skieurs qui donneront du fil à retordre, croyons-nous, aux concurrents mentionnés plus haut.

Le tirage sera fait dimanche matin à onze heures et le départ s'effectuera à une heure précise, près du Manège Militaire de Lévis. Le public de la rive sud ne devra pas manquer cette intéressante course qui marquera l'ouverture officielle du grand festival sportif annuel de Lévis.

Un comité de rétablissement des vétérans.

La Chambre de Commerce junior de Lévis, dans le but d'aider ses membres actuels ou futurs à leur réadaptation à la vie civile, après avoir servi dans les forces armées canadiennes, vient de former un comité dit de rétablissement des vétérans. Voici les officiers de ce comité:

Président, M. Robert Gagnon; secrétaire, M. Claude Huart; membres, MM. Jacques de Billy, Bernard Beaulieu, J.-P. Samson et E. Latulippe. Pour toute information au sujet de ce comité, on pourra s'adresser à l'un des officiers ou membres ci-haut mentionnés.

Elle a pris le saint habit.

Lundi dernier, en la chapelle du monastere des Ursulines, à Québec, a eu lieu une cérémonie de vêture et de profession religieuse, présidée par S. E. Mgr G.-J. Pelletier, auxiliaire de Québec. Au nombre des jeunes filles qui prirent le saint habit, il y avait Mlle Gabrielle Noël, de Lauzon, en religion Sr Ste-Thérèse l'Alençon.

Dans le domaine de la raquette.

Les clubs de raquettes de Lévis "Le Voltigeur" et "Le Levis" prendront part ce soir à une grande parade des clubs de l'Union des raquetteurs de Québec, Lévis et Lorretteville. Le départ se fera vers 8 heures 30, du chalet du club "L'Union Commerciale, rue du Pont, à Québec. Après la parade, il y aura réception au chalet du club "Frontenac" et un programme d'amusements variés a été préparé.

Mardi soir, M. L. Sylvio Durand, président du club de raquettes "Le Voltigeur", de Lévis, s'est rendu au débarcadere de la Traverse de Lévis saluer le roi de la raquette, M. Albert Dandurand, qui arrivait de son trajet à pied aller et retour de Lewiston, Maine. Ce champion des marcheurs est membre du club de raquettes Frontenac, de Québec et plusieurs membres de ce club ainsi que des autres clubs se rendirent à sa rencontre pour le féliciter de ce veritable exploit.

Mariage Rouleau-Normand

Samedi matin dernier à 10 h., en l'église de Bienville, a été célébré le mariage de M. Raymond Rouleau, de Lévis, fils de M. Philippe Rouleau, de Roberval, avec Mlle Laurette Normand, fille de M. Joseph Normand, de Bienville.

La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Placide Jacques, vicaire à Lévis.

M. René Levesque servait de témoin à son beau-frère et M. Joseph Normand accompagnait sa fille. Pendant la messe un beau programme de chant fut rendu par Mlle Jeanne Sylvestre et un programme de violon par Mlle Pierrette Grenier. Mme Jules Boulanger touchait l'orgue.

Après la cérémonie nuptiale le déjeuner fut pris au Manoir Shalenks, à Lévis, puis les nouveaux époux sont partis en voyage de noces. Nos meilleurs souhaits de bonheur les accompagnent.

Le club "Voltigeur" vainqueur.

Le club de hockey "Voltigeur", de Lauzon, toujours dirigé par l'infatigable J.-B. Cliche, a de nouveau connu la victoire, mardi soir dernier, en disposant du club Chez Ambroise, au score de 3 à 1. Les étoiles de la partie furent Bernard Guay, 1 point et un assist par P.-A. Bélanger et un autre point, avec u nassist: Phil. Russell 1 point. Rémi Pelchat évita le blanchissage de son équipe, en déjouant M. Normand. Le "Voltigeur" dans cette rencontre fut privé des services de son gardien de buts régulier Jacques Lemieux, présentement retenu chez lui par la maladie et à qui nous souhaitons un prompt rétablissement. Le chronométreur de cette joute fut Michel Guay.

Assemblée des Chevaliers du 4ème degré.

Une assemblée des officiers et membres du 4ème degré, des Chevaliers de Colomb de Lévis, sera tenue lundi soir prochain, à 8 heures 30, en leur salle. On compte sur la présence de tous à cette assemblée importante.

Inspection médicale scolaire.

Demain, le directeur et les infirmieres de l'Unité Sanitaire de Lévis feront une inspection médicale scolaire.

Funérailles de M. Narcisse Lemieux.

Ce matin, à 9 heures, en l'église de Lauzon, ont eu lieu les funérailles de M. Narcisse Lemieux, époux de feu dame Rosalie Bisson, décédé dimanche dernier, à sa résidence rue St-Etienne, à l'âge de 86 ans et 3 mois. Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière St-Joseph et inhumés dans le terrain de la famille.

Veau de lait
Devant (complet) ..... la lb. .20
Saucisse Fumée ..... la lb. .25
Saucisson (complet) ..... la lb. .18
Bacon (complet) ..... la lb. .35
Fromage (par 5 lbs.) ..... la lb. .33
OEUFS "A" Gros ..... .43
"A" Moyen ..... .40
"A" poulette ..... .35
Assortiment complet de POULES, POULETS
Membres de l'Association des Marchands Détaillants du Canada.
Carrier & Goulet
Membres de l'Association Patronale du Commerce de Québec
TEL.: 2-5291 118-120 rue du Pont TEL.: 2-5291

Conférence du R. P. Gauthier

Le R. P. Lorenzo Gauthier, c. s. v., était le conférencier cette semaine au déjeuner-causerie hebdomadaire de la société St-Jean-Baptiste, à l'hôtel Victoria. Parlant de "Ce dur metier de chef", le P. Gauthier a dit que dans toute société, il y'a une réserve d'honneur qui assure les conquêtes religieuses, nationales, sociales et économiques.

Le chef véritable, dit le conférencier, est un grand artiste, d'abord par sa formation intellectuelle, mais aussi par la grande simplicité qui le caractérise. La simplicité, peu commune dans notre siècle, est le don des âmes fortes et suppose l'esprit de vérité et une grande sincerité envers tous. Le chef, en outre, est droit, insoucieux des louanges et des critiques, assez pénétré du désir de l'humilité pour en acquérir les réflexes. Il se voit clairement comme il voit son rôle, et sait qu'il y a en lui une grandeur incomparable.

Le P. Gauthier a ensuite ajouté que le chef est sobre, chaste, serein, il sait émonder en lui pour pouvoir commander et diriger. Il ne craint pas de vivre dangereusement, car telle est le suprême idéal du chef.

Le conférencier s'est ensuite appliqué à définir comment on peut concilier idéal du chef avec le catholicisme entouré de barrieres, qui sont le dogme, la morale, la casuistique, la tradition. Il a affirmé que les cadres du catholicisme, loin de restreindre la liberté, la canalisent.

Le chef, s'il n'a pas peur de mener une vie dangereuse, doit inlassablement aimer et ne pas facilement croire aux ingrats. Sa charité ne doit souffrir aucune dispense et il doit savoir exploiter pour le bien commun tous les talents. Le courage est aussi une caractéristique du chef : il doit avoir le coeur sept fois trempé.

Le chef est perpétuellement un ambassadeur. Il doit être profondément religieux, car le catholicisme fait oeuvre qui défie les siècles. Enfin, il sait à la fois rester attaché à la tradition et rechercher le progrès. Il aime et comprend le progrès tout en restant en contact direct avec la tradition, mère de toutes les innovations.

Ainsi, dit en terminant le conférencier, les chefs sans nécessairement être nombreux, réussiront à entrainer la foule, et souvent, l'humanité.

M. Alphonse Désilets, président de la société St-Jean-Baptiste, a présenté le P. Gauthier, qui fut remercié par M. Rodolphe Laplante, président général de la fédération des sociétés St-Jean-Baptiste.

A BEAUPORT

Le 10 février, plusieurs parents et amis se sont réunis à la demeure de M. et Mme Alphonse Latulippe, rue St-Edmond, à l'occasion des gagnants des prix d'élégance du patin de Beauport.

Les gagnants sont Mlle Thérese Latulippe et M. Olivier Lachance. Parmi les invités on remarquait: M. et Mme Alp. Latulippe, M. et Mme Art. Boudreault, Jean-Guy, André, Mario, Gislain et Jacques Latulippe, Lisette, Yolande et Raymonde Latulippe, Mlle Fleurette Routhier et M. Robert Racine, Mlle Jeannine Vallée et M. Laurent Laplante, Mlles Bergerette Lemelin et Imperia Garneau; Paul-Henri Garneau et Roger Lemelin.

Une santé a été servie aux invités et la soirée s'est continuée dans le chant et la musique.

A la patinoire

Malgré l'incendie qui a détruit les chalets de la patinoire le 7 février dernier, dès le lendemain, les activités reprenaient à la patinoire. En effet, grâce aux demarches de M. le curé, les membres de la commission scolaire ont bien voulu prêter, pour la balance de la saison, la salle de l'Ecole St-Omer qui servira d'abri aux patineurs et patineuses.

Le service du téléphone sera réorganisé des cette semaine.

Il y aura mercredi le 13 février une grande soirée musicale à la patinoire.

Plusieurs insectes peuvent manger leur compagnon, mais ils se privent pour leurs rejetons.

'HAUT-COTE 25c lb
ROTI OU TRANCHE
BOEUF DE QUALITE COMMERCIALE OU SPECIALE
BACON TRANCHE 45c lb
SANS COUENNE
ROTI DE PORC FRAIS 32c lb
PARTIE DU FILET OU COTELETTES
W. E. Bégin
436 St-Jean, Tél.: 2-1551 142 de la Salle, Tél.: 8196

On demande hommes et femmes durs d'oreille

pour faire sans risque cet essai simple : si vous êtes temporairement sourd, ennuyé par des sons de cloche, bourdonnements ou bruits dans la tête causés par de la cire durcie ou coagulée (cérumen), essayez la Méthode Domestique Aurine qui au dire de tant de personnes leur a permis de bien entendre de nouveau. Après avoir fait cet essai simple, vous devrez entendre mieux, sinon votre argent vous sera tout de suite remboursé. Informez-vous aujourd'hui du Baume Aurine pour Oreilles. En vente chez tous les pharmaciens. a

Essayez le Savon ODEX AUJOURD'HUI!

Renseignements commerciaux

Les Chambre de Commerce des Jeunes de Québec écrira periodiquement aux organisations-soeurs de tous les continents, afin d'établir des contacts commerciaux et promouvoir le commerce. C'est ce qu'a décidé hier le Comité des relations internationales de la Chambre de Commerce des Jeunes, réuni sous la présidence de M. J.-Robert Kaine. Les informations reçues seront ensuite transmises aux membres de la Chambre.

Ce programme, a-t-on souligné au cours de la reunion, permettra à la Chambre de Commerce des Jeunes d'obtenir de précieux renseignements sur les débouchés commerciaux des pays étrangers, renseignements qui seront ensuite communiqués aux jeunes hommes d'affaires de Québec membres de la Chambre.

Ce nouveau service de correspondants supplémentera celui que possède déjà la Chambre de Commerce senior de Québec. Toute la documentation reçue par les deux Chambres en ce domaine sera mise à la disposition de tous les membres.

Chasses aux escrocs

London, Ont., 13. (P.C.) — Le gouvernement ontarien fait tout son possible pour chasser les escrics de cette province, a déclaré le premier ministre Drew, hier, au cours d'une discussion concernant l'industrie minière.

La paix au Japon

Washington, 13. (PA)— Le général MacArthur a déclaré aujourd'hui que les journaux, les revues, la radio et le théâtre au Japon cherchaient à orienter le peuple japonais vers la démocratie et une paix complète.

Pénurie d'acier

Windsor, Ont., 13. (P.C.) — La Ford Motor Company of Canada, Ltd, dans un rapport publié aujourd'hui dit que, par suite de la pénurie de matériel due aux greves qui affectent l'industrie de l'acier aux Etats-Unis, elle sera forcée de fermer certains départements de ses usines à minuit le 15 février.

GRATIS
Missel, Chapelet, Drap finette, Robe, Tabliers, Sac écolier, plume réservoir, etc., ou de l'argent 30% donnés gratuitement à ceux qui vendront nos graines de jardin à 10 cents le paquet. La vente de nos graines sera très facile. Tous connaissent la haute qualité de nos graines de jardin, et seront contents d'en acheter lorsque vous leur en offrirez. Demandez 100 paquets et le catalogue de cadeaux gratis à:
ALLEN NOUVEAUTES
ST-ZACHARIE, QUE.

雜碎
Fèves germées (Chop Suey) 28c la liv.
Sauce Soya (Sauce chinoise) 25c la bouteille
La seule véritable SAUCE SOY (SAUCE CHINOISE)
• Cette SAUCE SOY n'est faite que d'épices pures et de fèves SOY du meilleur choix, etc. Agitez bien la bouteille et n'ajoutez que quelques gouttes (au gout) au Chop Suey, Steak, Viandes rôties, Cotelettes, Poisson, Salades, etc.
• Vous serez enchantés de trouver combien votre repas sera plus appétissant en ajoutant cette SAUCE SOY . . Elle est des plus pures et aide la digestion
— 5 ONCES LIQUIDES —
SEULS DISTRIBUTEURS
JOHN WONG
22, RUE DE LA COURONNE — QUEBEC.

Dès la toute première cuillerée vous savez que la soupe *Aylmer* est faite avec des pois verts *frais cueillis* des pois aussi délicieusement jeunes et tendres que si vous veniez tout justement d'en ouvrir la croustillante cosse sur la tige !

C'est un goût qui rappelle à la mémoire le souvenir du jeune feuillage verdoyant des pois de votre propre jardin — de la tendreté succulente de ces pois *premiers cueillis*. Ajoutez à cela l'excellente saveur à plein corps du bacon, plus une abondance de lait doux et frais et un mélange délicat d'épices —et vous saurez pourquoi la Soupe aux Pois Verts Aylmer possède *un si bon goût sans pareil !* Par le temps qui court servez-en *souvent* aux membres de votre famille, pour leur donner le goût piquant et frais des repas d'hiver !

Meilleurs pois font meilleure soupe

Les pois verts destinés à la Soupe aux Pois Verts **Aylmer** sont cueillis à l'**instant même** de leur perfection ! Car les représentants **Aylmer** visitent souvent les horticulteurs pour s'assurer que les récoltes soient faites **bien à point** pour la saveur et la nutrition.

Fraîcheur printanière conservée

Et les pois sont non seulement cueillis au moment voulu, mais ils sont convertis en cette soupe **Aylmer** spéciale dans l'espace de juste quelques heures . . . pendant qu'ils sont encore frais du jardin et pleins de saveur.

SOUPE aux pois verts AYLMER
Votre famille mérite la qualité Aylmer
Canadian Canners Ltd., Hamilton, Ont.

Grave accident à Chicoutimi

Chicoutimi, 13. (D.N.C.) — Un pénible accident qui s'est produit hier dans les chantiers de la Saguenay Furniture pourrait bien coûter la vie à un jeune homme de Laterrière, comté de Chicoutimi.

Le jeune homme en question du nom de Léon Girard travaillait à abattre des arbres en compagnie de son père M. William Girard pour le compte de la Saguenay Furniture, lorsqu'un arbre qu'ils étaient en train d'abattre entraina le jeune bûcheron dans sa chute et le frappa violemment à la tête. Le père donna immédiatement l'alerte et des compagnons de travail se portèrent au secours de la victime. On appela immédiatement sur les lieux le curé de la paroisse de Laterrière, M. l'abbé Chs-Eug. Girard, cousin du jeune blessé, qui lui administra les derniers sacrements. Le jeune Girard fut ensuite transporté à l'Hôtel Dieu St-Vallier de Chicoutimi et son état est considéré comme très grave. Ce matin on nous apprend à l'Hôtel-Dieu qu'il a repris ses sens pour la première fois, mais que son état ne s'est pas beaucoup amélioré.

Enlèvement du roi Foo Tak-Yam

Hong Kong, 13. (P.C.) — Des dépêches venant de Macao rapportent aujourd'hui que Foo Tak-Yam, le riche roi de cette colonie portugaise, a été enlevé samedi alors qu'il se rendait à un temple chinois.

Sonja Henie divorce

Chicago, 13. (P.A.) — Sonja Henie, étoile du patin et du cinéma, qui a déclaré aujourd'hui que son mari lui avait dit de s'en aller ajoutant qu'il ferait de même, a obtenu son divorce aujourd'hui d'avec Dan Topping, sportif bien connu de New-York.

Ce soir ! PRENEZ CETTE PRÉCAUTION CONTRE LE RHUME
Ne badinez pas avec le microbe du rhume. Dès le premier signe d'infection—mal de gorge, mal de tête, éternuements—prenez les Grove's Cold Tablets. C'est une réelle protection contre les dangers du rhume . . . un soulagement réel, rapide et sûr, même dans le cas d'un rhume obstiné. Les Grove's Cold Tablets agissent *dans l'organisme*, comme un remède, pour soulager vos souffrances, et chassent souvent le mal du soir au lendemain.
Vérifiez la signature sur la petite boite blanche

GROVE'S COLD TABLETS

JE SUIS CONTENTE D'AVOIR ADOPTÉ LE NABOB

EMPAQUETAGE SPECIAL "FLAV-O-TAINER" A L'EPREUVE DE L'AIR
Aussi en vente dans des pots de verre fermés à vide, moulu pour cafetières ordinaires ou pour filtres en verre. 4915-F
QUALITÉ RENOMMÉE DEPUIS PLUS DE 40 ANS

LE SURHOMME — Une expérience humiliante.

Projet de réorganisation de la sûreté municipale

Le chef-adjoint Cléophas Brulotte, soumet aux autorités municipales, un projet de réorganisation complète du département de police — Débat entre les échevins Matte et Garneau.

Le chef-adjoint Cléophas Brûlotte a adressé, hier, au maire Borne un projet de réorganisation complète du service de la police municipale. C'est le maire lui-même qui a annoncé cette nouvelle en disant que depuis quelques années il demandait aux autorités du département de police "s'il ne se trouverait pas un homme capable de soumettre un plan de réorganisation". Le maire a aussi fait cette déclaration à la suite d'un long débat au cours duquel les échevins Matte et Garneau en sont venus aux prises. Finalement il fut décidé que les échevins étudieront la réorganisation de la police au cours d'un prochain caucus.

Ce débat a originé lorsque les membres du comité discutaient sur l'opportunité d'organiser une escouade municipale de circulation. L'échevin Matte disait qu'aucun travail effectif ne pouvait être accompli au point de vue de circulation à Québec s'il n'y avait pas d'hommes attitrés à ce département. M. Matte s'est aussi plaint du fait que les suggestions du comité municipal de circulation n'ont guère beaucoup de résultat. A une remarque de l'un de ses collègues, qui lui demandait ce que ces policiers allaient faire, M. Matte répondit qu'"ils accompliront ce que les autres policiers ne font pas au point de vue de réglementation de circulation".

Pour sa part, le maire Borne est contre l'établissement d'une escouade spéciale de circulation aussi longtemps qu'on ne lui aura pas prouvé sa nécessité. Le maire est d'avis que tout agent de police est capable de voir à la circulation. Si un détachement de policiers était attitré à la circulation seulement il faudrait augmenter le corps de police d'au moins cent hommes. De son côté, l'échevin Dinan partagea l'opinion de M. le maire à ce sujet.

M. Garneau déclara ensuite que les agents de police actuellement attachés au service de la circulation

(Suite à la page 10, 3e col.)

Etudiants chez Godbout

L'hon. Adélard Godbout, chef de l'opposition libérale, a passé une demi-heure hier soir en compagnie d'un groupe d'étudiants et étudantes en droit de Montréal, venus à Québec pour l'ouverture de la session. M. Godbout était accompagné de l'hon. Léon Casgrain, l'hon. Wilfrid Hamel, M. J.-E. Dubreuil, député de Montréal-Jeanne-Mance, M. A. Sabourin, député de Vaudreuil-Soulanges, M. Guy Roberge, député de Lotbinière, et M. Lionel Ross, député de Montréal-Verdun.

Membres de comités

L'échevin B.-Edgar Caron, de St-Jean-Baptiste, a été nommé membre du comité de l'industrie pour remplir la vacance créée au sein de ce comité par la mort de l'échevin Poulin. L'échevin Boutet a été nommé à la commission du Stade.

M. Dionne fournit des précisions à la classe ouvrière de Québec

Commentant hier une résolution adoptée par le Conseil fédéré des Métiers et du Travail mardi soir demandant que les usines de St-Malo soient remises au C.N.R. pour la réparation des wagons, M. Ludger Dionne, député de Beauce aux Communes et grand industriel canadien-français a fait la déclaration suivante :

"Nous ne voulons pas imposer cette industrie à Québec. Nous sommes prêts, s'il le faut, à abandonner le projet si l'affaire ne convient pas aux ouvriers. Mais avant de se prononcer carrément contre la venue d'une industrie de cette importance qui va coûter plusieurs millions de dollars, on agirait sagement en se renseignant sur les possibilités qu'il y a pour l'ouvrier dans cette entreprise."

M. Dionne après avoir déclaré que selon ses renseignements, les usines de St-Malo n'ont jamais employé plus de 700 hommes en servant comme ateliers de réparation pour le C. N. R., a souligné que l'industrie que l'on tente d'organiser occupera dès les premiers mois un total de 4,000 ouvriers, en majorité des hommes, et que ce chiffre est susceptible d'augmenter à 5,000 au cours d'une période de douze mois.

M. Dionne dit que la proportion de main-d'oeuvre féminine sera d'environ le tiers. Au sujet du niveau du salaire réservé à cette main-d'oeuvre, il ajoute qu'aucune jeune fille travaillant dans l'industrie de la soie rayon ne se contente de bas salaire. En fait, dit-il, les jeunes filles qui ont de l'initiative et un peu d'expérience peuvent se faire facilement $20 par semaine de 48 heures de travail.

Au sujet du travail qui pourra être réservé aux électriciens et plombiers, M. Dionne déclare: "Je ne sais pas si les usines de chemin de fer peuvent employer plus d'électriciens et de plombiers qu'une usine de soie, mais il y a dans cette dernière industrie des machines qui ont 1,100 moteurs chacune. L'usine projetée va acheter pour $80,000, de feuilles de plomb pour une tuyauterie spéciale. Il faudra des plombiers pour l'entretien de ces appareils.

Concernant le nombre des techniciens qui sont susceptibles d'être formés dans les deux industries, M. Dionne signale qu'il ne faut pas oublier qu'il s'en formera un grand nombre dans l'industrie de la soie, car, dit-il, dès que cette usine sera en opération, huit ingénieurs en chimie viendront s'installer à Québec pour deux ans en vue d'entraîner le personnel requis. Ces ingénieurs vont former des techniciens qui commanderont d'aussi bons salaires que dans les autres industries.

M. Dionne signale enfin que l'industrie de la soie qui vient à Québec est la seule de ce genre à date. Il dit que jusqu'ici, nous avons expédié en Angleterre notre pulpe brute à $80. la tonne. Une fois transformée en fibre de rayon, notre pulpe nous coûtait $600. la tonne. Il dit également que toutes les industries de rayon qui se sont bâties jusqu'ici dans l'univers n'ont jamais cessé de progresser et de grandir, et qu'il faut tenir compte du fait qu'aucune usine américaine ne veut accepter de commandes du marché du Canada pour la soie rayon parce qu'elles n'en produisent pas assez pour les besoins américains. Il faut aller chercher en Angleterre la soie rayon dont nous avons besoin et cette dernière peut difficilement satisfaire nos besoins.

Les employés civils complètent le choix de leurs 58 directeurs

Une soixantaine de candidats se sont fait hier une lutte serrée, à l'occasion du choix des 26 derniers directeurs de l'Association des Employés civils. Trente-deux directeurs avaient déjà été élus par acclamation. Ces cinquante-huit directeurs procéderont demain au choix d'un comité exécutif.

Sont compris dans les candidats élus par acclamation ceux de la Commission des Liqueurs, MM. Fernand Morency et Albert Sylvain, proclamés élus hier matin par le président d'Election, M. Roméo Turgeon, juste avant l'ouverture des polls, par suite du désistement à la dernière heure de leurs adversaires.

Il en est de même de MM. Paul-E. Dionne, Charles-Aug. Faucher, Eugène St-Pierre et Raoul Sirois, du département du Procureur Général.

Les candidats élus par scrutin sont les suivans :

Affaires municipales — MM. Robert Clark, J.-Ulric Emond; Colonisation — MM. Henri Bédard, Antoine Cimon, Léo St-Amour, René Tremblay; Commission des Pensions de Vieillesse — MM. J.-Arthur Bédard, Raymond Avard; Conseil Exécutif — MM. Antoine Ouellet, Angelo Tremblay; Secrétariat de la Province — MM. Léon Campagna, Louis G. Fortier; Terres et Forêts — MM. Hector Allard, André Houde, Raoul Pigeon, Paul E. Tremblay; Travail — MM. J.-A. Brousseau, Omer Fleury; Travaux Publics — MM. Maurice Dorion, Arthur Giguère, Georges Lavoie, Auguste Pelletier, Laurier Rouillard; Voirie — MM. Jos Hamel, J.-T. Martineau, Antonio Morissette.

Abstraction faite des ministères et commissions où les candidats furent élus par acclamation, le vote d'hier fut l'un des plus considérables jamais donnés au sein de l'Association. On calcule que plus de 2,500 membres déposèrent leurs bulletins dans les urnes. Plusieurs centaines de cartes de membres furent vendues au cours de la journée, portant l'effectif total de l'A.E.C. à plus de 5,000 membres.

Vendredi, à 5 p.m. à la salle du comité des Bills Privés, Hôtel du Gouvernement, les directeurs élus se réuniront pour élire un président un 1er vice-président, un 2e vice-président et trois des leurs qui composeront le comité exécutif de l'A.E.C.

Exposition de gravures modernes à l'Ecole des Beaux Arts de Québec

M. Robert Bonfils, professeur d'art appliqué à l'école Estienne de Paris, est à Québec depuis mardi en compagnie de M. Philippe Beaudoin, des Arts Graphiques, de Montréal. M. Bonfils expose à l'Ecole des Beaux Arts des oeuvres de gravure d'un goût exquis. Le public est cordialement invité à aller admirer au sous-sol de l'Ecole, jusqu'à samedi, les gravures les plus modernes. La même exposition eut lieu au Cercle Universitaire de Montréal la semaine dernière et elle a attiré des foules considérables. Dès lundi prochain, ces chefs-d'oeuvre seront de nouveau exposés à Montréal, cette fois, à la Galerie des Arts.

M. Bonfils aime son art et il en parle avec passion. Nous l'avons rencontré, hier soir, ainsi que M. Beaudoin. Tous deux nous ont fait voir les magnifiques planches des peintres comme DeRain, DeRouault, Dufy, Charles Despiau et Picasso. M. Bonfils expose modestement dans un coin de la salle plusieurs de ses oeuvres. Le profane, qui va flâner quelques minutes devant ces travaux artistiques, est frappé de la perfection de ces tableaux. Même si le détail technique lui échappe, la facture ne manque pas de plaire à son oeil et l'ensemble de la forme l'enchante.

Les oeuvres des plus grands auteurs se coudoient dans le salon où M. Bonfils a réuni ces ouvrages où le goût artistique domine. Dans la section de l'imagerie populaire, c'est la couleur qui l'emporte. On admire "Petits enfants de France" et l'on ne manque pas de parcourir les lignes si savamment encadrées: "Vous dont la mémoire n'atteignait pas les jours de joie, vous dont la courte vie fut entourée de tristesse, de silence et d'ombre. Voyez dans ces pages comme les couleurs sont heureuses et gaies. Regardez l'arc en ciel de gloire qui s'offre à vos yeux. Ecoutez, le bruit des cavalcades de la Victoire n'arrive-t-il pas à vos oreilles. Ecoutez bien, c'est la puissante fée des peuples courageux."

L'oeuvre de Pierre Loti: Pêcheur d'Islande, les "Contes antiques" de Pierre Louys, Le Bohème et mon coeur de Francis Carco, Le Roi Peste de Edgard Poe, l'Hymne de Baudelaire à la très chère à la très belle; Ame des Payasages de la Comtesse de Noailles ,etc., etc... que de délicatesses et de charme dans ces eaux fortes, ces illustrations, ces gravures sur bois et dans toute cette lithographie qui fait du livre français une véritable merveille.

Vous vous arrêterez devant cette planche du navire aux voiles noires qui enrubanne les Contes antiques de Pierre Louys... "Une forêt de cèdres. Le soir, sept jeunes hommes et sept jeunes filles marchaient, se tenant par la main. Ils étaient venus de l'Attique sur un navire aux voiles noires."

M. Bonfils est certainement un ambassadeur du livre français en Amérique. Il est fier de lire dans les yeux des visiteurs une sincère admiration pour l'art qu'il enseigne, qu'il pratique et qu'il aime.

C. M.-D.

Exposition du livre français

Le public est cordialement invité à visiter l'exposition du livre français illuminé (illustré) de 1900 à 1946, qui débutait hier après-midi à l'Ecole des Beaux-Arts, rue Saint-Joachim, Québec.

Cette exposition se terminera vendredi soir. Elle a été préparée par le peintre français Robert Bonfils, avec la collaboration de l'Ecole des Beaux-Arts et de M. Philippe Beaudoin, directeur de l'Ecole des Arts graphiques.

Achat de terrain au cimetière St-Charles

La Compagnie du cimetière St-Charles a informé le comité administratif qu'elle consentait à vendre au prix de 10 cents du pied carré des lisières de terrain dont la ville a besoin pour l'élargissement de la rue St-Vallier. Ces lisières de terrain ont un superficie de 16,000 pds.

La ville projette depuis quelques années déjà l'élargissement de cette rue dans les courbes les plus dangereuses, entr'autres là où un tragique accident s'est produit l'automne dernier.

TEMOIGNAGE UNIVERSITAIRE : Son Exc. Mgr MAURICE ROY, (à gauche), évêque élu des Trois-Rivières, a été nommé hier soir professeur émérite de la Faculté de Théologie de l'Université Laval. M. l'abbé CHARLES-OMER GARANT, (à droite), secrétaire de la Faculté de Théologie, devient doyen de la même faculté en remplacement de Mgr FERDINAND VANDRY, P.A., V.G., recteur de l'Université.

Un grave incendie endommage le restaurant Old Homestead

L'édifice occupé par le Old Homestead, propriété de M. Georges Trakas et situé sur la rue Ste-Anne, en face du Château Frontenac, a subi des dommages très considérables au cours de la nuit dernière par un incendie qui a nécessité trois alarmes et même l'appel spécial "99". L'incendie a originé vers 10 heures 30, hier soir, à la suite de l'explosion d'une fournaise, dans la cave de l'établissement. A huit heures, ce matin, des pompiers étaient encore sur les lieux à surveiller le théâtre de l'incendie au cas où les flammes se seraient rallumées. Le feu a surtout exercé ses ravages dans la cave et au premier plancher de l'édifice, où se trouvent le restaurant, les salles à dîner et les cuisines. Les étages supérieurs ont subi de lourds dégâts par la fumée et l'eau.

Au cours de la lutte contre l'incendie, tous les pompiers ont eu à souffrir de l'épaisse fumée qui se dégageait du brasier. Deux d'entre eux ont été sérieusement atteints et ils ont dû être transportés à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, sous les instructions du docteur Roméo Gagnon. Ce sont les pompiers Gaston Dorval, du poste No 3 et Barney Stapleton du poste No 6. Tous les deux ont été suffoqués et ils ont été ramassés privés de conaissance sur les lieux de l'incendie.

L'Hôtel Normandie, située à proximité du Old Homestead, sur la rue Ste-Anne n'a pas subi de dégâts, mais plusieurs caves des édifices de la rue Buade ont été inondées par les torrents d'eau que l'on a dû déverser sur le foyer de l'incendie.

Tous les occupants de l'hôtellerie

(Suite à la page 11, 3e col.)

L'Adresse à la Chambre Haute

Le Conseil Législatif entendra cet après-midi l'honorable Jean-Louis Baribeau proposer l'adoption de l'adresse en réponse au discours du trône. Il sera secondé par l'honorable Pierre Bertrand. Les honorables membres de la Chambre haute de notre province ont tenu une très courte séance hier après-midi. L'honorable Alphonse Raymond présidait.

L'honorable Edouard Asselin, le nouveau conseiller de la division de Wellington, sera présenté à ses collègues par les honorables sir Thomas Chapais et Jean-Louis Baribeau, et il prendra le fauteuil jadis occupé par feu l'honorable L.-A. Giroux.

Sir Thomas Chapais, leader du gouvernement à la Chambre Haute, rendra hommage à la mémoire de l'honorable L.-A. Giroux.

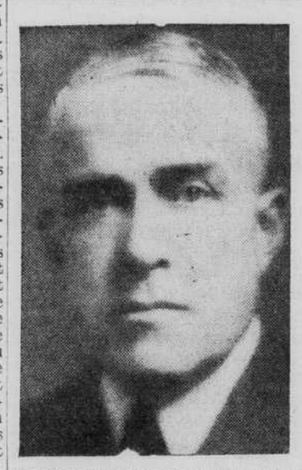

POSTES IMPORTANTS : M. HENRI DUCLOS (à gauche) et M. WILLIE BEGIN (à droite) viennent d'être nommés respectivement representant et chef du personnel de la Corporation des Biens de guerre à Québec.

Postes importants confiés à Henri Duclos et Willie Bégin

M. Henri Duclos, homme d'affaires bien connu de la région de Québec et ancien contrôleur des huiles de cette région, au cours de la guerre, a été nommé gérant de la succursale de vente de la Corporation des biens de guerre à Québec, a-t-on annoncé aujourd'hui, au bureau de M. E.-R. Birchard, vice-président et directeur de la distribution et des ventes de cette Corporation.

M. Birchard a aussi annoncé que M. Willie Bégin, également de Québec, sera l'adjoint de M. Duclos.

Il a ajouté que l'ouverture de cette nouvelle succursale de vente, laquelle sera sise à l'angle de la rue Saint-Joseph et du Boulevard Langelier (Nos 136-138), dans le quartier Saint-Roch, à Québec, aura lieu prochainement. Cette succursale, de même que celle de Montréal et une autre qu'on ouvrira sous peu à Ottawa, se trouvent dans le territoire confié à M. J.-A. Plante, récemment nommé gérant des ventes de la Corporation des biens de guerre pour la province de Québec et la partie est de l'Ontario.

Né à Lévis (Qué.), M. Duclos fit ses études au collège de cette municipalité. Il débuta dans la vie à l'emploi de la Quebec Harness Co., à Québec, où il fut tour à tour comptable et gérant de la manufacture. Il fonda ensuite la Crown Furniture Co., Limited, dont il fut, au début, le secrétaire-trésorier et le directeur. Plus tard, il prit le contrôle de cette entreprise dont il changea le nom en celui de Henri Duclos, Limitée. Il vendit ce commerce en 1938 au Syndicat de Québec

(Suite à la page 11, 2e col.)

Congrès de vendeurs d'articles de sport

Plus de trois cents délégués prendront part au 29e congrès de la Canadian Bicycle and Sporting Goods Dealers Association qui s'ouvrira lundi le 18 février au Château Frontenac.

Ce congrès, marqué par deux assemblées, l'une lundi après-midi et l'autre mercredi, et par une visite du Lac Beauport le mardi après-midi, se terminera mercredi soir, par un banquet de clôture tenu à 6 h. 30.

Le comité général du congrès comprend MM. Hugh Murray, président; Floyd Juennell, secrétaire général; Georges Pilon, président de la succursale de Québec de l'Association; Gaston Nolet, secrétaire-trésorier de la même succursale; Harry B. Kennedy, de Toronto, président du comité pour les manufacturiers; Jacques Lemieux, Jos.-T. Samson et Ant. Robitaille, ces trois derniers de Québec.

Lutte au cancer

Toronto, 14. (P.C.) — Un campagne en Ontario pour recueillir $2,000,000 pour le programme de l'Institut du traitement et des recherches du cancer de l'Ontario, a été annoncée hier par M. Arthur R. Ford, rédacteur en chef du Free Press de London, Ont., et président de l'Institut.

Les signaux resteront sur la Canardière

Le comité administratif, malgré la recommandation du comité municipal de la circulation, a décidé, hier après-midi, de ne pas supprimer les signaux d'arrêt de la Canardière. L'échevin Michaud a fait valoir que ces signaux ont eu pour effet de ralentir considérablement la circulation dans la Canardière. "On n'a pas signalé d'accident mortel dans la Canardière alors qu'on en avait enregistré huit en trois semaines", a-t-il dit. On a décidé d'ajourner à plus tard l'élimination des signaux, c'est-à-dire au moment où l'on pourra faire l'installation de zones de sécurité au centre de la chaussée, suivant un plan étudié il y a quelques mois. En attendant, on placera du mâchefer et du sel sur la glace pour faciliter l'arrêt aux véhicules et éviter qu'ils se tamponnent.

PROPOSEUR ET SECONDEUR : M. GEORGES-OCTAVE POULIN, (à gauche), député de Beauce, proposera l'Adresse en réponse au discours du Trône aujourd'hui à l'Assemblée Législative. M. ANTONIO MARCOTTE, (à droite), député de Roberval, sera le secondeur de l'Adresse.

Laval honore Mgr M. Roy et l'abbé C.-O. Garant

L'Evêque élu des Trois-Rivières est nommé professeur émérite — M. l'abbé Charles-Omer Garant devient doyen de la Faculté de Théologie.

Le conseil universitaire a nommé hier soir M. l'abbé Charles-Omer Garant doyen de la Faculté de Théologie. Au cours de la même séance, les autorités universitaires ont tenu à offrir un témoignage à S. Exc. Mgr Maurice Roy, évêque élu des Trois-Rivières, en l'honorant du titre de professeur émérite de la Faculté de Théologie. Mg Roy a dispensé son enseignement à la Faculté de Théologie depuis sa prêtrise jusqu'à son départ pour l'armée au début des hostilités. A son élévation à l'épiscopat, Mgr Roy était professeur titulaire à la Faculté de Théologie et supérieur du Grand Séminaire, charge à laquelle il venait de succéder à Mgr Ferdinand Vandry, P.A., V.G., élu au rectorat de l'Université.

L'institut d'hygiène et de biologie humaine a maintenant son bureau de direction. Le conseil unversitaire a de plus approuvé un nouveau règlement pour les épreuves du baccalauréat en pharmacie et il a promu M. Albert Cholette, directeur du département de génie chimique, au rang de professeur agrégé à la Faculté des sciences.

M. l'abbé Charles-Omer Garant, nouveau doyen de la Faculté de Théologie, compte vingt-trois ans de prêtrise entièrement consacrés aux études et à l'enseignement universitaires. Depuis 1938, M. l'abbé Garant occupait la charge de préfet des études au Grand Séminaire. Après sa prêtrise, en 1923, M. l'abbé Garant fut désigné par ses supérieurs pour aller poursuivre des études spéciales en écriture sainte à Rome et à Jérusalem. Docteur en théologie, M. l'abbé Garant est aussi licencié en philosophie et en écriture sainte de l'Institut pontifical biblique de Rome.

M. l'abbé Garant agit comme secrétaire de la Faculté de Théologie depuis une dizaine d'années. Il est titulaire de la chaire d'Exégèse biblique et il est chargé des cours de langue hébraïque biblique et de langue grecque biblique à la Faculté des sciences. M. l'abbé Garant est de plus chargé du cours d'enseignements sociaux de la Bible à la Faculté des sciences sociales. Il est un apôtre du syndicalisme comme aumônier des syndicats patronaux.

L'INSTITUT D'HYGIENE

Le bureau de direction de l'Institut d'hygiène et de biologie humaine se compose de M. le professeur Charles Vézina, doyen de la Faculté de Médecine, du Dr Rosario Potvin, secrétaire de la Faculté de Médecine; du Dr Lucien Brouha, directeur de l'Institut; du Dr Louis-Paul Dugal, directeur-adjoint; de

(Suite à la page 10, 2e col.)

Louis Robillard élu président

M. Louis Robillard, courriériste parlementaire du "Devoir", a été élu hier après-midi président de la Galerie de la presse de la Législature de Québec, en remplacement de M. Henri Dutil, représentant du "Soleil" et président sortant de charge.

M. Robillard, qui était vice-président de la Galerie, a été remplacé à ce poste par M. Maurice Bernier, de "L'Evénement-Journal".

M. Guy Gagnon, de la Presse Canadienne, s'est vu confier les fonctions de secrétaire-trésorier en remplacement de M. Jack Dunn, courriériste parlementaire du "Chronicle-Telegraph".

Le rapport du secrétaire-trésorier sortant de charge, M. Dunn, a été adopté à l'unanimité.

Au cours de leur assemblée, les courriéristes parlementaires ont voté une résolution de remerciements à l'adresse de l'hon. Roméo Lorrain, ministre des Travaux publics, qui a fait effectuer des travaux d'amélioration aux bureaux de la Galerie de la presse et n'a rien ménagé pour assurer le confort des journalistes chargés de rapporter les débats de la Législature provinciale.

Les présidents des deux Chambres, les hons Alphonse Raymond, du Conseil législatif, et Alexandre Taché, de l'Assemblée législative, ont été réélus comme patrons honoraires de la Galerie de la presse.

Vastes entrepôts construits à Limoilou

L'Association des camionneurs de Québec construira de vastes entrepôts sur les terrains vacants situés sur le 2e Rue, à l'angle de la 3e Avenue, sur les bords de la rivière St-Charles. Le comité administratif lui a donné en quelque sorte l'autorisation, hier après-midi, en déclarant zone industrielle cette partie de terrain.

Les plans projetés par l'Association des camionneurs comportent la construction d'une bâtisse ayant 226 pieds de longueur par 48 de largeur. Cet édifice sera érigé non loin du garage Côté & Côté et de l'école du St-Esprit.

Innovation au Palais

Les représentants des journaux au Palais de Justice, à l'égal de leurs confrères du Parlement et de l'Hôtel-de-ville, ont maintenant leur Galerie de la Presse. Grâce à l'intervention personnelle de l'hon. Maurice Duplessis, un local convenable a enfin pu être déniché en dépit du manque d'espace dont on se plaint depuis longtemps au Palais de Justice. Les journalistes en savent gré au premier ministre et ils notent la diligence avec laquelle il est intervenu.

Le besoin d'un local se faisait toujours sentir pour les reporters affectés au service du Palais de Justice. Jusqu'ici, il avaient profité de l'amabilité des agents de la police provinciale, en particulier de celle du sergent Narcisse Gosselin, pour le vestiaire et le téléphone; ou encore de celle des employés du greffe de la Cour supérieure, chaque fois qu'ils avaient quelque chose à rédiger à la machine. Des demandes avaient été faites qui restèrent sans résultat à défaut d'un endroit libre. Le problème fut résolu lorsque le shérif, l'hon. Lauréat Lapierre, et le surintendant au Palais, M. Dion, purent trouver un autre endroit disponible aux ouvriers qui occupaient alors un bureau voisin de celui de la police provinciale, dans le sous-bassement de l'édifice.

Et c'est là, que les journalistes ont maintenant élu domicile officiel au Palais de Justice, en face des cellules des prisonniers. La pièce attend encore une nouvelle couche de peinture et le complément de son ameublement, mais avec la bonne grâce qu'ont déjà manifesté les autorités du ministère des Travaux publics, le ministre en tête, il n'y a pas de doute que tout viendra selon les que l'on a souhaité.

Le bulletin du Nicaragua annulé

Londres, 14. (PC)— On a appris à Londres hier que la république de Nicaragua dans l'Amérique centrale était la nation qui avait gâté son bulletin de vote et empêché ainsi le Canada d'obtenir un siège dans l'important Conseil de sécurité des Nations Unies. Au premier tour de scrutin le Canada obtint le total minimum requis 34, mais une vérification annula le bulletin du Nicaragua à cause de la présence de son nom sur le bulletin de vote. Au tour suivant l'Australie obtint le total requis et fut ainsi élue au Conseil.

Voir avis de décès en page 19.

Les Gobelets de Papier
MONO KLEEN KUPS

Pour breuvages chauds, salades, fromage, charcuterie, cretons français, tête en fromage, huitres, tire d'érable, etc.

Demandez-nous des échantillons du MONO KLEEN KUPS, le plus résistant sur le marché.

EMILE ROBITAILLE
PAPETIER EN GROS
175 rue Ste-Marguerite Québec Tél.: 2-8227
DISTRIBUTEUR EXCLUSIF pour l'est de la province

Les gobelets Mono Kleen Kups peuvent également être obtenus chez les jobbers suivants :

AGENCES NATIONALES ENR.
ALLARD & ROBITAILLE LTEE
EPICIERS-UNIS INC.
LANGLOIS & PARADIS LTEE
RIOUX & PETTIGREW LTEE
QUEBEC BUTCHERS SUPPLY CO.
LA PAPETERIE DE QUEBEC ENR.
SOCIETE PROVINCIALE DES
VALLERAND LTEE
J.-B.-E. LETELLIER ENR.
DELISLE & LANGEVIN
THIBAULT & FRERE
F. VERMETTE
SAMSON & FILION LTEE.
EPICIERS INC.

LES NOUVEAUX MODELES
PLYMOUTH 1946
● MODELES PLUS CHIC
● MOTEURS PLUS PUISSANTS
● NOMBREUX PERFECTIONNEMENTS MECANIQUES
● PLUS GRANDE SECURITE
$1183 et plus LIVRE A QUEBEC
VISIBLES A NOS SALLES DE VENTE
33, DE LA COURONNE
Universal Auto Ltd

BAINS TURCS ET MASSAGE
POUR DAMES ET MESSIEURS
donnés par professionnelles. Service complet. Massage au Cold Cream, Alcool, lampe-soleil, vibrateur. Clientèle choisie. Appartements, tél. 3-6121.
LES BAINS TURCS STEVENS, 39, ST-EUSTACHE, appt. 104.

Un tout petit peu d'OXO fait une grosse différence

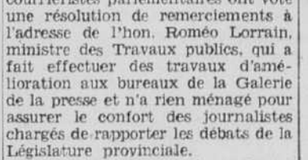

Comptoir Frigorifique
SHERER
6, 8 et 10 pieds
Livraison immédiate
distributeurs
Victor Butchers Supply Inc.
93 Côte d'Abraham
QUEBEC

Votre médecin parle avec AUTORITÉ

Il s'est spécialisé dans l'art de vous rendre la santé — et de vous la conserver. C'est sa tâche, et sa formation et son expérience l'ont bien préparé à la remplir. Ayez donc recours à lui dès les premiers signes de maladie. Faites-lui confiance et accordez-lui toute votre coopération ! Vous l'aiderez ainsi à vous aider.
Les pharmaciens Dubé font leur part en remplissant de façon sûre et précise les ordonnances (prescriptions) qu'il vous donne.

Confiez TOUOURS vos ordonnances aux
PHARMACIES DUBÉ
152, Saint-Jean — 269, Saint-Joseph

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe libéral

Henri Gagnon, *président et directeur général*

La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles publiées dans ce journal et provenant de la Presse Canadienne, de la Presse Associée ou de l'Agence Reuters. Il en est de même de la reproduction des nouvelles locales publiées dans le même journal. Tous droits de reproduction des dépêches spéciales sont aussi réservés. (Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa).

Québec, jeudi 14 février 1946

Réforme de la taxe scolaire

Remettant à demain ce qu'il y aurait à dire sur le laconisme du Discours du Trône sur quelques points intéressants, il y a lieu d'anticiper un avantage général dans la réforme scolaire qu'il présente comme pièce de résistance à la Législature. Il s'agit surtout d'un changement dans l'administration financière des écoles. Le système de taxation sera modifié de façon à mieux protéger le petit contribuable, tout en obligeant les commissions scolaires à rendre compte de l'emploi des fonds mis à leur disposition par le gouvernement. Dans ce domaine, l'intervention officielle n'empiète aucunement sur les prérogatives du Conseil de l'Instruction publique. On dira peut-être que le système projeté imite celui d'une province anglaise où l'on critique justement la façon dont le partage est fait du revenu de la taxe scolaire. Cet abus sera évité d'autant plus facilement qu'il n'existe pas, en Canada français, de conflit au sujet des écoles publiques et des écoles séparées. Les modifications apportées à l'impôt scolaire en augmenteront le rendement, mais nul n'en sera lésé ni lourdement affecté. C'est une réforme qui s'impose. Elle remédierait à deux déficiences évidentes, d'une part, à l'extravagances d'administrateurs urbains sans responsabilité démocratique, et d'autre part, à la mesquinerie de commissaires trop soucieux de maintenir au minimum possible le budget des écoles rurales. En principe, il convient donc d'approuver l'intervention des autorités provinciales, en attendant d'étudier chacune des clauses de cette mesure ministérielle.

L'alimentation mondiale

Sauf imprévu, le Canada se ressentira dans quelques mois, peut-être même dans seulement quelques semaines, de la pénurie mondiale de vivres. Pour commencer, il y a rareté de céréales. La sécheresse a restreint la production de blé dans cinq continents et la récolte en Europe n'a donné que 22,000,000 tonnes l'an dernier quand elle atteignait avant la guerre 42,000,000 tonnes. L'Australie, l'Afrique du nord, l'Afrique du sud, l'Argentine, ont produit beaucoup moins que d'habitude. Pour comble, on prévoit que les récoltes de 1946 ne donneront pas le rendement habituel, à cause de l'insuffisance d'engrais chimiques causée par la guerre. L'an dernier on prévoyait que les approvisionnements d'azote cette année seraient d'environ un cinquième moins abondants que les besoins; on manquera aussi de phosphates.

Les exportations de blé du Nouveau-Monde et de l'Australie atteindront cette année un volume sans précédent; elles ne suffiront pourtant pas à la demande mondiale. Des pays qui, avant la guerre, en étaient, tout compte fait, exportateurs, sont maintenant obligés d'en importer en définitive. Pour les six premiers mois de l'année, le déficit du blé sera de plus de cinq millions de tonnes. Quand viendra la récolte, les réserves des principaux pays exportateurs seront presque épuisées, et il faudra rencontrer les exigences de l'année 1946-47 avec la production courante. Ajouter à cela qu'on manque de riz dans plusieurs pays, ce qui accroît la demande de blé. On appréhende la famine dans plusieurs régions extrêmement populeuses de l'Inde et ailleurs en Asie.

Le blé et le riz sont essentiels à la subsistance de la presque totalité des habitants du globe. S'il n'y en a pas assez dans le monde, on peut imaginer de quoi sont privés par surcroît les Européens et les Asiatiques. Point n'est besoin d'avis officiel pour s'attendre à ce que l'Etat réclame dans quelque temps de nouveaux et réels sacrifices des Canadiens et, sûrement aussi, des Américains. Il faut souhaiter, pour l'honneur du pays et pour bien d'autres considérations, que l'on accueille cette requête, si elle nous est faite, dans le meilleur esprit. C'est par accident, — il convient de s'en souvenir, — c'est par une faveur de la Providence que nous sommes nés et vivons en Amérique, terre d'abondance. Nous en serions indignes en refusant d'être humains.

Un jeu dangereux

A moins d'un miracle de récupération sans précédent, il semble que c'en soit fini pour longtemps de la suprématie financière du Royaume-Uni dans le monde. Le récent accord financier de ce pays avec les Etats-Unis est très dur. On s'en souvient, le 6 décembre 1945, Washington consentait à Londres un prêt de $4.4 milliards payable en 50 ans à 2 p.c. Ce prêt est à la vérité un crédit dont le Royaume-Uni doit se servir en cinq ans et pour des fins bien déterminées. Et déjà près d'un cinquième du montant est absorbé par les Etats-Unis en règlement du prêt-bail. Les versements annuels du Royaume-Uni pendant cinquante ans seront de $140,000,000 (environ), soit près du double de la valeur des exportations annuelles du Royaume-Uni aux Etats-Unis avant 1939.

Il est très improbable que les exportations anglaises aux Américains atteignent cette valeur d'ici plusieurs années. Par contre, les exportations des Etats-Unis à l'Angleterre ont doublé et presque triplé $140,000,000 par année. Comment les Anglais pourront-ils payer ces importations et en même temps rembourser chaque année $140,000,000 ? En s'endettant de plus en plus, c'est à prévoir, jusqu'au point de tomber sous la tutelle économique des Etats-Unis. Car, entre les deux guerres, le Royaume-Uni, alors créditeur de plusieurs pays, s'est trouvé incapable de faire à nos voisins le service d'un emprunt presque égal à celui qu'il vient de contracter. Dans ces conditions, on est fondé à croire que le jour n'est pas éloigné où le Royaume-Uni sera insolvable.

Ce n'est pas tout. L'accord financier se complète de diverses ententes très onéreuses pour les Anglais. Ceux-ci acceptent l'accord de Bretton Woods, qui cheville la livre sterling au dollar américain. En moins d'un an, le "bloc du sterling" doit se dissoudre; le système de la préférence impériale doit disparaître tout comme les restrictions aux exportations américaines vers les pays et territoires qui dépendent de Londres. Le Royaume-Uni s'est aussi engagé à diminuer, à "dégeler" ou à annuler ses dettes envers ses colonies et les pays de l'Amérique latine. En théorie, c'est à son avantage. Mais non en fait. Car il lui sera très difficile de conclure des ententes commerciales à longue échéance avec des pays qui se jugeront plus ou moins lésés.

On voit donc poindre le jour où les Etats-Unis supplanteront le Royaume-Uni un peu partout et d'abord en Egypte, aux Indes, en Amérique latine. C'est avec des sentiments mêlés, comme on dit, que l'on songe à cette perspective. Il n'est sûrement pas dans l'intérêt du Canada, malgré son voisinage avec les Etats-Unis, que ceux-ci dominent seuls tous les marchés. Ce n'est même pas à l'avantage des Etats-Unis. Quand ils seront créanciers de la plupart des pays, et que la plupart de leurs débiteurs seront insolvables, qu'arrivera-t-il ? La règle de tout jeu, c'est que chaque joueur ait chances égales au départ...

Une erreur canadienne

Comme on le sait, le Canada ne pourra signer la paix avec la Bulgarie, pour l'excellente raison qu'on avait oublié de lui déclarer la guerre. En 1919, les Etats-Unis oublièrent de signer la paix avec la Bulgarie. Ce pays semble coutumier dans ce genre de mésaventures. Cette situation paradoxale ne fut jamais réglée; aussi, quand les Etats-Unis durent déclarer la guerre, en 1941, à l'Axe et à ses satellites, n'eurent-ils pas besoin de le faire à l'égard de Sofia.

Un théâtre à Limoilou

Le maire de Québec a l'air embarrassé de la division que manifeste la population de Limoilou, au sujet du projet de construction d'un théâtre. C'est pourtant un problème facile à résoudre sans ennui pour l'administration. Qu'on fournisse aux contribuables de ce quartier l'occasion d'exprimer leur opinion par voie de referendum. Si le sentiment populaire est à peu près également partagé, il n'y a pas lieu de se presser à donner ce permis de construction. Par contre, si la majorité est suffisante qu'on autorise ou qu'on refuse cette demande, selon le voeu d'un électorat de plus de 20,000 personnes en âge de voter en connaissance de cause.

Des initiatives

La petite industrie, fruit de l'initiative privée et gage de succès de nos petits centres, mérite toute l'attention en ces temps de reconstruction. Sans elle la récupération économique de notre région ne saurait s'accomplir efficacement. Les mouvements qui la patronisent en facilitant son établissement s'inspirent d'un véritable esprit civique; c'est pourquoi il convient de féliciter les hommes d'affaires de Charlesbourg qui viennent de décider de former un comité de progrès industriel. Ce groupe de citoyens avisés recherchent des industries qui profitent à leur milieu en exploitant les ressources qu'il met à leur disposition. Des établissements de ce genre se sont multipliés avec bonheur dans le rayonnement immédiat de la Vieille Capitale depuis le Cap-Rouge jusqu'à Montmorency et de Lauzon à la Beauce; ils ont acquis des résultats qui assurent leur stabilité. Ce sont des entreprises qui s'identifient avec notre région.

On imite le Canada

Les pays européens récemment libérés n'ont pas perdu de temps à reviser et à étendre leurs systèmes de sécurité sociale. Même avant la libération, la Tchécoslovaquie avait préparé un plan visant l'unification et la réforme des systèmes d'assurances sociales en existence. Dès décembre 1944, le gouvernement belge promulgua un décret annonçant l'assurance contributoire de vieillesse et d'invalidité, de maladie, de chômage, de soins médicaux et d'allocations familiales. Le gouvernement hollandais a récemment introduit l'assurance-chômage. La Chambre des Communes britannique étudie les propositions du rapport Beveridge revisées par le Livre blanc britannique. Le Comité de sécurité sociale de l'Afrique du Sud a présenté un plan complet. Un rapport sur l'assurance-maladie pour les travailleurs industriels a été publié dans l'Inde. Le Comité de sécurité sociale des Etats-Unis a recommandé l'assurance-chômage fédérale, l'expansion de l'assurance contre la vieillesse et pour les survivants, l'assurance-invalidité et un plan national de soins médicaux. Le Brésil a introduit un plan national de sécurité couvrant tous les risques, ainsi qu'une nouvelle loi d'assurance contre les accidents. En Argentine, un Conseil national d'assurances sociales a été établi pour coordonner les institutions d'assurances sociales existantes. Cuba, le Chili, Costa-Rica, l'Equateur, le Paraguay, le Vénézuéla et la Bolivie améliorent leurs systèmes d'assurances sociales. Il est également intéressant de noter les récents progrès en Chine. On vient d'y introduire un premier système d'assurances sociales contre la maladie, les accidents, le mariage, la vieillesse et la mort. Le système se limite actuellement aux travailleurs des mines de sel dans la province du Sze-Choan septentrional. Au cours de l'été, le gouvernement français a proposé à la discussion du Conseil consultatif un système de sécurité sociale. Actuellement, la France possède près de 900 caisses privées et publiques d'assurances sociales, toutes indépendantes les unes des autres et dont les méthodes de cotisations et de prestations sont compliquées. Le nouveau plan propose un regroupement du système sur la base générale de l'assistance mutuelle obligatoire par les localités relativement à tous les risques sociaux : maladie, maternité, décès, accidents industriels et maladies professionnelles. Le présent système d'allocations familiales sera également unifié dans ce système local.

Ceux qui firent notre pays

JOSEPH COURIER-BOURGUIGNON
(1705-1735)

Joseph Courier, dit Bourguignon, naquit à la Baie-du-Febvre, le 28 mai 1705, du mariage de Mathieu Courier-Bourguignon et de Madeleine Vanasse. Il ne fut baptisé aux Trois-Rivières que le 25 juin 1705. Il fit ses études à Québec et reçut la prêtrise des mains de Mgr Dosquet, le 30 avril 1830. Il fut aussitôt envoyé comme missionnaire des Illinois-Tamarois, sur les bords du Mississipi, à l'endroit aujourd'hui occupé par la vile de Cahokia, dans le diocèse de Belleville. Le missionnaire y mena une vie de sainteté allant jusqu'à accomplir des miracles, au témoignage des habitants du lieu. Terrassé par la maladie, il se rendit dans la Nouvelle-Orléans pour y chercher la guérison d'un mal contracté dans l'exercice d'un zèle exagéré. Il y mourut à l'automne de 1735, chez les Capucins de la Nouvelle-Orléans, qui se montrèrent fort édifiés des vertus manifestées par le jeune prêtre. Il n'était âgé que de trente ans et n'avait vécu que cinq ans de la vie sacerdotale, mais c'en était assez pour lui valoir un renom de sainteté qui est depuis demeuré attaché à son nom. Il demeure l'une des plus nobles âmes que l'Eglise canadienne ait produites et qui ait porté à l'étranger l'éclat des vertus propres à la race canadienne-française.

N.B.—Nous prions nos lecteurs de découper et de conserver ces biographies quotidiennes. En les classant plus tard par ordre alphabétique, vous aurez un précieux dictionnaire contenant des centaines d'études sur des personnages canadiens. DROITS RESERVES

Chronique ouvrière

Vacances payées

Les organisations ouvrières réclament un régime de vacances payées pour tous les salariés y compris les ouvriers des métiers de la construction. On sait que le gouvernement de l'Ontario a adopté une législation qui assure aux travailleurs de l'industrie de la construction des vacances payées. En vertu de ce système le patron appose des timbres dans le carnet de l'employé et envoie sa contribution au gouvernement. Ce dernier joue le rôle de caisse de compensation et paie à l'ouvrier sa vacance annuelle sur production des pièces justificatives tout comme la commission d'assurance-chômage paie des prestations aux sans-travail qui démontrent qu'ils ont contribué au fonds d'assurance.

Les ouvriers de la construction changent souvent d'employeurs et ont à se plaindre de l'insécurité de leur emploi. Il conviendrait que l'on prenne des mesures pour qu'ils puissent bénéficier de l'emploi intégral et de la sécurité de l'emploi tant promis durant la guerre. Une paie hebdomadaire, un revenu annuel et un emploi permanent sont autant de choses que désirent les ouvriers. C'est un problème difficile à résoudre mais si les gouvernements, les patrons et les ouvriers y mettent la main, on parviendra à vaincre les difficultés.

Les organisations ouvrières étudient ces problèmes et il faut espérer qu'elles trouveront les remèdes à appliquer, car ce n'est pas tout de réclamer telle ou telle chose, il faut trouver et faire connaître les moyens de corriger les lacunes qui existent et de surmonter les difficultés. Il appert que des plans concrets seront présentés sous peu aux autorités compétentes.

Poivre et sel

M. Stettinius ne voit rien.

Menu varié, sauce piquante.

Pas encore de crédit urbain.

Ickes sort en claquant les portes.

Valentin peut tout compromettre.

Le monde d'après guerre fait pitié.

L'axe a été remplacé par le triangle.

Les trois P conspirent contre la paix.

L'incrédulité politique gagne du terrain.

Le Veau d'Or fait litière des droits de l'homme.

Le monopole des empires tient tant bien que mal.

Les Indonésiens n'ont pas l'endurance des Irlandais.

En l'absence de Roosevelt, son idéal est foulé aux pieds.

Aujourd'hui plus d'un coeur sera percé d'une flèche empoisonnée.

Depuis l'invention de la bombe atomique on fend les cheveux en vain.

Le radio pendant-d'oreille sera le dernier cri de cet instrument de torture.

Sain contraste

Pour les 1,700 traitres et collaborateurs maintenant logés dans la prison Illebu, à Oslo, le temps des fêtes a été marqué d'un contraste frappant avec les "boustifailles" dont ils bénéficiaient en qualité de suppôts du régime nazi. Un plat de poisson, un colis de 4 livres provenant de leur foyer, un plat de sardines et un service religieux ont constitué les festivités de Noël à cet ancien camp de prisonniers allemand.

Qui donc commande au pauvre coolie ?

A travers la presse

M. Max Werner, un chroniqueur militaire et politique à qui les événements ont très souvent donné raison, écrit dans le TORONTO DAILY STAR:

"Nous devons nous habituer à une France sans de Gaulle. Tout comme la défaite de Winston Churchill en Grande-Bretagne, la démission du général de Gaulle est le signal d'une ère nouvelle en politique française . . . Le général ne fut pas victime d'une conspiration communiste. Il a été défait dans un conflit contre une grande majorité parlementaire . . . Quand le général s'est rendu compte qu'il était lié par le régime parlementaire, il a perdu tout intérêt à sa situation, il est devenu dégoûté et il a démissionné . . . Dans sa carrière unique il a accompli de grandes choses. Il a conduit la guerre civile contre Vichy, il a suspendu et aboli des institutions de la décadente Troisième République, il a frayé la voie à la Quatrième République."

Le plus drôle dans tout cela, c'est qu'à l'étranger les plus chagrins du départ du général sont très souvent des gens qui lui étaient hostiles pendant la guerre.

Le CHICAGO TRIBUNE se moque agréablement sinon avec raison de Henry Luce, le propriétaire de LIFE et autres magazines. Dans un article qui s'intitule "Life Catches Up with Henry Luce", ce qui peut se traduire par "La vie rattrape Henry Luce", on lit:

"M. Luce est né en Chine. Faisant partie d'une colonie du Caucase, sa famille a profité du système d'extra-territorialité imposé aux Chinois par traité . . . M. Luce a accumulé une bonne part des biens de ce monde et s'est joint à la grande colonie de cultivateurs synthétiques qui voyagent parmi les décors pastoraux sur la voie New-York-Connecticut jusqu'à leurs bureaux de New-York. Parmi ses voisins il compte M. Gene Tunney, qui colporte le whiskey mais désapprouve l'usage de la mortelle cigarette . . . La petite colonie est comprise dans le territoire que le comité de chasse au logement de l'O.N.U. a choisi comme quartier général . . . Si M. Luce conserve sa propriété du Connecticut, il deviendra locataire de l'O.N.U. et sera vraisemblablement soumis à sa juridiction . . . M. Luce sera dans la situation des Chinois païens et le magistrat de l'O.N.U. qui pourrait un jour avoir à juger M. Luce pourrait bien être un Chinois. C'est très amusant, et les loyaux Américains peuvent rire de la farce".

Pour ceux qui l'ignorent, disons que les parents de M. Luce étaient missionnaires.

La crise du logement est très, trop réelle. A preuve, à Montréal, suivant le STANDARD,

"un jeune homme s'est rendu aux quartiers généraux de la police, et confessé qu'il avait jeté son amie à l'eau au cours d'une visite à Terrebonne; il fut coffré pour la nuit et le lendemain il admit qu'il n'avait fait sa fausse confession qu'afin d'obtenir un lit pour la nuit".

Mais si grave que soit la crise du logement, bien peu accepteront la solution que, suivant l'OTTAWA CITIZEN, propose M. E. C. Nichols, de Toronto, président de la Canadian Construction Association:

"Mon conseil à tous les individus qui ont besoin d'abri, c'est de ne pas compter sur les projets de logements en masse. Qu'ils aillent sur le marché, qu'ils rencontrent un architecte et un entrepreneur et, ainsi, de leur propre initiative, qu'ils commencent à résoudre leur problème personnel".

C'est bien beau; mais si quelqu'un a besoin d'un logis et n'a pas les moyens de retenir les services d'un architecte et d'un entrepreneur?

M. Auguste Viatte, professeur à l'Université Laval, analyse dans FRANCE-AMERIQUE, de New-York, un livre d'Yves Simon, "Par delà l'expérience du désespoir". Il y dit notamment:

"Le cas de l'antisémitisme relève . . . d'un . . . travers, celui qu'Yves Simon baptise "la psychologie de groupes maudits". Le raté, l'aigri, tend à imputer tous ses maux et ceux de la société à l'action d'une minorité toute-puissante et mystérieuse, jésuites, juifs, francs-maçons; cette explication simpliste le dispense de raisonner et surtout rejette loin de lui et de son entourage la responsabilité de ses désillusions . . . Un tel mythe (celui du peuple maudit) repose sur une équivoque attribuant à un individu ce qui pourrait se rapporter au type idéal de la collectivité: ainsi un chrétien se réfugie dans la pureté de l'église pour défendre ses coreligionnaires en oublant que ceux-ci peuvent fort bien commettre des fautes que leur doctrine réprouve . . ."

Le SUN-TIMES, d'Owen Sound, se plaint de ce que,

"en Ontario, 40 pc. des citoyens n'ont aucune bibliothèque publique, et des 492 bibliothèques publiques seulement la moitié sont commanditées par les fonds publics."

Et l'article fournit d'autres précisions du même genre. Notons-le bien; le journal d'Owen Sound déplore que 40 p.c. de la population de l'Ontario n'a pas accès à des bibliothèques publiques; c'est donc que 60 p.c. y a accès. Et dans la province de Québec? Ne nous y trompons pas; la supériorité économique de l'Ontario tient pour une bonne part au fait que les gens dans cette province lisent, se renseignent, se tiennent au courant de tout. Que 60 p.c. de la population soit desservie par des bibliothèques publiques, c'est déjà beaucoup! Du moins, par comparaison avec nous.

Aristocratie et démocratie

Deux mots sur lesquels tout semble avoir été dit et autour desquels, pourtant, les idées ne sont pas aussi claires qu'on le souhaiterait.

Et, d'abord, qu'es-ce que l'aristocratie ? Platon, Nietzsche, Renan l'entendaient ainsi : une caste cultivée, héréditairement énergique, conçoit et exécute par elle-même de très belles choses, en contraignant la caste basse à l'y aider : conquêtes, explorations, fondations de colonies, de villes, d'empires... Au-dessous d'elle, il y a une caste vile qui n'aime ni la vie artistique ni la vie dangereuse, à qui on ne laisse rien comprendre à l'art ou à qui on ne permet qu'un art piteux et ridicule. Des sociétés ont vécu ainsi, qui ont été les plus grandes de l'humanité : Athènes, la Grèce d'Alexandre, Rome, la France de Louis XIV.

Disons-le tout net. Nous tenons cette définition — malgré les noms illustres qui l'ont soutenue — pour absolument fausse. Les grandes sociétés ont eu à leur tête, il est vrai, une aristocratie ; mais elles ont eu aussi une caste inférieure qui n'était pas vile du tout, et qui était aussi aristocratique et plus aristocratique que leur aristocratie. Et si la caste inférieure eût été vile, ces sociétés n'auraient pas été grandes.

Athènes est florissante. Elle l'est tant qu'elle est gouvernée par l'aristocratie, cela est indéniable. Mais attention, elle n'est gouvernée par l'aristocratie que tant que le peuple est assez aristocrate lui-même pour vouloir être gouverné ainsi. Sans cela, nous voudrions bien savoir ce que l'aristocratie aurait pu faire. Des statues peut-être. En tout cas, ni des conquêtes, ni l'hégémonie, ni l'ARKE. Et la cité est tombée le jour où ce peuple a dit : "Etre gouverné par Philippe ou par un Athénien de distinction, peu m'importe", le jour où il n'a plus soutenu son aristocratie, où il l'a laissé seule.

La constatation est la même pour Rome. La plèbe romaine avait maille à partir avec son aristocratie. Sans doute. Mais jusqu'à l'établissement de l'Empire, elle lui est restée attachée. Et avec cela à tous ses rêves de conquête et de grandeur. Quand les Romains ont accepté l'Empire et abandonné le Sénat, c'est qu'il leur était devenu indifférent d'être gouvernés, non plus par une aristocratie sortie d'eux, jaillie du sol, se rattachant aux vieilles racines de la race, représentant l'ascension régulière du meilleur de la plèbe vers les sphères supérieures, mais par des souverains de hasard, venus des quatre coins du monde.

Et le règne de Louis XIV? Voici, un roi absolu, une aristocratie militaire, une bourgeoisie administrative ; mais derrière eux voici un peuple qui, s'il ne vote et n'élit pas, travaille avec ardeur, avec élan, qui veut que le Roi soit grand, le prince de Condé vainqueur et M. de Turenne maréchal. S'il ne le voulait pas, il ferait, par simple force d'inertie, que rien de tout cela ne serait. Mais non, il sert, et magnifiquement.

Aussi est-on tenté de dire qu'une nation aristocratique est une nation où la plèbe est encore plus aristocrate que l'aristocratie.

Est-ce là un sophisme ? Et n'est-ce pas confondre aristocratie avec patriotisme ?

L'ardent patriotisme des gens de 1792 était un patriotisme d'égalitaires. Mais réfléchissons à ceci qu'en dehors d'une raison de fait qui est que ces gens voulaient repousser les rois suspects de vouloir leur ramener des maîtres dont ils tenaient à rester débarrassés, il y avait une raison de sentiment qui était que les patriotes de 92 voulaient remplacer les maîtres qu'ils chassaient et prouver qu'ils sauraient mieux faire que ces maîtres, démontrant ainsi que le peuple de France savait tirer spontanément de lui-même une hiérarchie valant celle qu'il détruisait.

Donc, il ne faut pas dire : tout ce qui a été fait de bon et de grand dans l'humanité l'a été par des aristocraties. Il faut dire : . . . l'a été par des peuples qui étaient aristocrates de la base au faite.

La vérité est qu'il faudrait avoir le courage d'effacer les mots d'Aristocratie et de Démocratie. Par delà ces deux termes, germes de discordes, il pourrait n'y avoir qu'un mot, germe de concorde, qui serait la Sociocratie. Il faut qu'un peuple ait un instinct social très développé, qu'il aime à faire de grandes choses en association et pour le plus grand bien de tous. Un peuple fort sera désormais un peuple social et qui aura le sens de l'Etat, le sens de l'Entr'aide. Et qui aura non plus le goût des conquêtes extérieures, mais le goût de sa propre conquête. Pour cela il lui faut créer, maintenir et renouveler des élites.

En vérité, il ne faudrait ni aristocratie, ni démocratie. La nation idéale sera celle où le peuple sera aristocrate et où l'aristocratie — issue de ce peuple — sera démophile.

Hélas ! cet idéal n'est pas encore pour nous. Souhaitons-le à nos petits-enfants. Et — pour cela — travaillons-y dès maintenant.

J.-J. ANDRIEU.

(La France au Combat)

En feuilletant le "Soleil"

IL Y A 25 ANS
14 février 1921

Rome — On annonce officiellement au Vatican que l'archevêque de Philadelphie, Mgr Dennis J. Dougherty, sera créé cardinal au prochain consistoire de mars.

Ottawa — Samedi, le 12 février, il y avait 17 ans que M. Ernest Lapointe faisait partie de la députation française aux Communes. Il a été chaleureusement fécilité par ses nombreux amis présents à Ottawa.

Lévis — Mgr Jos. Hallé, nommé vicaire apostolique de l'Ontario-nord, sera sacré évêque titulaire de Sébaste, le 17 avril, à Lévis.

Québec — Une communication officielle reçue de Rome, samedi, informe, M. J.-Eugène Corriveau, consul général de Monténégro, ici, que S. M. le roi Nicolas, sur la recommandation de M. Yova S. Plamenatz, président du Conseil, a bien voulu décerner la Croix de Chevalier de l'Ordre de Danilo 1er, à un de nos confrères le plus estimés, M. Arthur G. Penny, rédacteur en chef du "Chronicle" de cette ville.

IL Y A 50 ANS
14 février 1896

Corée — Le premier ministre et tous ses collègues ont été mis à mort par ordre du Roi. A son retour, le Roi a dû prendre la fuite pour éviter d'être fusillé par les partisans du ministre.

Etats-Unis — Le président Cleveland a accepté de servir d'arbitre entre l'Italie et le Brésil.

Sullivan, Illinois — Quinze hommes armés et munis de marteaux de forgeron se sont présentés à la prison et en ont abattu les portes à coups de marteaux. Ils se sont emparés d'un prisonnier du nom de Grant Atterburg, et sont allés le pendre à un arbre dans la cour même du tribunal du comté, en présence d'une foule énorme attirée par le vacarme.

Voilà . . .

Tristan Bernard raconte : "Une de mes amies se sépare de son mari parce qu'il ne sait pas jouer au poker..." "C'est incompréhensible", dit-on, "au contraire, elle devrait être toute contente". "C'est que", ajoute Tristan Bernard, "il joue quand même..."

Profond chagrin

Le célèbre peintre Claude Monet assistait à l'enterrement de sa femme. Il marchait avec peine, penché vers le sol. Et un grand ami, le prenant par le bras, lui dit : "Comme vous devez souffrir !". "Je vous crois", dit doucement Monet, "avec mes rhumastismes !..."

Les affaires

Le trust des produits chimiques, la germanique I. G. Farben Industrie, est disparu, mais pour être remplacé par une société britannique qui se propose de satisfaire les besoins des anciens clients, belges, danois, norvégiens, tchèques, roumains, italiens, etc., de l'I. G. Farben !

Vers l'Amérique

Un rapport sensationnel de Norvège révèle que la police suédoise a découvert la preuve qu'une organisation clandestine se charge de faire évacuer les nazis norvégiens en Amérique du Sud, via la Suède. Les agents de police norvégiens coopèrent étroitement avec les autorités suédoises afin de s'emparer des chefs de cette bande.

Gazette rimée

La S.-Valentin

Cupidon, nudiste impudent,
brave toute température,
à l'affût d'un coeur imprudent
et vulnérable de nature.

La fête de S.-Valentin,
patron des amoureux précoces,
fournit au petit dieu mutin
l'occasion de plaisirs féroces.

A son arc fermement tendu
brille cette flèche empennée,
qui d'un amour inattendu
brûle la chair empoisonnée.

Ses traits, redoutez en ce jour,
ô jeunesse innocente et pure,
si en ce terrestre séjour
vous voulez vivre sans blessure.

En vous réveillant, ce matin,
mettez-vous sous le patronage
du Saint qu'on invoque en latin
pour échapper au béguinage.

Le rimailleur.

Le coin du lecteur

Nous publions ici les lettres qui nous sont adressées et qui traitent de sujets d'actualité ou de questions d'intérêt public. Nous ne pouvons accepter les lettres qui contiennent des attaques contre des personnes. Nous désirons avant tout des suggestions personnelles faites dans le but d'aider à la solution des problèmes d'intérêt public et exprimées dans des lettres d'environ 500 mots.

A PROPOS DE CE PONT

Monsieur le directeur,

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt votre article sur le projet d'un projet d'un pont devant relier Québec et Lévis, avec point d'ancrage près de la Citadelle à Québec.

Il est plus facile de critiquer que de construire, et je ne voudrais pas atténuer le mérite des promoteurs de ce projet d'envergure. Il convient mieux de les féliciter.

Seulement, il est bon de songer que la ville de Québec s'achemine rapidement vers une population de 250,000 âmes, car elle est le centre d'un district de 1,500,000 âmes, qui progresse d'une manière extraordinaire, avec en plus l'appoint considérable du tourisme en été.

Avec la réalisation de ce projet, le problème de la circulation dans les rues étroites de la Haute-Ville se posera nettement, car il est déjà à l'ordre du jour. Les dépenses d'amélioratoion des rues seront aussi considérables que le coût du pont même. De plus, il serait osé de toucher à l'aspect actuel du quartier.

Au début du siècle, les promoteurs du Pont de Québec avaient choisi comme premier tracé un projet passant par l'Isle d'Orléans en face de Beaumont, où le fleuve est étroit. Ce projet fut trouvé trop dispendieux.

Le côté nord de l'Isle d'Orléans est maintenant relié à la terre ferme par un pont magnifique. Les citoyens de la rive sud du fleuve, à l'est de Lévis, trouveraient un grand avantage à traverser le St-Laurent à Beaumont pour éviter l'encombrement à l'entrée de Lévis et Québec, comme le font les citoyens de l'ouest en se servant du Pont de Québec.

Il semble opportun d'étudier ce côté de la situation, vu le développement considérable du bas du fleuve sur la rive sud, depuis quelques années, comme aussi le nombre considérable d'automobilistes qui se rendent directement à Ste-Anne de Beaupré, Charlevoix, Chicoutimi et Lac St-Jean. Une perte de temps considérable serait ainsi évitée.

Je fais donc cette suggestion de placer le pont proposé entre Beaumont et St-Laurent, I.O., dans le meilleur esprit possible et dans l'intérêt de tous.

Oscar Gilbert.

Monsieur le Rédacteur,

Il y a quelques mois, je lisais dans un éditorial du Soleil, un article où il était question du système d'éclairage à Québec, en particulier dans les principales artères. Si je ne fais erreur c'est sous l'administration Parent que l'on commençait à Québec, l'intallation d'un système d'éclairage avec fils enfouis sous terre et lampadaires d'ornement, et sous les administrations Garneau, Lavigueur, Martin, Simard, Samson, Auger, le système prenait de l'ampleur et de l'envergure si bien que toutes les places publiques, les grandes artères et plusieurs avenues résidentielles des diverses parties de la ville bénéficiaient de cet éclairage pratique et ornemental. Sous l'administration Grégoire, on diminuait dans certaines rues le nombre des lumières, tandis que dans d'autres on procédait à l'installation d'un système plus efficace tout en utilisant les fils souterrains, puis vint l'avènement de M. Borne, et le plan conçu par l'administration Parent et continué par les administrations successives, fut abandonné, on vit alors la Québec Power, utiliser les poteaux de fer soutenant les fils des tramways et les hideux poteaux de bois comme lampadaires en y accrochant des réverbères et en multipliant les fils suspendus, le système d'éclairage qui faisait la beauté de Québec et qui avait valu des hommages au regretté M. Baillargé, alors ingénieur de la cité, était mis au rancart. Pourtant cette installation avait coûté cher aux contribuables, mais c'était une innovation à Québec, et les places publiques et rues principales présentaient un beau coup d'oeil, aujourd'hui les anciens lampadaires forgés à Québec même, dans un style artistique gisent encore en bordure des trottoirs de certaines rues désafectés, et toutes les rues sont aussi laides à voir les unes que les autres. Ainsi ici on laisse de côté un système adopté et généralisé ailleurs, ce qui fait la beauté pour une part des belles capitales du monde, que ce soit Paris, Londres ou Washington. Ce'st qu'on ne voit ni poteaux hideux, ni fils dans les rues, tandis qu'à Québec, (innovation) on a multiplié les fils et les poteaux à "troley" et les poteaux de bois, excepté peut être sur notre "pauvre Terrace" et au boulevard Charest, c'est tout de même déplorable qu'on ait abandonné un système aussi pratique qu'artistique et que l'on pouvait améliorer si nécessaire. Quand on voyage un peu, on constate la beauté et l'esthétique des villes de Montréal, Ottawa, Vancouver et Los Angeles, au point de vue éclairage. Plus près de nous on admire le même procédé dans les petites villes de St-Hyacinthe, de Shawinigan-Falls et Arvida où les rues sont brillamment éclairées par un système permanent, efficace, pratique et artistique.

Ici certain ingénieur est allé jusqu'à prétendre que le système qui existait alors et mis en application partout aujourd'hui était difficile à résoudre (ceci me rappelle que les ingénieurs faisaient savoir à l'ancien maire Samson, que l'élargissement de la côte d'Abraham et l'ouverture de la côte Samson, étaient pratiquement irréalisables). Feu M. Baillargé a préconisé que Québec devait et pouvait posséder un éclairage avec fils enfouis sous terre et il a conçu ce qu'il avançait, d'ailleurs comment se fait-il que les ingénieurs de la Commission du parc des Champs de Batailles, de même que ceux de la municipalité de Sillery, ont aussi préconisé et adopté ce système. Pourquoi le système d'éclairage dans les avenues Vauquelin et Ploermel, dans Sillery, ne serait pas réalisable dans la rue St-Cyrille ou le chemin St-Louis, à Québec ? Ce qui a été fait par la Commission du parc des Champs de Batailles, dans l'avenue des Braves, ne serait pas possible sur le chemin Ste-Foy ?

Quand par exemple on examine le Carré d'Youville le soir dans son obscurité, on constate avec regret que les gros lampadaires installés là à grand frais, par l'administration Auger, il n'y a pas si longtemps sont aussi désafectés et que quatorze lumières ornementales sont disparues et ont été remplacées par quatre autres avec fils suspendus. Là comme ailleurs les fils se croisent au-dessus de nos têtes. Est-ce cela de l'urbanisme, de l'esthétique, du pratique, de l'efficacité, ou l'économie ? C'est le cas de le dire, Québec recule et s'enlaidit.

Lors de la tempête de verglas de décembre dernier, la ville n'aurait pas été totalement plongée dans l'obscurité si on avait eu les fils enfouis sous terre. A preuve, l'installation majeure du téléphone est souterraine, aussi dans la ville ce système n'a pas été interrompu, félicitons ici la compagnie du téléphone Bell pour son installation pratique et évitée.

Comment se fait-il que chez-nous, il y ait cette mentalité de laisser-faire, que personne ne s'émeuve quand il s'agit de l'embellissement, et du renom de notre ville ?

En tout cas, pour les gens de bon goût, pour ceux qui se piquent de culture, et ceux qui préconisent le véritable progrès moderne, Québec fait pitié avec son éclairage désuet et laid, et après avoir entendu ici et au dehors tant de fois, les épithètes de ville "arriérée" et "démodée" ou ville "morte" nous aurons celles de villes "sombre" et de ville "des poteaux de bois".

J.-A.-N. TANGUAY,
rue St-Cyrille,
Québec.

Essayez ce TONIQUE ÉNERGÉTIQUE que fournit les Vitamines solaires

Vous pouvez maintenant bénéficier toute l'année des vitamines solaires A et D, grâce à l'Emulsion Scott au goût agréable. Elle contient les Vitamines A et D naturelles ainsi que d'autres éléments essentiels qui aident à tonifier l'organisme, à créer de la résistance aux rhumes et autres petites maladies. Prenez de l'Emulsion Scott tous les jours—facile à digérer, et économique. Achetez-en aujourd'hui chez votre pharmacien.

ESSAYEZ
L'ÉMULSION SCOTT
TONIQUE POUR TOUTE L'ANNÉE

La Société St-J.-Baptiste de Kénogami

Jonquière, (D.N.C.) — Voici le résultat de l'élection des officiers, de la société St-Jean Baptiste de Kénogami, à une assemblée des directeurs, en date du 7 février 1946. Président: le notaire Rolland Coulombe, pour un deuxième terme consécutif; MM. J.-Léonce Blackburn, 1er vice-président; Laurent Lacroix, 2ème vice-président; Hector Godin, secrétaire, J.-Paul Lapierre, trésorier, et M. l'abbé Alfred Simard, a été désigné par l'ordinaire pour être l'aumônier. Nous appelons la liste des directeurs qui furent élus pour l'année 1946, le 17 janvier dernier, MM. Arthur Allard, Ls-Joseph Bergeron (Industriel) Philippe Bergeron (restaurateur) Ladislas Dufour, médecin, Louis Desrosiers, Elzéar Drolet et J.-O. Fraser, Louis Gauthier, Noël Girard, André Gauthier, Théo. Harvey, Calixte Hébert, Gérard Lapointe, Eugène Lavoie (marchand) R. F. Savio, S.C., (en remplacement du R. F. Noël), Wellie Pothier, J.-E. Tessier, L.-J. Tondreau, Gérard Tremblay (marchand) Bernard Wilshire.

Gratification

Ste-Anne de la Pocatière, (DNC) — Mlle Lucienne Dubé, de Ste-Anne de la Pocatière, secrétaire de l'Association Catholique des Institutrices Rurales du district No 59 incorporé et institutrice à l'Ecole Modèle de notre paroisse, s'est vue décerner, par l'entremise de M. l'inspecteur Vital Veilleux, une prime de $20.00 pour succès dans l'enseignement. Cette méritante institutrice compte vingt-et-un an d'enseignement au bénéfice de la jeunesse rurale.

Les habitations préfabriquées

"La maison préfabriquée est la réponse que l'on doit apporter au problème du logement". Telle est l'opinion qu'exprimait hier midi M. Henri Deslauriers, président de la "Préfabrication Canadienne Inc", et conférencier invité du club Kiwanis, au Château Frontenac.

M. Deslauriers a été présenté par M. le docteur L. Reed, et a traité particulièrement des habitations modernes, en insistant sur le fait que les maisons préfabriquées sont certainement les plus avantageuses et les plus économiques à tout point de vue.

L'habitation n'est-elle pas, après la nourriture, le bien fondamental? C'est pourquoi l'industrie domestique de la maison a pris un essor évident au cours des quelque trente dernières années et a progressé remarquablement dans ses différents éléments matériels. Les maisons préfabriquées d'origine américaine, accordent une part plus importante à la qualité et au choix des matériaux, leur prix est définitif et ne saurait être majoré, l'acheteur sait ce qu'il achète quand il en fait l'acquisition, leur mode de construction est relativement très court et leur livraison est rapide ; enfin la marque de commerce de chaque maison préfabriquée assure à l'acheteur une garantie de satisfaction des plus sûre.

Le conférencier a été remercié par M. Aimé Barnabé, membre du club. Au cours de la réunion, les Kiwaniens eurent l'occasion d'applaudir M. Gilles Lamontagne, baryton, qui interpréta trois des plus belles pièces de son répertoire. M. Lamontagne a fait preuve d'une maîtrise qui dénote en lui un talent précoce. Il fut remercié au nom de tous par M. Joseph Rousseau.

Un centre important

Lac-Mégantic, 9. — Lac-Mégantic est de beaucoup le plus important centre industriel et commercial du comté de Frontenac. Cette ville, formée des anciens villages de Mégantic et d'Agnès, occupe un site enchanteur à l'extrémité nord-est du lac Mégantic, à la source même de la rivière Chaudière. Son territoire, d'une superficie de 4,670 acres, couvre une partie des cantons de Whitton, Spaulding et Ditchfield. L'altitude, généralement moins élevée que dans les municipalités environnantes où elle dépasse 1,500 et même 1,700 pieds, s'élève rarement à plus de 300 pieds au-dessus du niveau de la Chaudière, lequel varie de 1,294 pieds à 1,250 pieds depuis sa source jusqu'à la limite Est de la municipalité, soit une distance approximative de 3 milles. Il est curieux de remarquer ici que l'inclination du sol vers la Chaudière est beaucoup moins marquée que vers ses tributaires ou vers le lac qui l'approvisionne.

Au point de vue religieux, la ville de Lac-Mégantic compte une église catholique et 3 petites églises protestantes. Les catholiques appartiennent à la paroisse Sainte-Agnès dont les registres remontent à l'année 1884, alors que l'église était desservie par voie de mission. Ce n'est que deux ans plus tard, en 1886, qu'un premier curé résidant fut nommé. L'érection canonique de la paroisse de Sainte-Agnès eut lieu le 30 juin 1903 suivie, le 25 juillet de la même année, de l'érection civile. L'érection de Lac-Mégantic en municipalité de ville date du 14 mars 1907 alors que le village de Lac-Mégantic (érigé le 9 janvier 1885) et le village d'Agnès (érigé le 22 avril 1895) étaient fusionnés pour former la ville de Lac-Mégantic.

Le mot Mégantic, en langue crise, voudrait dire "Gros Bois". Les Abénakis, qui habitaient la Nouvelle-Angleterre et qui furent sans doute les premiers humains à fouler le sol de ce qu'on appelle aujourd'hui le comté de Frontenac, désignaient l'endroit de Lac-Mégantic sous le nom de "Namesokanjik", mot qui veut dire : "lieu où se trouvent les poissons".

Ces désignations sont peut-être un peu moins appropriées qu'autrefois alors que le lac Mégantic, bordé de belles forêts, était des plus poissonneux. Ils ont encore leurs sens aujourd'hui, puisque le bois est pour ainsi dire l'unique matière première des industries locales et que les amateurs de pêche n'y tendent pas leurs lignes en vain. La municipalité de LacéMégantic est bornée au Nord, par la paroisse de Ste-Cécile-de-Whitton; au Sud et à l'Est, par la municipalité des cantons unis de Ditchfield et Spaulding; à l'Ouest par le lac Mégantic et la municipalité de Whitton (Springhill).

La population actuelle de Lac Mégantic est de 5,455 âmes selon le dernier recensement paroissial. Sur ce nombre, on compte 4,268 communiants et 1,187 non communiants qui forment un total de 1,140 familles. Lac-Mégantic étant une ville commerciale, industrielle et ferroviaire, on y trouve une population composée en grande parti de journaliers, hommes de métiers marchands, commis, artisans et professionnels.

La ville de Lac-Mégantic est aussi un centre fefroviaire assez important desservir par le Pacifique Canadien et le Québec-Central. Au point de vue du chemin de fer Pacifique Canadien, qui administre en même temps le Québec Central, Lac-Mégantic est le point de jonction entre deux divisions (Farnhan et Brownville) et deux districts (Québec et Nouveau-Brunswick) Lac-Mégantic est donc une gare de triage et son outillage comprend 25 voies exclusivement employées à cette fin. On y compte en outre 5 voies publiques de chargement et de déchargement, 6 voies privées pour les industries et 2 voies principales soit un total de 38 voies ferrées.

Actif pour le Canada

Saskatoon, 13. (PC) — L'expérience acquise par les soldats canadiens en service actif, dans leurs voyages et leurs discussions, constituera un actif pour la vie nationale a déclaré le général H.-D.-G. Crerar, ancien commandant de la première armée canadienne, hier soir, au cours d'un banquet donné en son honneur.

Conseil de Syl Apps aux joueurs de hockey

Windsor, Ont., 13. (P.C.) — Syl Apps, capitaine de l'équipe de hockey Toronto Maple Leafs, a déclaré, hier soir, que l'éducation et l'instruction devaient passer avant la pratique des sports. Un homme ne peut jouer au hockey que durant environ 12 à 15 ans et il doit avant tout se chercher une occupation.

L'impératrice Nagako parle à des étudiants

Tokio, 13. (P.A.) — L'impératrice Nagako a parlé tout bonnement aujourd'hui avec 50 jeunes étudiantes qui ont paru surprises de la trouver si affable alors qu'elles considéraient l'impératrice comme une figure mystique. L'impératrice s'est intéressée à la nourriture et aux conditions de vie de ces étudiantes.

Restauration de la monarchie en Espagne

Madrid, 13. (Reuters) — Les monarchistes espagnols étaient optimistes aujourd'hui au sujet de l'effet que produira la lettre signée par plus de 450 citoyens espagnols éminents, y compris 20 anciens ministres du cabinet, et envoyée au prétendant au trône Don Juan, l'assurant qu'ils appuieraient la restauration de la monarchie.

Incendie à Yarmouth

Yarmouth, N.E., 13. (PC)—Quinze personnes, y compris trois enfants, ont dû se sauver en vêtements de nuit de bonne heure aujourd'hui au cours d'un incendie qui a ravagé un édifice de trois étages.

NR CE SOIR
BIEN DEMAIN
LAXATIF
Tout-VÉGÉTAL
Effet Sûr—Agréable
Nature's Remedy
NR-TABLETTES-NR
ACHETEZ UNE BOITE—25¢

Pour passer un hiver sans rhume, vous n'avez qu'à prendre la Mixture Pasmore pour les Bronches dès que vous commencez à tousser. Cette préparation efficace produit son effet promptement, détache le phlegme, apaise l'irritation des membranes et enraye la toux—tout cela en 2 minutes à peine. En vente dans toutes les pharmacies.

LA MIXTURE Pasmore's SOULAGE EN 2 MINUTES

MUTT et JEFF — Au moins Mutt ne conduit pas que d'une main. — Par Bud Fischer

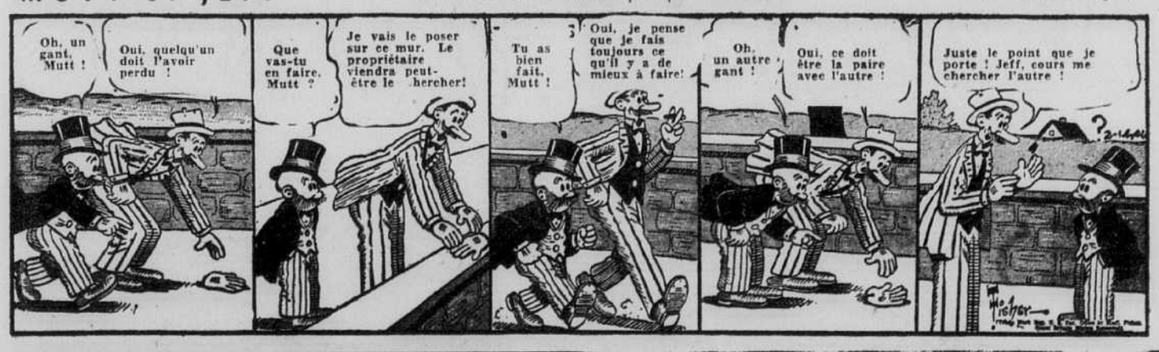

MARISE DUCLAU et sa famille — En amour ? — Par McEvoy et Striebel

POLLACK - VENTE AVANT L'INVENTAIRE

D'AUTRES SPECIAUX INTERESSANTS POUR DAMES

DEUX GROUPES DE
MANTEAUX
DEMI SAISON
pour dames et jeunes filles

Valeurs jusqu'à 32.50 **15.46**

Valeurs jusqu'à 39.50 **24.46**

Juste au temps où vous aimerez les porter, Pollack vous offre un spécial inusité. Manteaux que vous porterez pour le début du printemps lorsque vous enleverez votre manteau de fourrure. Faits de Shagg, Fleece, Tweed, Poil de chameau et laine. Genres avec ou sans collet de velours, ajustés, amples ou avec ceinture au dos. Teintes de la saison au choix.

Chaudement entre-doublés de chamois au dos et doublés de satin. Tailles 11 à 19 — 12 à 20 et 38 à 44 dans les groupes.

Troisième plancher

SPÉCIAL! COSTUMES DE SKI POUR DAMES

Faits de gabardine de belle qualité, chaudement doublés, valeurs régulières de 19.95, à solder à

Voici votre chance d'économiser sur l'achat d'un costume de ski de belle qualité. Faits de gabardine dans les teintes de brun, bleu, bleu aviation, rouge, vert, ainsi que bleu marine.
Tailles 12 à 20 dans le groupe **15.46**

Deuxième plancher

HEURES D'AFFAIRES — Lundi au vendredi de 9 A.M. à 5.30 P.M. Samedi de 9 hres A.M. à 6 hres P.M.

75-95 St JOSEPH TEL 4-4661
Maurice POLLACK Limitée
CENTRE DE LA MODE ET L'ÉCONOMIE
Membre de la Fédération canadienne des Détaillants

Echos Mondains

LE MONDE OFFICIEL

Monsieur et madame Jonathan Robinson recevaient hier soir à un cocktail auquel assistaient les ministres et leurs épouses, ainsi que le consul-général de France, M. P.-P. Lorion, et le consul des Etats-Unis, et Mme J. K. Bacon. Les invités étaient au nombre de soixante-quinze.

L'honorable et madame Colin Gibson, d'Ottawa, recevaient intimement, samedi dernier.

C'est dans une atmosphère d'optimisme, à laquelle l'élégance féminine n'était pas étrangère, que s'est ouverte, dans les salons du Conseil Législatif la session du Parlement de Québec. A la sobriété qui caractérisa cet événement pendant toute la durée de la guerre a succédé hier le déploiement d'une cérémonie où brillaient par leur chic les épouses des parlementaires, dont la plupart avaient adopté les teintes pastels et les couleurs vives. Dans cette vaste enceinte, la haute société québecoise avait pris place et rivalisait de grâce et de charme. Parmi les invités, on remarquait : le lieutenant gouverneur sir Eugène Fiset et lady Fiset, le premier ministre, M. l'honorable Maurice Duplessis, l'honorable Adélard Godbout et madame Godbout, mesdames J.-P. Martin, Ross, Balcer et Bureau. Sir Thomas Chapais, les honorables Bona Dussault, Laurent Barré, J.-S. Bourque, Patrice Tardif, Roméo Lorrain, Tancrède L'abbé, Dr Albiny Paquet, Omer Côté, J.-H. Delisle, Dr C.-E. Pouliot, Théophile Larochelle, Paul Beaulieu, Jos.-D. Bégin, Marc Trudel, Antonio Talbot, Jonathan Robinson, Antonio Barrette, Antonio Elie, l'honorable Albert Sévigny, et madame Sévigny, le juge en chef et madame S. Létourneau, l'honorable et madame Antonin Galipault, l'honorable et madame Geo.-F. Gibsone, madame A. Raymond, madame J.-D. Brousseau, l'honorable et madame P.-E. Côté, M. le maire et madame Borne, le lord évêque et madame Carrington, le reverend et madame A. H. Crowfoot, l'honorable P.-A. Choquette, M. Wilfrid Lacroix, M.P., madame J.-S. Bourque, mademoiselle Berthe Langlois, M. Luc Désilets, mademoiselle Berthe Bureau, madame Raymond, madame Albiny Paquet, madame J.-D. Bégin, madame Jonathan Robinson, madame Ant. Barrette, madame C. Pouliot, madame Paul Beaulieu, madame Omer Côté, madame T. L'abbé, madame Marc Trudel, madame Théophile Larochelle, madame J.-H. Delisle, mademoiselle Bourque, mademoiselle Gisèle Paquet, mademoiselle Trudel, mademoiselle L'Abbé, M. Pierre Pouliot, mesdemoiselles Pouliot, mesdemoiselles Barré, mademoiselle Dussault, et mademoiselle Larochelle, M. et madame F. Dorion, M. et madame Edmond Piette, M. et madame M. Marcotte, M. et madame E. Robitaille, madame Champagne, madame Carignan, le juge et madame Achille Pettigrew, Monseigneur Ferdinand Vandry, P.A., V.G., recteur de l'Université Laval, monseigneur Eugène Laflamme, M. P.-P. Lorion, M. et madame M. Koetz, M. Brzezinski, le docteur Joseph Kotrly, le docteur et madame E. Dubeau, M. et madame J.-K. Bacon, M. T. Poznanski, M. et madame Lakeland, le docteur et madame A. Couture, M. et madame A. Beaumont, M. et madame Couillard, M. et madame Victor Doré, M. Louis Pasquier, M. André Turcot, M. et madame J. Saucier, M. et madame A. Rivard, M. et madame F. Fauteux, et mademoiselle Fauteux, le docteur et madame Zénon Lesage, le docteur Alfred Morisset, M. et madame S. Dextraze, M. et madame J.-D. Gagné, M. et madame J.-N. Bunting, M. Robinson, fils, M. E. Bureau, madame L.-P. Bégin, mademoiselle E. Raymond, le révérend père Eugène, le révérend père Léo Hudon et le révérend père Lamontagne, le chanoine C. Labrecque, le juge et madame Thomas Tremblay, le juge et madame Amédée Garon, mademoiselle Garon, l'honorable Edouard Archambault, le juge et madame Emile Morin, le juge et madame Edgar Champoux, le juge et madame Maurice Pelletier, M. et madame J.-A. Savoie, l'honorable et madame C.-F. Delâge, et mademoiselle Delâge, le docteur et madame Donatien Marion, le docteur et madame A. Guilbault, M. et madame C. Simard, mademoiselle Coderre, M. et madame Tremblay, M. et madame Vallée, mademoiselle Vallée, le docteur et madame W. P. Percival, M. et madame Desilets, M. et madame L. Coderre, M. et madame H. Quart, l'honorable et madame Hector Laferté, l'honorable et madame Médéric Martin, l'honorable Georges Simard, l'honorable Jacob Nicol, l'honorable Elysée Thériault, M. et madame George Dansereau, l'honorable Raoul Grothé, l'honorable Pamphile Du Tremblay, l'honorable Victor Marchand, l'honorable et madame Lemieux, l'honorable J.-L. Baribeau, l'honorable et madame Gordon Hyde, l'honorable et madame Joseph Bilodeau, le docteur et madame Paul Laflamme, le major et madame Marchand, le docteur Sénéchal, M. et madame L. Des Rivières, mesdemoiselles Marchand, l'honorable et madame D.-L.-J. Lemieux, M. de la B. Fortier et madame Fortier, mademoiselle Victorine Beauchesne, madame Adrien Desautels, M. et madame Charles Préfontaine, mesdemoiselles J. et Elodie Barnard, mademoiselle P. Curmi, le docteur et madame Yvon Laurier, le docteur et madame P. Vigneau, Me Larochelle, madame Robert Plante, madame P.-A. Roberge, M. et madame M. Fauteux, M. et madame Oscar Lebel, M. et madame M. Hugh, M. et madame O'Gilvie, M. et madame Emile Morin, M. et madame Avila Bédard, M. et madame Jean Bruchési, M. A.-J. Dolbec, M. et madame A.-O. Dufresne, M. et madame Bieler, M. et madame Jules Simard, M. et madame E. Boiteau, M. J.-R. Forest, M. et madame Stanislas Bégin, M. et madame A. Dussault, M. et madame Eugène Poirier, M. et madame Roland English, M. et madame A. Comtois, M. et madame J.-B. Martel, M. Jules Dumont, M. et madame A. Roy, M. et madame J. O'Regan, le brigadier et madame Lewis, M. S.-A. Beaulne et madame Beaulne, M. A.-J. Beaulieu, mademoiselle M. Beaumier, mademoiselle Bernadette Lépine, mademoiselle Tassé, madame Arthur Girouard, madame Larue, M. Al. Langevin, M. et madame Jacques Clerk, M. et madame P.-A. Clerk, M. et madame P.-A. Clerk, M. et madame D. Clerk, madame M. Beaulieu, M. A.-J. Beaulieu, M. et madame A. Viau, M. et madame J.-R. Kirouac, M. et madame E. Goyer, M. et madame Thomson, l'honorable et madame F. L. Connors, l'honorable Félix Messier, l'honorable Wilfrid Bovey, l'honorable et madame Charles Delagrave, l'honorable et madame Jules Brillant, M. Brillant, madame A. Taché, M. et madame Paul Samson, l'honorable et madame Edouard Asselin, mademoiselle Delagrave, ainsi que mesdemoiselles Samson et Taché.

(Suite à la page 7 3e col.)

LA "SAINT-VALENTIN" : Des milliers de Canadiens et de Canadiennes reçoivent aujourd'hui de jolis valentins assaisonnés de poésies sentimentales. Mais tous les valentins ne sont pas comme celui-ci, qui nous apporte le sourire de la jolie JOAN CAULFIELD.
(Photo Central Press)

L'exposition Le Corbusier

L'exposition des oeuvres de Le Corbusier, peintre, architecte et écrivain suisse-français, se tient actuellement au Musée Provincial, et pourra être visitée du public tous les jours jusqu'au 24 février, la semaine de 10 h. a.m. à 5 h. p.m. et le dimanche de 1 heure p.m. à 5 h. pm

Le Corbusier a fondé avec Ozenfant l'école puritaine de peinture, et a écrit plus de 20 volumes Non seulement est-il intéressant de considérer tous les tableaux de son exposition, mais cette visite permet en même temps de constater une expérience importante dans la présentation visuelle et un développement nouveau dans les techniques de démonstration. Ces qualités sont visibles dans les 29 grandes toiles en montre, les peintures à l'huile, les dessins, les fac-similés de pages de livres, et les peintures à l'eau. L'exposition a été aménagée par le Centre artistique Walker, à Minneapolis.

On pourra aussi admirer des reproductions de fameux monuments d'architecture comme la maison de Savoie, le pavillon des étudiants suisses, l'édifice de l'Armée du Salut à Paris, les plans de la ville de Nemours et ceux d'un village coopératif.

Le Corbusier est né Charles Edouard Jeanneret-Gris, en 1887, à Chaux-de-Fonds, en Suisse. Il construisit sa première maison à l'âge de 18 ans. Il fonda en 1919, avec Ozenfant, "l'Esprit nouveau", un magazine. Il fut l'un des fondateurs du Congrès International des Architectes modernes en 1929. Il fut ensuite architecte conseiller dans plusieurs villes sud-américaines.

Pendant l'occupation allemande, Le Corbusier fonda Ascoral, une organisation d'architecture destinée à étudier les plans pour la reconstruction future. Les membres étaient recrutés parmi toutes les professions. Les découvertes de l'association ont rempli dix volumes.

Le Corbusier a été nommé l'an dernier au Conseil Suprême de reconstruction à Paris, comme conseiller général, mais avec la mission de diriger particulièrement la reconstruction des régions de La Rochelle-Palisse, d'Algiers et de Nemours.

Un fait saillant des travaux d'architecture de Le Corbusier est la construction de piliers de béton armé sur des planchers en béton, formant la base sur laquelle il peut conférer une nouvelle flexibilité aux murs, aux fenêtres et aux divisions.

MM. Roland McKinnon et Will Brodrique qui dirigeront les deux orchestres lors du bal annuel de la Chambre de Commerce des Jeunes le 15 février, au Château Frontenac. (A)

ARMAND LAFORCE

Chausse à la satisfaction de tous !

PRIX TRES MODIQUES

320 rue Saint-Jean,
Tél. : 2-6735

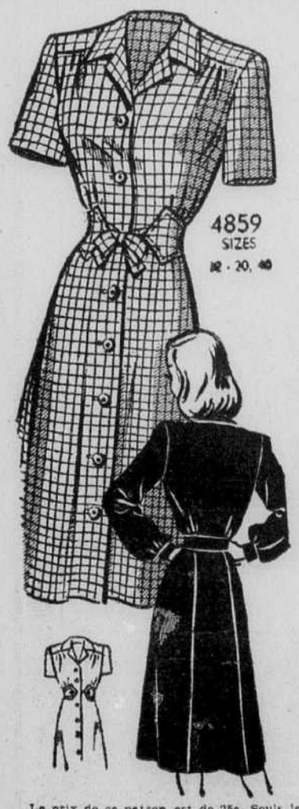

Votre patron, Madame

par Anne Adams

4859 SIZES 12 - 20, 40

No 4859

Voici une robe pratique et féminine que vous ne vous lasserez pas de porter, vous verrez. Vous n'aurez de plus, aucune difficulté à la confectionner, et cela pour un prix modique.

Le patron contient toutes les indications requises pour une réussite parfaite, et cela dans les grandeurs de 12 à 20 ans et 40. La taille 16 ans demande 3 1-8 vges de matériel de 35 pces de largeur

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser votre commande comme suit : SERVICE DES PATRONS LE SOLEIL QUEBEC

Le prix de ce patron est de 25c. Seuls les bons de poste ou des chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ou de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 30 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

Amicalistes de St-Joseph d'Alma

Chicoutimi, 14. (D.N.C.) — Une cinquantaine d'anciennes de l'Ecole normale de Chicoutimi demeurant à St-Joseph-d'Alma ont pris part, lundi soir, à une partie de cartes qui a été donnée à la demeure de Mme François Tremblay. Plusieurs dames du Conseil de l'Amicale de Chicoutimi s'étaient rendues à Alma pour cette soirée qui a remporté le plus franc succès.

—Mme W. M. Dobell réélue présidente

(Suite de la dernière page)

différents comités de la Ligue, l'exécutif a fait approuver la résolution de créer au sein de l'organisation locale un comité composé exclusivement d'hommes. La branche de Québec est la seule qui ne compte pas d'hommes dans son bureau de direction. Et vu les activités diverses et dans toutes les sphères sociales de la Ligue et la nécessité de mettre des hommes à la disposition des Cadets de la marine et les vétérans, ce comité sera plus apte et plus en mesure de donner des conseils et des directives.

Dans une brève allocution, Mme Dobell a donné une idée générale des activités de l'année, qui ont été plus intenses que jamais durant la guerre, excepté pour 1944. Elle eut un mot d'appréciation pour la générosité de la population et pour la coopération qui a existé entre les ouvrières de la Ligue. Elle élabora le programme de l'année 46, et souligna certains pays qui ont plus que d'autres soin de leur aide, tels la Hollande, la Grèce et surtout la Norvège.

Une dizaine de certificats d'honneur furent décernés à quelques membres et associations qui ont accompli un travail exceptionnellement efficace durant l'année. A la suite de cette distribution, un bouquet de roses fut présenté à Mme Dobell, présidente, par Mme M. Aylwin, de la part des membres.

Bon Sommeil - Gai Réveil
avec OXO
Comme Bonnet de Nuit!

Au bal du 15 février

M. Jos Primeau, président de la Fédération de la Chambre de Commerce des jeunes, M. Georges Payeur président régional, M. Emery Roy, président de la Chambre de Lévis, M. Jean-Paul Forest, secrétaire de la Fédération, M. Charles Talbot, président de la Chambre des jeunes participeront au bal du 15 février. (C.)

Achat du terrain de l'Hôtel du Couvent

Les ingénieurs de la ville rencontreront, ces jours-ci, les propriétaires de l'édifice de l'ancien hôtel du Couvent, sur la Place Royale, afin de connaître le montant qu'ils demandent pour leur propriété. La cité aurait l'intention d'acquérir le terrain et la propriété détruite en vue de l'élargissement de la rue de la Place Royale. L'échevin L.-P. Bégin a vivement favorisé le projet et il a insisté pour que la ville procède rapidement parce que les propriétaires entendent reconstruire.

Ascenseur à l'hôpital civique

Le comité administratif demandera prochainement des soumissions pour l'installation d'un ascenseur à l'Hôpital Civique. Ces soumissions seront pour tous genres d'ascenseurs.

Nouvelle paroisse fondée à Rimouski

Rimouski, 14. — (D.N.C.) — Par décret en date du 17 janvier 1946 Son Excellence Mgr Georges Courchesne a érigé sous l'invocation de l'Annonciation de la Bienheureuse Vierge-Marie, la desserte de Nazareth en paroisse canonique. Une requête en date du 25 novembre 1945 avait été présentée à cette fin à Monseigneur l'Evêque. Le territoire de la nouvelle paroisse a été détaché de la paroisse St-Germain de Rimouski et de la paroisse Notre-Dame du Sacré-Coeur. Le territoire de la nouvelle paroisse est borné au nord par le fleuve St-Laurent, à l'est et au sud par la rivière Rimouski et à l'ouest par la ligne de démarcation entre les No 23 et 24 du cadastre de Notre-Dame du Sacré-Coeur. Pour fins municipales et scolaires, la nouvelle paroisse fait partie de la ville de Rimouski et de la paroisse de Notre-Dame du Sacré-Coeur.

Vente finale

Salon des fillettes

C'est une habitude de H. R. de liquider toutes ses marchandises à la fin de chaque saison . . . c'est pour cette raison que les prix leur sont indifférents.

Manteaux . . . à moitié prix

Manteaux de fillettes . . . jolis manteaux d'hiver garnis de fourrure . . . aussi manteaux de tweed très confortables et chauds.

Grandeurs 7 à 14x

Prix réguliers..... $16.00 à $33.50
Maintenant..... 8.00 à 16.75

Dépt. des fillettes — 3ème étage

HOLT RENFREW

35 rue Buade

Le Nouveau Rinso lave tout !

le plus Blanc.... le plus Brillant.... le plus Vite !

SEUL LE NOUVEAU RINSO ME SUFFIT! PAS SURPRENANT! DES VÊTEMENTS LES PLUS SALES AUX RAYONNES PIMPANTES...TOUT DEVIENT DU PLUS BEAU BLANC, DU PLUS BEAU BRILLANT, SANS AUCUN RISQUE !!!

UN PRODUIT LEVER

LE RINSO MAINTENANT EN VENTE À VOTRE MAGASIN DU COIN EST LE

NOUVEAU RINSO 1946

C'est bien ça!... nouvelle formule . . . nouveaux ingrédients . . . ce nouveau Rinso est préparé en vue d'accomplir tous les genres de lavage dans votre maison. C'est le but du nouveau Rinso "lave-tout" 1946. Et avec quel résultat! . . . plus blanc que jamais, plus net que jamais, plus vite que jamais. Essayez-le et vous verrez qu'à lui *seul* il suffit amplement à tous les genres de lavage.

VOTRE
perspicacité

...vous fera insister pour la blancheur extra, le velouté extra, la résistance extra du papier hygiénique 'White Swan'. Il est hygiéniquement enveloppé à la machine pour protection *extra*.

3 GROS ROULEAUX 25c

UN PRODUIT DE QUALITÉ *Eddy*

PAS DE NOTES DE MÉDECIN!

Il est toujours éveillé et bien portant, il grandit vite et se développe bien — grâce à sa mère qui connait la valeur des vitamines A et C. Elle lui donne beaucoup de Jus de Tomates Libby's à "Pression Douce" — qui en est une source excellente. Ces vitamines l'aident à éviter les rhumes et les infections qui font monter les notes de médecin et diminuer les forces. Elles sont aussi essentielles pour avoir une bonne vue, des dents solides et une peau saine. Il boit de grands verres de Libby's — sans se faire prier — parce que c'est bon! Servez du Libby's tous les jours. C'est un vrai régal . . . et un moyen facile de faire prendre à vos enfants ce qui est bon pour eux.

LE DOUBLE DE VOTRE ARGENT VOUS SERA REMBOURSÉ si vous ne trouvez pas que les Produits de Tomates Libby's à "Pression Douce"—Jus, Catchup, Sauce Chili et Soupe — sont les meilleurs que vous ayez jamais goûtés.

JUS DE TOMATES

35TPF-45

Libby's

à Pression Douce

LIBBY, McNEILL & LIBBY OF CANADA, LIMITED • Chatham, Ontario

Echos Mondains

MARIAGES

Lundi matin, en l'oratoire du Sacré-Coeur de l'église Saint-Stanislas de Kostka, a été béni le mariage de mademoiselle Marie Larouche, fille de M. et madame Simon Larouche, avec M. Armand Lambert, fils de M. J.-E. Lambert, décédé, et de madame Lambert. Pendant la messe, un programme de chant a été exécuté. A l'issue de la cérémonie, M. et madame Lambert sont partis en voyage.

Monsieur Samuel Francis, Goffin et madame Goffin de St. Catharines, Ontario, font part du mariage à Montréal le 22 février courant de leur fille, Dorothy, avec Monsieur Paul Montreuil, vétéran de la R.C.A.F., fils du docteur Lorenzo-J. Montreuil décédé, et de madame Montreuil, de Québec.

FIANÇAILLES

M. et madame Palma Leboeuf, de Montréal, annoncent les fiançailles de leur fille, Françoise, avec M. Léo Saint-Germain, fils de M. et madame A. Saint-Germain. Le mariage sera célébré en juin.

RECEPTIONS

Mesdemoiselles Imelda O'Connor, Rita Beaulieu, et Barbara Hanrahan ont reçu récemment au Claridge, à l'heure du thé, en l'honneur de mademoiselle Thérèse Labbé, dont le mariage aura lieu prochainement.

Madame J.-A. Campbell Colvil, de Montréal, recevait à l'heure du thé, mardi, pour sa fille, Betty, l'une des débutantes de la saison. La table était décorée de fantaisies de la Saint-Valentin. Madame Colvil portait une robe de crêpe noir avec un petit chapeau de paille noire garnie de fleurs françaises et de roses Talisman à l'épaule. Mademoiselle Colvil avait une robe de crêpe vert amande et son bouquet était composé de roses Talisman et de bouvardias. Madame M.-A. Thompson et mademoiselle Anna Dubé servaient le thé et les glaces aidées de mesdemoiselles Magdeleine Tétrault, Barbara Jellett, Jacqueline Holmes, Mary Latimer, Florence McAuley et Molly Colvil.

(Suite à la page 10, 1ère col.)

Le Courrier de Pascale France

MERCI PORTNEUF. — Le sel de fruits est surtout destiné à épurer le sang, à faciliter l'élimination : le sel Kruschen fait maigrir. Quant à vous dire de combien de livres, évidemment tout dépend de chaque personne, de son poids, de ce qu'elle mange habituellement, de son tempérament, et de l'emploi régulier qu'elle fait de ce sel. Il ne tient qu'à vous de l'essayer.

2 — Les pilules dont vous parlez ne dépasseront pas le but que vous voulez atteindre. Si elles allaient au-delà de ce que vous espérez, cela me surprendrait beaucoup.

M. HENRI ROBITAILLE, Warwick. — Merci beaucoup pour votre renseignement au sujet du bienheureux Martin de Porres. J'espère que Maman découragée en bénéficiera. Je lui ai fait part de cette suggestion.

YEUX VERTS. — A 23 ans, mesurant 5 pi. et un demi-pouce, vous devriez peser environ 116 livres. Comme vous n'avez pas fourni votre poids actuel, c'est à vous de juger si vous êtes trop grasse. Vous pouvez certainement essayer les produits amaigrissants qui vous intéressent, au moins pour quelques semaines, mais comme je le dis souvent, c'est encore un régime alimentaire bien suivi qui produit les résultats les plus durables. Pour perdre 10 livres, le sel Kruschen, les jus de fruits et un régime excluant les pâtes, sauces, crèmes, patates, bonbons, fritures, sont suffisants.

DRI-DRI. — Lisez plus haut ma réponse à Yeux Verts dont le problème est identique au vôtre.

D. — Quel nom donne-t-on à la vapeur qui se résoud en pluie fine après le coucher du soleil? PETIT LEO.

R. — C'est le serein.

UN QUI AURAIT DES APTITUDES. — Pour devenir barbier, adressez-vous donc pour tous renseignements, au Comité conjoint des Barbiers et Coiffeuses, 267, rue St-Paul, Québec.

UNE ASSIDUE DE VOTRE COURRIER. — Merci pour la lettre gentille et l'envoi d'images. J'ai apprecié beaucoup votre aimable coopération et vos compliments.

ROSEMARY. — Le Canada Ecclésiastique nomme toutes les paroisses de Montréal, mais il ne les délimite pas d'une façon assez précise pour que je puisse vous donner le renseignement demandé. Ecrivez donc au Secrétariat de l'Archidiocèse de Montréal 987 ouest, Lagauchetière, Montréal et vous l'obtiendrez en peu de temps.

2. — L'adresse de Bing Crosby est RKO Pictures Studio, 780 Gower Street, Hollywood.

D. — Où m'adresser pour avoir une photo d'Alys Robi? Et pensez-vous qu'elle m'en donnerait une?

2. — Que signifient les prénoms que je vous envoie? ADMIRATRICE SINCERE.

R. — Vous pouvez lui écrire à Studios Radio-Canada, 1231, Ste-Catherine ouest, Montréal. J'ignore si elle distribue ses photos, mais c'est bien possible.

2. — Gisèle, indolente; Clairette, petite et brillante; Roch, ferme; Thérèse, moissonneuse; Jeanne d'Arc, héroïne; Stanley, de Stanislas, gloire des camps.

UNE PETITE DAME AUX YEUX BLEUS. — Pauvre petite madame, n'espérez pas améliorer votre poitrine tant que vous pèserez 40 livres de moins que le poids normal. En effet, vous devriez peser environ 129. Faites donc de la suralimentation et achetez-vous ce qu'il y a de mieux en pharmacie pour vous tonifier. Quand vous aurez gagné une trentaines de livres, il sera temps de songer à la poitrine.

DRI-DRI, LUCETTE, J.A.G., LISE AUX YEUX BLEUS, RECONNAISSANTE. — Pour diminuer la poitrine, voici : des compresses d'eau chaude pendant 5 minutes environ; frictionnez chaque côté avec 1 c. à thé de jus de citron que vous mettez dans la paume de la main et massez doucement en tournant, jusqu'à ce que le liquide ait pénétré dans la peau. Faites ce traitement de préférence le soir au coucher et après, il est bon de faire des exercices des bras, pour empêcher la poitrine de s'affaisser trop en diminuant. Je ne conseille cependant pas ce traitement à celle de 17 ans. Elle est trop jeune.

Election de 11 gardes-malades

L'Association des gardes-malades de la province de Québec, Inc., a procédé hier soir à l'élection de onze nouveaux membres. Les élections, qui étaient sous la présidence de la R. M. St-Paul, directrice des gardes-malades à l'hôpital St-François d'Assise, ont donné le résultat suivant : Mlle Marguerite Hébert, hygiéniste de l'hôp. St-Sacrement (97 votes); Mlle Marguerite Taschereau, surintendante de la Metropolitan Life, Qué. (92); Rév. Sr St-Ferdinand, directrice de l'Ecole, hôp. St-Michel Arch. (82); Rév. Sr St-Augustin, c.s.a., hospitalière de l'Hôtel-Dieu (78); Rév. Sr Marie Majella, o.p., hospitalière de l'hôp. de l'Enfant-Jésus (78); Mlle Cécile Caron, surintendante de la Goutte de Lait (78); Mlle Geneviève Lamarre, hygiéniste publique, hôp. de l'Enfant-Jésus (69); Rév. Sr St-Louis Marie, assistante-directrice de l'hôp. St-Sacrement (68); Mlle Hortense Turcotte, hygiène publique, de l'hôp. St-Frs d'Assise (66); Mlle Florence Verette, hôp. St-Luc (65); Mlle Georgette Cantin, service privé, hôp. St-Sacrement (51). Ce comité se choisira des officiers à sa prochaine séance dont la date n'a pas encore été fixée.

Au cours de l'assemblée qui a suivi la votation, sous la présidence d'honneur du chanoine M. Laliberté, vice-recteur de l'Université Laval, la rév. mère Ste-Claire de Jésus (Srs de l'Espérance), supérieure de l'hôpital Ste-Anne a raconté ses impressions sur les six mois qu'elle a passés dans les camps de concentration de femmes sous l'occupation allemande et sur l'état dans lequel elle a laissé la France lorsqu'elle est revenue au Canada l'an dernier. Elle fut internée avec 500 autres religieuses de différentes institutions dans le camp de Besançon qui contenait 5,000 femmes, enfants, vieillards et malades.

Depuis sa libération, mère Ste-Claire de Jésus a été, avant son retour au Canada, supérieure de la maison que les Soeurs de l'Espérance ont à Paris. Avant l'occupation allemande, elle était directrice d'une clinique à Nantes.

La conférencière fut remerciée par Mlle Geneviève Lamarre, du service de l'hygiène publique de l'hôpital de l'Enfant-Jésus. On remarquait en outre, M. l'abbé Emile Hudon, aumônier de l'A.I.C.C. le sous-ministre de la Santé et du Bien-Etre social, le Dr Jean Grégoire, le Dr Vézina, Mlle Marguerite Hébert, secrétaire, et Mlle Hortense Turcotte, trésorière.

Une initiative du Club Optimiste

M. Roch Poulin expliquait hier, devant les membres du Club Optimiste, l'organisation et le fonctionnement de la maison pour jeunes garçons qu'il a établie à Neuville, il y a quelques mois, sur le modèle des "Boys' Town" américains.

Déjà une vingtaine d'enfants ont été confiés par leurs parents ou leurs tuteurs à cet organisme, qui peut en recevoir encore quelque 20 autres. La Boys' Town a été établie dans l'ancienne propriété du Dr Larue que M. Poulin a acquise et qu'il a nommé Manoir Charles de Foucault.

Le but du Manoir Charles de Foucault est de faire de ses petits pensionnaires des hommes de volonté et des citoyens qui connaissent leurs devoirs sociaux. Aussi veut-on leur inculquer soit dans le travail scolaire, soit dans l'apprentissage d'un métier, le goût du travail et de l'effort. De plus en exploitant la formule des Boys' Town américaines qui veut donner aux enfants la responsabilité de la bonne marche de leur vie commune, on développera chez eux un grand sens social et civique.

Le conférencier fut présenté par M. Jean-Paul Dionne, de la Cour juvénile, et remercié par le major Armand Lépine.

Une taupe meurt si elle passe 12 heures sans manger.

POUR
TOUX OU RHUME-
RIEN NE VAUT
BUCKLEY'S MIXTURE

Conférence de M. J.-P. Poulin

Les familles canadiennes et franco-américaines qui signent leur nom de cinq façons différentes, soit Bouré, Bourré, Bouret, Bourette et Bourray, descendent toutes de Gilles Bouré, dit Lépine, né à Rouelle, au diocèse d'Avranches, France, et fils de Jean Bouré et de Marie d'Anguy, déclarait hier soir au Palais Montcalm, dans la salle de l'Institut Canadien, M. J.-Philippe Poulin, membre de la Société généalogique de Québec.

Soldat d'une des quatre compagnies du régiment de Carignan-Sallières qui eurent l'autorisation de demeurer au pays lors du rappel de ce régiment en 1670 et 1672, Gilles Bouré reçut en concession un lopin de terre au Bourg-Royal, qui resta la propriété de la famille jusqu'en 1930.

Le conférencier nota que la mère de Jeanne d'Arc était une Bourré. Le R. P. Ferdinand Bourré, curé de Devonshire, Ont., et la R. Mère Marie de l'Assomption, de l'Hôtel-Dieu, frère et soeur de l'épouse du conférencier, perpétuent l'épopée mystique de cette famille cantonnée surtout à Charlesbourg, à Rivière-du-Loup, à Montréal, et dans les comtés de Lotbinière, d'Yamaska et de Compton.

Les membres présents de la Société généalogique ont voté unanimement l'envoi d'un message de félicitations à M. Jean Bruchési à l'occasion de son accession à la présidence de l'Institut Canadien. La séance était sous la présidence du R. P. Victor Gravel, S.J.

Incendie à Bagotville

Bagotville, (D.N.C.) — Cette semaine, un incendie a ravagé presque complètement la propriété de M. Agésilas Lepage située sur la rue Gravel à Bagotville.

Cette maison comprenait deux étages dont le premier plancher était occupé par M. Albert Asselin et sa famille. Le mobilier fut en parti brûlé et endommagé par l'eau, et au deuxième plancher il y eut quelques dommages peu considérables.

Coupons valides aujourd'hui

SUCRE ET CONSERVES : Coupons Nos 46 à 69 inclusivement.

BEURRE : Coupons Nos 116 à 139 inclusifs, plus le Coupon No R-1.

VIANDE : Coupons Nos M-1 à M-24 inclusivement.

Tous les coupons ci-haut mentionnés sont valables jusqu'à ce qu'on les déclare officiellement non-valables.

Cheveux gris?

KOMOL rendra leur couleur naturelle!

On peut se fier à KOMOL. Dans 15 minutes on obtient des nuances et couleurs d'une beauté exquise et d'une vraisemblance parfaite. Directions simples et faciles à suivre avec chaque boite. Choix de 19 teintes naturelles. Ne gâtera pas votre permanente. En vente aux comptoirs de cosmétiques ou demandez-le chez votre coiffeur. KOMOL Ltd., Montréal.

KOMOL
Pour la beauté des cheveux

Profession chez les Ursulines

Une triple cérémonie de vêture, de profession temporaire et de profession perpétuelle a eu lieu lundi dernier dans la chapelle du Monastère des Ursulines.

Ont pris le saint habit :

Soeur Patrice Marceau, de Québec, en religion, S. St-Augustin; Soeur Pauline Gagnon, de Danville, en religion, S. Marie-de-Fatima; Soeur Gabrielle Noël, de Lauzon, en religion, S. Ste-Thérèse d'Alençon; Soeur Lucienne Lebel, de Perce, en religion, S. St-David; Soeur Rose-Aimée Girard, de Chambord, en religion, S. Marie-de-la-Grâce; Soeur Irène Laroche, de Sainte-Croix, en religion, S. Ste-Anne-d'Auray; Soeur Hélène Painchaud, de Montréal, en religion, S. St-Jean-Bosco; Soeur Rosette Chabot, de St-Lazare, en religion, S. Marie-de-Nazareth; Soeur Lucille Doucet, de St-Méthode, en religion, S. Sainte-Colombe.

Professes de voeux temporaires :

Soeur Sainte-Odile (Cecile Labbé, de Sillery); S. St-Théodore (Jeanne d'Arc Grenier, de St-Prime); S. St-Thècle (Justine Plante, de Sainte-Justine).

Professes de voeux perpetuels :

S. Ste-Hélène-de-la-Croix (Hélène Vaillancourt, de Québec), et S. St-Raymond (Marie-Rose Sauvageau, des Grondines).

On remarquait dans l'assistance au choeur, les RR. PP. Marc Labonté, O.P. curé de Saint-Dominique et Jourdain Lehouillier, O.P., le R. P. Gonzalve Poulin, O.F.M., M. l'abbé Adélard Bilodeau, curé de Portneuf, M. l'abbé Auguste Cantin, aumônier de l'Orphelinat d'Youville, le R. P. Guy Picard, S.J. MM. les abbé Gérard Dion, de Québec, et Paul Marceau, ecclésiastique.

Gare aux imitations!

La gravure ici reproduite est la représentation d'une boîte de PILULES ROUGES. Lorsque vous en achetez voyez à ce que la boîte de pilules qu'on vous vend soit une copie exacte de cette gravure : l'étiquette qui entoure la boîte est imprimée en rouge sur papier blanc et porte le nom de la Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée.

Les bonnes PILULES ROUGES ne sont jamais vendues de porte en porte, ni au cent; méfiez-vous donc des colporteurs qui vous vendent ainsi des "pilules rouges".

La formule des bonnes PILULES ROUGES est aussi moderne que la science le permet pour le traitement des malaises dus à la pauvreté du sang, soit : faiblesse, pâleur, manque d'appétit, fatigue, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses ou irrégulières, troubles internes essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'ANEMIE). Cinquante années de succès ont assuré à ce bon tonique la confiance de milliers de femmes et de jeunes filles.

Pensez qu'il s'agit de votre santé et de votre argent lorsque vous achetez ce remède . . . soyez sur vos gardes !

Refusez énergiquement toute substitution

EXIGEZ LES VERITABLES

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue St-Denis, Montréal

"SI SEMBLABLES, ET POURTANT SI DIFFÉRENTS!"

"Comment deux produits peuvent-ils être à la fois si semblables et *si* différents? Le thé Lipton ressemble à n'importe quel thé, mais son goût est si frais, si animé, si *vivace*, que tous les autres thés sont fades par comparaison."

En effet, c'est la saveur *vivace* et animée du thé Lipton qui marque toute la différence. Les connaisseurs admettent que le goût du thé Lipton est toujours frais, séduisant, *vivace*, qu'il a du corps, qu'il n'est jamais fade ou insipide. Assurez-vous une joie nouvelle en adoptant le thé Lipton, d'un goût plus riche et bien *vivace*.

LES AVENTURES DE PAULINE

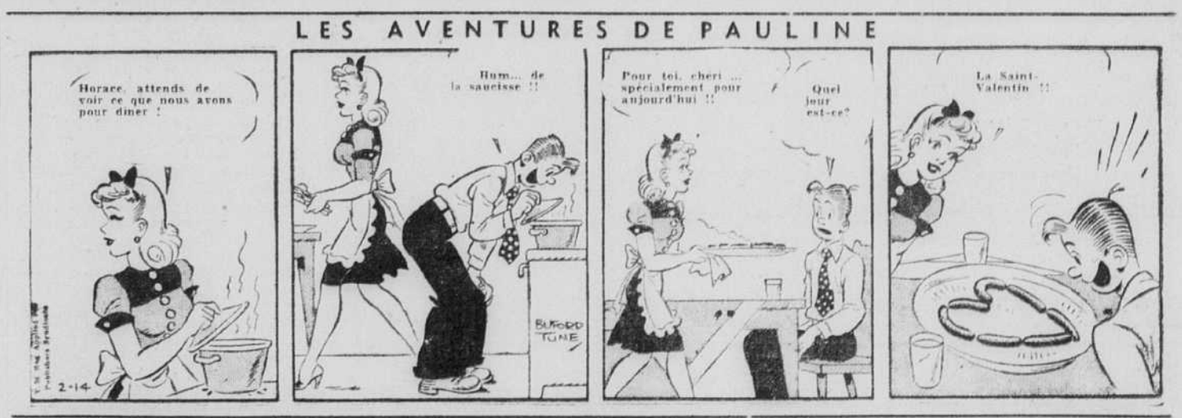

BRICK BRADFORD — Par William Ritt et Clarence Gray

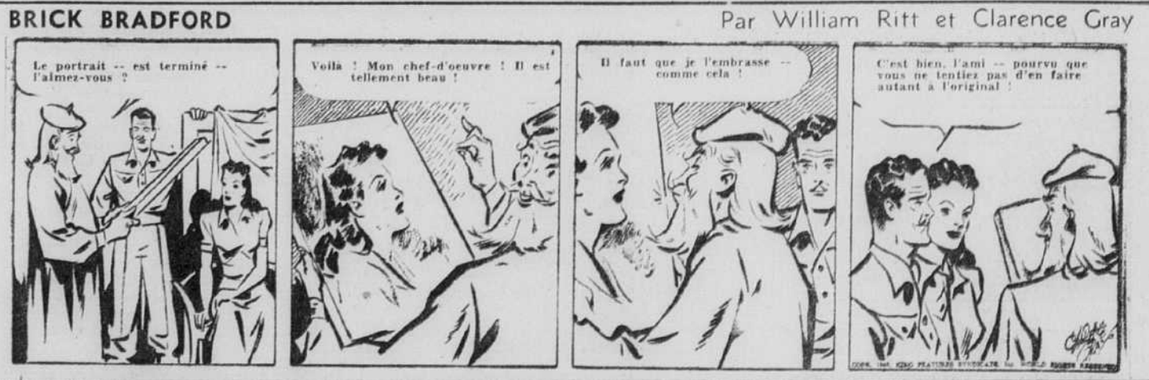

YVES LENSEIGNE — Par Don Dean

Suggestion des manufacturiers sur les tarifs préférentiels

Un déjeuner a réuni hier au Château Frontenac les membres de la section de Québec de l'Association des Manufacturiers canadiens. M. Gordon A. Ross, président de la section locale, présidait la réunion. Des sujets d'intérêt local, provincial et national ont été soumis à l'attention de l'assemblée. Des problèmes se rapportant au transport, à la législation industrielle, aux renseignements commerciaux, aux tarifs et autres questions commerciales d'importance ont été soumis aux manufacturiers.

Au cours de la réunion, on a annoncé que la convention annuelle générale de l'Association des manufacturiers canadiens sera tenue à l'hôtel Royal York, à Toronto, les 4 5 et 6 juin prochains. Ces assises grouperont les industriels les plus éminents du pays. Le programme s'inspirera des conditions résultant de la période de reconversion qui s'ouvre. On attend de cette convention nationale un heureux couronnement.

L'Association des manufacturiers canadiens a prêté à ses membres un concours précieux dans les difficultés qui les confrontent par suite de la readaptation nécessaire au temps de paix. La cancellation ou la modification des ordonnances fédérales relatives à la production a suscité des problèmes complexes. Les questions de prix et autres ont de même créé des situations particulières. Et c'est ici que l'assistance de l'Association s'est avérée utile et efficace.

Au cours de la seule année 1945. l'Association a adressé à ses membres 139 circulaires leur apportant des renseignements généraux propres à les aider dans les conditions nouvelles d'après-guerre. Depuis janvier dernier, l'Association a déjà mallé à ses membres 23 circulaires dans le but de les orienter dans leur travail de réadaption.

On a signalé au cours du déjeuner que l'Association a adressé au premier ministre du Canada et aux membres du cabinet intéressés une lettre exposant le point de vue de l'Association au sujet des tarifs préférentiels de l'empire britannique.

La lettre exprimait l'espoir que le gouvernement maintiendra le présent système de tarif préférentiel de l'empire. Des suggestions publiques en faveur d'une modification ou de l'élimination des tarifs préférentiels ont suscité l'inquiétude de l'Association des Manufacturiers canadiens et c'est ce qui a inspiré la lettre adressée aux autorités canadiennes.

Un comité du commerce et des tarifs a été créé pour préparer la conférence préliminaire du Commerce et de l'Embauchage qui aura lieu au printemps aux Etats-Unis. Le Canada participera à ses assises qui grouperont les représentants de trente autres pays. Aussi, le comité des tarifs de l'Association presse-t- il ses membres et les groupes de membres de faire dès maintenant leurs suggestions afin qu'elles soient corrigées et soumises aux autorités compétentes avant la conférence.

Les membres de la section locale ont de même été informés au cours de la réunion d'aujourd'hui des activités de l'Association en rapport avec les questions de renseignements commerciaux, de transport, de législation et des relations industrielles. Quatre comités spéciaux ont été mis sur pied pour fournir les renseignements industriels dont les manufacturiers canadiens ont besoin présentement dans les conditions nouvelles résultant de la reconversion de l'industrie nationale.

Des suggestions ont été faites par l'Association aux autorités compétentes pour améliorer les services du transport, tant ferroviaire que maritime. Le comité de législation de l'Association a soumis le résultat d'une enquête parmi les membres pour connaître leur opinion au sujet d'une clause de la loi de l'impôt sur les revenus. Cette clause prévoit un dégrèvement pour les frais d'entretien ou réparation différés durant la guerre.

La majorité des membres, comme le démontre l'enquête, sont d'avis que cette clause devrait être mise en vigueur immédiatement et demeurer en force au moins deux ans. Le ministre des Finances a attribué à la pénurie de certains matériaux et à l'envergure actuelle des travaux de construction sa décision de retarder la fixation de la période durant laquelle un dégrèvement sera accordé.

Le dégrèvement prévu ne devra pas dépasser la moitié des dépenses encourues pour fins d'entretien ou de réparation.

On a oprté à l'attention de l'assemblée que le règlement du Service Sélectif prévoyant un avis de congé de sept jours ne devrait pas être aboli présentement. Dans les conditions actuelles, remarque-t-on, le règlement actuel n'opère que dans un sens. C'est-à-dire que l'employeur est requis de donner un avis de sept jours à un employé, alors que pratiquement l'employé peut quitter son emploi à sa discrétion.

Pour une meilleure entente dans le monde

Ottawa, 13. (P.C.). — Gordon Graydon, un des délégués canadiens à l'assemblée de l'Organisation des Nations Unies à Londres, membre du parti conservateur progressiste et député de Peel en Ontario a déclaré aujourd'hui qu'il croyait que les gouvernements devraient faciliter les visites réciproques de citoyens moyens dans les pays afin d'obtenir une meilleure entente dans le monde.

On s'est servi de la mitrailleuse pour la première fois à bord d'un avion au vol en 1912.

SATISFACTION DEPUIS 1871

Disques Classiques
VICTOR

Album DM-180 — Concerto No 1, en B Flat mineur (Piano) — (Tschaikowsky, Op. 23) Rubinstein — London Symphony Orch., cond. par Barbirolli.

Album DM-230 — Concerto No 1, en D majeur — (Paganini, Op. 6) (violon) Menuhin — Paris Symph. Or., cond. Monteux.

Album DM-262 — The Music of Johann Strauss — Ormandy—Minneapolis Symphony Orchestra.

Album DM-319 — Symphonie No 8, en [illegible] mineur — ("Unfinished") (Schubert) Koussevitsky — Boston Symphony Orchestra.

Album DM-337 — Symphonie No 6, en B mineur — ("Pathétique") (Tschaikowsky, Op. 74) Ormandy — Philadelphia Orchestra.

Album M-416 — Les Trois Valses (O. Straus-J. Strauss) — Yvonne Printemps, soprano, avec orch., cond. par Marcel Cariven.

Album DM-566 — Peter and the [illegible] (Prokofieff, Op. 67) — Koussevitzky — Boston Symphony Orchestra.

WILLIS & CO., LIMITED
E.-H. DROLET, gérant
Tel. 3-7032
67, rue SAINT-JEAN · QUEBEC

$12,000 de Valeur ou $10,000 en Argent

Cette maison sera construite au choix du propriétaire dans la paroisse St-Fidèle – Québec

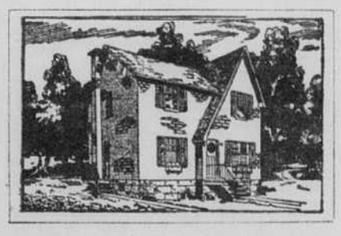

Adressez votre souscription au
Comité de "Souscription"
CONSEIL LAVAL No 2721
113, FLEURIE QUEBEC
Un recu officiel vous sera adressé sous peu.

11 PRIX DE CONSOLATION
Un de $500 — dix de $100
Chaque prix est converti en Obligations de la Victoire

ATTENTION
il ne reste plus que
7 JOURS avant le tirage

$1.00 la part—6 pour $5.00
TIRAGE LE 22 FEVRIER AU PALAIS MONTCALM
Comité Souscription, Conseil Laval 2721 — 113, Fleurie, Québec
Ci-inclus $..... pour ..... parts de la Maison
Nom .....
Adresse .....
$1.00 LA PART --- 6 POUR $5.00

REÇU LE
17 AOUT 1976
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

Le discours du Trône

Voici le texte du discours du Trône lu hier après-midi par Son Excellence sir Eugène Fiset, lieutenant-gouverneur de la province, devant les membres des deux Chambres réunis au Conseil législatif, à l'occasion de l'ouverture de la session de la Législature provinciale:

Honorables Messieurs du Conseil législatif,

Messieurs de l'Assemblée législative,

A l'aube de la seconde session de la vingt-deuxième législature, le gouvernement désire remercier encore une fois la divine Providence d'avoir daigné permettre la fin du conflit terrible qui a décimé l'humanité et causé des perturbations économiques dont l'univers subit encore les violents contre-coups. Puisse Dieu apporter au monde une paix durable et juste, fondée sur les enseignements du Christ.

Mon gouvernement désire souligner d'une façon toute particulière un fait unique dans l'histoire de la province, voire même dans l'histoire du Canada. A trois reprises seulement un Canadien fut désigné par le Saint-Siège comme légat a latere et chaque fois le choix éclairé de Sa Sainteté le Pape s'est porté sur notre éminent et vénéré concitoyen, Son Eminence le cardinal J.-M.-Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec et Primat de l'Eglise canadienne. Nous prions Son Eminence d'accepter nos respectueuses félicitations.

Nous aurons prochainement un nouveau gouverneur général. Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue et le meilleur succès. A la veille de leur départ nous tenons à saluer Son Excellence le comte d'Athlone et Son Altesse Royale la princesse Alice, en les priant d'offrir à leur neveu, Sa Majesté Notre Gracieux Souverain, l'assurance renouvelée de la loyauté traditionnelle de la province du Québec.

Depuis la dernière session une très importante conférence inter-gouvernementale canadienne a siégé à Ottawa et continue ses travaux. Conformément au principe même de la Confédération, principe fondé sur la saine coopération, le gouvernement de la province de Québec collabore avec le gouvernement central et les gouvernements des autres provinces dans le but de rechercher et d'appliquer les meilleurs moyens propres à atteindre les fins de la Confédération et de trouver les meilleures formules d'entente mutuelle adaptables à notre époque.

Pour donner à l'administration et à la législation de notre province l'orientation familiale, sociale et nationale que le gouvernement a commencé à appliquer et qu'il entend continuer et perfectionner, il est nécessaire que nous puissions exercer, dans leur plénitude, les droits, prérogatives et libertés qui nous appartiennent et qui nous sont reconnus par l'Acte de l'Amérique britannique du nord.

C'est l'opinion raisonnée et définitive de mon gouvernement que l'Acte de l'Amérique britannique du Nord constitue un pacte d'honneur entre les deux grandes races canadiennes et qu'il ne peut être modifié sans le consentement unanime des parties contractantes. Ce pacte, la province de Québec entend le respecter, comme elle entend en exiger le respect.

Le gouvernement estime que la décentralisation administrative et législative est de l'essence même du pacte fédératif, de l'essence même de la démocratie, tandis que la centralisation s'apparente au totalitarisme qui répugne profondément à la province de Québec.

Mon gouvernement entend coopérer à la grandeur et à la prospérité de la Confédération canadienne, fondées sur le respect de la constitution, sans lequel il ne saurait y avoir de véritable unité nationale.

Le gouvernement s'emploiera à procurer à notre jeunesse la place qui lui revient de droit dans l'oeuvre du développement de notre province. Un projet de loi vous sera soumis en vue de l'organisation d'un service administratif spécialement chargé du bien-être et de l'avenir de la jeunesse.

Mon gouvernement croit fermement que l'éducation est une des principales richesses d'un peuple, qu'elle constitue un capital d'une valeur incomparable, indépendant des fluctuations économiques et pouvant s'accroitre au gré de la volonté de celui qui le possède. Nous voulons faire profiter de cette richesse inestimable toute la population de la province et particulièrement les fils de nos cultivateurs et de nos ouvriers. Nous voulons apporter notre meilleure attention aux nombreux problèmes éducationnels accumulés depuis bien des années.

Dans ce but le gouvernement a nommé un comité d'étude dont vous serez appelés à analyser le rapport et les recommandations.

Le gouvernement compte sur la collaboration de tous les esprits bien pensants pour résoudre ce problème vital qui dépasse en ampleur et en gravité toutes les considérations partisannes. Evidemment, le problème de l'éducation ne peut se régler du jour au lendemain, mais au cours de la session actuelle le gouvernement proposera une législation qui posera au moins une partie des fondements d'un plan général bien mûri, juste et approprié aux besoins et aux droits de tous les intéressés.

Dans ce domaine de l'éducation, le gouvernement affirme catégoriquement que les droits des parents et ceux du Conseil de l'Instruction publique doivent être intégralement sauvegardés.

Le gouvernement est d'opinion que le système actuel de taxation pour fins scolaires est injuste envers la petite propriété, facteur de bien-être, de progrès et de paix sociale; il continuera à s'intéresser aux petits propriétaires, à leur rendre justice et à améliorer leur sort.

Profondement soucieux d'assurer à notre peuple les bénéfices incomparables d'une excellente santé, le plus précieux de tous nos biens terrestres, le gouvernement poursuivra la lutte contre la tuberculose et les autres maladies infectieuses, verra à améliorer notre système d'hospitalisation, favorisera l'établissement des maisons de convalescence et recherchera la collaboration et les conseils éclairés des sommités médicales.

L'agriculture est la pierre angulaire de notre stabilité économique et nationale; le gouvernement vous soumettra des projets de loi pour mettre à la disposition des cultivateurs des crédits substantiels.

La loi établissant le crédit agricole provincial, sanctionnée le 12 novembre 1936, s'est avérée économiquement saine et salvatrice, et le gouvernement vous proposera une législation pour faire bénéficier les cultivateurs de prêts additionnels et importants.

Le gouvernement continuera d'accorder une attention toute spéciale à la colonisation. La récupération, par le drainage, des terres marécageuses constitue un excellent système de colonisation car il prolonge, en les consolidant, les paroisses existantes, et donne aux bénéficiaires les avantages de l'organisation religieuse et scolaire, et des services sociaux existants.

Une législation pour activer le drainage des terres, en collaboration avec le gouvernement féréral, vous sera soumise.

Nos forêts comptent parmi nos ressources naturelles les plus riches parce que de leur existence, de leur croissance, de leur exploitation raisonnée et raisonnable dépendent la fertilité de nos sols, la régularité du débit de nos cours d'eau, de nos sources d'énergie hydraulique, la préservation et l'augmentation de nos ressources giboyeuses et poissonneuses.

Nous désirons adopter les meilleurs moyens pour assurer la protection de nos forêts et garantir leur permanence.

Vous serez appelés à autoriser la construction et l'organisation, à Québec, d'une Ecole forestière moderne et progressive, répondant à nos besoins actuels et futurs.

Malgré les perturbations qui se produisent ailleurs, notre classe ouvrière, comme toujours, se montre soucieuse du respect de l'ordre et de l'autorité constituée. Elle fait preuve d'exceptionnelles qualités qui contribuent grandement à la stabilité et au progrès de notre province et au bon renom de notre population. C'est là un actif très précieux, et le gouvernement est heureux d'en remercier et d'en féliciter notre classe ouvrière.

Le gouvernement apprécie les services signalés rendus à notre peuple par les différentes professions, et toutes seront traitées avec justice, mais la classe ouvrière, en particulier, sera l'objet d'une grande sollicitude. Le gouvernement aidera toujours avec plaisir l'employeur et l'employé, tous deux indispensables à notre vie économique, à collaborer sincèrement, sous le signe de la justice et de la charité. Nous nous occuperons "accélérer le développement et la prospérité de nos pêcheries et de nos grandes ressources minières.

L'amélioration de notre réseau routier sera continué et le gouvernement accordera une attention spéciale aux moyens de communication et de distribution rurales. Il faut que nos villages, nos paroisses et nos campagnes puissent largement bénéficier d'un bon système de voirie.

Le gouvernement continuera à s'occuper de l'ouverture et du développement de nos marchés, de l'établissement de nouvelles et importantes industries dans la province. Il favorisera la petite industrie, surtout celle qui s'apparente à l'agriculture et à la colonisation.

Le gouvernement s'intéresse beaucoup au sort des membres du service civil, collaborateurs de l'administration de la province, et il tient à assurer leur bien-être.

Plusieurs projets susceptibles de contribuer au règlement des problèmes d'après-guerre et plusieurs législations d'intérêt public et privé seront soumis à votre meilleure attention.

Messieurs de l'Assemblée législative,

Les comptes publics de la dernière année fiscale vous seront distribués et je vous prie de voter le budget des dépenses pour le prochain exercice.

Honorables Messieurs du Conseil législatif,
Messieurs de l'Assemblée législative

Vos délibérations s'inspireront, je n'en doute pas, du désir de réaliser le bien commun et de collaborer à la prospérité de la province en cette heure particulièrement grave de la vie des peuples.

Je demande à Dieu de bénir vos travaux pour qu'ils contribuent au bonheur et à la prospérité durables de notre province et de sa population.

Les vols se multiplient à Montréal

Montréal, 13 (P. C.) — Dans le dernier d'une série de vols à main armée à Montréal, deux bandits ont attaqué ce matin deux employés du garage Fortier, sur la rue Notre-Dame est, les ont ligotés et se sont enfuis avec une somme de $150 qu'ils ont saisie dans la caisse enregitreuse. Après avoir vainement tenté de faire sauter le coffre-fort du garage avec une torche, les hommes ont pris la fuite à l'approche d'un troisième employé du garage.

Deux heures après le vol, survenu à 2 heures 30 ce matin, un policier de la métropole a arrêté un homme de 25 ans et trois comparses de 17 ans au coin de la rue Ste-Catherine et du boulevard St-Laurent. Ils furent trouvés en possession d'une horloge enregitreuse. Les prévenus ont avoué avoir volé l'horloge dans un magasin de la rue St-Pierre.

La police détient deux garçons de 17 ans arrêtés hier soir alors qu'ils tentaient de pénétrer dans un magasin de seconde main de la rue Graig. Ils seront accusés en cour juvénile de possession illégale d'armes à feu et d'effraction.

Quand Hitler faisait des projets

Nuremberg, 13. (P. A.) — Les procureurs soviétiques ont déclaré aujourd'hui devant le tribunal militaire international que Hitler avait l'intention de faire la conquête rapide de la Turquie, de la Syrie, de l'Iran, l'Egypte et de Gibraltar aussitôt que ses armées auraient disposé de la Russie dans des offensives-éclair. Ils ont soumis à l'appui de cet avancé un document daté du 8 août 1941, résumant les plans du Fuehrer, qui fut saisi en Allemagne.

Le document de l'état-major naval allemand disait : "Si, après la fin rapide de la campagne dans l'est, nous réussissons à gagner la Turquie à notre cause, des attaques seront lancées contre la Syrie et la Palestine en direction de l'Egypte après une préparation hâtive des forces nécessaires, soit environ 85 jours, et avoir assuré la sécurité des passes du Caucase et améliorer les conditions de transport dans l'ouest de la Turquie avec l'aide des Allemands. Si, même après la défaite de la Russie, la Turquie ne se range pas avec nous, l'attaque vers le sud à travers l'Anatolie (l'ouest de la Turquie) sera effectuée sans sa permission," disait le document.

Le monde vu par la presse russe

Moscou, 13. (P. A.) — Les journaux russes font ressortir aujourd'hui la grosses manchettes les conditions qui prévalent dans les pays étrangers, soulignant plus particulièrement : un mouvement de grève au Brésil; la pénurie de charbon en Angleterre ; la gravité de la situation des vivres aux Indes ; les grèves deviennent critiques aux Etats-Unis ; le nombre des sans-travail atteint 223,000 au Canada ; l'Angleterre aux prises avec des inondations sans précédent.

La presse russe fait remarquer par contre qu'il n'y a pas de grève en Russie, les usines produisent plus de marchandises pour les consommateurs la situation du combustible va en s'améliorant ; il n'y a pas de chômage, et des plans sont faits pour améliorer les services de transport. Le premier ministre Staline a aussi annoncé que le rationnement prendrait fin bientôt.

POUR LE SERVICE PUBLIC DU CANADA

COMMIS EN CHEF, HOMME, SERVICE FEDERAL DE L'ETABLISSEMENT AGRICOLE DES SOLDATS, OTTAWA.
$3,120 PAR ANNEE
et
INSPECTEUR ADJOINT, AVIATION CIVILE, HOMME — MINISTERE DES TRANSPORTS—DIFFERENTS CENTRES
$2,700 PAR ANNEE

Préférence pour service de guerre. Renseignements complets sur les avis affichés aux bureaux de poste et aux bureaux de la Commission du service civil. Les formules de demande, que l'on peut se procurer aux bureaux de poste, doivent parvenir au plus tard le 25 FEVRIER 1946 à la

COMMISSION DU SERVICE CIVIL, OTTAWA

Nouvelles de travail

Les occasions suivantes d'emploi ne sont qu'une liste partielle des situations offertes ici par le bureau local du Service national de Placement et, ailleurs au Canada, par le

SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT

HOMMES

On demande pour Québec	On demande pour des endroits en dehors de Québec
Mouleurs	Fileurs (textile)
Apprentis pressiers platine (2 à 3 ans d'exp.)	Tisserands
Bijoutier (3-4 ans d'exp.)	Opérateurs — machine à encoller
Débosseurs d'auto	Opérateurs — banc à broches
Charron (fer et bois)	Régleur — machine à napper
Mécaniciens d'exp. en réfrigération	Régleur de métiers (textile)
Mécaniciens — fer ornemental	Ajusteur de cardes (textile)
Electricien expert (réparation moteurs)	Presseur (presse Hoffman)
Poseurs brûleurs automatiques à l'huile	Tailleurs (vêtements)
Soudeurs d'aluminium	Mécanicien — tricoteuse Jacquard
Boulangers	Opérateur de fourrure
Agents d'assurance	Examinateur bilingue (expérience tailleur)
Bûcherons (en forêt)	Pharmacien licencié ou assistant
	Journaliers (en forêt)

FEMMES

On demande pour Québec	On demande pour des endroits en dehors de Québec
Servantes domestiques	Couturières (mfre de bas)
Soudeuses d'aluminium d'expérience	Ouvrières (textile)
Couturières	Tisserandes
Opératrices — fourrures	Ouvrières (mfre de tabac)
Ouvrières spécialisées (mfre chaussures)	Apprenties (mfre de bas de soie)
Commis de bureau (exp. machine Hollerith ou Burroughs)	Opératrices machines à coudre (textile)
Sténographes bilingues	Fileuses (textile)
Coiffeuses d'expérience	Ouvrières (mfre chaus. caout.)
	Servantes

Chaque bureau du Service national de Placement offre des occasions d'emploi dans sa propre zone et dans les autres régions au Canada.

Si vous êtes aptes à remplir un des emplois ci-dessus, adressez-vous au plus proche bureau local du

SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT
Ministère fédéral du Travail
Humphrey Mitchell, Ministre du Travail — A. MacNamara, Sous-ministre

Scission dans le cabinet Truman; Harold Ickes donne sa démission

Washington, 13. (PA)— Harold L. Ickes, vétéran du cabinet Roosevelt du "New Deal", a démissionné aujourd'hui comme secrétaire de l'Intérieur, mettant le président Truman au défi de passer jugement sur sa "véracité".

"Je ne puis demeurer en fonction alors que vous avez, à toute fin pratique, exprimer votre manque de confiance en moi," déclare M. Ickes dans la longue lettre adressée au président qu'il a rendue publique aujourd'hui, après que la Maison Blanche eut annoncé sa démission.

La démission de M. Ickes, qui fit partie du premier cabinet Roosevelt en 1933, est la conséquence de son opposition à la nomination de Edward W. Pauley, comme sous-secrétaire de la Marine.

Relativement à son attitude vis-à-vis Pauley, M. Ickes déclare qu'il ne peut "accepter la théorie que j'aurais dû dire au comité sénatorial des affaires navales rien de moins que la vérité".

M. Ickes a affirmé devant le comité que M. Pauley lui avait mis les bois dans les roues, en laissant entendre que les magnats du pétrole de la Californie pourraient souscrire $300,000 en faveur du gouvernement, si Washington abandonnait une poursuite visant à obtenir pour l'Etat un titre sur des champs pétrolifères situés sur les grèves.

A la Maison Blanche, on a annoncé que M. Ickes avait remis sa démission hier. Celle-ci entrera en vigueur vendredi.

M. Truman a désigné Oscar L. Chapman, du Colorado, assistant secrétaire depuis 13 ans, pour agir comme secrétaire intérimaire jusqu'à la nomination du successeur de M. Ickes.

Joignez-vous aux milliers qui
VONT à A&P
pour l'arôme plus fin et plus frais du
CAFÉ A&P
Moulu sur place à votre propre méthode vous assurant la vraie saveur et fraîcheur.
BOKAR lb. 35¢
Vigoureux et Fortifiant
8 O'CLOCK lb. 31¢
Doux et Savoureux

A&P ESTABLISHED 1859 FOOD STORES

FROMAGE VIEILLI lb 31¢ DOUX lb 27¢
FEVES JAUNES COUPEES RICHELIEU Bte 11¢
ALIMENTS POUR BEBE HEINZ COSSETARDE AUX PECHES 3 Btes 23¢
MACEDOINES QUALITE DE CHOIX 2 Btes 25¢
CAROTTES OU BETTERAVES EN CUBES DE CHOIX Bte 10¢

FARINE d'Avoine sac 5 lbs 23¢
Robinhood — Cuisson Rapide

FARINE ROBIN HOOD Sac 7 lbs 23¢ Sac 24 lbs 77¢
BRIOCHES QUAKER 2 Pqts 17¢
POIS POUR LA SOUPE—JAUNES ENTIER lb 12¢
SOUPE AUX LEGUMES CAMPBELL bts 10¢

GARANTIE A&P
PAIN AU LAIT
ANN PAGE
Cuit au four - Facile à trancher
3 PAINS 16 OZ 19¢

FRUITS et LEGUMES FRAIS DES JARDINS

PAMPLEMOUSSES Sans pépins du Texas — Grosseur 96 5 pour 23¢
ORANGES "Navel" de Californie Grosseur 344 3 douz. pour 67¢
CITRONS de Californie Gros 252 6 pour 27¢
TOMATES Empaquetées — fermes et mûres lb 37¢
CELERI "Goldenheart" de Floride Tendre et croquant — No 72 2 pour 13¢
CAROTTES importées—Gos paquets en bottes 2 lbs 15¢
BETTERAVES importées—en bottes têtes fermes 2 lbs 15¢
PRUNES de la Californie No 60-70 lb 13¢

LORSQUE DISPONIBLE, EMPLOYEZ
CHIPSO petite boite 9¢ 2 grosse boites 43¢
OXYDOL Petite boite 9¢ Grosse boite 22¢
SAVON DIXIE le pain 4¢

VIANDE A&P SATISFACTION OU ARGENT REMIS
BOEUF DE QUALITE SPECIALE OU COMMERCIALE

BIFTECKS OU RÔTIS Ronde désossée de choix lb 41¢ — Porterhouse, ou Aloyau, Surlonge lb 43¢
ROTIS DE PALERON ou palette desossée de choix lb 29¢
ROTIS DE PALERON de choix lb 23¢
ROTIS DE COTES de choix "Standing" lb 33¢
POULES POUR BOUILLIR Catégorie "A" - Toutes pesanteurs lb 36¢
DEVANTS D'AGNEAU de choix lb 19¢
BACON A DEJEUNER tranché Pqt ½ lb 24¢
FESSE DE JAMBON fumée — entière, ou bout de jarret lb 39¢

POISSON FRAIS
SAUMON "SILVERBRIGHT" AU MORCEAU lb 23¢

Section de nouvelles générales finances, annonces classifiées

LE SOLEIL

"LE SOLEIL", le plus grand médium de petites annonces classées à Québec, vous assure des résultats immédiats. Signalez toujours 7131 pour une petite annonce qui rapporte.

65e ANNEE — No 40 | DEUXIEME SECTION | QUEBEC, JEUDI 14 FEVRIER 1946 | PAGE NEUF

Autos entrées au Canada par Québec

Le nombre d'automobiles étrangères entrées au Canada par les postes de douanes de la province de Québec a augmenté considérablement en 1945 comparativement à l'année précédente.

En 1945, 138,215 automobiles étrangères sont entrées au Canada par les postes de la province de Québec alors qu'en 1944 il en était entré 72,477 soit une augmentation de 90 pour cent, et cela pour un séjour de 48 heures et plus.

Pour un séjour de moins de 48 heures, 150,465 automobiles sont entrées par la province de Québec en 1945, contre 119,375 l'année précédente, ce qui constitue une augmentation de 26 pour cent.

Quant à l'année 1946, elle s'annonce déjà comme une année record, dit l'Office du tourisme de la province de Québec.

Police féminine

Montréal, 13. — (P.C.) — Le comité exécutif municipal de Montréal a décidé hier d'engager 25 femmes dans la force policière. Ces femmes feront en été la patrouille des parcs, remplaçant les hommes dont on a grandement besoin pour assurer plus de protection ailleurs. Le conseiller Edmond Hamelin s'est élevé contre l'engagement de ces femmes en disant qu'il y a à Montréal suffisamment de jeunes gens pour qu'il ne soit point nécessaire d'engager des femmes dont le travail dans la police ne fera que "nuire" à leur mariage.

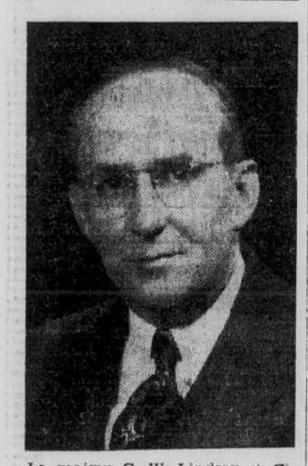

La maison C. W. Lindsay et Cie, Ltée, dont le bureau-chef est situé à 1,112 rue Ste-Catherine ouest, à Montréal, annonce qu'elle vient de confier la direction de sa succursale de Québec, au numéro 203 de la rue St-Jean, à un de ses gérants les plus compétents, M. Louis-P. Roch.

Ayant à son crédit 25 années de service, dont 17 comme gérant d'une importante succursale de Montréal, M. Roch n'est pas inconnu dans la région de Québec. Il a en effet fait parti du personnel de Québec en 1927 et en 1928, comme gérant de la succursale de Chicoutimi.

M. Roch est un homme d'affaires sérieux et sincère. Père d'une belle famille de neuf enfants, dont l'aîné Philippe a fait honneur aux siens pendant trois ans, dans l'aviation canadienne, où il faisait partie de la fameuse escadrille des "Alouettes".

M. Roch est un fervent adepte du golf et de la pêche. Il a fait beaucoup d'action catholique depuis 10 ans organisant chaque année une retraite fermée d'hommes d'affaires, chez les Franciscains de Châteauguay-Bassin. Il est également directeur de la Ligue des retraitants ; ancien président de la Ligue du Sacré-Coeur de la paroisse St-Arsène ; président du Tiers-Ordre de la Fraternité de St-Adrien ; vice-président de la Société St-JeanBaptiste, section St-Arsène, qui compte 725 membres. Chevalier de Colomb depuis 1921, il est membre du 4e degré de l'Assemblée Dollard.

M. Roch est un homme d'action et il vous invite à lui rendre visite à la succursale de Québec de la maison Lindsay. Il saura vous faire bénéficier de sa vaste expérience dans le choix de votre piano, orgue, radio, lessiveuse, réfrigérateur et meubles de toutes sortes. Nous souhaitons le plus entier succès à M. Roch dans l'exercice de ses nouvelles fonctions. (C)

Quatorze lois sont inscrites à l'ordre du jour aujourd'hui

Le gouvernement Duplessis a inscrit quatorze lois à l'ordre du jour hier. La principale a trait à la mise de $5,000,000. à la disposition de l'Office du Crédit agricole. L'hon. J.-S. Bourque, présente aussi un projet de loi favorisant la diffusion de la petite propriété parmi les employés de l'Hydro-Québec. Une autre loi de M. Bourque assure un fonds de pension aux employés de l'Hydro.

Voici la liste des lois déjà inscrites à l'ordre du jour :

L'honorable M .Barré— Loi autorisant l'Office du crédit agricole à prêter une somme additionnelle de cinq millions de dollars aux agriculteurs.

L'honorable M. Bourque.— Loi autorisant l'Hydro-Québec et Beauharnois Light, Heat and Power Company à favoriser la diffusion de la petite propriété parmi leurs employés.

L'honorable M. Bourque.— Loi assurant des pensions aux employés d'Hydro-Québec et Beauharnois Light, Heat and Power Company.

L'honorable M. Duplessis.— Loi pour aider les jeunes et former des spécialistes en génie électrique.

L'honorable M. Barré.— Loi modifiant la Loi favorisant le drainage des terres.

L'honorable M. Barré.— Loi pour augmenter le domaine cultivable de la province.

L'honorable M. Duplessis.— Loi modifiant la Loi concernant les statuts.

L'honorable M. Duplessis.— Loi concernant la juridiction des tribunaux du district de Richelieu.

L'honorable M. Duplessis.— Loi concernant les appareils de jeu.

L'honorable M. Beaulieu.— Loi modifiant la Loi des Licences.

L'honorable M. Duplessiss.— Loi relative à la fonction de député-shérif aux Iles-de-la-Madeleine.

L'honorable M. Duplessis.— Loi concernant les serments d'allégeance et d'office des députés-coroners

L'honorable M. Duplessis.— Loi constituant le département de la jeunesse.

L'honorable M. Dussault.— Loi modifiant la Loi de la fermeture à bonne heure.

L'Agriculture

Progrès de la Coopérative de St-Anaclet

La Société Coopérative Agricole de St-Anaclet, comté de Rivière-du-Loup, vient de tenir son assemblée générale annuelle sous la présidence de M. Arthur Rioux. Un groupe imposant de cultivateurs assistaient à la réunion. Le président donna lecture du bilan des opérations de l'année 1945. Ce rapport, préparé par M. J.-P. Saulnier, agronome et inspecteur de coopératives, signale que le nombre de sociétaires est passé de 75 à 85 au cours de l'année écoulée. La quantité de beurre fabriqué fut de 102,522 livres, soit une augmentation de 8,633 livres sur 1944. Le chiffre d'affaires s'est élevé à $58,-789.45, représentant un accroissement de 20 p.c. sur celui de l'année précédente.

Le nouveau bureau de direction de la coopérative se compose comme suit : Président, M. Arthur Rioux; vice-président, M. Wellie Roy; directeurs : MM. Edmond Bouillon, Mathias Heppel et Joseph Paquet; secrétaire-gérant, M. Raoul Rioux.

La Société sera représentée à l'assemblée générale annuelle de la Coopérative Fédérée par son président et son secrétaire-gérant.

Un bel esprit de collaboration s'est manifesté chez les membres lors de l'assemblée générale, et l'avenir de cette coopérative semble brillant.

Eleveurs de porcs et de moutons en congrès

La Société des éleveurs de porcs du Québec et celle des éleveurs de moutons tiendront l'assemblée générale annuelle de leurs membres à l'Hôtel Queen's de Montréal, mardi, 19 février. Voilà ce qu'annonce le secrétaire des deux associations, M. X.-N. Rodrigue, agronome. La veille, les directions des sociétés se réuniront pour préparer les délibérations du lendemain.

Les éleveurs de porcs auront leur assemblée le 19, à 9 h. 30 a.m., sous la présidence de M. Ernest Sylvestre, de St-Hyacinthe. La réunion des éleveurs de moutons est fixée à 2 h. p.m, et c'est M. Azellus Lavallée, de Berthierville, qui présidera. Les membres discuteront d'importants problèmes d'élevage et procéderont à l'élection de leurs directeurs. Le soir, il y aura banquet organisé conjointement par les deux sociétés.

Tous les éleveurs de porcs et de moutons sont invités à prendre part à ces assises.

Transaction à Courville

Saint-Louis de Courville, (D.N.C.) — La ville de Courville vient d'opérer la plus magnifique transaction financière de son histoire. En effet, à sa séance spéciale de lundi dernier, le 11 février 1946, elle a vendu à la Caisse Populaire locale son émission d'obligations, au montant de $90,000.00, au chiffre record de 100.25, soit 1-4 de plus que le pair. Jusqu'à présent, peu de villes de la province peuvent se vanter d'un tel succès et ceci est tout à la louange de l'administration municipale de Courville. Outre la caisse populaire de Courville, les maisons suivantes ont présenté des soumissions pour l'achat des obligations de notre ville : Savard, Hodgson & Co.; J.-E. Laflamme limitée; L.-G. Beaubien et Cie limitée; Clément, Guimont Inc. et Oscar Dubé et Cie limitée.

Les travaux pour lesquels l'émission d'obligations a été issue sont commencés l'automne dernier et se poursuivront le printemps prochain.

Marchand poursuivi

Le recorder Emile Morin a libéré, hier matin, un jeune homme accusé d'"avoir vendu de la marchandise sans licence dans les limites de la cité sans avoir au préalable obtenu une licence municipale". Le recorder a tenu compte de l'inexpérience du prévenu et des circonstances particulières dans lesquelles il travaillait pour le compte d'un marchand de Charlesbourg. Le prévenu devra cependant payer les frais de la cause.

Le jeune homme avait subi son procès, au cours de la semaine dernière. La cause avait révelé certains faits qui servaient contre le marchand de Charlesbourg. Le prévenu a été traduit devant S. H. le recorder Mercier. Il a plaidé "non coupable" à l'accusation de colportage sans licence. Sa cause a été remise à huit jours. Pour obtenir une liberté provisoire, le prévenu devait verser une somme de $500. Comme il ne pouvait payé le montant exigé, il dut prendre le chemin de la prison.

Sentence de 5 mois

M. le juge Alphonse Garon, de la Cour des Sessions de la Paix, a condamné hier matin à une peine de 5 mois de prison, Paul-Emile Bergeron, 25 ans, domicilié à 36 St-Angèle, qui plaidait "coupable" devant lui à deux accusations de vol. Bergeron était accusé d'avoir volé une somme de $78 à Benoit Morrow, de Québec, et $500 à l'Hôtel-Dieu de Québec. Le prévenu avait déjà un casier judiciaire de sept mois.

Arrêté pour ivresse

Le jeune homme que les constables Verville et Paquet ont appréhendé sur la rue St-Joseph après qu'il eut défoncé les vitrines de trois établissements a été traduit devant S. H. le recorder Jean Mercier, hier matin. Il a plaidé "non coupable" à l'accusation d'ivresse et de désordre. Le recorder Mercier à fixé son cautionnement à $15 en attendant le procès.

Dons généreux

Shawinigan, (D.N.C.) — Mme Vve Melchior Carrière, en mourant, il y a quelques mois, a fait de généreux dons. C'est ainsi qu'elle a laissé cinq milles dollars à la paroisse St-Bernard; qu'elle a donné de généreuses sommes au Séminaire des Trois-Rivières, aux Révérendes soeurs Dominicaines du Rosaire, de Shawinigan, au sanctuaire de Notre-Dame-du-Rosaire au Cap-de-la-Madeleine, et à dix des paroisses les plus pauvres du Séminaires des Trois-Rivières.

Courte grève de soldats canadiens

Londres, 13 (P. C.) — (Câble). — Une grève qui a duré plusieurs heures, a été déclarée lundi par quelques membres du bataillon d'infanterie légère Highland, de l'armée d'occupation canadienne en Allemagne, mais les hommes retournèrent au devoir après avoir écouté le major Chris Vokes, commandant de la force d'occupation a-t-on appris ici aujourd'hui.

Les hommes réclamaient de meilleures rations et voulaient savoir la date de leur rapatriement au Canada. On ignore combien de soldats ont participé à la grève, mais on sait que les officiers et sous-officiers sont restés à leur poste. Les hommes retournèrent au travail après que le général Vokes leur eut expliqué quelle était la situation relativement aux vivres et au rapatriement. La mutinerie est un crime inconnu dans l'histoire de l'armée canadienne, déclara le commandant, et la grève était "enfantine" à l'extrême.

Rapport sur la criminalité juvénile

M. l'abbé Charles-Edouard Bourgeois, directeur de L'Assistance à l'Enfant sans Soutien, des Trois-Rivières, conclut son douzième rapport annuel, présenté au conseil de ville, hier soir, par trois suggestions afin de mettre fin à la vague de criminalité juvénile que l'on déplore actuellement dans tous les milieux.

Après avoir analysé les causes de l'augmentation de la criminalité chez les jeunes, il divise en trois catégories les jeunes délinquants: ceux qui commettent des actes criminels graves, et dans ce cas, ce sont nos cours criminelles qui en prennent soin; les incorrigibles et les difficiles.

Au Patronage St-Charles, dit-il, nous traitons les difficiles, et actuellement l'espace nous manque pour les recevoir, et les incorrigibles, eux, vont aux écoles de reforme de la ville de Québec et de Montréal.

C'est ensuite que l'abbé Bourgeois fait les trois suggestions auxquelles nous faisons allusion au début. Elles comprennent :

1—Une prison ou un local pour recevoir et abriter pendant quelques jours nos jeunes délinquants du district (Les incorrigibles prendront le chemin de l'école de réforme, et les difficiles seront reçus et gardés dans Trois-Rivières;

2—A cet effet, il faut aménager ou construire une annexe spéciale à notre Patronage St-Charles pour recevoir les garçons difficiles, et une autre dirigée par des religieuses, à l'usage de nos jeunes filles;

3—Une cour des jeunes délinquants et un juge pour suivre paternellement ces jeunes.

Dans son rapport, M. l'abbé Bourgois analyse le travail accompli au cours de l'année dernière par les divers organismes faisant partie de l'Assistance à l'Enfant sans soutien.

De la Crèche Gamelin il dit qu'elle a atteint, en 1945, un nouveau record pour placements de bébés dans les familles et qu'elle se classera probablement la première de toute la province de Québec, le nombre des mortalités infantiles n'y étant que de six.

Le nombre de placements fut de 289, et celui des adoptions légales de 282, à comparer à 220 et 182 l'année 1944.

Au sujet de l'hôpital Ste-Marie, hôpital moderne pour les filles-mères dirigé par les Soeurs de la Miséricorde dans la banlieue des Trois-Rivières, il souligne que, du 1er janvier au 31 décembre 1945, le nombre total des filles-mères dont on s'est occupé fut de 168.

Il esquisse ensuite le travail accompli à l'Orphelinat Saint-Dominique, où avec le concours de nombreux bienfaiteurs, on a pu améliorer les conditions de vie des jeunes de 6 à 12 ans qui y trouvent asile.

C'est ensuite une revue des initiatives prises au Patronage Saint-Charles, où l'on espère pouvoir être en état de donner bientôt un cours d'apprenti-fermier de douze mois à plusieurs de nos jeunes citadins d'ascendance terrienne. On pourra y accepter de 30 à 50 jeunes gens de 14 à 24 ans. "Mais là où le problème devient complexe, dit-il, c'est que nous n'avons plus d'espace pour loger ces nouveaux garçons. J'en profite pour demander aux autorités de notre ville de nous fournir les locaux nécessaires à les recevoir. Il est probable qu'un plan semblable soit aussi proposé pour des cours d'arts et métiers tout à fait spéciaux."

L'abbé Bourgeois termine son rapport par un bref exposé de la nécessité où il s'est trouvé, en maintes occasions, de défendre nos institutions catholiques contre ceux qui voulaient les laisser ou leur nuire.

Les Saints

L'Eglise célébrera demain la fête de saint Faustin et de sainte Jovite, martyre. Elle honorera aussi la mémoire du Bienheureux Père de la Colombière, jésuite.

Me G. Méthot est décédé

Trois-Rivières, 13. (DNC) — Me Georges Méthot, C.R., l'une des figures les plus avantageusement connues de notre ville, est décédé hier matin après une courte maladie. Il était âgé de 82 ans.

Le défunt a pratiqué le droit dans notre ville durant près de 50 ans et jusqu'en 1940 encore, il avait son bureau dans l'étude de son fils, Me Léon Méthot, C.R.

M. Georges Méthot naquit le 23 décembre 1863. Il était le fils de M. Télesphore Méthot, de Ste-Anne-de-la-Pérade, et de dame Céline Matte. Toute sa vie s'est écoulée à Trois-Rivières où ses parents vinrent se fixer alors qu'il était en bas âge.

Il étudia au séminaire des Trois-Rivières puis devint sténographe officiel. En octobre 1889 il épousait Mlle Emilienna Rousseau. Le 7 juillet 1892, il était admis à la pratique du droit. Il pratiqua sa profession d'abord avec Me Jos. Harnois, de Trois-Rivières, puis ouvrit un bureau où il pratiqua seul durant quelques années. Il fit ensuite partie de l'étude légale Méthot, Comeau et Ogden. De nouveau il pratiqua seul puis fut associé à la firme Bureau Méthot et Bigué.

De 1912 à 1920 il fut greffier de la Cour criminelle et de la Cour de circuit. En 1920 il devint avocat de la ville, poste qu'il occupa jusqu'en 1927. De cette date jusqu'en 1940 il eut son bureau dans l'étude légale de Me Léon Méthot.

Il laisse, outre son épouse, née Emilienna Rousseau, ses fils, Léon, de Trois-Rivières, Paul, bacheler en sciences agricoles, de Québec, Charles, de Trois-Rivières; ses filles, Marcelle, de notre ville, madame Oscar Lamère (Thérèse), de Québec, la Révérende Soeur Marie Auxiliatrice, des Dames Ursulines (Suzanne), madame Charles Marchildon (Georgette), de Trois-Rivières

ENLEVEMENT
d'ANIMAUX MORTS
Si vous avez des chevaux, bestiaux, chiens et autres animaux morts, téléphonez, écrivez ou télégraphiez à nos frais et nous irons les chercher gratuitement. Pour chevaux vivants nous payons les plus hauts prix.
CANAC MARQUIS
Division de Consolidated Tanneries Limited.
3, Courcelette Tél. : 6118

La Villa Manrèse
ECOUTEZ
M. le chanoine Albert Godbout, curé de St-François d'Assise, qui parlera à
CHRC
Ce soir, 14 février 1946 à 6 h. 45 p.m.
en faveur des retraites fermées de Villa Manrèse.

Les citoyens d'Arvida favorables au maintien de la prohibition

Chicoutimi, 13. (D.N.C.) — A la suite d'un referendum qui s'est tenu hier matin, les citoyens de la ville d'Arvida se sont prononcés énergiquement contre le règlement 101 et ont maintenu la prohibition dans la coquette cité de l'Aluminium. Comme on le sait les partisans du règlement 110 désiraient doter la ville d'Arvida d'un magasin de la Régie des Liqueurs, de licences pour quatre clubs et trois épiceries.

241 voteurs ont usé de leur droit de vote sur un total de 305 et voici le résultat final 142 se sont prononcé contre le règlement 101, 83 pour et 16 bulletins furent déclarés nuls donnant une majorité pour le maintien de la prohibition de 59.

Ce referendum s'est tenu sous la présidence de Son Honneur le maire J.-Louis Fay, d'Arvida, assisté de M. J.-A. Fréchette, secrétaire trésorier de la ville. Les représentants pour le rappel de la prohibition étaient MM. Marc Rhéaume et J.-E. Lalime ,tandis que MM. Henri Levesque et J.-Edgar Bouchard représentaient ceux qui étaient pour le maintien de la prohibition.

Deux divisions à la Commission du Transport

La Commission provinciale du Transport et des Communications a siégé mardi et hier matin, dans deux divisions, au Palais de Justice, vu le rôle particulièrement chargé qui se présentait ce mois-ci. M. Antoine Lamarre, président et M. Alexandre Laverdière, vice-président, ont siégé dans l'une des divisions, tandis que M. Charles Girouard, et M. A.-W. MacAlister, régisseur, siégeaient dans l'autre. Ce matin, les deux divisions ont été saisies de requêtes pour permis de camionnage.

VENTE APRÈS L'INVENTAIRE
VENDREDI ET SAMEDI SEULEMENT

150 ROBES
Unies et imprimées
Légèrement défraîchies, valant jusqu'à $9.95.
Toutes les grandeurs .....
$1.00

100 ROBES
Unies et imprimées
Valant jusqu'à $12.98 .....
$1.98

150 ROBES ET COSTUMES
Robes unies et imprimées **$3.98** Costumes crêpe et laine

MANTEAUX d'HIVER garnis de FOURRURE
MOITIÉ PRIX

• *AUCUNE COMMANDE PAR MALLE*
• *TOUTE VENTE FINALE*

O. MILLER
264½ rue ST-JOSEPH

CE SOIR
sous les auspices du Club Kinsmen de Québec

GRAND TIRAGE

En présence de
Son Honneur le Maire de Quebec
Son Honneur le Maire de Sillery
Du Brigadier Edmond Blais, O.B.E., M.C.

au
MANÈGE MILITAIRE, GRANDE-ALLÉE, QUÉBEC
ATTRIBUTION DE
LA MAISON DE LA VICTOIRE
ou de $10,000 au choix du gagnant
aussi
10 (DIX) PRIX DE $100. CHACUN
Musique et programme récréatif varié — Fanfare du Royal 22e Régiment de Québec
OVILA LÉGARÉ ET GEORGES BOUVIER (Nazaire et Barnabé)
qui promettent de vous faire rire aux larmes!

Ouverture de la salle à 7 h. 30 p.m.
Les enfants ne seront pas admis
ENTRÉE GRATUITE
VENEZ EN FOULE!

Echos Mondains

DEPLACEMENTS

Madame Louis-Philippe Bertrand, de Montréal, passe quelque temps à Québec, l'invitée de M. et madame Antonio Grenier.

Madame Charles Gendron et son fils, le docteur Philippe Gendron, sont partis hier pour Montréal et les pays d'en haut.

M. Jacques Gréber, d'Ottawa, est attendu en notre ville cette semaine.

M. et madame Reggie Quart, de Montréal, passent une semaine dans notre ville, les invités de M. et madame Harry S. Quart.

Madame Harry Lesage est revenue d'un court séjour à Ottawa.

Madame Guy Beaudry, qui a passé la fin de semaine dans notre ville, est retournée à Bishopton.

Mademoiselle Marguerite Bertrand, de Montréal, a fait un séjour en notre ville, l'invitée de madame N. Davie.

Madame Gérard Pelletier, accompagnée de ses fillettes, Madeleine et Micheline, est retournée à Toronto, après un séjour de plusieurs semaines dans la métropole chez sa mère, madame Gustave DesRosiers.

M. Gerard Gardner, de Montréal, a fait un séjour dans notre ville, cette semaine.

Madame Ernest Bertrand et ses deux filles, Micheline et Suzanne, sont retournées à Montréal, après avoir passé une semaine au Manoir St-Castin, au lac Beauport.

Madame Joseph Lavoie, de Dolbeau, Lac St-Jean, a fait un séjour de trois semaines à Québec, l'hôte de son fils, M. Horace Lavoie.

Le capitaine, le révérend J. West, a fait un séjour à Québec, inscrit au Château Frontenac.

Mademoiselle Marthe Paré, de Rivière-du-Loup, passe quelque temps à Montréal.

M. et madame Carleton Monk, d'Ottawa, sont partis, lundi, pour le Club Seigneurial.

Mesdames I. Chalifoux, Raoul Latreille et Hector Valois, de Montréal, ont passé quelques jours à Piedmont, les invitées de madame Ephrem Racine, à son chalet.

Mademoiselle Anne Lighthall, qui a passé quinze années en France, est arrivée à Montréal dernièrement. Actuellement, elle est l'hôte de son père, M. George-R. Lighthall.

PLUS DE 100 MILLIONS DE BOUTEILLES VENDUES— TRÈS EFFICACE POUR LES

DOULEURS FÉMININES MENSUELLES

et la sensation de nervosité, de fatigue, d'irritabilité qui les accompagne

Vos périodes mensuelles vous font-elles souffrir de migraine, mal de dos? vous rendent-elles nerveuse, agitée, irritable, à bout de nerfs?

Essayez alors le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham pour soulager de tels symptômes. Le Composé de Pinkham FAIT PLUS que soulager ces douleurs; il aide à diminuer la sensation de fatigue, de faiblesse qui les accompagne. Le Composé de Pinkham est si efficace parce qu'il a un effet calmant sur l'un des principaux organes féminins.

Le Composé Pinkham ASSISTE LA NATURE. Des milliers et des milliers de femmes en ont bénéficié. Nous vous engageons à essayer sérieusement le Composé de Pinkham.

COMPOSÉ VÉGÉTAL LYDIA E. PINKHAM'S

LA VIE AVEC "FISTON" par Elsie, la Vache Borden

"J'voudrais bien qu'elles cessent de me câliner et me laissent prendre mon LAIT EVAPORÉ BORDEN'S"

© The Borden Co. Ltd.

Contenu naturel en vitamine D accru par irradiation

Recommandé par les docteurs pour l'alimentation infantile

LAIT ÉVAPORÉ Borden's

–Laval honore Mgr M. Roy et l'abbé C.-O. Garant

(Suite de la page 3)

M. André Gasnier, et de M. l'abbé Alphonse-Marie Parent, secrétaire général de l'Université.

EN PHARMACIE

Les épreuves du baccalauréat en pharmacie, pour certaines matières du programme, porteront désormais sur les cours des 4 années au lieu de porter exclusivement sur le programme de quatrième année. Cette pratique nouvelle fera de l'examen du baccalauréat une préparation immédiate à l'examen de la licence en pharmacie du Collège des Pharmaciens de la province de Québec.

PROFESSEUR AGREGE

M. Albert Cholette, nommé récemment directeur du département de génie chimique à l'Université, a été promu hier soir par le conseil universitaire au rang de professeur agrégé de la Faculté des sciences. Bachelier en Génie chimique de l'Université McGill, M. Cholette est aussi titulaire d'une maîtrise ès sciences avec spécialisation en génie chimique.

–Projet de réorganisation de la sûreté municipale

(Suite de la page 3)

ne font pratiquement rien. "Ils sont la cause de nombreuses difficultés dans le corps de police", dit-il, en annonçant que le chef de police avait actuellement une liste pour le changement des hommes dans les postes que rien ne pouvait être fait à cause des problèmes que crée l'escouade de circulation. M. Garneau est contre le fait que les préposés à ce service s'occupent de l'émission des licences. "Toutes les licences devraient être émises dans les stations de police", dit-il.

M. Matte a répliqué que M. Garneau semblait avoir un parti pris contre l'escouade municipale de circulation et il s'en est pris au comité de discipline. Il a de plus déclar qu'il a bien l'intention de mener une enquête plus approfondie au sujet de l'abolition de la dernière escouade de circulation. M. Matte a soutenu que l'administration du département de la police appartient au chef de police. "Il va falloir qu'il conduise", déclara-t-il.

A titre de président du comité de discipline, le maire a répondu à certaines remarques de M. Matte en disant que le comité administratif n'avait jamais donné d'ordres concernant l'administration du corps de police. Son rôle est limité à l'engagement et à la destitution des policiers.

Finalement il fut convenu que la réorganisation du service de la police serait étudiée prochainement. Le chef Gagnon, le chef-adjoint Brûlotte et l'inspecteur Buteau seront présents.

Le trafic des armes

Madrid, 13. (P.A.) — Trois journaux du matin de Madrid nient en éditorial l'accusation portée par les Etats-Unis voulant que l'Espagne se livre au trafic des armes avec l'Amérique du Sud.

★

Le travail à l'aiguille, aujourd'hui

Par LAURA WHEELER

No 761

Pour donner un air de fraîcheur à cet ancien fauteuil démodé, confectionnez de jolis dessus.

Voyez ce patron. Vous n'aurez aucune difficulté, car il contient toutes les indications requises pour une réussite parfaite.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser votre commande comme suit: SERVICE DES PATRONS LE SOLEIL QUEBEC

by Laura Wheeler

Le prix de ce patron est de 25c. Seuls lse bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ou de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

A L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE : Trois employés du Pacifique Canadien, députés à l'Assemblée législative à Québec, se sont rencontrés hier à l'ouverture de la session. Ce sont, de gauche à droite, MM. CAMILLE COTE, député de Sainte-Marie et conseiller à la ville de Montréal, mécanicien à l'emploi du Pacifique Canadien depuis 1923; MAURICE BELLEMARE, député de Champlain, serre-freins depuis 1942; et H.-A. GOSSELIN, député de Mississiquoi, expéditeur de trains à Farnham et à l'emploi du C.P.R. depuis 1912.

Devant les tribunaux

A Rivière-du-Loup

Le juge A. Michaud, de la Cour de Magistrat a rendu jugement dans une cause entre Camille Rioux, cultivateur, de St-Jean de Dieu vs André d'Amours, boucher, de Trois-Pistoles, défendeur ;

Le demandeur réclame dans son action, la somme de $60., prix d'une vache vendue au défendeur au cours du mois de mai, 1944 ;

Le défendeur admet cette vente. En défense, il plaide : qu'à l'automne 1943, il aurait acheté du demandeur, une vache, au prix de $35. qu'il paya comptant ; qu'immédiatement après la livraison de cette vache, il constata qu'elle était atteinte de tuberculose et dût l'abattre ; qu'il en avertit le demandeur, et dans le but d'acheter une autre vache du demandeur, n'exigea pas le remboursement du prix payé, se réservant de régler la chose lors de l'achat d'une autre vache, et il demande en conclusions que le montant de $35. payé pour la première vache soit appliqué sur la deuxième; et, dans une demande reconventionnelle, il conclut à l'annulation de la première vente, et à ce que le dit montant de $35. soit appliqué en acompte sur le prix d'une deuxième vache.

Le demandeur s'inscrit en droit, contre la partie du plaidoyer dans lequel le défendeur allègue vouloir appliquer ce montant de $35. payé pour la première vache, en acompte sur la deuxième, présentant que ces allégués ne peuvent affecter son droit d'action, et ne peuvent donner lieu au renvoi de la dite action ou partie d'icelle, le droit de ce faire étant périmé, vu l'article 1530 C.C., qui limite tout tel recours à 90 jours.

Le défendeur, s'appuyant sur l'article 2246 du Code Civil, prétend que l'on peut opposer en exception ou en défense des moyens que l'on n'aurait pas pu invoquer par action directe.

Cet article 2246 sur lequel s'appuie l'argumentation du défendeur, est inclus dans le chapitre de la prescription : et, plus précisément, dans le chapitre du Code Civil qui a pour titre : "Du temps requis pour prescrire" ;

Cet article 1530 est inclus dans le chapitre de la garantie contre les défauts cachés, et non dans le chapitre qui traite de la prescription. Il importe de faire une distinction très importante entre la prescription et la déchéance.

Quand il s'agit de la prescription, l'on peut plaider en défense : — interruption, reconnaissance de dette, créance à terme, créances conditionnelles, conditions suspensives, créances à plusieurs fractions, créances éventuelles, suspension contre les mineurs et les interdits, etc., etc.

S'il s'agit d'un cas de déchéance, les principes inspirateurs ne sont pas les mêmes que dans le cas de prescription. Dans le cas de prescription, le principe à la base est que la partie à qui on oppose la prescription a été la négligence dans la réclamation de son droit. Tandis que dans le cas de déchéance, il s'agit plutôt de protéger la partie, qui peut en éprouver préjudice au sujet de questions de fait qu'on peut lui opposer, et, qu'après un certain délai, qui est fixé par la loi, cette partie peut difficilement contrôler et en faire la preuve.

Il est évident, dit le juge, que dans le présent cas, il s'agit de déchéance, et non de prescription.

Comme le cas de déchéance joue automatiquement et irrévocablement à l'expiration du temps fixé par la loi, qu'elles qu'aient été les circonstances intermédiaires, il n'y a plus droit d'action, plus de défense ni d'exception à l'expiration du délai, suivant le cas, à moins que l'on allègue clairement une nouvelle convention.

Et le juge Michaud, disposant des deux cas d'inscription en droit tant à l'encontre de la demande qu'à l'encontre de la demande reconventionnelle, a déclaré maintenir les dites inscriptions en droit, avec dépens.

GREFFE DE LA PAIX

Lionel Guérette, de Pied du Lac, ayant été poursuivi par la Gendarmerie Royale du Canada, représentant Sa Majesté le Roi, s'est reconnu coupable devant le magistrat A. Michaud, d'avoir eu en sa possession des spiritueux illégalement fabriqués ou importés, sans avoir une patente alors en vigueur, et sans excuse valable, contrairement aux dispositions de la Loi de l'Accise.

Vu qu'il s'agissait d'une récidive et vu que l'accusé a admis avoir déjà été condamné pour une offense identique, en février 1945, il a été condamné à six mois de prison, sans option, à $500.00 d'amende, et aux frais, ou à six mois additionnels de prison à défaut de paiement des dites deux sommes.

—Un nommé Wilfrid Picard, de Biencourt, a comparu devant le magistrat de district, et après plaidoyer de culpabilité enregistré devant le dit magistrat, d'avoir tenté de se suicider, a été remis en liberté après avoir bénéficié d'une suspension de sentence et avoir signé un engagement de se représenter d'hui un an pour recevoir sa sentence s'il en est requis, et s'être engagé de garder la paix et de tenir une bonne conduite.

—Lauréat Lévesque, de St-Juste du Lac, ayant opté pour des procès expéditifs devant le magistrat A. Michaud, sur trois chefs d'accusation, savoir :

a-Voies de fait simples sur la personne de Paul Bégin ;

b-Méfaits, en endommageant un camion, propriété du dit P. Bégin ;

c-Voies de fait accompagnées de lésions corporelles contre la personne de Aimé Jean ;

Après plaidoyer de culpabilité enregistré devant le dit magistrat, il a été condamné à $75.00 d'amende, pour l'acte d'accusation de méfaits, et, sur les deux autres chefs d'accusation, la sentence a été suspendue, en par l'accusé fournissant un cautionnement au montant de $200.00, tant personnellement que par une caution solvable, de se représenter d'hui un an pour recevoir sa sentence, s'il en est requis, et dans l'intervalle, de garder la paix et de tenir une bonne conduite.

Rivière-du-Loup — (DNC) L'hon. juge Noël Belleau, de la Cour Supérieure, rendant jugement dans une action instituée par cinq créanciers, vient de déclarer nul et illégal l'acte de vente en bloc intervenu le 18 décembre 1942 entre M. Charles-Eugène Devost, de Joliette, et Fernand Pineau, marchand de Rivière-du-Loup, de tout un fonds de commerce consistant en immeuble et bâtisses, marchandises, machineries, ameublement de magasin, d'épicerie et de boucherie, crédits, etc.

Les demandeurs, Léon Thériault, industriel, de l'Ile-Verte, Josaphat Beaulieu, de St-Antonin ; Clément Morin, mécanicien ; Emilio Boucher, de Rivière-du-Loup ; et Joseph Ouellet, de St-Paul de la Croix., réclamaient l'annulation de ce contrat de vente, à titre de créanciers antérieurs du défendeur Devost. A l'appui de leur requête, ils alléguaient que cette vente avait eu pour résultat de rendre le défendeur Devost insolvable alors qu'il était sur le point de faire cession de ses biens, et ce, à la connaissance du défendeur Pineau ; que le prix payé était bien inférieur à la valeur de ce qui avait été vendu ; et qu'enfin les prescriptions de la loi concernant les ventes en bloc n'avaient pas été observées, les demandeurs n'ayant pu protéger leurs créances et en être payés suivant la loi, du fait qu'ils avaient été tenus dans l'ignorance de cette transaction.

Le défendeur Devost ne contesta pas l'action, mais M. Pineau, après avoir déclaré ignorer la plupart des allégués de l'action, a plaidé qu'au moment de la vente attaquée et avant, le défendeur Devost était insolvable; avait fermé son établissement et ne pouvait trouver d'acheteur. Il plaidait en outre que le prix de $8,000 qu'il avait payé représentait bien la valeur réelle du fonds vendu.

Il s'agissait en la présente cause de l'application des principes de l'action paulienne qui sont exposés aux articles 1032 et suivants du code civil. Pour obtenir l'annulation d'un acte fait, à titre onéreux, par leur débiteur, en fraude de leur droit, ses créanciers, doivent établir que le contrat attaqué leur cause préjudice et que le débiteur l'a consenti avec l'intention de frauder. Cette intention frauduleuse est présumée si le débiteur était insolvable ou si le contrat qu'il a ainsi consenti le rend insolvable, à la connaissance de l'acheteur.

Du témoignage du défendeur Pineau et de la preuve, il résulte clairement, dit le juge, que celui-ci n'ignorait pas et ne pouvait ignorer que le défendeur Devost, avant et au moment de la vente, était insolvable, et que, par cette vente, il disposait de tout son actif et qu'il ne lui restait que des dettes. De plus, cette vente a eu pour résultat de nuire aux demandeurs et de leur causer préjudice ; la preuve ne permet pas d'en venir à une autre conclusion.

Et le juge continue : "Une vente en bloc est réputée frauduleuse et, à l'égard des créanciers, nulle et de nul effet, à moins qu'ils ne soient payés en entier de leurs créances à même le produit de la vente, si l'acheteur n'a pas, avant d'en payer le prix, obtenu de son vendeur ou de son agent, un affidavit contenant les noms et adresses de tous ses créanciers, les montants dus et à échoir, la nature de chaque créance. Or, il appert clairement que le défendeur Pineau n'a pas, avant de payer le prix de vente au défendeur Devost, obtenu de celui-ci l'affidavit requis. De plus, d'après la preuve faite, le prix de vente est d'au moins 50% de moins que la valeur réelle, marchande et commerciale de ce qui a été vendu".

Pour ces raisons, le tribunal déclare nul et illégal l'acte de vente intervenu entre les défendeurs, et ordonne que les biens ayant été l'objet de la vente, fassent partie de l'actif du défendeur Devost.

voici le soulagement rapide de

La SINUSITE

Médicament à 3 fins qui aide à dégager les sinus congestionnés

Un des meilleurs moyens de soulager des tortures de la sinusite, c'est de dissiper la congestion des voies nasales, et de permettre aux sinus de se vider. Il suffit généralement de quelques gouttes de Vicks Va-tro-nol dans chaque narine pour obtenir ce soulagement réconfortant.

MÉDICAMENT À 3 FINS

Si le Va-tro-nol a tant de succès, c'est parce qu'il fait ces trois choses importantes: (1) il réduit l'enflure de la muqueuse nasale; (2) il aide à dissiper la congestion, cause de la douleur, et, (3) il calme l'irritation. Beaucoup de victimes de la sinusite déclarent que rien ne leur a procuré un tel soulagement. Faites-en l'essai!

VICKS VA-TRO-NOL

Bulletin de Participation

Inscrire le nom en lettres carrées

M. et Mme .....

désirent inscrire au Concours de Bébés du Club Rotary, 12, rue Arago, Québec:

Nom .....

Prénom .....

Adresse ..... Age .....

Ville ..... Comté .....

Ci-inclus, veuillez trouver la somme de $0.50 pour participation au Concours.

M. H. Couture; les présidents des différents comités sont : l'aide, M. J.-A. Lemieux; finances, M. J.-H. Samson; amusements, M. Roger Garneau; recrutement, M. Vincent Pelletier; club, M. Edgar Latulippe; règlements, M. Lévis Brochu; banquets et réceptions, M. Lévis Noël; service, M. Eugène Guérin; placement, capt. Jean-Pierre Samson.

L'élection terminée le nouveau président remercia ses camarades de cette marque de confiance et d'estime à son égard. Il rend hommage aux deux présidents qui l'ont précédé et qu'il marchera sur leurs traces dans l'intérêt de chacun et de tous les membres. Me de Billy parla aussi des avantages que la Légion Canadienne offre aux vétérans et fait un chaleureux appel à tous les vétérans et anciens combattants des comtés de Lotbinière, Beauce, Dorchester, l'Islet, Montmagny, Bellechasse et Lévis, de joindre les rangs de la Légion dans la succursale No 12. Pour inscription veuillez vous présenter au local de la rue St-Antoine à Lévis.

Jacques de Billy élu président

Le capitaine Jacques de Billy, avocat, a été élu à la présidence de la succursale No 12 de Lévis de la Légion Canadienne, lors d'une assemblée tenue la semaine dernière au local de la rue St-Antoine. Le capitaine de Billy, qui servit durant 4 ans dans l'armée tant au Canada qu'outre-mer, était attaché au bureau du Juge-Avocat général de l'armée canadienne.

Les autres officiers élus pour le prochain terme sont : premier vice-président, lt-col. J.-E.-P. Bergeron, V.D.; deuxième vice-président le lt-col. J.-E. Paré, V.D.; aviseur légal, Me Jacques de Billy; aumônier, capitaine-abbé Gérard Fortier; trésorier, lt-col. J.-N. Turgeon; ass.-trésorier, M. W.-S. Byrne, secrétaire M. J.-P. Pelletier; publiciste, M. C.-H. Paré, sergent d'armes.

Chanteuse canadienne au Metropolitan

Montréal, 14. (P.C.) — Mary Henderson, 33 ans, soprano de Montréal, a signé un contrat avec la Metropolitan Opera Company de New-York, a-t-on appris ici hier soir. Mlle Henderson est la seconde Canadienne à signer un contrat avec le Metropolitan cette saison, la première étant Pierrette Alarie, également de Montréal.

De retour au pays

Shawinigan. — (D.N.C.) — Le lance-caporal Lucien Boutin, du Corps Canadien de la Prévôté, est récemment revenu au Canada, à bord de l'Aquitania. Né à Shawinigan ,âgé d'une trentaine d'années, il a passé trois années outremer, et a servi en Angleterre, en France, en Belgique, en Hollande et en Allemagne. A l'occasion de son retour, une réunion intime a eu lieu chez sa mère, Mme C. Boutin, 80, 3e rue, groupant des parents et amis tous des plus heureux de revoir Lucien Boutin de retour.

Feu M. J. Desruisseaux

La Tuque, (D.N.C.) — M. Joseph Desruisseaux de La Tuque, est décédé à l'âge de 42 ans. Le regretté défunt travaillait à la Brown Corporation depuis 18 ans. D'imposantes funérailles eurent lieu lundi dernier, en l'église St-Zéphirin.

Le deuil était conduit par ses frères. Les porteurs étaient: MM. Henri Frenette, Marcel Leperderelle, Charles Harvey, Thomas Harvey, Lauréat Renaud et Raymond Brochu.

Assistaient aussi aux funérailles son oncle, le Rév. Frère Raymond, C.S.C., et ses deux soeurs, Mme Edmond Pilote, née Alice, et Mlle Bernadette Desruisseaux.

Feu Mme C.-E.-S. Brown

La Tuque, (D.N.C.) — Nous apprenons avec regret le décès de la mère du Rév. C. E. S. Bown de cette ville, Mme Annie Davison, âgée de 84 ans. Les funérailles eurent lieu à Georgeville, Qué. Nos condoléances à la famille en deuil.

Feu Mlle Th. Mayrand

Deschambault, (DNC) — Mlle Thérèse Mayrand, fille de feu Emile Mayrand, et de dame Antoinette Naud, est décédée à l'âge de 17 ans et 11 mois, le 16 janvier dernier. Elle laisse dans le deuil, sa mère, Mme Emile Mayrand; ses frères, Pierre et Paul-Emile; ses soeurs, la Rév. Sr Marguerite des SS. Grises de Montréal; Mme Pierre Paquin (Angéline), Bernadette, Jeannette et Monique; ses beaux-frères, Pierre Paquin et Lucien Trottier; un petit neveu, Yvon Trottier.

Les funérailles eurent lieu samedi, le 19 janvier à Deschambault. M. l'abbé A. Lepage chanta le service.

A la famille en deuil nos sincères condoléances.

VOS NUITS SONT-ELLES Sans Repos?

Essayez Ceci au Coucher Ce Soir

Si vous éprouvez de la difficulté à vous endormir, puis que vous dormiez mal ensuite et que vous vous éveilliez à bout de nerfs et fatigué, le matin, essayez de prendre une tasse d'Ovaltine chaude au coucher.

Prise au coucher, la *Nouvelle* Ovaltine *Améliorée* aide à soulager cette sensation de tension nerveuse. Ses éléments nutritifs spéciaux, traités pour faciliter la digestion, et son riche approvisionnement des Vitamines A, B1 et D, et des minéraux Calcium, Phosphore et Fer aident à refaire les muscles, les nerfs et les cellules organiques usés.

Pourquoi alors ne pas essayer la *Nouvelle* Ovaltine *Améliorée*? Voyez si elle ne vous aide pas à vous éveiller plus frais et plus alerte. Procurez-vous de l'Ovaltine à votre pharmacie ou à votre épicerie.

Nouvelle OVALTINE Améliorée 39F

Mots croisés du "Soleil"

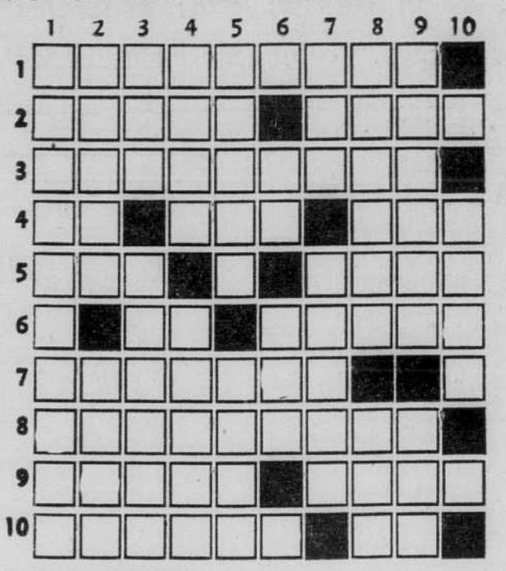

HORIZONTALEMENT

1—Défendre quelque chose à quelqu'un.
2—Amas de brouillards. — Qui n'agit pas avec promptitude.
3—Trace qui reste d'une plaie.
4—Métal précieux. — Bonne chère avec gaieté. — Du verbe rire.
5—Adjectif possessif. — Couvert de rides.
6—Article espagnol. — Rivages de la mer.
7—Un des peuples primitifs de la Grèce.
8—Enhaussement.
9—Fleuve d'Espagne. — Eau-de-vie.
10—Roi de Thèbes en Cilicie. — pronom personnel.

VERTICALEMENT

1—Qui est simple, qui n'est pas complexe.
2—Faire tort, faire obstacle. — Toute personne choisie par l'élection (féminin).
3—Bruit sec. — De premier ordre, d'élite.
4—Semblable, qui ne varie pas. — Temps du verbe louer.
5—Qui s'arrête ou recule au lieu d'avancer. — Héros de la Fable de La Fontaine.
6—Note de la gamme. — Adjectif possessif.
7—Rivière de l'Asie centrale. — Prendre une teinte rose.
8—Ecrit de nouveau. — Unité principale de résistance électrique.
9—Célèbre poème épique de Virgile. — Qui n'est pas vêtue.
10—Epreuve servant à mesurer la puissance de travail d'un enfant, d'un ouvrier.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	H	E	C	T	O	L	I	T	R	E
2	E	N	L	A	C	E	R	■	I	R
3	P	O	U	■	R	U	I	N	E	R
4	A	U	G	I	E	R	S	■	N	E
5	T	E	■	S	■	R	A	Z	■	M
6	A	R	I	A	■	E	T	A	L	E
7	L	■	U	T	■	R	I	O	■	N
8	G	E	L	I	F	■	O	U	S	T
9	I	■	E	S	■	I	M	I	A	S
10	E	N	S	■	U	R	■	A	A	■

Le gaz a plus de 20,000 applications dans l'industrie.

ANEMIE SANG APPAUVRI

Ce tonique riche en vitamines ramène infailliblement le sang à son état normal.

HOMMES, FEMMES, ENFANTS

Chez votre pharmacien

Elixir Tonique du Dr Montier

Distributeurs: D. WATSON & CO., 286 S.-Paul Ouest, Montréal

MACARONI COUPÉ CATELLI

EN BOÎTES DE 1-LB

Coupé pour plus de commodité

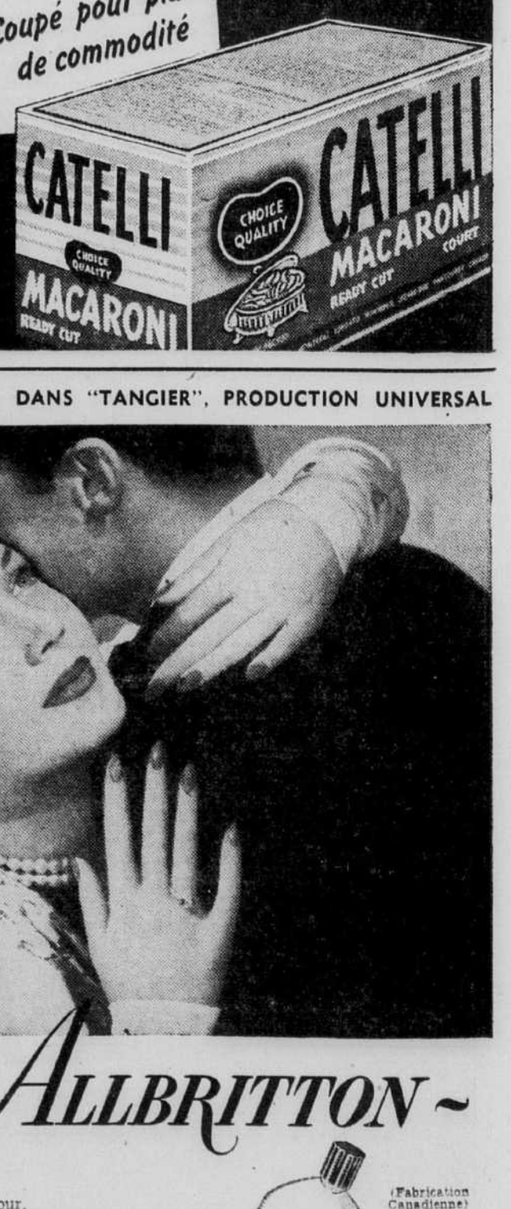

LOUISE ALLBRITTON, PARAISSANT DANS "TANGIER", PRODUCTION UNIVERSAL

COMME LOUISE ALLBRITTON~

VOS MAINS peuvent parler le langage d'amour. Donnez-leur ce soin personnel qu'elle emploie — la célèbre Lotion Jergens.

7 sur 8 Vedettes de Hollywood emploient la Lotion Jergens

ENCORE PLUS EFFICACE — grâce aux découvertes de guerre pour les soins cutanés. Des femmes ont essayé cette Lotion supérieure. *"Mes mains sont plus lisses et douces", "Protège plus longtemps"*, disent-elles. Adoucit de suite les gerçures. Aux comptoirs: même flacon ; toujours 10c à $1.00.

(Fabrication Canadienne)

POUR LES MAINS PLUS DOUCES ET ADORABLES PRENEZ LA LOTION JERGENS

PLUS EFFICACE QUE JAMAIS — GRACE AUX RECHERCHES DE GUERRE

CHEVAUX POUR LA FRANCE : L'agriculture française requiert de nombreux chevaux pour remplacer ceux tués, durant la dernière guerre, par les soldats de l'Axe. Une mission française dirigée par M. Henry LEFEVRE, chef divisionnaire de l'agriculture et du rationnement au conseil français des approvisionnements au Canada, s'est adressé au Canadien National pour lui faciliter ses achats. Notre photo montre, de gauche à droite, ALBERT PINEL, PAUL RAFFESTIN, membres de la mission, W. E. WATSON, gérant des Montreal Stock Yards, du Canadien National, et ROBERT DAILLE, aussi de la mission. M. HENRY LEFEVRE, chef de la mission, et MARCEL RUFIN, médecin-vétérinaire de la mission, n'apparaissent pas sur notre photographie.
(Photo Canadien National)

Soirée à Jonquière

Jonquière, — (D.N.C.) Dimanche soir, le 10 février dernier, la Glaneuse, coopérative de consommation présentait en la grande salle de l'hôtel de ville une soirée éducative et récréative à ses membres, sous la présidence de M. Patrick Côté. Cette réunion remporta un franc succès.

Après le mot de bienvenue du président, trois orateurs adressèrent successivement la parole; ce sont : MM. L. Bilodeau, André Pelletier et Ph. Deschênes, qui traitèrent du progrès du mouvement coopératif dans Jonquière.

Ensuite, M. le chanoine Luc Morin, V.F., curé de St-Dominique, encouragea fortement la population de notre ville à s'unir sur le plan du travail et sur le plan économique et à bâtir selon la doctrine sociale de l'Eglise, une société nouvelle.

En débutant, le distingué orateur avait félicité les promoteurs du mouvement syndical et coopératif du succès obtenu jusqu'à présent.

Puis, M. l'aumônier Frs Lemay remercia M. le chanoine de l'encouragement précieux qu'il venait de donner aux mouvements sociaux de notre milieu.

La partie récréative comprenait le déroulement de films de l'Office national du Film. Ces films portaient sur différentes industries canadiennes, notamment un film en couleurs sur la beauté de nos forêts, un autre sur notre industrie pétrolifère en Alberta et un troisième intitulé "La moisson de la glaise", la Céramique, industrie québécoise de la Beauce, etc., etc. Les coopérateurs se séparèrent enchantés de leur rencontre.

La Légion canadienne de St-Georges

St-Georges, (D.N.C.) — Les vétérans du haut de la Beauce ont obtenu l'ouverture d'une succursale de la Légion canadienne à St-Georges. Demain, 14 février, aura lieu un grand euchre-bridge, à la salle paroissiale du côté ouest, au profit de leur organisation. Que tous les gens de bonne volonté se fassent un devoir d'encourager nos vétérans en se rendant à ce euchre-bridge.

La succursale "Chaudière", no 133 de Beauce a maintenant son local à St-Georges. Elle invite les vétérans de la région à communiquer avec son secrétaire, M. Camille Boiduc, à St-Georges-Est.

Certificat d'arpentage

La validité et la sécurité du prêt hypothécaire reposent tout d'abord sur le certificat de l'Arpenteur-Géomètre.

Les éléments essentiels de ce certificat sont du domaine de l'Arpentage.

A l'Université Laval, sous les auspices de la Société de Géodésie de Québec, monsieur D. I. O'Gallagher, a traité cette question devant ses confrères Arpenteurs-Géomètres, le 12 février.

Il y a l'hypothèque judiciaire, l'hypothèque légal et enfin l'hypothèque conventionel. C'est dans le cas de l'hypothèque conventionnel que l'Arpenteur-Géomètre joue un rôle de première importance. Les justes exigences de l'hypothèque conventionnel sont plus impératives que celles d'une vente.

En l'absence de la description officielle et même avec une description erronée de l'immeuble, l'acte de vente peut rester valide et le marché tenir puisque les corrections subséquentes ramènent l'ordre.

Or, dans le cas de l'hypothèque conventionel cette latitude et cette mise à point n'ont pas de place. Il faut que l'exactitude et l'intégrité de désignation soit de première instance. Autrement, la convention ne tient pas. Ainsi, l'émission du numéro de la subdivision cadastrale invalide fatalement la convention d'un prêt hypothécaire, et la sécurité du prêt est compromise à ce point que le prêteur peut exiger en droit le retour de son argent. La capacité de garantie de l'immeuble doit être clairement établie, dans sa force comme dans son volume.

Seul l'Arpenteur-Géomètre a les qualifications et l'expérience pour établir l'identification cadastrale d'un immeuble.

L'importance de son certificat ne le cède guère à celle d'un procès-verbal de bornage.

L'Arpenteur-Géomètre confronte les données des titres, celles de la loi et des règlements avec les données de l'arpentage des lieux. Cette confrontation est essentielle. Elle est révélatrice. L'Arpenteur pourra certifier si oui ou non l'immeuble est soulagé de tout mal provenant soit d'un accroc aux règlements municipaux, soit des prétentions adverses d'un voisin, soit d'empiètement, soit de l'incertitude dans les droits de passage, de vue et de mitoyenneté, etc., etc.

Il faut ajouter que l'urbanisme peut avoir décrété la non conformité de l'immeuble avec le caractère de la zone. Alors, l'immeuble n'est que toléré sans possibilité d'y faire de grosses réparations et un agrandissement.

Le certificat d'Arpentage et de localisation peut donc modifier le montant d'un prêt qui ne serait fait que sur la simple évaluation de l'immeuble.

Ce certificat est accompagné d'un plan et d'une description des lieux. Il ne laisse aucun doute sur la validité et la sécurité du prêt. Il est concis, clair et objectif.

L'assemblée était présidée par monsieur Paul Joncas, directeur des études à la Faculté d'Arpentage et de Génie Forestier.

Ils couchent dehors

Dolbeau — (DNC) Récemment, MM. Ls-Philippe Gagnon et Roland Bollard, tous deux employés de la Pepsi-Cola ont été contraints de passer la nuit dehors à Péribonka sous un froid glacial, alors que leur camion avait été paralysé par une tempête de neige. Ils durent faire 12 milles à pied avant de rencontrer les premières habitations, et n'arrivèrent que le lendemain à 3 h. 30 p.m.

—Postes importants confiés à Henri Duclos et Willie Bégin

(Suite de la page 3)

bec, Limitée, puis, en 1941, fonda la Mirak Corporation qu'il quitta, en janvier 1942, pour devenir contrôleur des huiles pour l'est de la province de Québec. Il demeura à ce poste jusqu'au 1er janvier dernier.

M. Duclos est un ancien vice-président de la Chambre de Commerce et du Club Rotary de Québec, et un membre du club de curling Jacques-Cartier.

M. Willie Bégin, qui est originaire de Breakeyville, comté de Lévis, fit ses études à cet endroit, puis entra, à l'âge de 16 ans, à l'emploi des Chemins de fer nationaux. Deux ans plus tard, il s'enrôla dans l'Armée canadienne et, ayant été démobilisé la même année, il entra au service du Conseil des Ports nationaux à Québec. En 1931, il passa à l'emploi du Palais de justice de Québec, puis, en 1936, fut nommé inspecteur pour le compte du Ministère fédéral du travail et, plus spécialement, du Service de l'aide aux chômeurs nécessiteux.

M. Bégin est un membre-fondateur du club Kinsman de Québec.

—Un grave incendie endommage le restaurant Old Homestead

(Suite de la page 3)

ont dû quitter les lieux. Tout s'est cependant passé sans incident aucun. De nombreux clients se trouvaient dans le restaurant lorsque les flammes se sont déclarées dans la chambre aux fournaises. Les pompiers du poste No 1 ont d'abord reçu un téléphone venant de l'établissement et deux minutes plus tard une première alarme était sonnée. Deux appels furent ensuite donnés à quelques minutes d'intervalle appelant sur les lieux les pompiers de la plupart des casernes de la ville. Le chef Beaulieu était en charge avec le chef-adjoint intérimaire W. Lachance, les chefs de districts Wagner et Edmond Dion, les capitaines Dion, Talbot et Patry. Devant la gravité de la situation, le chef ordonna même l'appel "99", qui fit accourir sur les lieux de l'incendie tous les pompiers qui étaient hors de travail, hier.

Pendant une couple d'heures on a entretenu des craintes sérieuses pour toute la propriété de M. Trakas. Fort heureusement, grâce à un travail vigilant et habile, les pompiers sont parvenus à enrayer la marche des flammes et à éviter qu'elles ne se propagent aux étages supérieurs de l'immeuble. Le feu a surtout exercé ses ravages dans la cave et dans les entre-planchers du rez-de-chaussée. Pour mieux circonscrire le feu, les hommes de la brigade ont dû faire usage de pics et de haches. Ils ont ouvert les planchers et une partie des murs et ainsi ils sont parvenus à éviter un désastre complet. Vers 1 heure, la nuit dernière, les flammes étaient sous contrôle. Les pompiers ont cependant continué leur travail toute la nuit et ce matin, des hommes du poste de pompiers No 1, étaient encore sur les lieux.

La destruction des caves et des salles à dîner du Old Homestead signifie pour M. Trakas des pertes considérables et une désorganisation pour plusieurs mois. M. Trakas avait dans ses caves une forte quantité de viande, de provisions de toutes sortes, de liqueurs que l'on évalue au bas mot à $20,000. De grandes glacières, récemment installées, différents appareils modernes de cuisine, faisaient aussi partie du matériel de cet établissement.

M. Trakas a acheté il y a quelques mois de la Sun Life Insurance les édifices du Old Hemestead.

Elu président

Montréal, 14 (Spéciale) — Lors de la réunion des directeurs des Canadian Pacific Air Lines, Limited, tenue hier, à Montréal, M. W. M. Neal a été élu président et chef de l'exécutif de cette compagnie, en remplacement de M. L. B Unwin, démissionnaire.

Vicaire à St-Félicien

Dolbeau, (D.N.C.) — M. l'abbé Jean-Jacques Carrier a été nommé récemment comme second vicaire de la paroisse St-Félicien pour seconder M. le chanoine Simon Bluteau, curé, et M. l'abbé Jules Lamy, vicaire.

Feu Mme Joseph Michaud

Kamouraska — (DNC) A St-Louis de Kamouraska, est décédée récemment Mme Vve Joseph Michaud, née M. Lajoie, épouse en 1ères noces de feu Philibert Bois. Le service et la sépulture ont eu lieu en l'église de St-Louis. Nos condoléances.

T.-D. DUBUC

VENTE APRÈS INVENTAIRE

COMMENÇANT VENDREDI MATIN À 9 h.

ROBES et COSTUMES

ROBES DE CRÊPE unies et fleuries, toutes les grandeurs valant jusqu'à 15.95 pour **$5.95**

Robes Crêpe et Spun valant jusqu'à 5.89 pour **$1.98**

Un autre lot de **ROBES** valant jusqu'à 9.95 pour **$3.49**

COSTUMES de CRÊPE et de laine deux pièces valant jusqu'à 12.95 pr **$5.95**

COSTUMES en TWEED deux pièces, tout laine, couleurs assorties, valant jusqu'à 21.95 pour **$8.95**

BLOUSES TOOKE spun, rayées et unies grandeur 14 à 20. Valant 1.50 à 5.50 pour ..... **1.19** et **1.89**

JUPES en ALPINE unies ou avec plis valant jusqu'à 3.00 pour ..... **.89** et **$1.49**

DRAPERIES et RIDEAUX

Un lot de
SOIE PLUCHEE et fleurie, valant $1.25, pour ..... **.39**

SPUN DE LAINE rayée, 36 pouces de large, valant $1.50, pour ..... **.69**

Un lot de
CRETONNE valant jusqu'à $2.50, pour ..... **.49**

Un lot de
DRAPERIES valant jusqu'à $1.50, pour ..... **.59**

REPS A RIDEAUX 2.50 pour ..... **.89**

MARQUISETTE A RIDEAUX .49 pour ..... **.19**

Un lot de GILETS DE LIT couleurs assorties, valant 3.00 pour **$1.59**

Un lot de DESCENTES DE BAINS 2.00 pour ..... **.49**

CHAUSSURES ASSORTIES

SOULIERS ET PANTOUFLES d'enfants, valant jusqu'à $2.00, pour ..... **.19**

PANTOUFLES POUR DAMES valeurs de $1.50 à $3.00, pour ..... **.49 - .79**

PANTOUFLES POUR HOMMES Valeur jusqu'à $2.00, pour ..... **.79**

SOULIERS POUR HOMMES valant jusqu'à $8.50, pour **$1.98**

SOULIERS POUR FILLETTES valant jusqu'à $3.00, pour ..... **.79**

GUETRES POUR HOMMES valeur jusqu'à $2.00, pour ..... **.39**

COUVRE-CHAUSSURES et claques pour dames, valant de .79 à 4.00, pr **.19** et **.49**

BOTTES DE SKIS pour hommes et dames, valant jusqu'à $8.00, pour **$1.98**

SOULIERS POUR DAMES valant jusqu'à $6.00, pour **$1.00**

UN LOT DE SACOCHES valant $2.40, pour ..... **.89**

CHAPEAUX POUR HOMMES valant jusqu'à $3.00, pour **$1.50**

AUTRES MARCHANDISES pour hommes, femmes et enfants, réduits avec escompte jusqu'à **50%**

Voyez nos vitrines pour autres détails

Membres de l'Association des Marchands Détaillants du Canada

T.-D. DUBUC, ENR.

214, 216 rue Saint-Jean

Aucune commande par poste. Aucun échange.

Le dollar canadien

New-York, 14. — (P.C.) — Le dollar canadien a fermé inchangé à un escompte de 9 3-16 pour cent hier, sur le marché des changes étrangers de New-York. La livre sterling est demeurée invariable à $4.03 1-2.

Courville obtient 100.25 pour des 3

La ville de Courville, près de Québec, a vendu à prime, lundi soir, une émission de 590,000 d'obligations. Les titres à 3% séries vingt ans furent adjugés à la Caisse Populaire de Courville, le plus haut soumissionnaire, au prix de 100.25. Le loyer moyen pour l'argent emprunté représente donc 2.974 pour cent.

Courville avait fait sa finance précédente en novembre 1943. A cette dernière date la municipalité avait vendu $33.000 d'obligations à 3½% séries vingt ans au pair, soit à un loyer net de 3½ pour cent.

Six soumissions avaient été envoyées par six maisons de placement et la Caisse Populaire de Courville pour la nouvelle émission. Deux de ces soumissions étaient au-dessus du pair. Voici la liste officielle:

Caisse Populaire de Courville	100.25
J.-E. Laflamme Ltée et Corporation de Prêts de Québec.	100.12
Oscar Dubé & Cie, Inc.	99.85
L.-G. Beaubien & Cie, Ltée	99.575
Clement, Guimont Inc.	99.51
Sévard, Hodgson & Cie, Inc.	99.47

Les titres émis en vertu du règlement d'emprunt No 63 portent la date du 1er novembre 1945 et ils peuvent être rachetés par anticipation. L'emprunt est contracté afin de payer le coût d'extensions aux services d'aqueduc et d'égoût, pour l'ouverture de rues, travaux de pavages, etc. Il avait été approuvé par une forte majorité des contribuables, en nombre et en valeur, lors d'un referendum tenu les 10 et 11 août 1945.

La valeur imposable de la propriété à Courville s'élève à $1,189,877 et la dette consolidée de la ville, y compris le présent emprunt, représente 12.70% de cette évaluation.

Re: SUCCESSION DE FEU DAME (Dr) MICHEL BRUNET (née Marie-Ange Ciaouette)

Les personnes qui sont endettées envers cette succession ou qui ont des réclamations à produire devront le faire dans les dix jours du présent avis, au bureau du notaire soussigné.

J.-E. BOILY, Notaire,
40, rue St-Joseph,
Québec.

Progrès notables du Royal Trust

M. Ross Clarkson, vice-président et gérant général de "The Royal Trust Company" a déclaré à la 46ième assemblée annuelle de la compagnie que ses recettes brutes avaient augmenté de $196,000 en 1945 à $3,177,000, ce qui constitue un chiffre sans précédent. Les frais, à l'exclusion des impôts, ont haussé de $124,000 à $2,366,000, de sorte que le bénéfice brut s'est établi à $791,000, duquel les taxes ont absorbé un montant de $293,000. Les profits nets ressortent à $498,000, soit $53,000 de plus qu'en 1944. La compagnie a versé $75,000 à la caisse de retraite et a mis en réserve un montant de $60,000 pour payer un boni de 3 pour cent aux actionnaires. Compte tenu de toutes ces déductions, le compte de Profits et Pertes a augmenté de $43,000 à $1,137,000.

L'analyse du bilan révèle que le compte garanti est inscrit à l'actif pour la somme de $22,773,000, soit $8,137,000 de plus qu'au passif. Le compte des successions, fiducies et agences, y compris le compte garanti, s'élève de $64,635,000 au chiffre record de $882,628,000.

Dans ses commentaires, M. Clarkson a fait ressortir l'augmentation appréciable enregistrée par l'administration des successions et des fiducies, principale occupation de la compagnie. Il a ajouté cependant que les nombreux contrôles gouvernementaux rendent difficile la tâche de l'administration, que les droits de successions et un impôt sur le revenu encore élevés, en face d'une baisse des taux de l'intérêt, ne facilitent pas la tâche non plus.

M. Clarkson a déclaré au sujet des droits de successions que les ententes actuelles prévoyant des concessions réciproques tracent la voie vers la suppression d'une injuste taxation multiple sur les mêmes biens. "Il faut espérer, dit M. Clarkson, que d'autres provinces passeront de ces accords entre elles et même avec d'autres pays, tout particulièrement la Grande-Bretagne."

La compagnie a aussi enregistré une expansion satisfaisante dans l'administration de la garde des valeurs mobilières et autres biens de personnes vivantes ou de leurs trusts de valeurs, ainsi que dans les fiducies établies en vertu de testaments ou de contrats de dons. Dans le domaine actif des biens immobiliers, la demande et les prix ont augmenté, mais les hypothèques ont diminué.

Dans son discours à l'assemblée annuelle, le président, M. Robert P. Jellett, a déclaré que lors de son voyage en Angleterre, à titre de membre de la délégation de la Canadian Chamber of Commerce à une conférence sur l'expansion du commerce de l'Empire, il a constaté la situation financière précaire de la Grande-Bretagne, conséquence surtout de l'énorme effort de guerre fourni, souvent seule, par cette nation. M. Jellett a ajouté qu'il lui serait impossible de payer ses dettes les plus pressantes et de se rétablir sans des emprunts du Canada et des Etats-Unis.

Il a aussi souligné que notre désir de prospérité générale doit se fonder, tant pour nous que pour les autres nations, sur le développement d'un commerce multilatéral, facilité par des méthodes comme celles que les accords de Bretton Woods ont prévues et dans un sens plus large, par le succès de l'organisation des Nations unies.

Traitant de la répartition des actionnaires du Royal Trust, M. Jellett a révélé que le plus gros détenteur est actuellement l'Université McGill. Mais celle-ci ne possède que 4 pour cent des actions actuellement émises. Aucun autre actionnaire ne détient plus de 2.1 pour cent du capital social de la compagnie. Seulement quelques-uns possèdent de 1-2 à 1 p.c. des actions. A l'exception de quelques petits lots vendus à des compagnies d'assurance-vie, ou détenus par des trusts de valeurs personnels, aucune banque, société de placement, compagnie ou corporation n'a acheté ou ne détient des actions du Royal Trust, de faire remarquer M. Jellett.

l-j9.ss-ffva-vevs

NOUVELLES ACTIONS LISTEES AU CURB

L'inscription de 3,000,000 d'actions d'une valeur au pair de $1, chacune de New Louvre Gold Mines Ltd vient d'être approuvée par le Curb de Montréal et ces actions ont été admises à la cote de ce marché hier. L'abréviation sur l'appareil enregistreur est "NLM".

Le fonds de roulement de l'entreprise au 31 décembre 1945 était de $69,000 et il y avait dans le trésor 1,550,000 actions; en outre, les options suivantes ont été consenties: 200,000 actions à 20 cents le ou avant le 1er août 1946, 250.000 actions à 25 cents le ou avant le 1er février 1947, 250,000 actions à 30 cents le ou avant le 1er juillet 1947 et 250,000 actions à 35 cents le ou avant le 1er novembre 1947.

AVIS BOURSIER

La Bourse de Montréal annonce que le dernier jour de livraison régulière sur toute transaction sur les titres de priorité de la Canadian Car & Foundry Co. Ltd est aujourd'hui le 14 février. On pourra, toutefois, transiger sur ces titres "au comptant" demain, ainsi que le 18 courant.

CENTREMAQUE GOLD

Toronto, 14. — Le rapport des travaux exécutés à Centremaque Gold Mines Ltd durant la période terminée le 1er février mentionne que deux grosses foreuses ont coupé transversalement l'extension ouest des structures d'East Sullivan et d'Aragon.

Curb de Montréal

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, LIMITEE
70 rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-1521

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
1150 Abitibi	8	8	7⅞	7⅞
150 Do priv 6	99	99	98	98
100 Belgium pr	18½	18½	18½	18½
50 Bath B	6⅝	6⅝	6⅝	6⅝
1264 Brown	7	7	6⅞	7
263 Do pr	95	95	95	95
175 B A Oil	27	27⅜	27	27⅜
1005 Belg Glove	14⅜	15½	14⅜	15⅛
45 Brand H	15	15	15	15
91 Br & Dist	14	14	14	14
35 Can & D Sug	27½	27¾	27½	27⅝
50 Can Dred	27¾	27¾	27¾	27¾
185 Can G Inv	16½	16⅝	16½	16¾
35 Can nd B	197	197	197	197
6 Cons Di S A	100	100	100	100
400 Can Marc	4½	4⅝	4½	4⅝
100 Can P&P I P	15	15	15	15
3600 Can W Lb	335	340	330	340
300 Can Vick	13	13⅜	13	13¾
100 Cl Ueon	65	65	65	65
25 Do pr	60	60	60	60
925 Comm Alc	5¼	5¼	5⅛	5¼
125 Do priv	7¼	7¼	7¼	7¼
5465 Cons Pap	17⅛	17¼	16⅞	16⅞
125 Cassidy	14¼	14¼	14	14
175 Cub Airer	2¼	2¼	2¼	2¼
2 C N Pow pr	110	110	110	110
6 C I Tru	7	7	7	7
1 Do pr	100	100	100	100
100 Cons Baker	18½	18½	18½	18½
50 Dom Malt	23	23	23	23
125 Dom Oilcl	40½	40½	40¼	40½
50 Dom Wool	16½	16½	16½	16½
455 Donn A	17	17⅛	17	17⅛
30 Dom Squa	26½	26½	26	26
175 Fairchild	4⅞	4⅞	4⅞	4⅞
50 Fleet Air	6⅜	6⅜	6⅜	6⅜
310 Ford of C A	30¼	30½	30¼	30½
100 For Pow S	100	100	100	190
23 Do pr	16½	16½	16½	16½
450 Fraser	54¾	54¾	54	54
8 Freiman	30	30	30	30
100 Fed Grain p	111	111	110	110
30 Int Met	32½	32½	32½	32½
11 La St J Pw	60	60	60	60
25 Lambert	11⅜	11⅜	11⅜	11⅜
575 Lowney	14½	14½	14½	14½
1050 Mas Har pr	28⅜	28¾	28⅜	28⅜
10 McColl Fr pr	105½	105½	105½	105½
150 Melchers	9	9	9	9
331 Do priv	15½	15½	15½	15½
50 Minn & O	21	21⅛	20⅝	21
2251 Maple Leaf	16	16	16	16
20 N S Light	100	100	100	100
25 Nuclear	8	8	8	8
25 Purity	13½	13½	13½	13½
125 Pow Co 2 p	54¾	55	55¼	55
205 Que P&P pr	38	38	38	38
110 Soulh Mt	27	27	27	27
170 Sarnia Brid	12	12	12	12
30 Stow Crew	29¼	29¼	29¼	29¼
100 Thrift Sto	16½	16½	16½	16½
10 Uni Corp A	31	31	31	31
50 Do B	28	28	28	28
400 Dist Dist	12½	12½	12¼	12¼
25 Windsor H	12¾	12¾	12¾	12¾
50 West Steel	27	27	27	27
110 Woods Mfg	41	41	41	41
MINES:				
2900 Arno Mines	9	9½	9	9¼
1000 Astoria	68	68	66	66
2000 Athona	28	27	26	27
1500 Beatrice	29	29	28	28
12500 Beaucourt	40	44½	39¾	44½
5000 Can Malart	11	11	11	11
13300 Cent Cad	45	45½	45	45½
1000 Centremaq	38	38	38	38
8000 Coniagas Min	39	39	39	39
100 Dome Mines	11½	11½	11½	11½
1000 Elder	117	117	117	117
500 Eldona	120	120	120	120
1500 Fontana	40	40	40	40
9600 Foundlake	53	53	52	52
1000 Goldora	28	28	28	28
900 Goldbeam	185	190	185	190
500 Heva Cad	50	50	50	50
204 Hollinger	18⅞	18⅞	18½	18½
7500 J M Cons	7	7	7	7
4960 Joliet Que	133	135	130	135
85900 Jack La	103	104	95	104
1000 J Waite	40	40	40	40
3500 Lingside	35	36	35	36
2100 MacDonald	600	615	600	615
6300 Normetal	182	185	178	184
1000 New Lou	34	34	34	34
1000 Norseman	27	27	27	27
100 O'Brien	315	315	315	315
3500 Omnitrans	28	28	28	28
1000 Pand Cad	40	40	40	40
13000 Pitt Gold	25	26	24½	25
4500 Que Yellow	31	33	30	31
2625 Sher Gord	195	195	190	195
2500 Siscoe	110	115	110	115
3700 Sladen Mal	98	108	98	108
1901 Stada Rou	131	133	131	131
600 Standard	36	36	35	35
1100 Sullivan	300	300	295	295
17500 Villbona	30	32	30	32
500 Wiltsey	24	24	24	24
HUILES:				
500 Home Oil	365	370	355	355
500 Homest	9	9	9	9

Volume: 307,800 actions, dont 75,600 industrielles et 232,200 minières.

Bourse de Toronto

Séance du 13 février 1946

	Haut	Bas	Ferm.
215 Abti	8	8	8
440 Do P	99	98	98½
185 Acadia A	23	22½	22½
100 Ashdown	13½	13¼	13½
110 Alum	152	150	151
10 Do P	107½	107½	107½
400 Ashley	22	20	22
4000 Aquarius	71	70	70
7500 Area	21	19	19
4000 Arfon	40	39½	40
3700 Armistic	88	88	88
14400 Arntfi	50	49	50
22250 Astoria	70	66	70
12000 Athona	36	35	36
7800 Aumaq	140	135	135
900 Aunor	660	635	635
3700 Bagmac	49	47	47
50 Bk Mtl	25	25	25
120 Bk N S	34½	34½	34½
8500 Base Met	24½	20	20¼
4800 Bear	150	146	150
4200 Beau Yel	56	55	56
100 Bell	190	188	188
500 Bellter	15½	14½	15¼
12000 Beycour	85	82	85
9600 Bidgood	35	34	34½
9500 Bobjo	28	25	25
400 Bralorne	18⅜	18¼	18⅜
1605 Brazil	28	27⅜	27⅜
225 B A Oil	27¼	27	27¼
693 B C Pow A	30½	30	30
4500 Brit Dom	41½	41	41½
7095 Buff Ank	950	895	950
23800 B Buff Rl	47	46	46
5000 Bunk Hill	7	7	7
7300 Calder	30	38	38
3900 Cay Edm	275	250	270
4300 Calmont	39	36	39
320 C Cem	17¾	17½	17¾
15 Do P	142½	142½	142½
120 Cda SS	22¼	22¼	22¼
140 Do P	51¼	51	51
840 C Bk Comm	22½	22¼	22¼
52800 Cdn Brew	24	23¼	23½
230 Cdn Can B	23	22¾	23
223 C Car	19	18½	18½
355 Do P	35	34⅞	34⅞
165 Celan	66	65½	66
475 C Food	14	14	14
185 Do A	20⅞	20¾	20¾
835 Alco A	18	17¾	17¾
1350 Cdn Mal	125	120	122
300 Cdn Oil	16½	16	16½
2289 C P R	23⅜	23⅜	23⅜
5200 Cent Por	38	36	37
3500 Centremaq	36	36	36
2200 Chem Res	80	75	75
3900 Chestery	183	180	180
7500 Cit Mal	29	27	28
450 Cohiutt	18	17½	17½
3200 Colmac	88	85	85
6400 Conlarum	245	230	230
125 Cons Bak	18½	18½	18½
260 C Smelt	89	88	88¼
10400 Conwest	170	165	166
5852 Chesterum	81	78	79
6550 Crowshore	94	91	94
700 Cub	3	2½	2⅝
375 Davis A	31½	31¼	31¼
4100 Denison	10	10	10
226 Dist Seag	96	94½	96
16600 Dick Rl	176	162	170
400 Dome	30⅜	30½	30½
150 Dom Found	36	35½	35¾
325 Found Magl	13¼	13	13
915 Dom Stl B	15½	15	15½
410 Dom Store	23½	23	23½
100 Dom Tar	24¾	24¾	24¾
30 Do Pr	110¼	110	110
350 Dom Wool	16½	16⅜	16½
14100 Donalda	149	142	142
5100 Duquesne	145	140	140
10600 Duvay	39½	38	38
8200 Ea Amp	57	53	57
20100 East Cr	10½	9½	10
2200 East Mal	300	290	298
3300 Ea Sulliv	395	385	385
7200 Elder	118	117	118
55900 Eldona	120	108	110
830 Falcon	625	620	620
110 F Farm	57¾	57¼	57½
415 Ford A	31	30	30
630 Gat	16¾	16	16
6 Do P	109½	109½	109½
10 Do A P	110½	110½	110½
474 Giant	820	815	815
14500 Glenora	18	17	17
10100 Gold Arrow	70	68	69
23000 Gold Gate	35	30	30
4200 Gr Bous	21	20	20
100 Gt Lk	28	28	28
365 Do P	52	51	51½
918 Do Vt	27¾	26½	27
719 Do Vt P	52	50	52
130 Gypsum	16¼	16	16¼
38000 Halcrow	16	14½	15
9000 Halwell	7½	7	7⅛
800 Ham Brid	11⅜	11¼	11¼
6500 Harker	36	25	25
26800 Heva	52	51	51
3070 Holling	19	18½	18⅝
2750 Home	365	355	360
40000 Homer	30	29	29
4200 Hosco	65	64	65
6600 Howey	64	60	63
300 Hud Bay	44	43½	43¾
100 Imp Bank	28¾	28¼	28¼
1785 Imp Oil	16¾	16¼	16½
355 Imp Tob	15¾	15½	15⅝
320 Nickel	45	44	44
3570 Int Pete	23¾	23	23
6800 Int Ur	165	155	155
3200 Jacknife	37	35	35
7300 Ja Waite	41	38	38
4900 Jason	46	45	45
7020 Jellicoe	15	14	15
12800 Jol Que	135	131	134
845 Kerr Add	17½	17⅜	17½
2537 Kirk L	353	350	353
350 Labatt	25½	25¼	25½
3600 L Fortun	15	15	15
313 L Shore	25½	25⅛	25¼
450 Lamaque	835	825	825
35700 Lapaska	64	60	61
3300 Lunward	44	42	44
8000 Lingman L	134	126	135
5010 Lil L L	315	300	310
265 Lob A	31	30¼	31
5900 Lynx	45	42	44
1825 MacDonald	615	600	610
3930 Magnet	76	75	75
3900 Malartic	365	355	360
3500 Man & Ea	4⅝	4½	4½
3500 Marcus	155	151	151
9500 Marlon	39	38	38
3500 Martin McN	35	33	33
Mass Harr	18½	18	18
200 Do P	28¾	28½	28½
100 McColl	19¼	18¾	18¾
7600 McMarmac	44	43	44
6200 McWatt	31	30	31
225 Mining Cpn	11⅜	11	11
600 Mtl Pow	24	23¾	23¾
130 N Stl Car	28¼	27¾	27¾
4925 Negus	225	220	220
6000 Nib	24½	24	24
450 Noranda	69½	68½	69
4300 Normet	185	175	180
14600 Norseman	26	25	25
13900 Northland	16	16	16¾
4000 Nor Inco	46	45	47
5535 O'Brien	315	310	310
9200 O'Leary	33	30	30
5500 Omega	33	33	33
13300 Omnitra	28	28	28
10300 Orlac	64	63	64
7700 Pacalta	15½	14½	15
2450 Pac Pete	115	110	110
4500 Pandora	40	39	40
13000 Parmac	24	23	24
11800 Parbec	26	23½	27
36068 Paymast	97	88	93
4700 Pen Rey	31	30	30
1875 Perron	178	170	178
4133 Pic Por	43	42	42
405 Pick Cr	460	455	455
4500 Pen Porc	66	60	61
100 Powell Riv	31	31	31
2000 Premier	310	300	300
4660 Preston	300	295	295
1200 Que Gold	170	157	160
4067 Queenston	120	118	118
7845 Quemont	21¼	20	21
8000 Quebec M	85	82	85
14250 Richmac	68	64	65
4300 Rou Merg	58	56	57
4723 Roxana	105	100	105
33 Royal Bank	24¾	24½	24½
420 Russell	52½	51½	51½
5300 Senator	138	133	135
22591 Sherritt	196	190	194
111 Simpson A	39¾	39½	39½
10 Do B	27½	27½	27½
3525 Siscoe	115	105	110
77350 Sladen	107	97	105
295 Stand Chem	14½	13¼	13¼
65 Do P	101⅝	101⅝	101⅝
400 Stand Radio	8	8	8
1600 Steel	30	30	30
15200 Steep Ro	425	410	410
11034 Surf	89	86	89
2500 Sylvan	395	375	375
1140 Teck Hu	525	515	520
8400 Thom Lund	73	70	70
633 Tor Iron	12¼	12	12¼
12900 Thurbois	87	84	84
655 Un Gas	11	10½	10½
100 Un Fuel A	47	46½	46½
70 Do B	7¾	7½	7½
11605 Un Steel	12½	11¾	12⅛
22175 Upp Cda	295	275	290
168500 Vermilata	13	10	11
425 Walker	110¾	110	110¾
100 Do P	22¾	22¾	22¾
4000 West Mal	44	43	44
9700 Wilt Co	24½	23	24
484 Wng El	15¼	15	15⅛
38000 Yelrex	67	57	65
3000 Ymir	30	29	29
105 York	18	17½	18
CURB:			
920 Brown	7	6⅞	6⅞
1400 C West Lbr	340	335	340
1600 Cons Pap	17¼	16¾	17
975 M & O	21	20¾	20¾
17100 Osisko	229	210	211

Volume: 1,706,000 actions.

Curb de New-York

Séance du 13 février 1946

	Haut	Bas	Ferm.
Alum	136½	136½	136½
Am Cyanamid B	53	50¼	52
Am Gas	44¼	43¾	44
Brazilian	25¼	25¼	25¼
City Service	31⅛	30¼	30¾
Cons G Blt	87	83⅜	87
El Bond and Share	22¾	21⅜	22½
Hollinger	17	16½	17
Humble Oil	51⅜	50½	50⅞
Niagara and H	11¼	10¾	11
St Regis Paper	11⅛	11	11
Technicolor	26½	25¾	25¾

MacDONALD MINES

MacDonald Mines annonce que le forage au diamant dans le trou No A-62 a révélé une section de 100 pieds entre 170 et 250 pieds de profondeur, donnant à l'analyse $2.16 d'or à la tonne; entre 220 et 240 pieds, une section de 20 pieds a revélé $4.23 d'or à la tonne, y compris 5 pieds d'une teneur de $8.85; de 340 à 400 pieds, la teneur était de $2.31, y compris une longueur de 10 pieds qui a donné $4.40.

Bourse de Montréal

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, LIMITEE
70 rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-1521

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
25 Argus pri	100	100	100	100
1100 Argus	10⅜	10⅜	10⅛	12½
10 Alum Ltd	151¼	151¼	151¼	151¼
10 Do 5 pc pr	107½	107½	107½	107½
101 Alg Steel	23¾	23¾	23½	23½
5 Do priv	103	103	103	103
932 Asbest Cp	32	32	31	31
70 Acad A pr	23	23	23	23
30 Do pr	106½	106½	106½	106½
100 Bulolo G D	24	24	24	24
425 Bath Pap A	20½	20½	20¼	20¼
94 Bell Tel	189	189	189	189
1088 Brax Tract	27⅞	27¾	27½	27½
225 B C Pow A	30	30	30	30
125 Do B	4½	4½	4½	4½
90 Brit A Bk N	23	23	23	23
80 Build Pd A	30	30	30	30
155 Can Bron	51	51¼	51	51½
4817 Can Brew	23⅜	23¾	23⅜	23¼
890 Can Car	19	19¼	19	19
1080 Dc Nv pr	35.10	35.10	35.10	35.10
100 Can Celan	66¼	66¼	66	66
231 Do priv	42¾	42¾	42¼	42¼
375 Can Cem	17½	17½	17½	17½
75 Do priv	143	143	143	143
25 Can Por Inv	53	53	52	53
35 Can Forg	27	27	27	27
710 Can Ind A A	14¼	14¼	14¼	14⅜
100 Can Loco	39	39	37½	37½
10 C North Pw	14	14	14	14
1530 Can Pac Ry	23	23	23	23
65 Can Steams	21¾	21¾	21¾	21¾
100 Do priv	50½	50½	50½	50½
395 Cock Plow	17¾	18	17¾	18
150 Cons Smelt	88¾	88¾	88½	88½
450 Cons Glass	43½	43¼	43½	43½
90 Crown C&S	50⅛	50⅛	50	50
5 Dom Found	37	37	37	37
210 Dist Seag	96	96½	95½	96½
50 D Bridge	42	42	41½	41½
75 D Coal pr	14¾	14¾	14¾	14¾
115 Dom Glass	179	179½	179	179
2190 Dom Steel B	15½	15⅝	15½	15¼
75 Dom Tar	25	25	25	25
20 Do priv	110.40	110.40	110.40	110.40
315 Dom Text	95	95	94¾	94¾
50 D Stores	23½	23½	23½	23½
110 Dryden Pap	15	15	15	15
240 Davis A	31	31¼	31	31¼
250 Do B	15	15	15	15
50 Electrolux	18½	18½	18¼	18¼
35 Eng Elect B	12	12	12	12
100 Gatin Pow	16½	16½	16½	16½
15 Do priv	110	110	110	110
10 Do droit 5	111	111	111	111
200 Gen Steel W	20	20	20	20
175 Gypsum	16	16	16	16
1825 Ham Brid	11⅜	11⅜	11⅜	11½
340 How Smith	31	31½	31	31½
25 Do priv	110	110	110	110
265 Hud B Min	44½	44½	44¼	44½
2717 Imp Oil	16⅜	16⅝	16⅜	16⅜
915 Imp Tob	15⅝	15⅝	15⅜	15⅝
265 Indust Acc A	38¼	38½	38	38
85 Intern Bron	22	22½	22	22½
55 Do priv	35½	35½	35	35
320 Intern Nick	45¼	45¼	44½	44½
790 Int P&P	47½	47½	46½	46½
1310 Int Petrol	23¾	23¾	23¼	23¼
10 Intern Pow	50	50	50	50
19 Do priv	104⅝	105	104½	104½
250 Jam Puh S	15	15	15	15
105 La of Woods	31½	31¼	31⅛	31⅛
2 Lindsay C W	10	10	10	10
365 Lang & S	22	22	22	22
100 Labatts	25	25	25	25
2660 Mat Har	18¼	18⅜	18	18
50 McColl Fr	19	19	19	19
260 Mitchell R	30	30	30	30
100 Molson Br	30	30	29¾	29¾
6 Mont Cott	87	87	87	87
480 Mont Pow	23¾	23¾	23¾	23¾
250 Mont Tr	45	45¼	45	45
15 Murphy pr	105½	105½	105½	105½
1 Mont Pw N	49¾	49¾	49¾	49¾
146 Nat Brew	45½	45½	45½	45½
321 Nat Ste C	28¼	28¼	27¾	27¾
75 Nlag W W	28½	28½	28½	28½
416 Noranda	69½	69½	68⅝	68⅞
525 Og Fl Mll	32¼	32¼	32¼	32¼
4 Do pr	177	177	177	177
237 Ont Ste Pd	24	24	24	24
50 Ott C & A	73¼	73¼	73¼	73¼
100 Ott Pow	17	17½	17	17½
100 Page Her	33	33	33	33
25 Penmans	70	70	70	70
5 Do priv	150	150	150	150
415 Powell Riv	31¼	31¼	31	31¼
75 Prov Trans	17	17

Recettes-record du Bell Telephone

Recettes record du Bell Telephone

Le 66ième rapport annuel de la Cie de Téléphone Bell pour l'exercice clôturé le 31 décembre 1945 accuse un gain net de 62,583 téléphones en service, le plus fort gain jamais enregistré, sauf en 1941. Le revenu net de $6.96 n'a pas suffit au paiement du dividende de $8.00 l'action mais si la partie remboursable de l'impôt sur les bénéfices exceptionnels est ajoutée, le revenu ressort à $9.63 l'action, à rapprocher de $9.03 en 1944. Les taxes représentent une somme équivalant à $19.78 l'action, ou $16.85 pour chaque téléphone en service.

Mentionnant le fait qu'au 31 décembre 1945 77,000 commandes de service étaient en souffrance, le rapport, signé par le président, F. Johnson, déclare. "Comme résultat d'une organisation arrêtée d'avance, les installations furent poussées aussi rapidement que les matériaux devinrent plus abondants, une fois la guerre terminée. Là où la fourniture du service dépend des appareils seulement, les deux ou trois prochains mois devraient suffire à épuiser nos listes de commandes arriérées, mais dans plusieurs localités nous avons besoin d'ajouter à l'outillage central, et la fabrication et l'aménagement de cet équipement prendront plusieurs mois"

Le revenu net de 1945, après déduction des frais fixes, s'établit à $8,304,081 ou $9.63 l'action, si l'on calcule d'après la moyenne du capital émis. Le solde applicable aux dividendes ressort à $6,003,081, ou $6.96 l'action, après une provision de $2,301,000, ou $2.67 l'action, pour la partie remboursable de l'impôt sur les bénéfices exceptionnels. En 1944, le revenu net atteignait $7,721,966, et le solde applicable aux dividendes s'élevait à $5,966,966, ou $6.98 l'action. La portion remboursable totale de l'impôt sur les bénéfices exceptionnels pour les années 1942 à 1945 inclusivement forme une somme de $6,453,113.

Les recettes d'exploitation se chiffrent par $69,424,946, en 1945, en regard de $63,454,259 en 1944, le plus haut sommet dans l'histoire de la Compagnie. Les recettes nettes s'élèvent à $25,927,157, en comparaison de $23,253,045 en 1944.

Les frais d'exploitation et d'entretien ordinaire marquent une augmentation de $2,767,470, ou 8.9 pour cent sur 1944, attribuable en grande partie à une hausse de $2,059,000 dans le poste des salaires, par suite d'un plus grand nombre d'employés et de certains remaniements des traitements.

Le total des salaires payés atteint $27,044,000, soit $3,271,000 ou 13.8 pour cent de plus qu'en 1944. A la fin de l'année, les employés étaient au nombre de 15,849.

Les impôts, y compris la partie remboursable de l'impôt sur les bénéfices exceptionnels, se chiffrent par $17,059,000, soit un accroissement de 19.4 pour cent.

Le nombre des téléphones en service au 31 décembre 21945 atteignait 1,050,213 dans Québec et Ontario, dont 368,354 postes commerciaux et 681,759 postes de domicile. Le résultat de l'exercice se traduit par un gain net de 62,583 téléphones comparativement à 31,417 en 1944.

La compagnie a dépensé en constructions nouvelles $14,200,000 en '45 ce qui est $6,000,000 de plus que l'année précédente. Cette augmentation reflète le relâchement des restrictions du temps de guerre sur les matériaux, puisque l'augmentation dans ce poste s'est surtout produite dans la dernière partie de l'année 1945. Bien que les dépenses encourues pour ajouter des circuits au réseau interurbain aient continué d'être d'une importance capitale, on accuse également de fortes augmentations dans la construction d'outillage urbain, requis pour l'exécution des commandes différées.

Appui maintenu au Congrès du Travail

Rouyn, Qué., 13. — (P.C.) — Le local 668 des United Mine, Mill and Smelter Workers Union (C.I.O.) et le sous-local Dubarquet (683) ont réaffirmé hier leur appui absolu au Congrès Canadien du Travail, a déclaré hier soir M. Rosaire Lafrance, président de l'union.

L'union condamna énergiquement les activités "divisionnistes" de M. P.-E. Marquette, ancien directeur de l'organisation pour le Québec, qui a démissionné comme membre du Congrès Canadien du Travail la semaine dernière.

LE PRESIDENT DE LA MUTUAL LIFE

LOUIS-L. LANG, Président de la Mutual Life du Canada, qui prononça le discours à la 76e assemblée annuelle des détenteurs de polices tenue à Waterloo, Ont., jeudi le 7 février.

Le Bridge Contrat

Solution du dernier problème

Il y a un danger spécial à vouloir établir les petites cartes d'une suite de quatre ou cinq cartes. En effet, si les cartes de cette suite sont mal divisées entre les deux adversaires, le Déclarant peut établir les petites cartes pour ses adversaires au lieu d'en prendre son avantage.

	♠ D 10 8 4 ♥ 8 6 ♦ V 8 5 2 ♣ D 8 4	
♠ 6 3 2 ♥ D 10 7 5 3 ♦ D 10 6 4 ♣ 7	N. O. E. S.	♠ A R 7 ♥ 9 4 ♦ 9 7 3 ♣ V 10 9 6 2
	♠ V 9 5 ♥ A R V 2 ♦ A R ♣ A R 5 3	

(Donneur : Sud. Les deux équipes sont vulnérables).

Les annonces : Sud, 1 Coeur ; Ouest passe ; Nord, 1 Pique ; Est passe ; Sud, 3 Sans Atout. Ouest, espérant que Est tient le Trèfle, ouvrit l'attaque avec sa seule carte de cette couleur. Lorsque le 9 de Est fut joué, Sud pensa que Ouest avait attaque avec sa plus forte de 3 cartes de Trèfle, le 7, le 6 et le 2. Il calcula alors qu'il pouvait remplir son contrat en faisant quatre levées en Trèfle, deux en Carreau et trois en Coeur, si la finasse dans cette couleur réussissait.

Espérant établir ses Trèfles, il prit la levée du 7 avec son As et joua immédiatement son Roi. Il fut bien surpris lorsqu'il vit Ouest écarter le 7 de Coeur et réalisa alors que Est avait une longue suite en Trèfle. Changeant de plan, trop tard, il joua le Valet de Pique que Est enleva avec son As. Est revint avec un petit Trèfle pour faire tomber la Dame du Mort. Sud joua ensuite la Dame de Pique du Mort. Est ne joua pas son Roi afin d'empêcher Sud d'avoir une entrée du côté du Mort. Sud finassa alors le Valet de Coeur, mais la Dame de Ouest fit la levée. Ouest attaqua alors avec son dernier Pique que le Roi de Est prit. Le Valet et le 10 de Trèfle firent deux autres levées, et Sud avait perdu son contrat.

Sud aurait fait son contrat, si après la première levée en Trèfle, il avait joué un Pique, pris le second tour de Trèfle, joué encore un Pique et pris le troisième tour de Trèfle. De cette façon, il aurait fait deux levées en Pique, en Carreau, en Coeur et trois levées en Trèfle.

Problème de demain

	♠ 9 6 3 ♥ R D 9 6 2 ♦ 10 ♣ V 10 8 6	
♠ D 4 2 ♥ A 10 8 7 3 ♦ R 8 4 ♣ D 9	N. O. E. S.	♠ 8 7 5 ♥ V 4 ♦ D V 9 7 5 ♣ 7 4 3
	♠ A R V 10 ♥ 5 ♦ A 6 3 2 ♣ A R 5 2	

(Donneur : Sud. Est-Ouest sont vulnérables).

Quelle déclaration d'ouverture préférez-vous de la part de Sud dans cette main ?

Droits égaux pour la femme française

Paris, 13. (Reuters). — Selon la nouvelle constitution que l'on est à préparer, les femmes françaises jouiront des mêmes droits que les hommes. La Commission constituante de l'Assemblée a adopté l'article qui se lit comme suit : "Tous les hommes sont égaux devant la Loi. La Loi établi que les femmes doivent jouir des mêmes droits que les hommes dans toutes les sphères."

On sait que les femmes ont le droit de vote depuis 1944 mais une femme mariée, à moins d'une clause spéciale dans le contrat de mariage, ne peut signer aucun contrat financier sans le consentement de son mari.

Deux jeunes voleurs condamnés à la prison

Ottawa, 13. — (P.C.) — Les jeunes gens de Chicoutimi, Jean-Marie St-Genais et Robert Brassard, âgés respectivement de 19 et de 20 ans, ont été condamnés à deux et trois mois d'emprisonnement à la prison commune de Carleton, ici, lorsqu'ils se sont avoués coupables samedi dernier, devant le sous-magistrat M.-J. Sauvé, à six accusations de vols minimes.

Diminution de la production d'or

L'honorable Jonathan Robinson, ministre des mines, vient d'émettre le bulletin statistique du mois de décembre 1945 sur la production minérale de la province de Québec.

Ce bulletin indique que la production d'or s'est chiffrée à 52,514 onces, comparativement à 59,448 onces en décembre 1944 et 51,773 onces en novembre dernier. La production d'or en 1945 dans la province a accusé une diminution de 11 pour cent, s'établissant à 664,-834 onces au lieu de 745,195 onces l'année précédente.

Les productions d'amiante et de chaux ont enregistré, en décembre 1945, une faible augmentation, celles des produits d'argile et de ciment, une augmentation considérable, et celle de l'argent une diminution assez importante par rapport au mois correspondant de 1944.

Comparativement au mois précédent, les chiffres de production du mois de décembre 1945 sont un peu plus élevés pour la chaux tandis qu'ils dénotent une diminution assez prononcée pour l'amiante et l'argent et une baisse très accentuée pour les produits d'argile et le ciment. Dans les deux derniers cas cependant, la baisse est due, du moins en grande partie, à la tendance saisonnière, la demande pour ces produits devenant généralement beaucoup plus faible à cette époque de l'année.

Les totaux cumulatifs pour toute l'année 1945 accusent les variations suivantes par rapport à ceux de l'année précédente; l'amiante, les produits d'argile et le ciment ont monté de 11, 32 1-2 et 19 pour cent respectivement; l'argent le cuivre, le zinc et la chaux ont baissé de 13, 3, 17 et 9 pour cent respectivement.

Pilules Dodd's
POUR LES REINS
pour
MAL DE DOS
MAL DE TÊTE
L'IMPURETÉ DU SANG
DOULEURS RHUMATISMALES
ET LES TROUBLES DES REINS

L'AVENIR DU CANADA DEPEND DE L'INITIATIVE PRIVEE DIT LE PRESIDENT DE LA MUTUAL LIFE

IL APPUIE SUR L'AVENIR PROSPERE DES PETITES ENTREPRISES

LOUIS-L. LANG FAIT REMARQUER QUE 76% DES ETABLISSEMENTS MANUFACTURIERS ONT MOINS DE 50 EMPLOYES

LA COLLABORATION DU GOUVERNEMENT, DES CHEFS D'INDUSTRIE ET DES TRAVAILLEURS EST ESSENTIELLE

LA VALEUR DE L'ASSURANCE-VIE MISE EN RELIEF PAR LA GUERRE

Déclarant que "la liberté est un vain mot pour un peuple apathique et hésitant" et que tous les facteurs nécessaires pour obtenir avec succès une vaste production de marchandises et de commodités existent au Canada, et que l'avenir du pays dépend dans une large mesure de la manière dont chaque citoyen emploiera ses talents, ses ressources et ses richesses, L.-L. Lang, président de la Mutual Life du Canada, en adressant la parole à la 76e assemblée annuelle des détenteurs de polices de la Compagnie aujourd'hui, fit un appel émouvant aux Canadiens, de seconder tout effort constructif pour le développement de notre Canada, pays plus grand et plus influent qu'avant le conflit".

LES RELATIONS DU CANADA AVEC LES AUTRES NATIONS

"Aucun peuple de l'univers ne peut maintenant se tenir à l'écart", affirmait-il en discutant le rôle important du Canada parmi les autres nations. "Dans ses rapports avec les Nations Unies, avec le Commonwealth et l'Empire, avec les Etats-Unis", dit-il, "le Canada doit sauvegarder son existence ethnique et son rang parmi les nations, il doit penser et agir en conservant son identité comme corps, mais toujours en donnant un concours amical et intelligent aux autres".

IMPORTANCE DE L'INITIATIVE PRIVEE

Le Canada peut être favorablement comparé aux autres pays quant au degré de progrès qu'il a atteint, et M. Lang affirma que notre pays fait preuve de la même réflexion, du même courage, de la même énergie, de la même prévoyance qu'aux jours sombres de la guerre, en s'efforçant de résoudre le problème de la démobilisation, de la réhabilitation et de la reconstruction". Le Président traita longuement de cette queston vitale qu'est le placement des travailleurs, et déclara qu'en examinant ce point important, les responsabilités et ressources de chaque citoyen et des gouvernements doivent être étudiées et définies en autant que possible, et il ajouta : "Aidons les gouvernements fédéraux, provinciaux et municipaux à exercer leurs fonctions propres, mais chérissons l'idéal et la conduite des entreprises privées qui ont rempli un rôle prépondérant dans les démocraties, et leur ont profité depuis des générations".

LES PETITES ENTREPRISES PREDOMINENT AU CANADA

M. Lang donna des chiffres convaincants pour faire ressortir le rang qu'occupent les petites entreprises, l'esprit d'initiative privée qui existe au Canada.

"Des 14,240 établissements manufacturiers ayant plus de cinq employés en 1942, 76% embauchent moins de 50 personnes et 87%, soit 12, 388 avaient moins de 100 travailleurs. C'est une preuve irréfutable de l'occasion opportune que présente au Canada pour les petites compagnies, la liberté d'entreprise dont nous jouissons. Le commerce important, la grande entreprise, c'est l'exception!" . . . "Des particuliers ou de petits groupes, tous les jours, placent leurs économies ou empruntent les épargnes des autres pour exploiter de petits commerce pour eux-mêmes. La grande majorité survit, augmente et donne du travail à des milliers de Canadiens. C'est le système en vertu duquel le Canada s'est acquis la place d'honneur qu'il occupe dans le monde, et ce système est digne que nous le conservions jalousement et l'encouragions de notre mieux. J'espère que nous ne le sacrifierons jamais à ce rêve chimérique d'étatisation."

UN RELACHEMENT DES CONTROLES GOUVERNEMENTAUX S'IMPOSE

Continuant son exposé des facteurs qui feront notre Canada plus uni et plus prospère, M. Lang préconise la modification et l'abolition aussitôt que possible des contrôles gouvernementaux, afin que les économies soient placées dans des entreprises productrices, afin que la confiance cède le pas à la crainte. Il est à souhaiter que nos têtes dirigeantes aient de plus en plus le souci de leurs responsabilités sur ce point.

Parlant de l'énorme augmentation des impôts et des dépenses fabuleuses du Gouvernement depuis 1939, M. Lang fit observer:

"Il y a des gens qui disent que si le pays a pu dépenser des sommes gigantesques durant la guerre, il peut dépenser autant, sinon plus maintenant. Ceci pourrait se faire seulement en maintenant des impôts au-delà de cinq fois plus élevés que ceux de l'avant-guerre, et en continuant d'emprunter beaucoup plus que les impôts ne rapportent. Où cela mènerait-il une municipalité, une compagnie ou un particulier? Si nous voulons que les taxes soient raisonnables, il faut exercer une stricte économie".

M. Lang soutient que plus un individu peut être persuadé qu'il doit assumer des responsabilités pour son bien-être, moins il se fiera sur le Gouvernement, c'est-à-dire sur ses concitoyens pour être secouru en cas de maladie, de chômage et de pauvreté dans sa vieillesse. "Ces trois dangers", dit-il, "ajoutés à celui d'une mort prématurée, constituent les quatre spectres qui hantent l'esprit et le coeur de la plupart des humains".

LA COLLABORATION S'IMPOSE

L'orateur préconise une plus étroite collaboration entre le gouvernement, les chefs d'industrie et les travailleurs. "Nous avons une tendance à croire que les intérêts du gouvernement, des administrateurs, des propriétaires et des travailleurs sont en conflit. Le gouvernement doit agir dans notre intérêt puisque nous-mêmes l'avons élu, et les intérêts des travailleurs, qu'ils appartiennent à une union ou non, sont les mêmes que ceux des administrateurs et des propriétaires. Les travailleurs ont tout à gagner des industries prospères et actives exploitées en vertu du système de liberté d'entreprise".

LES VENTES DE LA MUTUAL LIFE ACCUSENT UNE FORTE AUGMENTATION

Jetant un regard sur le prestige toujours grandissant dont jouit la Mutual Life du Canada, tel que le démontre l'énorme accroissement dans la vente de l'assurance-vie en 1945, M. Lang exprima l'opinion que les facteurs entrant en ligne de compte comprennent la mise en relief de l'incertitude de la vie, créée par la guerre mondiale, et la tendance toujours grandissante de faire des économies personnelles par le moyen de l'assurance-vie. Il souligna que la force et la stabilité de la Compagnie, prouvées par son actif et son surplus, ont augmenté de pair avec ses progrès constructifs. Les obligations de la victoire et du Dominion représentent 56.7% de son actif total.

UN DIVIDENDE SPECIAL DE $1,500,000 PORTE LE SURPLUS DEVANT ETRE DISTRIBUE AUX ASSURES EN 1946 à $5,350,000.

M. Lang fait allusion à l'annonce parue dans les journaux concernant la décision de la Compagnie de payer aux assurés, en 1946, un dividende spécial en plus du dividende régulier et s'exprima comme suit : "Ayant réalisé un rendement favorable et vu que nous avions mis de côté, tel que l'indiquait notre rapport annuel précédent, une réserve de $1,500,000 pour faire face à la mortalité de guerre, laquelle réserve n'est plus requise, il semble que le Conseil a été bien inspiré de distribuer ce montant aux détenteurs de polices en plus du dividende régulier de 1946".

IL SERAIT A DESIRER QUE LES TAUX D'INTERET SOIENT PLUS RAISONNABLES.

En discutant des taux d'intérêt, M. Lang exprime l'espoir que nos gouvernants voient à encourager l'épargne en augmentant les taux d'intérêt. Depuis cette dernière décade, il y a tendance à priver d'encouragement l'économie et l'épargne. C'est une politique imprévoyante parce que la prospérité de notre pays doit dépendre des épargnes futures qui devront être encouragées par les traitements équitables de ceux qui ont mis de l'argent de côté dans le passé. Non seulement le développement de notre pays est dû dans une large mesure à cette belle qualité que possédaient si bien nos aïeux, mais il est difficile de croire que la prodigalité et l'imprévoyance puissent contrbuer au bien social.

LA MUTUAL LIFE DANS UNE POSITION FINANCIERE ENVIABLE

M. Lang, parlant ensuite de l'augmentation des réserves de prévoyance comme étant de bonne politique dans l'intérêt des détenteurs de polices, et de l'expérience favorable de la Compagnie quant à la mortalité ajouta : "Nous sommes très heureux d'annoncer que cette Compagnie a traversé intacte les années difficiles de la guerre, et que sa position financière est plus enviable que jamais dans son histoire".

Il termina en disant que "nous pouvons affronter l'avenir avec courage, avec foi, en utilisant nos ressources spirituelles et matérielles afin de participer au bonheur de vivre dans une ère qui sera plus prospère, plus merveilleuse que toutes celles que le genre humain a connues jusqu'à présent".

La compagnie d'assurance MUTUAL LIFE DU CANADA

Fondée en 1869

Siège social : Waterloo, Ontario

76e RAPPORT ANNUEL

31 décembre 1945

ACTIF

OBLIGATIONS FEDERALES OU GARANTIES PAR LE DOMINION Lesquelles comprennent 56.7% de l'actif total	$152,805,398.99
OBLIGATIONS MUNICIPALES ET PROVINCIALES, consistant entièrement en obligations de provinces et municipalités canadiennes	35,315,700.78
AUTRES OBLIGATIONS, industrielles, de services publics, de municipalités américaines, du Trésor des E.-U., etc.	17,837,718.60
ACTIONS. Les actions privilégiées s'élèvent à $2,128,134.10 et les actions ordinaires à $5,055,340.09	7,183,474.19
PRETS HYPOTHECAIRES ET IMMEUBLES DETENUS EN VERTU DE PROMESSES DE VENTE. 18.3% de ces prêts sont en vertu de la loi Nationale sur l'Habitation	30,199,748.06
PROPRIETES IMMOBILIERES. Incluant $600,393.38 pour le Siège Social au prix coûtant moins dépréciation	1,207,028.38
PRETS AUX ASSURES. Entièrement garantis par les valeurs de rachat	18,255,418.29
ENCAISSE. Au Siège Social et aux banques	624,909.33
PRIMES. Echues et impayées; primes semestrielles, trimestrielles et mensuelles, où une partie de la prime de l'année a été différée (réserve mathématique pour ces polices figure au passif)	3,595,001.06
INTERETS COURUS. Représentant les intérêts sur placements échus mais non exigibles avant 1946 (les intérêts passés dus ne sont pas compris)	2,494,202.24
PAIEMENTS DUS PAR D'AUTRES COMPAGNIES (réassurance). Pour pertes ou réclamations payées par la Compagnie	41,478.10
ACTIF TOTAL	$269,560,078.02

PASSIF

RESERVE DES POLICES ET DES RENTES. Représentant la réserve mathématique des contrats en vigueur au 31 décembre 1945, tel que requis par le Département des Assurances du Dominion	$201,765,612.00
RECLAMATIONS NON PROUVEES ET NON PARVENUES. Incluant les réclamations de décès et d'invalidité, les dotations échues en voie de règlement	2,630,176.70
ARGENTS EN DEPOT. Produits de polices, dividendes et autres montants laissés à la Compagnie en dépôt pour porter intérêt	37,777,135.02
DIVIDENDES NON ENCORE PAYES. Qui serviront à réduire les primes arriérées lorsqu'elles seront payées	160,804.33
PRIMES ET INTERETS PAYES D'AVANCE	388,409.78
AUTRES ENGAGEMENTS DE LA COMPAGNIE. Comprenant réserve pour caisses de retraite, dépenses impayées, Impôts échus et courus	4,307,644.12
RESERVE POUR DIVIDENDES QUINQUENNAUX. Consistant en dividendes accumulés annuellement et distribués, suivant que le veut cette sorte de contrat, à tous les cinq ans	97,137.35
DIVIDENDES PAYABLES EN 1946. Réserve pour dividendes payables en 1946, comprenant le dividende spécial de $1,500,000	5,350,000.00
RESERVE SPECIFIQUE POUR DEPRECIATION SUR LA VALEUR DES PLACEMENTS	2,000,000.00
RESERVE GENERALE POUR PLACEMENTS	3,500,000.00
FONDS DE PREVOYANCE	11,583,158.72
PASSIF TOTAL ET FONDS SPECIAUX	$269,560,078.02

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET OFFICIERS

LOUIS-LaCOURSE LANG, président, Kitchener, Ont.

MAJ. GEN. HON. S.-C. MEWBURN, K.C., C.M.G., vice-président, Waterloo, Ont.

W.-H. SOMERVILLE, C.B.E., vice-président et gérant général, Waterloo, Ont.

R.-C. BERKINSHAW, Toronto, Ont. — W.-G. MURRIN, Vancouver, C.-A.

G.-BLAIR GORDON, Montréal, P.Q. — GLYN OSLER, K.C., Toronto, Ont.

GORDON-C. LEITCH, Toronto, Ont. — J.-E. PERRAULT, C.R., LL.D., Montréal, P.Q.

H.-A. MACKENZIE, London, Ont. — ISAAC PITBLADO, K.C., LL.D., Winnipeg, Man.

H.-L. McCULLOCH, Galt, Ont. — C.-F. SISE, Montréal, P.Q.

JAMES-Y. MURDOCH, K.C., Toronto, Ont. W.-G. WATSON, Toronto, Ont.

A.-E. PEQUEGNAT, A.I.A., F.A.S. Gérant général adjoint — H.-L. GUY, F.A.S. Gérant général adjoint et trésorier

J.-M. LAING, A.I.A., F.A.S. Actuaire — H. HOLMES, A.I.A., F.A.S., A.A.I.A., Secrétaire

J.-M. LIVINGSTONE, D.M. Directeur médical

E.-A. RIEDER, F.A.S., F.A.I.A. Actuaire associé — GEORGE DUNBAR, Surintendant des agences

Un rapport complet des procédures de l'assemblée annuelle, tenue au siège social de la compagnie, à Waterloo, Ontario, le jeudi 7 février 1946, peut s'obtenir en s'adressant au siège social ou à n'importe lequel des bureaux-succursales de la compagnie.

CHRONIQUE de la RADIO

Ecoutez, aujourd'hui

JEUDI, 14 FEVRIER

12.00 CKCV—Avec un grain de sel avec Marcel Leboeuf
12.15 CBV-CBF—Quelles nouveles avec Jovette Bernier
12.15 CKAC—Le programme rural
12.35 CBV-CBF—Le Réveil Rural. Cancert et causerie
1.00 CBV-CBF—Rue principale
1.15 CBM—The Happy Gang
1.30 CHRC—Causerie du Club Kiwanis
1.45 CBV-CBF—Quart d'heure des virtuoses.
2.00 CBV-CBF—Extraits d'opéras
2.30 CKCV—Méli-Mélo avec Léon Lachance
2.30 CBV-CBF—Lettre à la canadienne
2.30 CBM—Les plus belles valses
3.00 CKAC—Aventures dans la dicothèque
3.00 CBV-CBF—Music-Hall
3.33 CBV-CBF—Les chefs-d'oeuvres de la musique. Au programme: Quatuor no 12, en mi bémol, de Beethoven
4.00 CKAC—Les événements sociaux
4.30 CBV-CBF—Radio-Collège: De la Renaissance à la Résistance: Musset (1810-1857). Causerie de Fulgence Charpentier.
4.45 CBM—Récital: Henri Sajdak, baryton
5.00 CBV-CBF—Radio-Collège: Avez-vous lu? Le livre de la Jungle, de Kipling. Débat sous la direction du Rév. Père Bélanger, o.f.m.
5.00 CHRC—La Métairie Rancourt
5.30 CBF—Les cotes de la Bourse
5.30 CBV—En marge de nos émissions
5.50 CBV—Chronique sportive
6.00 CBV-CBF—Les aventures d'Yvan l'Intrépide
6.00 CKAC—Tangos et chansonnettes
6.25 CBF—Chronique sportive de Charles Mayer, lue par J.-M. Bailly
6.30 CBV-CBF—Revue de l'actualité
6.45 CBF-CBV—Au coin du feu
7.00 WABC—The Jack Kirwood Show
7.00 CKAC—Jos Floche
7.00 CBV-CBF—Un homme et son péché
7.15 CBV-CBF—Métropole
7.30 CBV-CBF—Le théâtre de chez nous
8.00 WYABC—Suspense
8.00 CBV-CBF—Les Talents de chez nous
8.00 CKCV—Les violons chantants
8.30 CBV-CBF—Taxi No 13
8.30 CHRC—Que diriez-vous?
9.00 CBM—Le Music-Hall Kraft.
9.00 CBV-CBF—Le théâtre de Radio-Canada. A l'affiche: "Le rapatrié", de Camille et Vanna Ducharme. Principaux rôles: Nicole Germain et Camille Ducharme
9.00 CKCV—L'heure Gift Shop
10.00 WABC—Island Venture
10.15 CBV-CBF— L'Ecole des Parents
10.15 CHRC—Mélodies
10.45 CBV-CBF—Une artiste de Québec Mlle Simone Paré
11.00 CBV—Radio journal anglais
11.00 CKAC—Bonsoir les sportifs
11.15 CKAC-WABC—Les chansons de Janette Davis
11.10 CBV-CBF—Airs d'opérettes
11.30 CBF-CBM—L'histoire de la musique, sous la direction de Léopold Spitalny. Emission consacrée à la marche.

Ecoutez, demain

VENDREDI, 15 FEVRIER

8.15 CBV-CBF-CBM—Elévations matutinales
9.05 CBV-CBF—Musique d'orchestre
10.30 CKAC—Chansonnettes françaises
10.45 CBV-CBF—Sur demande spéciale
10.45 CBM—Concert
11.00 CBV-CBF—Grande Soeur
11.30 CBV-CBF—Joyeux Troubadours
11.45 CHRC—L'Heure agricole
12.00 CKCV—Avec un grain de sel
12.00 CBV-CBF—Jeunesse dorée
12.15 CBV-CBF—Quelle nouvelles avec Jovette Bernier
12.35 CBV-CBF—Le Réveil rural. Concert et causerie
12.45 CBV-CBF—Rue principale
1.15 CKCV—Chronique parlementaire avec Jean Leroye
1.30 CBV-CBF—Vers le Soleil
1.30 CHRC—Emile Côté et ses vagabonds
1.45 CBV-CBF—Le quart d'heure des virtuoses.
2.00 CKAC—Capsules mélodiques
2.00 CBV-CBF—Moulin de la chanson
2.15 CBM—Radiomonde
2.30 CBM—Concert
2.30 CKCV—Méli-Mélo avec Léon Lachance
2.30 CBV-CBF—Lettre à la Canadienne
3.33 CBV-CBF—Les chefs-d'oeuvre de la musique. Au programme: Symphonie concertante en mi bémol majeur pour instruments à vent et orchestre, de Mozart.
3.45 CKCV—Le Dilletante
4.15 CBV-CBF—La vie des Quatre: Mère Catherine de St-Augustin
4.15 CHRC—Avis divers
4.30 CBV-CBF—Radio-Collège: Le poème symphonique: Dans la musique espagnole. Commentaires de Jean Vallerand.
5.00 CBM—Musique classique
5.15 CKAC-CHRC—Pierre et Pierrette
5.45 CBF—Les cotes de la Bourse
5.45 CBV—En marge de nos émissions
5.50 CBV—Cdronique sportive
6.00 CBV-CBF—Yvan l'Intrépide
6.25 CBF—Chronique sportive
6.00 CKCV—Tangos et chansonnettes
6.30 CBV—Revue de l'actualité
6.30 CHRC—Causerie sportive
6.30 CKAC—Variétés musicales
6.45 CBV-CBF—Commentaires sur les délibérations des nations-unies, par L.-P. Picard, député de Bellechasse
7.00 WABC—Jack Kirkwwood Show
7.00 CBV-CBF—Un homme et son péché
7.15 CBV-CBF—Métropole
7.30 CBV-CBF—Soirée canadienne
7.45 CBF-CBV—La fiancée du commando
8.00 CHRC—Le théâtre Improvisé
8.00 WABC—The Aldrich Family
8.00 CBV-CBF-CBM—"Concert Pop" avec l'orchestre symphonique de Toronto, sous la direction de Ettore Mazzoleni.
8.30 CKCV—Mon pays mes amours
9.00 CBV-CBF—Studio G-7
9.30 CBV-CBF-CBM—L'heure de la valse avec Bob Hannon, Evelyn MacGregor, le choeur Amsterdam, Abe Lyman et son orchestre
10.15 CBV-CBF—Chronique littéraire Causerie de R. Guenette sur "Dieu le veut", de René Ristelhueber.
10.30 CHRC—L'orgue mélodique
10.30 CBV-CBF—Le Festival de Montréal: le quatuor à cordes McGill.
11.00 CKAC—Bonsoir les sportifs
11.15 CHRC—L'Album populaire
11.15 WABC—Chants de Janette Davis
11.30 CBF-CBV—Tommy Dorsy et son orchestre

PRESENTE
VENDREDI, 15 FEVRIER
CBF — 8 à 9 p.m.
CONCERT SYMPHONIQUE "POP"
Par L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE TORONTO
sous la direction de
ETTORE MAZZOLENI
GEORGE HADDAD, pianiste
Artiste invité
— PROGRAMME —
Voix du printemps....*Johann Strauss*
Ouverture, Rosamunde.....*Schubert*
George Haddad, pianiste:
Variations on a Nursery Tune pour piano et orchestre.....*Dohnanyi*
Air pour corde de sol, de la Suite en ré majeur.....*Bach*
Arkansas Traveller.....*David Guion*
Annen Polka.....*Strauss*
(Programme susceptible d'être changé)

Si vous vous levez la nuit vous ne sauriez vous bien sentir

Si vous devez vous lever 3 fois ou plus la nuit votre repos en souffre: rien d'étonnant que vous vous sentiez vieux et épuisé avant votre temps. Affections de reins et de vessie peuvent souvent être la cause de nombre de douleurs et symptômes parce que les reins sont peut-être fatigués et ne travaillent pas assez vite pour filtrer et expulser de votre sang excès d'acides, poisons et déchets irritants. Alors si vous vous levez la nuit ou souffrez de mictions brûlantes, rares ou trop fréquentes, mal aux jambes, courbatures ou nervosité dus aux affections rénales ou vésicales, vous ne ferez pas d'erreur en essayant **Cystex**. C'est parce qu'il a donné d'heureux résultats dans un si fort pourcentage de cas que Cystex se vend avec entente de remboursement sur retour de la bouteille vide s'il ne donne pas entière satisfaction. Cystex ne coûte pas cher à la pharmacie et l'offre de remboursement vous protège.

Cystex
aide à nettoyer les reins

LE GERANT GENERAL ANNONCE UNE AUGMENTATION DANS LES VENTES D'ASSURANCE-VIE

LES OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT REPRESENTENT 74.2% DES OBLIGATIONS TOTALES

ACTIF ET SURPLUS PASSES EN REVUE

M. W.-H. Somerville, vice-président et gérant général, souligna en traitant des progrès de la Mutual Life durant l'exercice écoulé, que les ventes de nouvelles assurances-vie, en 1945, s'élevant à $70,-008,890 ont surpassé toutes celles des années précédentes. D'ailleurs, depuis sa fondation, il y a 76 ans, la Compagnie n'a cessé de progresser tous les ans. Au 31 décembre 1945, elle comptait 303,828 polices en vigueur.

En discutant la vente des nouvelles polices, l'orateur s'exprima comme suit : "Pendant plusieurs années 30% à 40% des nouvelles affaires provenaient de personnes généralement assez jeunes et qui n'avaient pas d'assurance-vie. La première police que prend un individu est habituellement plus petite que la deuxième ou la troisième, etc. La moyenne des polices vendues à de nouveaux clients en 1945 a été de $1569 tandis que la moyenne des deuxièmes et autres contrats vendus aux anciens assurés de la Mutual Life exclusivement, qui représente 19% des nouvelles affaires de l'année, a été de $3350. Un autre 17% des nouvelles affaires provient de personnes qui portaient de l'assurance Mutual Life et d'autres compagnies. La police moyenne dans ce cas a été de $4806."

L'orateur fait remarquer qu'il y a un nombre toujours croissant d'acheteurs d'assurance-vie parmi les petits salariés et qu'il se vend de plus en plus d'assurance sur la vie des femmes et des enfants.

LES RECLAMATIONS MORTUAIRES SE SONT TOTALISEES A $6,156,013

Les réclamations attribuables à la guerre ne représentent que 22%, contre 24% en 1944, des revendications mortuaires s'élevant à $6,156,-013 en vertu de polices ordinaires. Durant les six ans de guerre, de 1940 à 1945 inclusivement, des assurés portant $32,750,000 d'assurance ordinaire sont décédés, 13% étant des réclamations attribuables à la guerre.

Les maladies du coeur, des vaisseaux sanguins, des reins ont été cause de plus de la moitié des réclamations mortuaires chez les assurés ne participant pas au conflit. Ce pourcentage de 50.6% en 1944 s'est accru à 51.5% en 1945. Aucun autre changement notable n'a été observé dans les autres causes de décès.

La réserve générale pour placements et le fonds de prévoyance s'élevant à $15,083,158 accusent une augmentation de $1,286,790. Le surplus pour l'année fut de $5,-460,049.

Une augmentation de $17,456,388 a porté l'actif de la Compagnie à $269,560,078. L'accroissement principal de l'actif est dû à l'achat d'obligations. Le portefeuille d'obligations de la Compagnie avait au 31 décembre 1945 une valeur comptable de $205,958,818. De ce montant, $152,805,398, soit une proportion de 74.2% ou 56.7% de l'actif total, se composent d'obligations fédérales ou garanties par le Dominion.

Les obligations provinciales et municipales avaient une valeur comptable de $35,315,700 à la fin de 1945, soit 13.1% de l'actif total; des obligations industrielles et de services publics et autres s'élevant à $17,837,718, formaient 6.62% du total de l'actif.

Le taux d'intérêt réalisé par la Compagnie sur ces placements en 1945 a été de 4.27%.

PRETS HYPOTHECAIRES

Les prêts hypothécaires et les

DANS NOS THEATRES

Mlle Alys Robi, étoile canadienne du radio et du théâtre recevant de M. Bernard Sabbath, président des distributeurs de montre Mercury, une magnifique montre Mercury de son choix pour son grand succès remporte dans ses tournées au Canada. (A)

Riches produits de l'imagination

Les nombreux costumes à voir dans "La Forêt Enchantée" de "Ice Cycles de 1946", sont des créations de Hollywood. Cette revue musicale sur glace, production : Ice Capades et Ice Follies, est présentée au Colisée ce soir, demain et samedi.

Tino Rossi samedi au Canadien

Le populaire chanteur et comédien Tino Rossi avec Josseline Gael dans une scène du film inédit "L'Ile d'Amour" qui prendra l'affiche samedi.

"Angèle" samedi au Paris

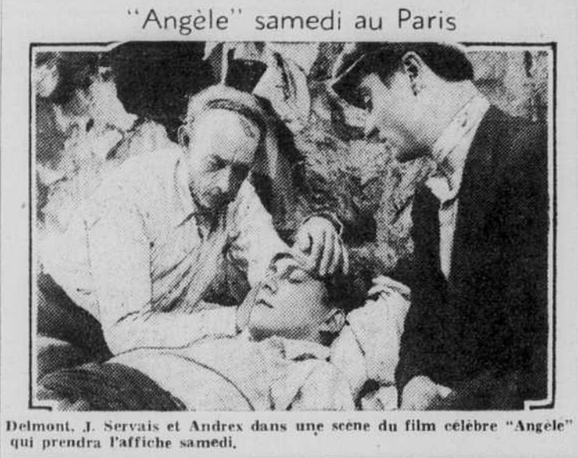

Delmont, J. Servais et Andrex dans une scène du film célèbre "Angèle" qui prendra l'affiche samedi.

CLASSIC AUJ. ET DEMAIN

Un navire-fantôme . . . Un capitaine à moitié fou . . . un équipage affolé par la peur . . .

Edw. G. Robinson, Ida Lupino, John Garfield, dans

"L'Ecumeur des Mers"

Alice Faye, John Payne, dans

"HELLO, FRISCO, HELLO"

en technicolor
Continuel tous les jours
MAT. 20c — SOIREE 30c

RIALTO AUJOURD'HUI

FERNAND GRAVEY et ISA MIRANDA dans LE MENSONGE DE NINA PETROVNA

En programme double avec

NOEL-NOEL, JULES BERRY dans LA FAMILLE DURATON avec BLANCHETTE BRUNOY et MARCEL VALLEE

IMPÉRIAL

Un drame puissant, chargé d'action, d'imprévu, d'héroïsme! Voyez la "marche de la mort" la libération des prisonniers, etc., dans leur rendez-vous avec le destin . . .

"BACK TO BATAAN"

avec
JOHN WAYNE, ANTHONY QUINN, et LILY FRANQUELLI

"A MEDAL FOR BENNY"

avec
DOROTHY LAMOUR et ARTURO DE CORDOVA

Ep. 11—"The Jungle Raiders"

CE SOIR, en reprise "LAW OF THE TROPICS" avec Constance Bennett et JEFFREY LYNN.

CARTIER AUJOURD'HUI

• un succès M-G-M •
avec
HEDY LAMARR, ROBERT WALKER, JUNE ALLYSON dans Her Highness and the Bellboy
CARL ESMOND • AGNES MOOREHEAD "RAGS" RAGLAND

— au même programme —

DENNIS O'KEEFE, HELEN WALKER, JUNE HAVOC, EDDIE ROCHESTER ANDERSON, GAIL PATRICK, MISCHA AUER dans "BREWSTER'S MILLIONS"

COLISEE, CE SOIR, 8.30

Nouvelle EXTRAVAGANZA sur Glace du nouveau à QUEBEC
Présentation de
Ice Capades et Ice Follies
18 VEDETTES—80 ARTISTES
20—NUMEROS—20
Une féerie de Costumes — Décors — Lumière

ACHETEZ VOS BILLETS TOUT DE SUITE — ils s'enlèvent rapidement
Henri Gagnon, 56, Côte du Palais ; Chs.-Eug. Bernier, 15, Chemin Ste-Foy ; Jos. Côté, 274 St-Joseph ; Tabagie Gravel, 128, 3e Avenue ; Jos. Côté, St-Joseph et St-Vallier ; Colisée
Tél. : 2-7011, loc. 6-7.
Sièges réservés :
Loges et Promenades $2.25
Sections $1.50 et $1.00
Entrée générale :
Sièges non-réservés
Adultes 60c
Enfants 35c
Taxes incluses

THE PRODUCERS OF ICE CAPADES AND ICE FOLLIES PRESENT
ICE CYCLES OF 1946

CHARLES BOYER, JOAN FONTAINE, ALEXIS SMITH dans A l'ombre de son coeur

Comm. 2 heures DEMAIN Cambrai

Dernier jour —
Humphrey BOGART — Mary ASTOR — Peter LORRE dans "LE FAUCON MALTAIS"

4 JOURS COMMENÇANT VENDREDI

Représentation continue tous les jours de 1 h. 30 à 11 h.
"THE LOST WEEKEND" à 1 h. 50, 4 h. 20, 6 h. 50, 9 h. 25

Venez vous en convaincre ! Voici la production choisie par la critique comme lauréat de PRIX DE L'ACADEMIE cette année !

The Lost Weekend
starring RAY MILLAND, JANE WYMAN

DERNIER JOUR
A 2 h. 40, 5h., 7h.20, 9h.40
EDDIE BRACKEN, VERONICA LAKE
"HOLD THAT BLONDE"

Pas recommandable pour les enfants.
CAPITOL
UN THÉATRE FAMOUS PLAYERS

SAMEDI 16 FEVRIER — PALAIS MONTCALM
BERNARD GOULET DE CKAC
EN CHANTANT DANS LE VIVOIR
LES GAGNANTS DE 1ers PRIX DE LA LIVING ROOM FURNITURE
Concours éliminatoires de 10 amateurs de Québec
$1.00 PLUS $1.25 TAXES IL RESTE QUELQUES BONS BILLETS

EMPIRE aujourd'hui
CLAUDETTE COLBERT - DON AMECHE
avec RICHARD FORAN dans le film de
Sam Wood's Guest Wife
aussi "Power of the Whistler" avec Richard Dix et Janis Carter.

FRANÇAIS AUJ. A SAMEDI
TYRONE POWER dans Le Signe de Zorro avec LINDA DARNELL, BASIL RATHBONE
Aussi Betty Grable, dans "PIN-UP GIRL" en technicolor

CINÉMA de PARIS
Les TROIS MOUSQUETAIRES d'Alexandre Dumas
1er film LES FERRETS DE LA REINE
avec AIMÉ-SIMON GIRARD, BLANCHE MONTEL-HARRY BAUR et 100 ARTISTES
Jules BERRY dans BALTHAZAR avec DANIÈLE PAROLA, ALERME LE CHAPPIN
En reprise ce soir seulement
"UNE MAIN A FRAPPE"

CANADIEN
A L'AFFICHE :
Deux nouveaux films français
Une situation dramatique bouleversante!
JEAN MURAT, ROGER DUCHESNE, JEAN GALLAND, RENÉE SAINT-CYR dans LA FEMME PERDUE
Lucien BAROUX, Marguerite MORENO, Jean TISSIER, FOUN SEN, LARQUEY, Susy PRIM, MERCANTON, Susanne DEHELLY dans LA COLLECTION Ménard

PRINCESSE
Film musical en COULEURS :
"IRISH EYES ARE SMILING"
avec Dick Haymes et June Haver
"GENTLE ANNIE"
avec James CRAIG et Donna REED
"THREE ON A TRAIL"
avec BILL BOYD
Ep. 13—"The Purple Monster Strikes"

2 BEAUX FILMS EN PRIMEUR DEMAIN
LE PLUS AIMABLE FRIPON DES FICTIONS DE MYSTERE ENFIN SUR L'ECRAN !
Entrée de CHARLES KORVIN, nouvelle coqueluche du cinéma
Entrée de ELLA RAINES, Cette sensation de "Phanton Lady"
Enter ARSENE LUPIN

Autre attraction :
La reine et le roi de la comédie, Joan Davis et Leon Errol ensemble dans
"SHE GETS HER MAN"

Mat. 30c — Soirée 47c
Taxes inc. — 1 h. cont.
VICTORIA
DERNIER JOUR
Robt. YOUNG — Laraine DAY
"THOSE ENDEARING YOUNG CHARMS"
AUSSI : "DING DONG WILLIAMS" (Musical)

COMITE DES SPORTS D'HIVER A ARVIDA : Voici les membres du comité d'organisation de la troisième Fête des Sports d'Hiver d'Arvida, qui se tient dans cette ville du 8 au 16 février. Première rangée, de gauche à droite, MM. JEROME GAUTHIER, trésorier; STANLEY ROUGH, secrétaire; GEORGES CHARRON, président; PAUL CARDINAL, vice-président; Mlle GRACE CORMIER, ass.-secrétaire. 2e rangée : MM. AIME GAGNE et PAUL BERTHIAUME; Mlles GERMAINE LABRIE, FRANCES KEENAN et LUCIENNE SIMARD; MM. REIDY SMITH, MARIUS TURCOTTE, R.-L. MacDONALD et U.-T. HEARD. 3e rangée : MM. LIONEL MORIN, LEO LEVESQUE, GRANT TOWNSEND, le chef de police C.-E. BARRETTE, J.-W. BARTHE, M. McKENNA et le chef FRANÇOIS PREMONT, de la brigade des Incendies. (D.N.C., Chicoutimi)

Horaires des cinémas

CAPITOL : — Représentation continue de 1 h. 30 à 11 h. : Sujets courts à 1 h. 30, 3.55, 6.15, 8.35 hrs. "Hold That Blonde" à 2.40, 5.00, 7.20, 9.40 hrs.
CANADIEN : — La Femme Perdue : 1.20, 4.13, 7.03 et 10.06. La Collection Ménard : à 12.00, 2.53, 5.43 et 8.46 hrs.
CARTIER : — Brewster's Millions : 1.25, 4.45, 8.00 hrs. Her Highness and the Bellboy : 2.45, 6.00, 9.20 hrs. Nouveller : 1.10, 4.25, 7.45 hrs. Continuel tous les jours.
CAMBRAI : — Le Faucon Maltais : 2.30, 4.45, 6.55 et 9.05 hrs. Et sujets courts.
CINEMA DE PARIS : — Balthazar : 12.30, 4.02, 7.00 hrs. Les Trois Mousquetaires : 2.07 et 8.37 hrs. Une main a frappé : 10.32 h.
CLASSIC : — L'Ecumeur des mers : 1.10, 4.35, 8.00 hrs. No Mutton for Nutin : 2.50, 6.15 hrs. Hello, Frisco, Hello, 3.00, 6.25, 9.40 hrs.
EMPIRE : — Guest Wife : 1.00, 3.50, 6.45, 9.40 hrs. Sujets courts : 2.25, 5.20, 8.15 hrs. The Power of the Whistler, 2.35, 5.30, 8.25 hrs. Nouvelles : 3.40, 6.35, 9.30 hrs. Continuel tous les jours de 1.00 à 11.10 hrs.
FRANÇAIS : — Pin Up Girl, 1.00, 4.00, 7.00, 10.00 hrs. Package for Jasper : 2.20 : 8.20 hrs. Le Signe de Zorro : 2.30, 8.30 hrs.
IMPERIAL : — Sujets courts : 1.00, 7.00 hrs. A Medal for Benny : 1.45, 7.18 hrs. Back to Bataan : 3.13, 8.46 hrs. Law of the Tropics : 10.21 hrs.
PRINCESSE : — Sujets courts : 12.50, 6.50 hrs. Gentle Annie : 1.08, 7.08 hrs. Irish Eyes are Smiling : 2.38, 8.38 hrs. Three on a Trail : 4.08, 10.08 hrs.
RIALTO : — La famille Duraton : 1.55, 8.35 hrs. Le mensonge de Nina Petrovna : 3.30, 6.45, 9.55 hrs. Nouvelles : 1.30, 8.00 hrs.
VICTORIA : — Those Endearing Young Charms : 2.20, 5.00, 7.35, 10.05 hrs. Ding Dong William : 1.00, 3.40, 6.15, 8.55 hrs. Nouvelles : 2.10, 4.45, 8.45 hrs. Continuel tous les jours de 1.00 à 11.30.
CINEMA DE LEVIS : — Whistling in Brooklyn : 6.30, 9.30 hrs. Actualités françaises : 7.55 hrs. Ski for Two : 8.05 hrs. L'Ange du Foyer : 8.15 hrs.
ACADEMIE DE MUSIQUE : — Great American Broadcast : 6.45, 9.45 hrs. Nouvelles : 8.05 hrs. Gibraltar : 8.15 hrs.
THEATRE CANADA : — Tiger Fangs : 7.00, 9.45 hrs. Sujet court : 8.00 hrs. They made me a Criminal : 8.15 hrs.

Les Montréalais ont triomphé des Volants par 9-2 à Ottawa

Ottawa, 14. — (P.C.) Operant un ralliement qui produisit six buts dans la 2e période, les Royaux de Montréal, meneurs de la ligue Senior, ont écrasé les Volants de Hull par 9 à 2, hier soir, devant quelque 3,000 spectateurs.

Le diminutif Pete Morin, Leo Gravel et Floyd Curry scorèrent chacun deux buts pour le Royal. Smiley Meronek, Gerry Heffernan et Denis Casavant comptèrent les autres points du Royal. Les scoreurs des Volants furent le joueur de défense Red Goupille et Marcel Dheere.

Les Montréalais eurent du fil à retordre dans la 1ere manche mais se rallierent promptement dans la 2e pour vaincre les malchanceux Volants. Howie Harvey, cerbère du Royal, fit de la bonne besogne et il fit au moins quatre arrêts spectaculaires sur des jeux serrés.

Gravel fut blessé à l'aine par le bâton de Goupille dans la 3e période et dut se retirer pour la balance de la partie. Steve Latoski, jouant sa première partie locale pour les Volants, reçut le premier lancer de punition accordé à Ottawa cette saison apres qu'il eut été accroché par Jean-Paul Lamirande.

Larry Thibeault reçut une punition pour mauvaise conduite pour avoir discuté avec l'arbitre Happy Shouldice, qui lui avait imposé une punition mineure.

ALIGNEMENTS

MONTREAL — But, H. Harvey ; défense, D. Harvey et Lamirande ; centre, Campbell ; ailes, Curry et Riopelle. Subs : Stahan, Galbraith, Gravelle, Meronek, Morin, Casavant, Heffernan, Smart.

HULL — But, Leclerc ; défense, McDonald et Goupille ; centre, Drouin ; ailes, Thibeault et Duffault. Subs : Latoski, Dumap, Love, Dheere, Ballance, Webster, Tudin.

Officiels — Happy Shouldice, arbitre ; Stan Pratt, juge de lignes.

SOMMAIRE

Première période
1—Montréal, Gravelle, Morin 4.48
2—Montréal, Morin, Gravelle 18.32
3—Hull, Goupille, Thibeault, Drouin 18.43
Punitions — Goupille, D. Harvey, Galbraith.

Deuxième période
4—Montréal, Morin, D. Harvey .41
5—Montréal, Casavant, Gravelle, Morin 1.48
6—Montréal, Heffernan, Smart, Meronek 6.36
7—Montréal, Gravelle, Morin, Casavant 10.47
8—Montréal, Curry, Riopelle 12.59
9—Montréal, Meronek, Smart, Heffernan 14.40
Punition — Smart.

Troisième période
10—Hull, Dheere, Love, Ballance 33
11—Montréal, Curry, Riopelle 1.26
Punitions — Thibeault, mineure et 10 minutes pour mauvaise conduite.

Les Commandos battent les Aigles

Dans les éliminatoires de la ligue juvénile de l'Association Sportive du Quartier Limoilou, les Commandos ont égalisé les chances dans la semi-finale avec les Aigles, lorsqu'ils ont triomphé au compte de 2 à 1 dans une partie qui a duré 81 minutes.

Cette partie fut la plus intéressante disputée dans la ligue juvénile depuis le début de la saison et les joueurs dans les deux camps fournirent une performance digne de mention.

La première période se termina en faveur des Aigles qui comptèrent par l'entremise de Belair après 12.30 m. de jeu. Au cours de cette période les deux gardiens de buts St-Laurent et Lapointe furent appelés à faire de nombreux arrêts très difficiles.

Dans la seconde session les Commandos réussirent à égaliser le pointage grâce à un beau jeu de la ligne Montgrain-Casault-Bilodeau, ce dernier étant crédité de ce point, compté après 12.30 de jeu.

A partir de ce moment les deux équipes, inspirées par la brillante tenue de leurs gardiens de buts, fournirent du jeu des plus excitant et les nombreux spectateurs présents furent continuellement sur le qui-vive.

Après deux périodes supplementaires de 10 minutes sans point, ou les deux équipes jouèrent prudemment, l'on revint pour une troisième période et Raymond Casault, profitant d'une attaque en masse pour aller déjouer St-Laurent, celui-ci n'eut aucune chance de bloquer, ayant été laissé sans protection.

La troisième et dernière partie dans cette série semi-finale sera jouée ce soir, et si l'on se base sur les deux parties précédentes l'on peut être assuré d'assister à une joute enlevante.

Le vainqueur de cette série s'attaquera par la suite aux rapides du Salon de Barbier Pelletier pour le championnat de la ligue et la possession du trophée des Chevaliers de Colomb de St-Fidele.

Victoires du club St-Charles de Bellechasse

Le club St-Charles de Bellechasse a reçu la visite du St-David samedi soir pour gagner la victoire au score 19 à 7. Tous les joueurs se signalèrent à l'attaque.

Dimanche, le club St-Charles à défait le club de la Cité de Lévis, au score 5 à 2. Le club de Lévis est en tête de la ligue intermédiaire de Lévis, et tous les joueurs de Lévis descendirent assuré de la victoire.

Les points furent comptés par Laurendeau, les frères Prévost et Blais, sur des passes de Marquis et Routhier. Gosselin, se signala dans les buts et Dallaire, et Laurendeau, sur la défense. Le club de St-Charles aimerait aller jouer à Ste-Anne-de-la-Pocatière, Rivière-du-Loup ou St-Jean Port-Joli. Communiquer avec Julien Laurendeau, St-Charles de Bellechasse.

Ligue Atomique

Les rencontres qui devaient avoir lieu hier après-midi à 5 heures à la salle Palace, dans la ligue Atomique de petites quilles du Service des Impressions au Parlement, ont été remises à la fin de la cédule à cause des élections des directeurs de l'Association des Employés Civile.

Au nom du bureau de direction et des membres du circuit Atomique, nous offrons à notre dévoué président et chef du service M. Antoine Ouellet, nos sincères félicitations pour la brillante victoire qu'il vient de remporter haut la main contre ses adversaires.

Les prochaines rencontres dans le circuit Atomique auront lieu mercredi le 27 février à la salle Palace.

Défi du Beaupré

Le "Beaupré" senior lance un défi à tout club de la ville ou des environs pour jouer à Beaupré, dimanche le 17 février. Pour informations s'adresser tous les soirs de 7 à 9 p.m. à M. Albert Boily, tél. : 4-3049.

Soirée de la St-Valentin
Jeudi, le 14 Février
à
L'AUBERGE DES QUATRE-CHEMINS
Ancienne-Lorette
Route No 2
20 minutes de Québec
DINER, $2.50 par couvert
plus taxe
danse avec orchestre sous la direction de Rees Hanson
Pour réservations téléphoner à M. THOMAS : 4-6178

DISQUES Victor

Blue Bird of Happiness — JAN PEERCE 11—9007 — $ 1.35
Meditation from Thais — MISCHA ELMAN 11-8950 — $ 1.35
My Mother bigs me bind my hair — MARIAN ANDERSON 10-1199 — $ 1.00
Nessun Dorma (Puccini) — JUSSI BJOERLING 10-1200 — $ 1.00
Roses from the South — BOSTON "POPS" 11-8986 — $ 1.35

C. ROBITAILLE Ltée
PIANOS - RADIOS - LEFEVRE - MEUBLES - POELES - REFRIGERATEURS
320 rue Saint-Joseph — Téléphone : 8167

JOE PALOOKA — Poursuivi pour défaut de pourvoir. — Par Ham Fischer

Edmond Piché dit :

EN DEUX TEMPS TROIS MOUVEMENTS

La présence de Jean Marois, le remplaçant de Lionel Bouvrette et de Marcel Barrette, sur le pont-levis de la forteresse québecoise stimulera, espérons-le, l'ardeur des As de Gerry Martineau lorsqu'ils joueront ce soir, dans la cité des Cataractes ... On affirme que le nouveau cerbère du coach Lex Cook n'a rien perdu de son habileté à escamoter la rondelle. Quelques jours d'entrainement à la patinoire de l'Académie de Québec, auraient suffi pour être à point . . . N'en déplaise aux Braves de Valleyfield qui visiteront les Volants de Hull samedi, à Ottawa, nos porte-couleurs dans la ligue Senior ne demandent pas mieux que de les rejoindre à la quatrième place dès ce soir ... Quant aux joueurs de la cité des Cataractes, que l'on trouve au troisième rang avec un seul point en avant des Braves, il est evident qu'ils tenteront un suprême effort pour s'éloigner des deux clubs qui les talonnent sans relâche, depuis plusieurs semaines.

Les gouverneurs de la N. H. L. seront fort occupés, aujourd'hui et demain. En plus de régler définitivement le cas de Babe Pratt, ce joueur de défense des Maple Leafs de Toronto qui a cru bon de parier sur le résultat des joutes du circuit Dutton, ils seront appelés à décider des dates des séries éliminatoires pour la coupe Stanley, etc. . . Les Canadiens sont là ! Nous les retrouvons aujourd'hui en première position dans la ligue Nationale avec les Bruins de Boston. Leur victoire de 5-1 sur les Black Hawks hier soir, à Chicago, pendant que les Bostonnais blanchissaient les Red Wings de Détroit 3-0, a plu hautement à leurs admirateurs . . . Maurice Richard s'est enfin mis de la partie en comptant deux fois et en contribuant à deux autres points des Habitants. Nous lui pardonnons (!) la punition majeure dont il a écopé dans la période finale, en se frottant le museau à celui de Red Hamill! . . . Gino 'Rosie" Rozzini et ses copains, Armand Gaudreault et O'Neil, furent les facteurs de la victoire des Bears de Hershey, hier, par 4-3 contre Pittsburg. En plus de scorer le point décisif, "Rosie" a contribué au point de Gaudreault. Ce sont des As seniors du bon vieux temps.

Laval jouera deux parties à Montréal

Le club de hockey de l'Université Laval se rendra à Montréal en fin de semaine afin de rencontrer les clubs Sir George William College et Loyola dans deux joutes régulières de la ligue Intercollégiale. Le Laval fera face au Sir George William samedi soir et rencontrera le Loyola dimanche après-midi. Tous les joueurs du club de l'Université Laval sont en bonne forme et le gérant Jean-Paul Landry nous déclarait hier soir qu'il était confiant de voir son équipe enregistrer au moins une victoire.

Le technicien Robert Lemieux

M. Robert Lemieux, un vétéran rapatrié il y a une semaine, a été nommé président du comité technique de la Zone de ski de la vallée du St-Laurent lors de l'assemblée tenue hier soir à l'hôtel de ville. Diverses questions de régie interne ont été étudiées durant la réunion.

Les lames Bleues Gillette vous assurent avec confort un rasage de belle apparence. En effet ce sont des lames aux tranchants les mieux affilés qui soient.

On y gagne à demander les **Lames Bleues Gillette**

Rasez-vous avec plus d'agrément en massant votre visage avec la **Crème à Barbe Gillette . . 33¢**

Les Bostonnais ont infligé un "blanc" de 3-0 aux Red Wings

Boston, 14. — (PA) Les Bruins de Boston ont continué leur poussée vers le championnat de la N. H. L. hier soir en blanchissant les Red Wings de Détroit 3-0 devant une foule de 13,900 personnes au Boston Garden. C'était le second blanchissage du cerbère Frankie Brimsek depuis son licenciement des garde-côtes américains.

C'était aussi le second blanc des Bruins sur les joueurs de Jack Adams dans leur série de huit joutes, mais le premier fut mérité par Paul Bibeault qui commença la saison dans les filets des Bruins.

Après une première période active mais sans point, Woody Dumart décrocha la joute pour Boston en comptant sur le retour de son propre lancer sans aide pendant la 4e minute de la 2e période. Les Bruins ouvrirent l'engagement final d'une façon déterminée et, après 27 secondes, Dumart faisait une passe à Milt Schmidt pour le 2e point après avoir fait sortir Lumley de sa cage.

Bep Guidolin compta le 3e point du Boston en faisant ricocher un lancer de Herb Cain. Les Bruins ont commencé la joute sur un pied d'égalité en 2e place avec les Canadiens de Montreal qui rencontraient les Black Hawks de Chicago.

ALIGNEMENTS

BOSTON		DETROIT
Brimsek	But	Lumley
Egan	Def.	Quackenbush
Henderson	Def.	Stewart
Schmidt	Centre	Armstrong
Bauer	Aile	Liscombe
Dumart	Aile	Watson

BOSTON subs — McGill, Smith, Reardon, Crawford, Church, Gallinger, Guidolin, Shill, Cain.

DETROIT subs — Carveth, Lindsay, Gauthier, Hollett, Jackson, Conacher, Bruneteau, Couture, Brown.

Arbitre — Bill Chadwick.

Juges de lignes — Bill Cleary et A. G. Smith.

SOMMAIRE

Première période

Aucun point.

Aucune punition.

Deuxième période

1—Boston, Dumart 3.36

Punition — Church.

Troisième période

2—Boston, Schmidt, Dumart, Bauer 0.27

3—Boston, Guidolin, Cain, Gallinger 11.41

Aucune punition.

Course de 3 milles en raquettes

Ce soir, à 8 h. 30, course de trois milles pour le championnat de la cité de Québec. Le trophée Raoul Myrand sera à gagner par les clubs qui inscriront au moins trois coureurs. Quatre prix, au moins, seront le lot des premiers arrivés, grâce à l'esprit sportif de MM. Albert Dandurand et Alexandre Chantal. Le départ des coureurs se fera du coin de la rue de la Couronne, au blvd Charest, pour se rendre au blvd Langelier, tourner à droite jusqu'à l'hôpital Général, remonter jusqu'à la rue St-Vallier, virer à droite, prendre le blvd des Oblats jusqu'à la rue Marie-de-l'Incarnation, revenir par la rue St-Vallier jusqu'à la rue Carillon, tourner à gauche, continuer par la rue Bédard, virer à gauche sur l'avenue Parent traverser le pont du parc et finir au chalet du club Frontenac.

Tous les clubs devront envoyer des piquets (au moins cinq hommes) pour 8 h. 15, à l'Union Commerciale, afin de guider les coureurs durant le trajet. A 9 h. les officiers de l'Union locale auront un comité d'urgence à propos du Congrès National à Sherbrooke et le train spécial qui transportera les congressistes, le 3 mars prochain.

Vers 9 h. 20, la parade des raquetteurs se mettra en branle pour se rendre au chalet de l'Union Commerciale, rue St-François, après avoir visité le quartier St-Roch. Une réception aura lieu ensuite et les copains s'amuseront comme c'est leur habitude. Nos raquetteurs locaux veulent faire revivre les traditions d'avant guerre ; le public est cordialement invité à assister soit à la course de 3 milles soit au défilé qui suivra.

Le club Laverdière gagne le titre

Les quilleurs de René Bégin, dirigés par Sam Lepage, ont forcé les hommes de Lucien Laverdière à la limite, hier soir, à la salle Paroissiale de St-Malo pour les obliger à jouer les sept parties de la série finale.

Les quilleurs de René Bégin, qui ont terminé la saison à la tête de la ligue, ont pris l'avance par deux parties à zéro mais leurs dangereux rivaux réussirent à égaler les chances. Ensuite les deux clubs gagnèrent à tour de rôle mais Lucien Laverdière réussit à remporter la finale par une marge de dix points. Le dernier carreau de la dernière partie donna la victoire et c'est Lucien Laverdière lui-même, le capitaine, qui réussit un "spare" contre Roméo Latulippe, qui manqua le sien.

C'est la première fois que l'on voit une finale aussi corsée dans l'histoire de la ligue de petites quilles de l'Union libérale Laurier et plus de deux cents amateurs assistèrent aux rencontres jusqu'à la fin.

Les quilleurs de Lucien Laverdière remportent ainsi le magnifique trophée Arthur Roussin, membre de la ligue et équipier du club Roméo Jobin.

A l'issue des rencontres Roméo Jobin, le président de la ligue, félicita les vainqueurs et les vaincus et remit le trophée à Lucien Laverdière.

Il déclara aussi que la ligue mixte fera ses débuts la semaine prochaine, mercredi.

Voici les sommaires des rencontres d'hier soir:

LUCIEN LAVERDIERE : 4

Paul Laliberté.	88	111	119	107	125	91	106—749
A. Thibault.	84	159	110	96	104	69	79—701
M. Jobin.	95	73	73	105	134	120	95—695
J.-P. Lachance.	122	98	187	129	145	114	146—941
L. Laverdière.	104	133	130	148	179	142	114—950
	493	574	619	585	687	536	542—4036

RENE BEGIN

C. Filiboitte.	87	95	69	110	91	125	93—670
J.-P. Jobin.	118	138	130	120	125	129	125—885
J.-P. Paquet.	111	105	109	89	90	111	87—702
Sam Lepage.	140	146	130	115	112	146	134—923
R. Latulippe.	95	102	118	103	108	87	93—706
	551	586	556	537	526	598	532—3886

Rod. Huot va mieux

Rodolphe Huot, "pro" du Royal Quebec Golf Club, se rétablit à l'Hôtel-Dieu d'une opération pour l'appendicite. Il devrait être de retour dans sa famille dans quelques jours. Tous ses amis lui souhaitent un prompt retour à la santé.

Belle performance de M. Marcotte

Maurice Marcotte, notre jeune coureur local, a causé une surprise générale en s'emparant de la deuxième position au célèbre marathon international des raqueteurs, tenu à Lewiston, Maine, la semaine dernière. En se classant immédiatement après Lloyd Evans et en avant de Gérard Côté, le nouveau porte-couleurs du club Frontenac s'est haussé au rang des meilleurs coureurs amateurs de la province.

Marcotte a eu une tenue vraiment

remarquable dans cette épreuve d'endurance et, bien qu'il en fût à son premier essai dans un dix milles en raquettes, Maurice a couru les huit premiers milles aux côtés de Lloyd Evans, pour parvenir au fil d'arrivée quelque cinquante verges en arrière du champion.

"On m'avait conseillé de suivre Evans", nous a-t-il confié après la course, "et j'ai fait mon possible". Marcotte est un athlète très modeste, et il nous a déclaré qu'il doit son succès à un entrainement et à un régime rigoureux. Il a fait ses débuts comme coureur à pied en se classant second dans une épreuve de 18 milles, à Shawinigan, l'été dernier. Quelques semaines plus tard, il gagnait trois courses au Lac Beauport, dont deux sur une distance d'un mille et l'autre de trois milles.

Il est aussi un excellent skieur : il s'est acquis une renommée enviable dans les courses de fond, car depuis trois ans il se classe régulièrement parmi les trois premiers finissants de chaque épreuve de ce genre.

Né à Québec, il réside depuis quelques années au Lac Beauport. Il a fait ses études à l'Ecole Supérieure de St-Fidèle. Il suit actuellement les cours de chimie, en deuxième année de la Faculté des Sciences de l'université Laval. Maurice n'a que 21 ans; il mesure près de six pieds et pèse quelque 175 livres, ce qui ne l'empêche pas d'être très léger. Adrien Pronovost estime que son style ressemble à celui de Joe Smith, célèbre coureur de marathons. Comme coureur amateur, Marcotte a devant lui un avenir très brillant, et nous lui souhaitons beaucoup de succès.

Au club Frontenac

MM. Georges Egan et Georges Rhéaume annoncent que plusieurs représentants du conseil de Ville et des parlements fédéral et provincial assisteront à leur soirée de dimanche soir au chalet, soirée qui débutera à 9 heures. Il ne faut pas oublier que c'est ce soir qu'aura lieu la course de 3 milles et la parade de l'Union Locale. Le président G. Pelletier demande à tous les membres d'être présents pour 8 h. 15 au chalet. Dimanche matin, à 10 h. 15., assemblée, pour tous les membres au chalet.

BOXE

Buffalo, N.-Y. — Willie Pep, 128 1-2, Hartford, décision contre Jimmy Joyce, 135 1-2, Gary, Ind., (10). Le titre n'était pas en jeu. Rudy Zadell, 139, Barberton, O. décision contre Mike Martyk, 134 3-4, St. Catherines, ont., (8).

Camden, N.-J. — Westley Mouzon, 138, Philadelphie, décision contre Buck Streator, 143, Haddonfield, N.-J., (10).

Brockton, Mass. — Al Babboza, 156, Nort Carver, décision contre Eddie Ellis, 158, Quincy, (10)

Bangor, Me. — Irish Johnny Williams, 132 Manchester, N.-H., knockoute Léo Méthot, 138, Montréal, (5).

Binghamton, N.-Y. — Tommy Mills, 140 1-2, Valley Stream, N.-Y., knockoute Joe Miller, 149 1-4, Buffalo, (2).

Les remèdes de sulfa ont d'abord été expérimentés sur des pêchers.

LES SENIORS DU COLLEGE DES JESUITES : Les joueurs dont voici la photo se sont illustrés, cette saison, en remportant de nombreuses victoires à la patinoire du Collège des Jésuites et ailleurs. Ce sont, de gauche à droite, CARL SOUCY, CLAUDE JOUBERT, CLAUDE BELLEVILLE, PIERRE MARSEILLE, GERARD OUELLET, PIERRE CHOUINARD, PAUL JEAN, LINDY GIGUERE, LUCIEN ST-HILAIRE, LOUIS MARCEAU et RAYMOND VEZINA. (Photo du "Soleil")

La première place échoit au club Saint-Grégoire dans la Régionale

En disposant du club Donnacona par 10 à 5 hier soir, à St-Grégoire de Montmorency, le club "Saul Garneau" de St-Grégoire s'est emparé définitivement de la première position dans la ligue Régionale de Québec, deux points en avant du Pont-Rouge.

L'équipe de St-Grégoire recevra les As de Loretteville dimanche prochain, alors que débutera la série semi-finale pour le championnat du circuit régional. Dans l'autre série semi-finale, l'Oxford de Charlesbourg sera opposé au Pont-Rouge, le même jour.

Donnacona débuta en lion pour prendre une avance de 2 à 0 dans le premier engagement, mais en moins d'une minute Larochelle et Leclerc égalisait le pointage. Bouliane scora son deuxième but de la période pour replacer le Donnacona en avant, mais Raymond permit à ses coequipiers de terminer la période 3-3.

Donnacona, grâce à un point de Trépanier et au troisième but de Bouliane, put distancer le St-Grégoire 5-3. Alors Savard scora deux fois en 27 secondes pour égaliser de nouveau, effectuant ainsi le troisième ralliement du Garneau. Moins de quatre minutes plus tard il comptait le point vainqueur.

Savard ouvrit la troisième période par son quatrième point, mettant le compte 7-5. La ligne Larochelle-Savard-Courteau brilla pendant toute la partie. Larochelle eut deux points et trois assistances, Courteau six assistances et Savard quatre points et deux assistances. Archibald eut un point et deux assistances, de même que ses compagnons de ligne Moran et Leclerc.

Bouliane compta trois des buts des perdants, les deux autres étant enregistrés par Benoit et Trepanier. Il y eut neuf punitions dans cette joute, cinq allant aux visiteurs, dont trois à Trépanier dans la deuxième période.

ALIGNEMENTS

Donnacona		St-Grégoire
Benoit	Buts	Turgeon
J. Franklin	Défenses	Dufour
Godin		Simard
St-Yves	Centre	Larochelle
Briere	Ailes	Courteau
Peacock		Savard

Subs: DONNACONA: Benoit, R. Franklin, Trepanier, Bouliane, S. Trepanier, L. Leclerc.

Subs. ST-GREGOIRE: Fortin, Archibald, Moran, A. Leclerc, Laforest, Raymond, Careault.

Arbitres: M. Boucher et J.-P. Turcotte.

SOMMAIRE

Première période

1—Donnacona, Bouliane, Leclerc 16.41

2—Donnacona, Benoit, Peacock, Trépanier 11.35

3—St-Grégoire, Larochelle, Savard, Courteau 14.55

4—St-Grégoire, Leclerc, Archibald, Moran 15.47

5—Donnacona, Bouliane, Brière, St-Yves 18.59

6—St-Grégoire, Raymond, Laforest, Fortin 19.07

Punitions: Bouliane, A. Leclerc.

Deuxième période

7—Donnacona, Trépanier, Peacock 5.23

8—Donnacona, Bouliane, Briere 12.38

9—St-Grégoire, Savard, Courteau, Simard 14.00

Larochelle 14.25

11—St-Grégoire, Savard, Courteau, Larochelle 18.14

Punitions: Trépanier (3), Simard, Raymond.

Troisième période

12—St-Grégoire, Savard, Courteau, Larochelle 3.13

13—St-Grégoire, Larochelle, Savard, Courteau 4.56

14—St-Grégoire, Archibald, Moran, Leclerc 6.59

15—St-Grégoire, Moran, Archibald, Leclerc 7.56

Punitions: Dufour, J. Franklin.

HOCKEY

HIER

Ligue Senior—
Royal 9, Hull 2

Ligue Nationale—
Detroit 0, Boston 3
Canadiens 5, Chicago 1

Ligue Américaine—
Buffalo 6, Cleveland 4
Pittsburgh 3, Hershey 4
Indianapolis 9, Providence 5

Ligue Régionale—
Donnacona 5, St-Grégoire 10

Ligue Provinciale—
St-Hyacinthe 5, Lachine 8
Drummondville 2, Victoriaville 7

CE SOIR

Ligue Senior—
Québec à Shawinigan

Ligue Nationale—
Boston à Rangers

Ligue Américaine—
Indianapolis à New-Haven

Ligue Provinciale—
Aucune joute

LES POSITIONS

LIGUE SENIOR

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Royal	35	27	6	2	180	108	56
Ottawa	35	21	12	2	178	135	44
Shawinigan	34	15	17	2	130	160	32
Valleyfield	36	14	19	3	146	164	31
QUEBEC	33	13	17	3	119	132	29
Hull	35	7	26	2	125	179	16

LIGUE NATIONALE

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Canadiens	37	21	13	3	123	94	45
Boston	38	19	12	7	125	110	45
Chicago	38	20	14	4	159	126	44
Détroit	36	15	15	6	97	105	36
Toronto	38	13	19	6	116	138	32
Rangers	37	8	23	6	98	145	22

LIGUE AMERICAINE

Division de l'Est

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Buffalo	48	27	15	6	210	164	60
Hershey	46	21	9	6	145	156	48
Providence	47	17	26	4	167	196	38
New-Haven	48	10	29	9	156	202	29

Division de l'Ouest

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Indianapolis	50	26	17	7	225	184	59
Pittsburgh	47	25	15	7	195	157	57
Cleveland	47	22	19	9	153	199	51
St-Louis	49	18	25	6	152	203	42

LIGUE PROVINCIALE

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Victoriaville	31	20	8	3	158	94	43
Sherbrooke	32	19	10	3	166	115	41
Lachine	35	17	16	2	150	168	36
St-Hyacinthe	33	16	15	2	156	144	34
Drummondville	32	12	17	2	114	157	28
Cornwall	35	8	25	2	118	182	18

St-Joseph l'emporte par 2-0 sur le Ste-Marie en finale

Le Ste-Marie de Beauce, champion de l'an dernier et détenteur de la coupe "Canada Packers", a joué de malchance hier soir pour subir un blanchissage de 2-0 sur sa propre glace aux mains du St-Joseph.

Le St-Joseph avait subi une défaite de 4-3 dimanche dernier chez-lui dans la première joute de la finale pour le championnat, mais s'est repris pour égaliser les chances dans la série 4 de 7.

Les deux clubs furent impuissants à compter dans la première période à cause de la solide tenue des cerbères Labbé du St-Joseph, et Poulin du Ste-Marie. Malgré que Poulin ait continué de se signaler dans les deux engagements suivants, il succomba une première fois dans la seconde période sur un lancer de Poudrier, qui comptait par le fait-même le point victorieux.

Le Ste-Marie ne voulut pas s'avouer vaincu et se mit résolument à la tâche, mais manqua de fini autour des filets adverses. Labbé continua de protéger sa cage avec habileté et repoussa tous les lancers des hommes de Dominique Lachance. Dans la troisième session, Russell Blackburn porta le score à 2-0 pour confirmer la victoire.

Les arbitres Lauréat Cantin et Len Corriveau, de Québec, eurent la tâche relativement facile car la partie fut dénuée de rudesse. La troisième rencontre de cette série finale aura lieu vendredi soir à St-Joseph. Les deux clubs reviendront à Ste-Marie pour la quatrième partie dimanche après-midi.

Club féminin à Beauport

Beauport, 14. (DNC)— Un nouveau club de hockey féminin vient d'être organisé. Il porte le nom de "Pierrot" et il est piloté par Mlle Pierrette Pouliot. Il a joué pour la première fois le 8 février sur la patinoire locale contre le Giffard et le score a été de 6 à 4 en faveur du Pierrot. Le cerbère Olivette Paquet et Pierrette Pouliot se signalèrent alors que Jacqueline Grenier, Pauline Perron et Ginette Emond se mettaient en vedettes pour le Giffard. La prochaine joute aura lieu samedi soir, à Beauport.

Dimanche après-midi, il y aura le festival des enfants à 2 heures. Le club Miget de Rosaire Johnson se chargera des attractions de l'après-midi.

Les Etoiles de eBauport doivent organiser une joute à St-Basile de Portneuf pour dimanche après-midi et samedi soir.

Sillery et l'Ouragan sont vainqueurs

Le St-Maurice a vu ses chances annulées de participer aux éliminatoires de la Ligue Intermédiaire de Hockey de Sillery lorsqu'il a été vaincu hier par le Sillery qui s'est hissé par cette victoire en première position sur un pied d'égalité avec le St-Michel.

Le St-Colomb qui était opposé au cours d'une première partie à l'Ouragan a vu également ses chances s'amoindrir de participer au détail en perdant par le compte de 6 à 7 contre l'Ouragan qui a conservé sa place en troisième position dans le classement.

La prochaine partie qui aura lieu vendredi soir opposera le Royal à l'Ouragan.

Les positions à la suite des parties d'hier étaient les suivantes :

	J	G	P	PP	PC	Pts
Sillery	14	8	6	42	38	16
St-Michel	14	8	6	36	34	16
Royal	13	6	7	35	35	12
St-Colomb	12	5	7	38	45	10
St-Maurice	14	5	9	45	442	10

Downhill au mont Ste-Anne, dimanche

Un concours de descente se déroulera dimanche prochain sur les pentes du Mont Ste-Anne. Ce concours est organisé par la Zone de ski de la vallée du St-Laurent en coopération avec le Mont Ste-Anne ski-club. Ce sera en quelque sorte un concours-pratique en vue du grand concours de fin de saison pour le trophée Sidney Dawes, auquel participeront les concurrents de toutes les zones de ski.

Le tirage se fera vendredi soir, à 8 heures 30, au chalet du club de ski des Employés Civils, porte St-Louis. On est prié de faire parvenir les inciptions sans tarder à M. Pierre Lemieux, 79, rue St-Louis, appartement "J", téléphone : 3-0740.

Le football

Montréal, 14. (DNC)— La "Quebec Rugby Football Union" a annoncé hier soir que Myer Insky a été réélu président de cette association pour un second mandat. Allan Kerr, de St-Lambert, a été élu vice-président; il remplacera Bill Hughes, de Montréal. Norman Gillespie a été élu secrétaire trésorier. Les autres officiers sont Mac Parsons et Reg Watson, vices-présidents. Bill Hughes sera l'arbitre en chef du circuit. MM. Insky et George Jones représenteront l'Union au meeting annuel de la "Canadian Rugby Union" à Toronto, le 23 février.

Les Habitants déclassent Chicago 5-1 et retournent au 1er rang

Chicago, 14. — (P.A.) Les Canadiens de Montréal ont percé la défense du Chicago dans les 2e et 3e périodes, hier soir, pour monter en première position avec le Boston dans la ligue Nationale, en se ralliant pour défaire les Black Hawks par 5-1 devant 17,319 personnes, au Chicago Stadium.

La partie fut la plus rude et la plus rapide disputée sur la glace de Chicago cette saison.

Treize punitions furent distribuées durant la joute. L'arbitre imposa 3 punitions majeures à un moment donné, dans la 3e période, a la suite d'une bataille. Une autre punition pour mauvaise conduite fut décernée à Eddie Wares, des Black Hawks.

La bataille de la 3e période, dont Red Hamill, capitaine des Black Hawks, et Maurice Richard, des Canadiens, furent les principaux combattants, dura trois minutes avant que les arbitres puissent séparer les joueurs. La bataille commença après que Elmer Lach eut scoré le 5e but des Canadiens pour donner au club montréalais une marge que les Hawks ne pouvaient même pas espérer réduire au cours des treize dernières minutes de jeu. Glen Harmon, des Canadiens, écopa également d'une punition majeure, et George Gee reçut une mineure, pour leur rôle au cours de la bataille.

ALIGNEMENTS

MONTREAL		CHICAGO
Durnan	But	Kaklas
Bouchard	Déf.	Cooper
Reardon	Déf.	Mariucci
Lach	Centre	Gee
Blake	Aile	Hamill
Richard	Aile	Grosso

MONTREAL subs — Lamoureux, Harmon, O'Conner, Benoit, Chamberlain, Reay, Filion, Peters, Mosdell.

CHICAGO subs — Smith, Hamilton, M. Bentley, Allen, Mosienko, Kaleta, Wares, Horeck, Chad.

Arbitre — King Clancy.

Juges de lignes — Joe Springer et Harold March.

SOMMAIRE

Première période

1—Chicago, Mosienko, Horeck, Hamilton 12.27

Punitions — Bouchard, Horeck, Kaleta.

Deuxième période

2—Montréal, Blake, Richard 1.24

3—Montréal, Richard, Lach, Blake 13.04

4—Montréal, Richard 18.44

Punitions — Wares, mauvaise conduite, Hamilton, Richard, Cooper.

Troisième période

5—Montréal, Chamberlain, Reay 4.42

6—Montréal, Lach, Blake, Richard 7.47

Punitions — Hamill majeure ; Richard, majeure ; Harmon, majeure ; Gee, Blake, Kaleta.

Au Casting Club ce soir

Il y aura pratique du lancer de 7h.30 à 9 heures, ce soir, afin d'aider les débutants comme les anciens à se préparer pour les concours. A 9 heures, concours entre les différentes équipes, selon la cédule.

A la demande générale, M. Marier donnera une nouvelle démonstration sur la fabrication des mouches artificielles. Il sera à la disposition des membres et leurs amis amateurs de pêche, de 7.30 à 9.30 P.M. Tous les amateurs désireux d'apprendre ce "hobby" sont priés de se rendre ce soir, au local du club, 38, Chemin Ste-Foy. La direction du club est en mesure de fournir aux amateurs les adresses où se procurer le matériel nécessaire à la fabrication de ces mouches.

Samedi soir, le 23 février, le Casting Club présentera à ses membres et au public en général une soirée de vues animées, avec M. Georges Maheux, ornithologiste, comme conférencier.

Tournoi de tennis

Les joueurs qui désirent prendre part au tournoi de tennis sur table organisée par les Jeunes Sportifs de St-Malo sont priés de donner leur inscription avant vendredi soir, à 8 heures, alors que se fera le tirage, à la salle paroissiale de St-Malo. On est prié de donner son inscription à M. Roger Soulard, 51, rue St-Bernard, tél. 4-3297, ou à M. Lucien Dufour, 292, Marie - de - l'Incarnation, tél. 9815.

A l'Union Commerciale

Tous les raquetteurs du club de l'Union Commerciale sont priés de se rendre aux salles du club, rue St-François, à 8 h. précises.

Semi-finale juvénile

La série semi-finale pour le championnat Juvénile B de la ville, débutera ce soir à 8 h. 30 précises au Parc Victoria, entre les As de Limoilou et les Castors.

Importants problèmes à résoudre par les gouverneurs de la N.H.L.

New-York, 14. — (Par John-D. Hamilton, de la Presse Canadienne) — Le président et les gouverneurs de la ligue Nationale de hockey commenceront leur assemblée de deux jours ici aujourd'hui et toutes sortes de questions, du gambling aux éliminatoires, sont à l'agenda.

On prévoit que la plupart des discussions de la première journée porteront sur la constitution et les dates des éliminatoires pour la coupe Stanley et que, vendredi, les gouverneurs discuteront la recente explusion du joueur de défense Walter (Babe) Pratt, des Maple Leafs de Toronto, et l'application de Len Peto, de Montreal, pour la franchise des Maroons de Montreal.

Les six gouverneurs de la ligue, le président Mervyn (Red) Dutton et possiblement plusieurs gérants assisteront à l'assemblée.

Etant donné que la saison régulière de la N. H. L. prendra fin le 10 mars, les gouverneurs auront la tâche de fixer les dates des séries Stanley. Présentement, il est plus que probable que Chicago, Montreal, Boston et Détroit participeront aux éliminatoires, les Rangers étant éliminés et les Maple Leafs de Toronto se trouvant loin derrière Detroit en cinquième position.

L'affaire Pratt et l'application de Peto ont soulevé beaucoup d'intérêt dans le public.

Pratt, ex-joueur de défense étoile des Leafs, fut expulsé par le président Dutton le 29 janvier pour avoir parié sur les résultats des parties de la ligue et pour n'avoir pas rapporté une vaine tentative de corruption.

On s'est demandé en certains milieux si l'expulsion de Pratt était en accord avec la constitution. Quelques observateurs prétendent que le président a le pouvoir de suspendre mais non d'expulser des joueurs.

D'autres sources, toutefois, sont d'avis que les gouverneurs maintiendront la décision de Dutton qui s'apparente à l'action du juge Kenesaw-W. Landis dans le cas de Bill Cox, propriétaire des Phillies de Philadelphie, de la ligue Nationale de baseball, expulsé du baseball organisé. L'ancien tsar du baseball expulsa Cox après que ce dernier eut été trouvé coupable d'avoir parié sur les joutes.

L'application de Peto est intimement liée aux plans d'expansion de la N. H. L. Si Peto obtient la franchise, inopérante depuis que les Maroons cesserent leurs activités vers 1930, il projette d'ériger un arena au coût de $1,000,000 à Philadelphie et d'inscrire une équipe dans la N. H. L. On parle également du retour dans la ligue des défunts Brooklyn Americans. Les Americans étaient pilotés par Dutton lorsqu'ils suspendirent leurs opérations en 1942.

On a rapporté que les Rangers sont opposés à cette proposition et qu'ils basent opposition sur le fait qu'il n'y aurait pas assez de support pour deux équipes à New-York.

Une autre question qui peut être étudiée est la présidence, un poste que Dutton occupe depuis la mort de Frank Calder il y aura trois ans ce mois-ci.

Dutton a souvent exprimé le désir de retourner à son commerce de contracteur à Calgary ou de retourner au hockey comme gérant. On a laissé entendre que Lester Patrick, gérant des Rangers, qui est malade, démissionnera peut-être à la fin de la saison et demandera à Dutton de changer de poste.

Opposition à Philadelphie

Philadelphie, 14. — (P.A.) — On a demandé hier à la cour de district des Etats-Unis de défendre l'établissement d'une franchise de la ligue Nationale de hockey à Philadelphie.

Une action, inscrite par la Philadelphia Arena, Incorporated, qui détient une franchise de la ligue Américaine de hockey à Philadelphie, désigne comme défendeur : Leonard-A. Peto, sportsman de Montreal; le président Mervyn (Red) Dutton et six directeurs de la ligue Nationale de hockey.

Le juge George-A. Welsh n'a pas fixé la date de l'enquête.

Clubs otéjistes au festival scolaire

Une des attractions au programme du festival des écoliers, samedi prochain au Colisée, sera certainement une partie entre les étoiles bantams de l'école de hockey de l'O.T.J.

Formés de jeunes qui ont fréquenté l'école de hockey depuis le début de l'hiver, l'on peut être assuré que ces adeptes du hockey fourniront une bonne exibition et surprendront ceux qui les verront à l'oeuvre.

Les nombreux amateurs qui ont suivi avec interet les activités de la ligue bantam de l'O.T.J. ont toujours été unanimes à louanger le magnifique jeu de ces jeunes et l'on ne devrait pas manquer cette occasion de les voir à l'action.

Les deux équipes qui s'affronteront ont été choisies parmi les meilleurs compteurs de la ligue et c'est ainsi que l'on verra Camille Henry jr fils de l'athlète du même nom qui s'est grandement distingué au cours de sa carrière, Florian Cadorette, Roger Guay, Gaétan Thivierge, Jean-Louis Trudeau, Marc Poirier et quelques autres qui sauront certainement attirer l'attention.

Comme precedemment annonce ce festival des écoliers suscite un vif interêt et tout indique qu'une grande foule envahira le Colisée samedi prochain, le 23. D'autant plus que la joute Verdun jr. de Montréal et As-Limoilou, mérite d'être vue et que cette partie pourra certainement nous donner le calibre du jeu qui se joue dans la ligue junior de Montréal.

Afin d'éviter l'encombrement au Colisée la journée du festival, on a décidé de mettre les billets en vente aujourd'hui même et nous invitons les jeunes et le public en général de se les procurer immédiatement car la demande est très forte et dépasse tous les pronostiques.

Echec du Boivin & Fils

Les As de Loretteville ont défait le Boivin & Fils au compte de 9 à 4, hier soir, dans une joute d'exhibition disputée à Loretteville

Le Loretteville appartient à la ligue Régionale (Intermédiaire B), alors que le Boivin & Fils est un club de la ligue Junior.

Gérard Guay
Batterie
WILLARD
Battery
101 Côte d'Abraham
tél. : 2-3707

PARTOUT, TOUJOURS, FUMEZ "La Cigarette GRADS"

PARTOUT, TOUJOURS, FUMEZ "La Cigarette GRADS"

PARTOUT, TOUJOURS, FUMEZ "La Cigarette GRADS"

PARTOUT, TOUJOURS, FUMEZ "La Cigarette GRADS"

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier par "LE SOLEIL" Ltée. Henri Gagnon, président et directeur général.

Les annonces devront nous parvenir avant 5 h. p.m. la veille du jour de publication, y compris celles devant paraître le samedi. Quant à celles devant paraître le lundi, elles devront nous parvenir avant midi le samedi.

TARIF
DES ANNONCES CLASSEES DU
SOLEIL

Deux centins du mot. Minimum 35c chaque insertion.

Annonce classée avec titre en gros caractère (chaque ligne comptant pour un titre) 25
en plus de l'insertion

Annonce classée avec vignette, Double tarif.

6 insertions consécutives pour le prix de 5 insertions.

26 insertions consécutives pour 4 fois le prix de 6 insertions, moins 10%

Contrat d'un an, 45 fois le prix de 6 insertions, moins 10%

Les annonces venant de l'extérieur sont strictement payables d'avance, et si elles réclament un casier, elles devront être accompagnées de .05 pour frais de réexpédition.

Les avis de naissances, décès, fiançailles, mariages, services anniversaires, grand'messes, remerciements pour sympathies, etc., seront chargés à $1.00 l'insertion, selon la formule ordinaire, et chaque mot additionnel, .02. Exception est faite cependant pour les annonces de faveurs obtenues qui seront chargées à .50 l'insertion. Dans les notes sociales, carnets mondains, etc, ces avis seront chargés à $1.50 l'insertion, suivant la formule officielle.

Nous n'acceptons aucun avis de naissances, fiançailles, mariages, décès par téléphone. Il en est de même pour les avis de non-responsables.

Prix de l'abonnement au "Soleil", Québec et Lévis, $6 par année, $3.00 pour 6 mois, $2.00 pour 4 mois, $1.75 pour 3 mois, 1 mois .65. A la campagne, $5 par année, $2.50 pour 6 mois, $1.50 pour 3 mois, 1 mois .65. Combiné ville et campagne, 12 mois $9.00, 6 mois $4.50, 2 mois $2.50.

ACCORDAGE ET REPARATION

NOUS NOUS SPECIALISONS dans l'accordage et réparation de pianos de toutes marques. Travail fait par experts et portant une garantie. Satisfaction assurée. **C. ROBITAILLE INC.**, 220, St-Joseph, tél. 6167. CEH-Acc.—F—V96317

ACCORDAGE et réparations générales de pianos. Spécialité blanchissage des notes jaunies. Satisfaction garantie. **E. O'MALLEY**, 34, St-Laurent, Lévis, tél. 1517. OA-Accordage—V98801

AGENTS

AGENTS VOYAGEURS, marchands et grossistes, nous vous offrons le plus bel assortiment de menus articles (petites marchandises) sur cartes. Prix défiant compétition. Maison essentiellement canadienne-française. Se présenter en personne au bureau (pour voyageurs, revenu moyen de $150.00 à $200.00 par semaine) **BEAULIEU & TREMBLAY, ENR.**, 101 rue Commerciale, St-Romuald, Lévis. CIH-2—V99694

Agents

ON DEMANDE AGENTS pour vendre produits à domicile, dans Québec seulement. Echantillon fourni gratuitement. **TELEPHONE : 4-1728.** CEH-2—V99373

ANIMAUX A VENDRE

ENLEVEMENT D'ANIMAUX MORTS. Si vous avez des chevaux, bestiaux, chiens et autres animaux morts, téléphonez, écrivez ou télégraphiez à nos frais et nous irons les chercher gratuitement. Pour chevaux vivants nous payons les plus hauts prix. **MARQUIS CANAC**, division de Consolidated Tanneries Limited, 3 **Courcelette**, tél.: 6118. HHH-4—V97633

JEUNE CHIEN à vendre, âgée de 7 mois, très propre, couleur drab. S'adresser 33, **DE LA SALLE.** 4—V99762

Chiens — Serins — Poissons
LA MAISON LANGEVIN Enr.

Chiens Cocker, Chow Chow. Fox Terrier et autres
Serins chanteurs. Poissons tropicaux. Aquariums. Nourriture. Remèdes. Accessoires pour ces animaux.
140 de la Couronne Québec Tél.: 3-0619
246-HOH-4H—V94179

Belles vaches laitières, plus bas prix, venant des fermes d'Ontario. Contrôlées par le Fédéral. Echangeons vaches grasses.
GEO. BEAUPRE
91, rue Arago.
tél.: 3-0351
246-IR-4H—V99238

SERINS
LE MEILLEUR CHOIX A QUEBEC
provenant de professeurs: Rollers Anglais, Belitones, Chanteurs d'Opéra, Boites musicales, Choppers et Rollers. **Vendus garantis**, aussi cages. Livre Brock gratis avec l'achat d'un chanteur. Aussi femelles pour l'accouplement. **J.-B. BEDARD, IMPRIMEUR. 91, 4ième RUE. LIMOILOU. Québec.**
456-YR-4H—V99251

APPARTEMENTS A LOUER

SUITE de deux chambres bien éclairées, pas meublées, dans appartement neuf. S'adresser le soir seulement. Doit être bilingue. **57, CALIXA-LAVALLEE**, app. 6. CRH-5—V99598

Etes-vous à la recherche d'un domestique, une aide quelconque ou voulez-vous vous-même obtenir une situation ? Confiez aux petites annonces du "SOLEIL" votre message, il sera rapporté dans des milliers de foyers chaque jour.

APPARTEMENTS DEMANDES

URGENT ! Employé du gouvernement désire 2 appartements meublés ou non, de préférence dans St-Roch, permis de cuisine. **TEL.** 2-3465. 24-CRH-6—V99445

ARGENT A PRETER

PRETS de $20 à $1,000
AUX GENS MARIES
SANS ENDOSSEURS
SERVICE RAPIDE, courtois, exempt de formalités. Conditions faciles de remboursement. Assurance-vie sans supplément. — Taux réduits.
PLUS DE 150,000 CLIENTS SATISFAITS.
Prêts limités à la ville et banlieue
CAMPBELL
FINANCE CORPORATION LIMITED
Fondée en 1927—42 succursales au Canada
37 de la Couronne, tél.: 7191 — Québec
225 rue Racine, Chicoutimi, P.Q.
Annonce No 20

CREDIT FONCIER FRANCO CANADIEN
PRETS A 5% en première hypothèque sur maisons construites et en construction, à Québec et Sillery. Réalisation rapide. Pas de commission à payer. Notaire et agent d'assurance, au choix de l'emprunteur. **72, COTE DE LA MONTAGNE**, Québec, tél. 4-2468. OA-7R—V98784

ARGENT A PRETER
sur 1ère hypothèque, 5% et 6%. Aussi maisons à vendre et demandées. S'adresser **L.-E. FORTIER, N.P., 72, de l'Eglise**, tél. 9450. Rés. 4-5312.
ESX-7R—V82645-C

ARGENT A PRETER. COMMERCIAL FINANCE CORP., LTD., 37 DE LA COURONNE, ch. 215, tél.: 2-6488.
HAH-7HC—V97212-C

ARGENT A PRETER sur 1ère hypothèque, à 4½% et 5%. S'adresser **PAUL GRENIER**, notaire, 325, Blvd Charest, tél. 3-1531.
YA-7R—V99005

45,000.00 A 4½ ET 5%, par $500 à $25,000.00 sur propriété. Terme fixe 3 ans et plus ou remboursement (capital et intérêt) pendant 10-16 ans et 20 ans. **DE LA BRUERE FORTIER**, notaire, 37, de la Couronne, tél. 7195; soir, 32580.
246-IA-7H—V95264

ARGENT DEMANDE
HOMME SERIEUX, bonne réputation, désire faire un prêt avec bonnes conditions remboursement, $1,000.00 à 6½%. **CASIER 210**, Le Soleil. CEH-6—V99604

ARTICLES DE MENAGE

BASSINETTE, carrosse, tricycle, marchette métallique, tables de bout et de centre, toaster, fer à repasser. Ces articles sont neufs. **90 BOISSEAU.**
CEH-9B—V99775-C

Achetons, Vendons, Echangeons

PLUS HAUT PRIX PAYE pour meubles et lingerie usagés. A vendre, poêles, lits, bureaux, etc. **G. DAIGLE**, 122, rue Dollard, Québec, tél. 4-0297.
CRA-9H—V99679

Meubles

POUR VOS ACHATS de set de chambre, set de cuisine, chesterfield, poêle, adressez-vous à la succursale **J.-ROMEO CROTEAU**, 116, 1ère Avenue, tél. 3-7304.
HRH-9R—V96066

Grands spéciaux

SET DE CHESTERFIELD $95.00, set de chambre à coucher $69.00, set de cuisine $59.00, et de studio $80.00, table de salon, lampe potiche ainsi qu'un gros assortiment de carosses de poupées, tout en métal. **LES ENCHERES MARCEAU ENR., 12, ST-JOSEPH**, tél.: 3-1278, Québec.
LA-9H—V98441

ARTICLES DE MENAGE

SET DE CHAMBRE, outils, moteur, valise, poêle électrique, rouleau pour machine à laver. Radio, bureau, linge usagé, blouses vestes, chemises. **V. DRAPEAU, 44 Ste-Thérèse.** Tél.: 4-0194. B.A.-9H—V98704

ACHETONS LINGERIE de toutes sortes. Payons plus haut prix. S'adresser **444½, ST-JOSEPH**, tél. 2-3273. HCH-9H—V96914

LOUIS ENR., tél. 4-1431. Achetons habits, paletots, bijouterie, lunettes d'approche, moulins à coudre, clavigraphes, vieil or, argenterie, fusils. Toute transaction confidentielle. **28, ST-JOSEPH**, tél) 4-1431. CRA-9H—V99681

ACHETONS MEUBLES, bijoux et lingerie de toutes sortes. A vendre set de chambre, sommiers, tables, chaises, tuxedo, poêles. **GERARD DAIGLE**, autrefois **F. DENIS, 189, du Pont**, tél.: 4-0133. OH-9H—V99552

MEUBLES NEUFS — Prix meubles usagés, ventes, échanges, achats. Singer reconditionnés, poêles neufs et usagés ,studio chromé, chesterfields, lits, sets chambre, cuisine, etc. Aussi bargain pour balance de compte. **LES OCCASIONS ET ECHANGES DE MEUBLES ENRG., 129 CARON.** Tél.: 6520. ERX-9R—U88282

ACHETONS, VENDONS, ECHANGEONS. Achetons antiquités, argenteries, vaisselles, lingeries, meubles, poêles, bijouteries en général. **Mme JULES VAILLE**, autrefois Mme Léo Bédard, 681 rue St-Vallier, tél.: 4-0119. HCH-9H—V99909

GRAND CHOIX DE MEUBLES à votre prix. Sets chambre, machines à coudre, chesterfields, lits, studios chromés, tricycles, poêles, matelas, etc. 329, **ST-JOSEUH.** ERX-9R—U88284

ACHETONS, VENDONS, ECHANGEONS meubles et lingeries de toutes sortes. Allons à domicile et payons plus haut prix. **L. DROLET**, 983, rue St-Vallier, tél. 2-0300. RA-9H—V98306

POELES DE CUISINES, émaillés, pratiquement neuf, marque Findlay, beach, enterprise, poêles à gaz, à l'huile et électrique, 1 feu, comptoir vitré, chaises de restaurant etc. **L.-J.-A. DEMERS & CIE, 183 DE LA COURONNE**, tél.: 2-2685. HCH-9H—V96908

MENAGE NEUF, 4 appartements, chesterfield, lit, set de chambre avec matelas à ressorts, studio chrome, set cuisine, glacière, machine à coudre Singer, poêle, etc. **327, RUE ST-JOSEPH.** NA-9R—V99376

POELES, chesterfield, poêle électrique, bicycles, studio, gramophone, roll-top, pupitre pat., poêle à l'huile, radio, set rotin, piano, laveuse électrique, glacière. **L. ROBITAILLE, 195, DES OBLATS**, tél.: 4-0336. 246-BA-9H—V94962

ACHETONS - VENDONS - ECHANGEONS. Meubles neufs et usagés, tels que poêles, radios, machines à coudre, glacières, divans de studio, etc. **J.-N. MAHEUX, 148 DU PONT**, tél.: 2-0043. 246-HEH-9H—V93885

POELE ELECTRIQUE 6 ronds, 2 réchauds en parfaite condition. S'adresser **CASIER 118**, Loretteville. CEH-9—V99747

AVIS. — LA LINGERIE GENERALE est acheteur de lingerie en général pour hommes, femmes et enfants. Aussi outillage. **ALBERT BOUCHARD**, 32, St-Nicolas, tél. 2-1079. CLA-9R—V99741

POELE émaillé blanc, gaz, 4 feux, fourneau et braiseur, 47½, **ST-PATRICE.** CEH-9—V99709

SET DE STUDIO, 3 morceaux, set de cuisine avec 2 chaises bercantes, très propres, à vendre. **HENRI BLOUIN**, 340, 4e Avenue, tél. 4-0375. 9—V99769

POELE A GAZ "McClary" 4 feux, 1 fourneau, en parfaite condition, à vendre. S'adresser à 97, **PERE MARQUETTE**, tél: 2-2263. CEH-9—V99778

Vézina & Filion Enr.

Chesterfields, sets de studio, garde-robes, lits, sommiers, carpettes Congoléum, matelas à ressorts, commodes bois blanc, tapis, etc.

227, 3e Avenue
Tél. : 4-2300
246-HR-9H—V98563

ASSOCIES

ASSOCIE DEMANDE. Homme ou femme pouvant investir capital minimum de $500.00 dans industrie manufacturière relevant de la couture. Expérience pas nécessairement requise. Ecrire en mentionnant le téléphone à **CASIER 148**, Le Soleil. COH-10—V99146

BALANCES

LE PLUS GRAND ASSORTIMENT balances neuves et usagées à Québec. Plateforme 200-600 à 2,500. Romaine ou fléau, 30 à 500 lbs, Représentant "Exact Weight". Balance de précision pour paquetage. Torsion balance spéciale pour beurrerie. Autres marques. Réparons toutes marques de balances, parties de rechange. **WM HAYFIELD, 88, 4e Rue, Limoilou, Québec**, tél. 4-1238. 246-HR-Bal.-H—V98314

Balance Toledo

BALANCES NEUVES et usagées: Réparations de toutes marques. Balances reconditionnées et seconde main. Prix défiant toute compétition. **CANADIAN TOLEDO SCALE Co., 225, DE LA COURONNE**, tél.: 3-4300. RA-Bal-H—V98304.

BOIS DE CONSTRUCTION

Bilodeau & Doré Enr.

MERISIER à plancher BCFir brut ou blanchi: moulures, pin, bardeaux, veneer BCFir, de merisier et de Frêne. Porte d'intérieur Mégantic Board - Kenmore, Board-Papier, Soutan, Epinette préparée ou brute de toutes dimensions, etc. **S'adresser 280 RUE ST-PAUL**, Québec. **Tél.: 2-5035.**
246-EBX-Bois-const-R—U76916

BRULEURS A L'HUILE

BRULEURS A L'HUILE à vendre, 6" et 8" doubles, pour poêle de cuisine. Aussi foyer mécanique et réservoir eau chaude automatique, à l'huile, Fairbanks Morse. Adressez-vous à **LES HUILES EUG. DESROCHES & FILS ENR.**, 1039, St-Vallier, tél.: 4-3018. RA-Huiles-H—V98324

BRULEURS A L'HUILE neufs, à vendre, 6½", modèle de luxe. Livraison immédiate. Posage, réparation, satisfaction garantie. **P. DUFRESNE, 167 RUE NAPOLEON.** Tél.: 3-5408. CEH-Brûleurs—V99430

BRULEURS à L'HUILE
SILENT GLOW
Garantie de 5 ans
Aussi A.B.C., 6 pouces, double
Eug. Desroches & Fils
1039 rue St-Vallier, tél.: 4-3018
CLH-Brûleur-H—V99221

Brûleurs à l'huile

BRULEURS A L'HUILE Alasco, neufs, à vendre, livraison immédiate. Cruches extra à vendre. **R. GENEST, chemin St-Louis (Merici)**, Québec, tél.: 2-5791. Agent général demande agent.
CRH-Brûleur—V96080

Brûleurs à l'huile

MARQUES VICTOR, posage et réparation, ouvrage garanti par expert, appel par **TEL.:** 7287. BA-Brûleur—V98633

Avis de déménagement

PAUL LEFRANÇOIS, vendeur de brûleurs à l'huile, 103, 1ère Rue, est maintenant à 64, **BLVD CHAREST**, où Brûleurs de toutes sortes à vendre. Tél.: 2-4940. Aussi poêle usagé. NA-Brûleurs-H—V99390

BRULEURS à L'HUILE
SILENT GLOW
Le seul avec une Garantie de 5 ans.
Agent R. BERUBE
Téléphone 3-7556
CLH-Brûleurs—V98739

CHALETS A LOUER

CHALET A LOUER à Crescent Beach, semi-meublé, de 4 pièces. Pour informations, **TEL.** 3-2362. CRH-23R—V98878

CHALET A LOUER, au Lac St-Joseph, 4e Avenue. **TEL.** 2-4881. CEH-23—V99718

CHALETS A VENDRE

CHALET A VENDRE, 4 pièces, eau courante, électricité, autopus à la porte. S'adresser **A. DESJARDINS, Cap-Rouge**, tél. 4-5155. HCH-24R—V96936

CHALETS DEMANDES

CHALET DEMANDE, environ 10 à 25 milles de la ville, électricité, eau courante. S'adresser **O. LEROUX**, 187, 3e Avenue, tél. 4-3836. CIH-25H—V99675

CHAMBRES ET PENSION

GRANDE CHAMBRE double avec pension. Conviendrait pour 2. Eaux courante dans chambre. S'adresser **74, SCOTT.** COH-26R—V99510

CHAMBRES A LOUER

GRANDE CHAMBRE A LOUER, chauffée, éclairée, pour couple avec ou sans enfant, $6.00 et plus, avec permission de faire la cuisine. Chambre pour une personne, $4.50. **20, RUE ST-PIERRE.** COH-27H—V96502

340, ST-JEAN. Belle chambre à louer pour personne distinguée seulement.
CA-27—V97944

CHAMBRE pour homme seulement, dans famille privée, eau chaude, eau froide, téléphone. **94, GRANDE-ALLEE**, app. 1, tél. 2-3210. CRH-27—V98898

CHATEAU ELGIN — 135 Grande-Allée, chambres avec douche et eau courante. Prix spéciaux pour les mois d'hiver.
CRH-27R—V98982

CHAMBRE A LOUER, avec divan studio, pour jeune fille distinguée seulement, **94 RUE LAVIGUEUR.**
CLH-27—V98991

GRANDE CHAMBRE A LOUER, très ensoleillée, usage téléphone, eau chaude à l'année, pour monsieur seulement. **94, LOCKWELL**, app. 1. COH-27R—V99509

2 BELLES CHAMBRES, garde-robes, lavabo, permis de cuisine. Pour personne distinguée. Libre dans le moment. **44, AVE-STE-GENEVIEVE.** CRH-27R—V99507

GRANDE-ALLEE, chambre pour 1 ou 2 messieurs, bel endroit, tranquille, confortable, eau courante. **TEL.** 8669.
CRH-27—V99484

CHAMBRE A LOUER pour jeune fille, pas de cuisine, **94, RUE DE L'EGLISE.**
CRH-27—V99472

2 CHAMBRES à louer, usage du téléphone. **355, ST-VALLIER.** CRH-27—V99625

CHAMBRE A LOUER pour 2 jeunes filles ou 2 messieurs. **30, STE-JULIE**, tél. 2-0481. CLH-27—V99622

POUR MONSIEUR distingué aimant tranquillité, jolie chambre bien propre, avec lavabo, garde-robes, chauffage avec radiateur. Usage bain-douche. **29, ST-AUGUSTIN.** CEH 27—V99662

CHAMBRE A LOUER, avec lit double, eau chaude à l'année, pour monsieur seulement. **177, GRANDE-ALLEE.** CLH-27R—V99660

GRANDE CHAMBRE meublée, éclairée, chauffée, sur devant de rue, pour jeune fille ou dame seule. **71, 1ère RUE.** CLH-27—V99657

CHAMBRE CHAUFFEE, eau dans la chambre, permis de cuisine. Conviendrait couple marié sans enfant. Possession immédiate. **70C, ST-JEAN.** CRH-27—V99648

CHAMBRES double et simple, chauffées, étage bain, permis de cuisine. Conviendraient couple marié sans enfant. Possession immédiate. **27, GARNEAU.**
CLH-27—V99644

77B, ST-CYRILLE, chambre à louer, chauffée, eau chaude à l'année, bain, téléphone Libre dans le moment.
CLH-27—V99689

BELLE GRANDE CHAMBRE meublée. Conviendrait 3 demoiselles ou 3 messieurs seulement. **365, BLVD CHAREST**, tél. 4-0254. CRH-27—V99690

CHAMBRE pour 2 personnes, en face des Champs de Bataille, paroisse St-Dominique. **75, SAUNDERS**, tél. 8081.
CRH-27R—V99739

CHAMBRE A LOUER, bien ensoleillée. Eau courante. Conviendrait 2 personnes ou couple sans enfant. **20, ST-DENIS.**
27R—V99736

CHAMBRE SIMPLE, ensoleillée, eau chaude à l'année, étage bain. Libre immédiatement. **27, STE-ANGELE**, près St-Jean, tél. 4-0455. 27—V99781

CHAMBRE A LOUER, sur rue, meublée moderne, dans famille privée, chauffée, chambre bain tuile avec douche, usage téléphone. S'adresser **1885½, 1ère AVENUE.** tél. 4-3302. COH-27H—V99782

GRANDES CHAMBRES meublées, gaz, bain, téléphone, eau chaude, pour couple ou fille. Rue Charlevoix ou Ste-Anne. **TEL. 8476.** 27—V99707

CARRE D'YOUVILLE, boudoir pour monsieur. **TEL.** 3-7565. 27—V99716

BELLE CHAMBRE meublée, chauffée, garde-robes, sur étage du bain, pour couple sans enfant ou personne distinguée. **47, DE L'EGLISE.** 27—V99758

CHAMBRE PROPRE, bien éclairée. Pour monsieur, dans famille tranquille. Bain, téléphone. **11A, ST-MICHEL**, tél.: 3-2440. 27R—V99003

GRANDE CHAMBRE meublée à louer pour couple dans famille privée. Libre dans moment. **266, BAGOT**, tél.: 3-0226. CEH-27—V99704

Femmes et jeunes filles

ATTENTION — Maison recommandée, chambres à la semaine ou à la journée. Accommodation moderne, à prix modique. **AU BON GITE, 110 rue DU PONT**, près rue St-Joseph. YA-27—V99206

CH. ET PENSIONS DEMANDEES

CHAMBRE ET PENSION demandées pour mois de mai, paroisses Sts-Martyrs ou Notre-Dame du Chemin, pour dame seule, distinguée. **TELEPHONER 4-3518.**
CEH-29—V99766

CHEVAUX, VOITURES

A VENDRE, poney, cartiole et harnais. S'adresser à **331 DE LA REINE.**
CEH-31—V98730

PETIT PONEY NOIR à vendre, harnais complet, voitures été et hiver. S'adresser **145, DE L'ESPINAY.** COH-31—V99521

CHEVAL 6 ANS, 1,200 livres, voitures et harnais en parfait ordre. Visibles 2 h. à 7 h. **178, AQUEDUC.** COH-31—V99548

LOT PONEYS 300 à 600 livres, à partir de $60. Aussi voitures pour poneys et de livraison, harnais neufs usagés. Chevaux de selle demandés. **22, LAPRAIRIE-VOTIERE**, haute-ville, près marché Berthelot.
YA-31R—V99041

JE RECOIS toutes les semaines des chevaux d'Ontario. Belles juments pour cultivateurs, chevaux de voiture. Bien domptés. Prix défiant toute compétition. **HENRI BLOUIN**, coin Kirouac et St-Luc, tél. 3-2628 246-CEA-31H—V96194

CHAUFFAGE, BOIS, CHARBON

COUR A BOIS LAFAYETTE ENR., 159, Bouffard, Québec. Croûtes bois franc, croûtes et slabs de bois mou, merisier, érable 2 pieds, scié et fendu. Prix modérés. Aussi achetons bois de 2 pieds. **TEL.** 4-1334. CEH-34H—V96315

A.-B. FORTIN, marchand de bois, avise sa clientèle et le public qu'il est maintenant à 945 **RUE ST-VALLIER.** Bois de toutes sortes. Prix modérés. Tél.: 9481. LA-34H—V98439

COUR A BOIS LE FRANC ENR., 145, Prince-Edouard. Merisier, érable, scié, fendu si désiré. Croûtes de bois franc et mou. Achetons bois 2 pieds, merisier et érable. **TEL.** 6555. CRA-34H—V99682

JE SUIS ACHETEUR de croûtes de bois franc, 4 pieds, bonne grosseur. Payons gros prix au char à Québec. **ERNEST RACINE, 92**, rue St-Sauveur, Québec, tél. 4-0113. CEH-34H—V99788

CLAVIGRAPHE

CLEMENT & CLEMENT LIMITEE, agents exclusifs de la compagnie Underwood, **104, COTE DE LA MONTAGNE**, téléphone 2-1422. Location de clavigraphes Underwood ($3.00 par mois ou $7.50 pour trois mois). Réparations et vente de clavigraphes de toutes marques. Aussi rubans, papiers carbone et fournitures de bureau.
HAH-Clav.-R—V97170

E. LACOULINE, 146, côte d'Abraham, tél. 4-1869. Clavigraphes à louer $3.00 par mois 3 mois $7.50. Réparation, vente de Underwood et toutes marques, rubans fournitures de bureau.
YA-Slav-R—V99038

CLAVIGRAPHES toutes sortes à louer, $3.50 par mois ou 3 mois pour $7.50. **GERALD MARTINEAU, 93, ST-PIERRE**, Québec, tél.: 2-2890. YA-Clav.R—V99042

HUILE POUR BRULEURS

LES HUILES EUG. DESROCHES & FILS ENR. Pour votre huile à chauffage de poêle de cuisine (Stove Oil). Adressez-vous à **LES HUILES EUG. DESROCHES & FILS ENR., 1039, RUE ST-VALLIER**, tél.: 4-3018. YA-Huile-H—V99255

J.-L. HARTON, 129, Latourelle. Huile à brûleurs. Pour votre huile à chauffage, "Service Imperial", adressez-vous à **J.-L. HARTON, 129**, Latourelle, tél. 4-4508, et vous aurez satisfaction.
SSH-Huile-H—V99828

Achetez les marchandises annoncées. Soyez sûrs d'être satisfaits.

COMMERCES A VENDRE

BOULANGERIE avec outillage complet, grosse clientèle, avec maison 2 logements. Prix d'occasion. Possession immédiate. **O. LEROUX**, 187, 3e Avenue, tél. 4-3836. SSH-36H—V99785

RESTAURANT à vendre au comptant, pour patates frites, hot-dogs, hamburgers. S'adresser tous les soirs, **102, AQUEDUC.** HLH-36—V99760

PHARMACIE A VENDRE

très bon poste, pour renseignements écrire
Casier 147 Le Soleil
CLH-36—V99118

BOULANGERIE et PATISSERIE
à Thetford-Mines

Etablie depuis 20 ans, installation moderne, grosse clientèle. Bon revenu. A sacrifier. Cause départ.
$15,000.00
P.-G. DUSSAULT
251 rue St-Joseph — Tél.: 3-7595
COH-36H—V99568

COMMERCE A VENDRE

2 COMMERCES, restaurant, comptoir-lunch, un avec licence de bière et vin, l'autre sans licence. Deux très bons postes avec excellent chiffre d'affaires. S'adresser **GEORGES PAQUET, 351 Blvd Charest.** Tél.: 4-4221 COH-36R—V96571

J'AI ACTUELLEMENT une taverne à $15,000.00 qu'il me faut liquider immédiatement. Installation moderne, quota très intéressant. **P.-G. DUSSAULT, 251 ST-JOSEPH.** Tél.: 3-7595.
CEH-36H—V99391

MAGASIN de marchandises sèches à vendre. Stock environ $10,000 à $15,000, avec loyer bon marché. Centre des affaires, rue St-Vallier. Ecrire **CASIER 137**, Le Soleil.
CRH-36H—V98945

EPICERIE-BOUCHERIE avec licence bière, centre rue **Ste-Jean**, avec gros quota. Tout l'ameublement et stock compris. Possession immédiate. **O. LEROUX**, 187, 3e Avenue, tél. 4-3836. CRH-36H—V98954

ST-ROCH. Très bon poste d'épicerie licenciée des mieux situées. Vend au delà 5,000 douzaines de bière par année. S'adresser **L.-P.-R. THIBODEAU**, 323, Blvd Charest, tél. 3-5322 ou 4-2316.
IA-36H—V98949

EPICERIE AVEC LICENCE bière, à vendre à Québec, logement sur même plancher, 6 appartements plus chambre bain. **166 COMMERCIALE**, Lévis, jusqu'à 6 heures p.m. Téléphone 410.
CRH-36—V97732

MAISON 25 chambres et ameublement à vendre, eau courante dans toutes les chambres, très bien située, rue Ste-Anne, dans centre du tourisme. Pour appointement, **TELEPHONER 3-2362.**
RA-36R—V98334

COMMERCE DE BOUCHER, à la campagne. Bon chiffre d'affaires. Clientèle établie depuis 20 ans. Cause autre occupation. Ecrire **CASIER 201**, Le Soleil.
CCH-36—V99489

EPICERIE ET BOUCHERIE, rue Scott, gros chiffre d'affaires, ameublement complet, à sacrifier. **O. LEROUX**, 187, 3e Avenue, tél. 4-3836. CIH-36H—V99670

RUE DU PONT, restaurant comptoir lunch, ameublement complet, grosse clientèle, place centrale. Capacité 50 personnes. **O. LEROUX**, 187, 3e Avenue, tél. 4-3836.
CIH-36H—V99677

COMMERCE A VENDRE. Cause de santé, dans la confection pour dames et hommes, en fourrure. Enseigne. Entrepôt. Environ $25,000. S'adresser **J.-A. BESHRO**, Scott Jonction. 246-HR-36H—V98310

COMMERCE D'EPICERIE licenciée, dans St-Sauveur. Aussi restaurant, ameublement et stock. **1108, ST-VALLIER**, tél. 3-1755.
246-HCH-36H—V97080

ETAL DE BOUCHER à vendre, sur rue St-Vallier, faisant bon chiffre d'affaires. **1108, ST-VALLIER**, tél. 3-1755.
246-HCH-36H—V97087

AMEUBLEMENT maison chambres, 8 appartements, à vendre avec continuation du bail. S'adresser **10, DE LA CHAPELLE**, tél. 2-2683. 36R—V99740

RESTAURANT A VENDRE, grosse clientèle, beau centre de la ville, comptoir lunch, tables pour 100 personnes. Avec préférence licence bière et vin pour personnes sérieuses, immédiatement, à **O. LEROUX**, 187, 3e Avenue, tél. 4-3836.
SSH-36H—V99786

Achetez les marchandises annoncées. Soyez sûrs d'être satisfaits.

COMMERCES DEMANDES

JE SUIS ACHETEUR de commerces, épiceries, restaurants, hôtels, tavernes et tout commerce et propriété de tout genre, terres, terrains, etc. S'adresser **O. LEROUX**, 187, 3e Avenue, tél. 4-3836.
CIH-37H—V99871

CORRESPONDANCES

NE PERDEZ PAS L'ESPERANCE, je vous ferai avoir la personne que vous aimez, j'éloignerai les rivales je vous enlèverai vos mauvais sorts, j'améliorerai votre avenir. Par correspondance. Envoyez enveloppe affranchie. **M. P. RICARDO**, Casier postal 114, Station C, Montréal.
OA-Corr.—V98234

ABONNEZ-VOUS à "La Vie Moderne", $1.00 par année, numéro gratis. Publions listes de correspondants avec adresse. **LA VIE MODERNE**, Case 1722, Québec.
CRA-Corr.—V99686

VIVEZ "LA VIE EN ROSE en faisant partie de notre club correspondance. Echange distraction, nouveaux amis. Prix $1.00 par année. Renseignements gratis. **LA VIE EN ROSE**, Case 43, St-Roch, Québec. CRA-Corr.—V99685

DEMENAGEMENTS

Déménagement—Entreposage

DEMENAGEMENTS de tous genres, ville et longue distance. Camion couvert. Ouvrage garanti. Pianos, frigidaires. Entreposage de ménage. **TEL.: 2-7526 ou 2-3416. G. GAGNE**, propriétaire, 189 de Beaujeu. HCH-41H—V96909

Déménagements

LOCAL, LONGUE DISTANCE — Piano, safes, frigidaires, emballage, assurances. **QUEBEC TRANSPORT INC., 454 RUE ARAGO**, tél.: 3-0760.
RA-41H—V98307

Pour résoudre votre problème de chauffage cet hiver et pour avoir satisfaction consultez chaque soir les petites annonces du "SOLEIL"

DIVERS A VENDRE

Tuyaux en béton

POUR DRAINAGE, dimension de 6 à 36 pouces, blocs, têtes de cheminée. Demandez notre liste de prix. **ELZEAR TURCOTTE**, Route Rurale No 1, Petite Rivière Sud, tél. 8411.
246-CIH-43H—V96847

A vendre
Radiateurs en fonte

9" LARGE x 2' 8" x 48" LONG, environ 60 carrés, 1 à $30.00; 7" large x 3' 3" haut x 3 long, 1 à $30.00; 7" large x 3' 3" haut x 3½ long, 1 à $30.00; 21" haut x 3½, épais x 14" large, 1 à $8.00 chacun. Téléphoner le jour à **ZONE 5724.**
COH-43—V99545

Patins à vendre

POUR HOMMES, femmes et enfants, à partir de $3.00-$3.50 à $4.00. Achetons aussi patins de toutes sortes. **G. GUIMONT, 146**, Bayard, coin Hermine, tél. 2-4521. HLH-43H—V97406

Opérateurs et restaurateurs

AVIS — Opérateurs, restaurateurs, machines automatiques toutes sortes, phonographes automatiques à .05, tables à boules, slot machines à .01 et .05. Carte points (punch board). **LEMIEUX AMUSEMENTS, 1116, ST-VALLIER**, Québec, tél.: 4-4244 — 2-5375. RA-43H—V98305

Restaurateurs — Opérateurs

AMUSEZ VOTRE JEUNESSE. A vendre toutes sortes de jeux mécaniques, phonographe automatique. Table à boules, Slot machine de .01 à .05. Cartes à poinçonner (Punch Board). **CAPITOL AMUSEMENT ENR., 99**, St-Paul, tél. 3-0269 ou 3-7380. IA-43R—V98879

Cuir ! Machine !

CUIR A REPOUSSER et marocain noir et brun. Machine à imprimer automatique, pouvant imprimer à l'or et à l'argent, **115 GRANDE-ALLEE**, app. 10.
YA-43—V98995

ALUMINUM EQUIPMENT LTD.

ALUMINUM de toutes sortes en feuille, angle. S'adresser par téléphone **4-5388** ou **2-6290, 35, 3e AVENUE.**
146-RR-43R—V98451

HUILE DE CHARME No 100

PARFUM PUR D'ORIENT
Exquis, mystérieux, durable. Développe attrait irrésistible, troublant. Charme votre amour. Bouteille 1 dr $1.00 par malle, port payé. (Par C.O.D. $1.25). Emballage discret, garanti. Commandez à **PARFUMERIE IDEALE Enrg., Casier 1352, Québec, P.Q.**
CRA-43—V99687

CLASSEURS "KARDEX" en acier — usagés, pour cartes 8 x 5 et 5 x 3. Réelle occasion.
BOIVIN & LEVASSEUR Enr., 99 Côte d'Abraham.
Tél.: 2-1771
HAH-43R—V97187

MAURICE KARP

Ouverture d'un nouvel étal de boucher. Viandes assorties de toutes sortes. Prix spéciaux pour ouverture. Steak Ronde 35c. Boeuf, haute côte, 20c. Steak haché, 2 lbs 25c. Veau, fesse, 35c.
41, 5ème AVENUE, Limoilou. Tél.: 3-2727
486-OA-43H—V98394

PARFUMS FRANCAIS

EXTRAIT de fleur, exquis, très durable, garanti. Emballage discret. Par malle échantillon 0.25. **Adresser CASIER POSTAL 309, Haute-Ville, Québec, P. Q.**
246-CRH-43—V90891

DIVERS A VENDRE

MANTEAU NOIR sans fourrure, grandeur 14½ ans. Collet de renard argenté ainsi qu'un manchon. **TELEPHONER 3-1314.**
CLH-43—V99189

CARRIOLES avec top, faites sur demande, pour bébé, à vendre. **TEL. 2-4824.**
CEH-43H—V96316

GUITARES, VIOLONS, mandoline, banjo professionnels. Le tout en bon ordre. Prix raisonnable. S'adresser **T.-W. GAGNON, 456**, rue St-Jo

• COMMERCE
• PROFESSIONS
• METIERS

LE GUIDE

DU SERVICE que vous DESIREZ chaque jour !

ACCESSOIRES DE BARBIERS ET COIFFEUSES

ULRIC BEDARD LIMITEE — Magnifique choix machine permanente neuve Bonat, fils courts. Eugène, dernier modèle Lido Paristyle Acmé. De-Craft, portative. Vapo-Curl, cabinet Pado, sans électricité. Instruction gratuitement. 878, **RUE ST-VALLIER.** 246-BA-CDH—V94961

CHAISE DE COIFFEUSE, à vendre, machine et accessoires de tous genres. S'adresser **H. NOREAU, 8 RUE ST-JOSEPH.** 246-BA-acc-barbier-H—V94993

Hélène Curtis

COIFFURE: Dans tous grands salons de coiffures, les machines et accessoires HELEN CURTIS dominent pour la qualité, service et bas prix. Ecrivez ou venez 39 **ST-JOSEPH**, Ch. 209. Téléphone: 2-4897. 246-HA-C.D.R.—V94217

Coiffeuses

Confiez-nous la réparation de vos machines Permanent et séchoirs et tous les accessoires. Demandez la nouvelle liste de prix de 1946. **PARFUMERIE GRIMARD, 140 1-2 Côte d'ABRAHAM. TEL.: 2-8389.** 246-OHX-CDR—V99046

Coiffeuses

LES NOUVELLES machines permanentes 1946 plus perfectionnées que jamais et à un prix plus bas qu'en 1941 sont maintenant visibles chez **J.-L. HETHRINGTON, 90 RUE DE L'EGLISE.** 246-CEH-CDH—V93264

ARMES A FEU

Maison d'armes à feu de Québec

Achetons, vendons, réparons armes à feu, fusils, carabines, revolvers.
Satisfaction garantie. Vous pouvez faire parvenir vos réparations par malle ou express.
M. Joseph Boily
151 St-Paul

BIJOUTERIE

Horlogerie

R. COUTURE Enrg., 250 ST-JOSEPH, Québec. Réparation de montres, horloges, bijoux, etc. Attention spéciale pour gens de la campagne. Tel.: 4-3954.
OA-CDB-Horlog.—V98830

CHAUSSURES

AFTER SKI

CHAUSSURES pour après ski, faites sur mesure, en fourrure. Pointure de 1 à 10. Bottes d'équitation. Prix raisonnable. **J.-B. CLOUTIER, 150 RUE DU PONT.** Téléphone: 4-0535. 246-LA-C.D.H.—V94686

CHIRURGIENS-DENTISTES

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne du Forsyin Dental Infirmery, Boston, E.-U. Anesthésie au gaz. Bureau, 207, 3e AVENUE, Limoilou, tél. 4-3312. Résidence 2-4935. Fermé mardi, jeudi et samedi soir.
HCH-CDH—V96911

Dr DONAT ROY, chirurgien - dentiste. Anesthésie au gaz. Heures du bureau de 9 h. à midi et 2 h. à 5 h. p.m. 173, 3e AVENUE, Limoilou, tél. 4-1242; résidence 8202. CEH-CDH—V96312

Dr ALPHONSE DION

Chirurgien-Dentiste
24, Côte du Palais Tél.: 2-2153
246-OHX-C.D.R.—V99044

ENTREPRENEURS

ATELIER de menuiserie générale, construction et réparation de tout article en bois, 145, **RICHELIEU**, tél.: 3-6960.
YA-CDB-Entrepreneur—V99120

Posage de terrazo

CONSULTEZ RENE HEBERT, entrepreneur, tél. 4-6559. Spécialités: zincs, lavabos, planchers, épitaphes. Travaux exécutés aux couleurs désirées. Satisfaction garantie. 4, **ST-PAUL**, St-Grégoire, Montmorency. CLH-CDB—V99702

POUR VOS PLANCHERS EN TUILE D'ASPHALTE

de cuisine, chambre bain, passages ou autres. Demandez nos prix, assortiments de couleurs.

L.-P. TALBOT

6 de Brébeuf — Tél.: 2-3947
CA-C.D.R.—V97960

ENTREPRENEUR-GENERAL

Alphonse Cloutier, Ltée

Ste-Hénédine, Co. Dorchester, P. Q.
Entrepreneurs généraux
SPECIALITE
Manufacturier, portes, châssis, armoires, finition, ameublement, etc.
Prix modéré, satisfaction garantie.
J.-A. THIBAUDEAU
135, Lockwell, Québec. Tél. : 2-5816
46-HOH-C.D.B.—V98773

ESSENCES

ESSENCES SUPREME
Pour bien réussir vos desserts, employez les Essences Suprême. Vanille, Fraise, Erable, etc. Les Essences Suprême donnent toujours satisfaction. Exigez la marque Suprême.
246-1H-CDH—V92383

LINGERIE DE SECONDE MAIN

Colporteurs - Marchands - Jobbers

VOUS ETES SUREMENT intéressés dans l'achat de marchandises neuves et usagées pouvant se revendre rapidement avec tous profits. Notre assortiment est au complet dans toutes les lignes désirées. Prix défiant toute compétition. Une visite vous convaincra. Liste de prix sur demande. Notez bien l'adresse. **LA CIE ASSH ENR.**, 28½-30, St-Joseph, Québec.
COH-CDHC—V96849

Manteaux d'hiver 1.49

EN BONNE CONDITION, propres, grandeur, couleur désirées. Stock considérable en lingerie d'hiver, neuve ou usagée. Chaussures, valises, coupons prélarts. Catalogue gratis. Gros et détail. **MAGASIN D'OCCASIONS GENERALES ENR.**, 1105, St-Vallier, Québec. CEH-CDH—V96311

Montreal Jobbing

24, RUE ST-JOSEPH — QUEBEC
NOTRE STOCK D'HIVER est au complet. C'est le temps de venir profiter de notre choix et des meilleurs prix en ville. Nous recevons de plus tous les jours de nouvelles marchandises. Vous serez surpris de la qualité et des bas prix offerts. Une visite vous convaincra.
OA-CDR—V98782

100 lbs linges $19.50

PETIT CAPITAL pour partir un commerce. Robes 55c, 2 pour $1.00. Pantalons 98c. Blouses 98c. Pardessus - printemps $1.49. Catalogue gratis. **MAGASIN ARTICLES NECESSAIRES ENR.**, 171½ **MAZENOD**, Gros et détail, Québec. CAA-CDH—V99561

AVIS AUX INTERESSES. Grand assortiment de coupons de soie, crêpe uni, crêpe imprimé, à la livre, coton jaune, broadcloth, à la verge. En gros seulement. Bon marché. Venez vous convaincre. 37, **ST-AUGUSTIN**, app. 3.
246-CEA-CDR—V96164

POUR ACHETER de la lingerie de seconde main et acheter de la première main, la bonne adresse pour cette marchandise et un bon service est 271A **QUEEN EAST**, Toronto. Demandez liste de prix.
CRA-CDR—V99654

HEMSTITCH

BOUTONS, BOUTONNIERES, boucles recouverts, ceintures, ouriet (hemstitch). Spécialité boutonnières françaises. **G. ROBITAILLE**, 240, rue St-Jean, app. 4.
246-YR-CDR—V99511

MATELAS

MATELAS FRONTENAC — Tél.: 5347. Frontenac Mattress Enr., manufacturier matelas à ressorts, crin laine échiffée, lit plume. Réparations sommiers. Rembourrage meubles. Attention spéciale aux communautés. 15, **RUE BOISSEAU**, tél.: 5347.
HAH-C.D.R.—V93786-C

MEDECINS-CHIRURGIENS

Dr CHARLES RINFRET, voies génito-urinaires, médecine générale, petite chirurgie. Traitement électrique. Maladies vénériennes. 59, **ST-JOSEPH**, app. 101, Québec. Heures de bureau : 10 h. à 11 h. a.m. et 2 h. à 4 h. p.m. Le soir : lundi, mercredi, vendredi, 7 h. à 8 h. **TEL.:** 4-1061.
YA-CDR—V99043

Dr Léo Robert

EX-ELEVE DES HOPITAUX DE PARIS — Spécialités: Maladies vénériennes, maladies de la peau et du cuir chevelu. 24 **COTE DU PALAIS**, tél. 2-1003.
246-OHX-CDR—V99045

NETTOYEURS-TEINTURIERS

TEINTURERIE DORCHESTER

— Nettoyeur Teinturier Expert —
Offre son nettoyage teint clair parfait, en plus procédé de stérilisation 100% efficace. Prix populaire. Robes unies, complets, paletots printemps, nettoyés, $1.00. Teinture pour deuil dans 24 heures suivant réception. **116-130 DORCHESTER**, Québec. tél. 4-2484. YHX-CDH—U81735

TEINTURERIE FRANÇAISE INC. — Pressage, nettoyage. Spécialité teinture de tous genres. Département spécial pour commandes de la campagne. 430, **DE LA CANARDIERE.** Dépôt : 179, **ST-JEAN**, tél. 4-4686. ROX-CDR—V74094

TEINTURERIE MATHIEU LTEE. Nettoyage, pressage et teinture sont obtenus selon les méthodes les plus sûres, avec des produits de première qualité. 15, **RUE ST-ALBERT**, Québec, tél. 4-1600.
SRX-CDHC—U88733-C

"P. FERLAND" INC.

TEINTURERIE, NETTOYEUR EXPERT. Le passé de la maison P. Ferland est votre GARANTIE d'une entière satisfaction. Pourquoi courir les risques d'un nettoyage "BON MARCHE" (seconde qualité), quand vous pouvez obtenir le meilleur à des prix tout à fait raisonnables ? **P. FERLAND, INC.** Nettoyeur licencié "SANITONE", 155-157, du Pont, tél.: 4-3531.
C.A.A.-CDHC—V99556-C

Pfeiffer Inc.

NETTOYAGE A SEC et buanderie. Nos 75 années d'expérience, les méthodes les plus scientifiques les plus modernes, nous permettent d'offrir service de nettoyage à sec parfait. Prix popu-
laires. Spécialités: tapis, etc. 4 McMAHON.
246-CRA-CDR—V95837

NOTAIRES

TASCHEREAU & TASCHEREAU, notaires, 71, St-Pierre, Québec. Argent à prêter sur hypothèque et autres garanties. Administration de succession. Organisation de compagnie à fonds social.
JNO-CLS—S88743

PEINTURE ET TAPISSAGE

Peinturage, tapissage

CONFIEZ VOS TRAVAUX de peinturage et de tapissage à un peintre compétent. **REAL MORIN, 151 STE-THERESE.** Téléphone: 4-0127. 246-HEH-C.D.H.—V94679

POILS SUPERFLUS

Poils superflus

ENLEVES POUR TOUJOURS avec machines électrolyse. **Mme J. SAVARD**, 272, rue du Roi, tél. 3-0445.
246-HEH-CDH—V93991

LINGERIE DE SECONDE MAIN

Quebec New Second Hand Jobbers

AVONS GRAND ASSORTIMENT de marchandise neuve et usagée, pour toute la famille. Gros et détail. Prix spéciaux aux jobbers. Demandez notre catalogue gratis 1946. **441½ RUE ST-JOSEPH.**
HBH-CDHC—V97648-C

Provincial Jobbing
37 à 39 Saint-Pierre, Québec

CINQ ETAGES. Plus grosse maison au Canada pour commerce de gros seulement, pour lignes de seconde main pour hommes, femmes et enfants. Meilleurs prix en ville. Venez ou écrivez pour catalogue.
HRH-CDR—V96065

CATALOGUE GRATIS

Si vous désirez habiller toute une famille pour le prix d'un seul, demandez notre CATALOGUE avec nos conditions ou venez au magasin, le plus gros stock, prix ridiculement bas. Gros et détail.

MAGASIN DE LINGERIE USAGEE

1D, STE-THERESE, Québec. Tél.: 4-0017
COH-CDH—V96850

PROVINCIAL TEXTILES CO. REG'D

41, rue St-Pierre — Québec, P.Q.

MARCHANDISES SECHES — Spécialité coupons de toutes sortes, tels que coton, soie, étoffe laine, etc. En gros seulement.
YA-CDR—V99048

REPARATION DE LAVEUSES

REPARATION DE LAVEUSES. Travail fait par experts et portant garantie. S'adresser **C. ROBITAILLE** INC., 320, rue St-Joseph, tél. 8167. CEH-Laveuse-H—V96310

EUREKA, 32, DE L'EGLISE, tél. 3-4727. Beatty, Sunnyday, Onward et toutes marques de laveuses et balayeuses. Rouleaux de tordeurs à vendre. Balais électriques à louer. 246-HR-CDH—V98315

SERVICE BEATTY AUTORISE

Réparation de laveuses Beatty Easy et Dominion et toute autre marque. Aussi balayeuse et repasseuse, pièces pour toutes marques.
QUEBEC SERVICE DE LAVEUSE ENRG.
393 Blvd CHAREST
Tél.: 2-3724
CEH-CDH—V93065

Achetez les marchandises annoncées. Soyez sûrs d'être satisfaits.

REPARATION DE MEUBLES

LOUIS ROUSSEAU, réparation de meubles, matelas neufs. Réparation de sommiers et matelas. 486, 3e **AVENUE**, tél. 4-1480. CEH-CDH—V96309

REMBOURRAGE MEUBLES. — Tél.: 5347. Chesterfield, divan studio, meubles antiques, rembourrage générale et réparations de toutes sortes. Ouvrage général. **ULRIC POULIOT**, propriétaire, 15, **rue Boisseau**, tél.: 5347. 246-HAH-CDHC—V93779

Québec Upholstering Reg'd

atelier pour rembourrage de meubles et matelas de tous genres. Ouvrage garanti. 19, ST-DOMINIQUE, tél.: 3-3647. H. BUSSIERES, prop.
YA-C.D.R.—V99047

REPARATIONS DE RADIO

GUSTAVE DEMERS

Réparations de radios de tous genres et de toutes les marques. Radios, lampes et pièces de réparation.
16 rue LAFAYETTE
Tél.: 3-6813
HHH-C.D.H.—V97088

RADIOS

Réparations et vente de Radios en général. Aussi accessoires électriques.
J. GIRARD
337 St-Vallier
Tél.: 3-0389
HCH-C.D.R.—V96935

Service de Radio

tél.: 4-4431
Réparations à domicile si désiré. Ainsi que tout appareil électrique, balayeuse, etc. Travail fait par ouvriers spécialisés.
R. L'ALLIER
Edifice Migner
72 de l'Eglise
YA-C.D.R.—V99049

REPARATION ELECTRIQUE

MODERN REPAIR SHOP REG'D, Germain Giguère, prop., diplômé de Christy Supply Co. Chicago. Réparations d'appareils électriques tous genres. Ouvrage garanti: 161½ **BAGOT**, Québec. **tél.: 3-7049—Rés. 2-4673.**
246-ER-C.D.H.—V98812

REPRISAGE

Reprise Française, Enr.

REPARATIONS GENERALES. Trous de mites, déchirures, brûlures, bas de pantalon, bas de manches, collets, etc. 132, **COTE D'ABRAHAM**, face côte Ste-Geneviève, tél. 2-2347.
246-SSSA-CDR—V97894

SABLAGE DE PLANCHER

CONFIEZ-NOUS vos travaux de planchers en toute sécurité. Posage et sablage faits par experts. Traitement "Tennant", garanti inaltérable contre tout trafic, le seul du genre au Canada. Approuvé par plus grosses compagnies. Service de nettoyage de planchers de tuile, d'asphalte, terrazo, ciment, linoléum par machine spéciale. Informations et prix. **POSEURS ET SABLEURS DE PLANCHERS DE QUEBEC ENR.** Propriétaire, Geo. Dauplaise, 109½, 3e Avenue, tél. 4-1064.
246-CAR-Sablage—V98605

SACS VIDES

SACS VIDES demandés, à acheter, meilleur prix payé. Aussi guenilles, crin, métaux, etc.
QUEBEC SACK SUPPLY, 98 Mgr GAUVREAU, tél.: 3-4553
CLH-CDMC—V96074

Augmentez vos chances de succès en affaire en ayant votre carte d'affaires dans le "Guide". C'est un moyen peu coûteux et qui rapporte du 100%.

SALON DE COIFFURES

SALON VANITE

COIFFURES DE TOUS GENRES, Mlle ANNETTE CHAINE, propriétaire, 94, **DE LA COURONNE**, coin du Roi, tél.: 2-4100.
EA-CDH—V98567

SALON PAULETTE. Ondulation permanente, $1.50 à $5.00. Assortiment complet robes, chapeaux, bas et lingerie pour dames. Aussi Produits Mireille à vendre. 389, **ST-JOSEPH**, tél. 4-2754.
CDA-CDH—V99784

SALON LAROSE — Spécialité permanent Cold Wave, grand spécial: permanent huile française, de $10.00 pour $3.50. Nous nous spécialisons dans la teinture. Coiffures tous genres. **Mme S. PERRON-LETOURNEAU**, prop., 1, St-Jean, tél. 8021.
CRX-CD—U87389

SPECIAL PERMANENT $15.00 pour 1.50, garanti pour 12 mois, machine moderne. Avec ou sans fils. Spécialité teinture. **SALON LILLY ENR.**, Mme Lilly Perron-Jacques, propriétaire 60 1-2, St-Joseph, tél.: 9370.
B.A.-CDH—V98703

SALON IVOIRE. Nouveau permanent Cold-Wave marque "Rayette" et autres permanents. Représentants des produits "Mireille", 112, **ST-JOSEPH**, tél.: 2-8378.
YA-CDH—V99256

SALON JEANNOT — C. Lemieux, prop. Permanents sans fils. Coiffures de tous genres. Travail soigné. Coiffeuses d'expérience. 66 **STE-MARGUERITE.** Téléphone : 4-1052.
246-CEBX-CDR—V71769

SALON IDEAL — Nouveaux permanents Cold Wave, Empress, Brush Cut à prix modérés. Aussi autres permanents de tous genres. Ouvrage garanti. **Mlle LAURENTIENNE BLOUIN**, propriétaire, 231, **ST-LUC**, coin Boisseau, tél.: 4-3636.
246-CEH-CDH—V93422

SALON LA QUEBECOISE, permanent tous genres. 1164½, **RUE ST-VALLIER**, tél. 3-2672. **Mme ANGERS**, propriétaire.
246-HAH-CDH—V93787

AU ROYAUME DE LA COIFFURE. — Permanente Cold-Wave, aussi sur machine et pads chimiques. Tout genre de coiffures. **Mlle JULIENNE MARTEL, (prop.)** 376 **BLVD CHAREST**, tél.: 3-0560.
246-HCBX-CDR—V72573

Mlle G. Roberge

COIFFEUSE — Permanent et coiffure de tous genres. 4, **RUE SAINT-SAUVEUR**, coin St-Vallier, tél. 3-3908.
246-HAH-CDH—V93788

SALON ALMA

Permanents de qualité, prix réduits
Spécialité : Permanent à froid.
111, St-Joseph. Tél.: 4-3013
246-HCHX-C.D.R.—U83047

Mlle Simonne Verret

AU SALON on y donne toujours Permanent et coiffure de tous genres. Traitement Breck. Pour appointements **TEL.: 4-3756. 272 3-4, 3e AVENUE**, 2ème étage.
246-HR-CDH—V98564

POUR VOTRE COIFFURE personnelle, consultez le **Salon Elégant.** Le confort et la courtoisie vous sont assurés. **Elyse Roy**, coiffeuse.
G. BLOUIN, porp. 3531½ St-Jean, tél.: 3-0543
246-HOA-C.D.R.—V97706

SALON DE SALABERRY

Pour avoir une bonne coiffure et tout ce qui concerne la chevelure, consultez nos experts. Soyez assurées d'une entière satisfaction.
M. Marcotte
Salon de SALABERRY
627 St-Jean.
Tél.: 3-4780

246-CEH-CDR—V93197

HELENE TURGEON

Corset Spencer. Nous créons un dessin spécialement pour vous. Démonstration gratuite sur demande. Corsets, soutien-gorge. Supports médicaux. Spécialité en corseterie.
636, rue ST-VALLIER
Tél.: 2-6167
246-ER-CDH—V98943

TAILLEURS

TAILLEUR EXPERT. — Messieurs réparations générales. Pressage, nettoyage habits, paletots retournés, boutonnières à la machine, 05. Ouvert le soir. **J.-L. DESROCHES**, 88 1-4 Dorchester.
B.A.-CDH—V98705

SABLAGE DE PLANCHER

DORCHESTER AUTO PARTS REG'D. Alex. Thibaudeau, prop. Assortiment complet, pièces neuves et usagées. Antifreeze, chaînes, pneus neufs et d'occasion, moffleurs, batteries, radiateurs neufs, vitres sécurité et cristal. Gros et détail. 297, **DORCHESTER**, tél.: 2-2898.
HHH-Acc-auto-H—V97081

PIECES NEUVES ET USAGEES, toutes marques de chars, pneus, batteries, réparation de chars. Réparation et posage de ressorts. **ABATTOIR D'AUTOS ST-ROCH**, 14, rue St-Roch.
HCH-Acc. auto-H—V96912

PARTIES D'AUTOMOBILES neuves et usagées de toutes marques. Achetons chars usagés, accidentés et scraps. **LUDGER FERLAND**, 103, 1ère Avenue, tél. 4-2320.
HA-Acc. auto-H—V98037

ATTENTION, AUTOMOBILISTES ! Grand spécial pour la peinture, au **GARAGE CANDIAC.** Ouvrage fait par des experts. **11½, CANDIAC.**
COH-Acc. auto—V99459

TOUJOURS EN MAINS pièces neuves et usagées pour camions et automobiles de toutes marques. **MAURICE POIRIER, 67, 1ère AVENUE**, Limoilou, Québec, tél.: 2-4463. 246-HR-autoH—V98565

GARAGE ANDREWS — Accessoires neufs Ford, Chevrolet, neufs et usagés, toutes marques motocyclettes, bicycles Elk. Réparations générales. Remorquage jour et nuit. Tél. 3-3738. 506, **RUE ST-VALLIER.**
246-CEH-Acc. auto-H—V93262

CHAUFFERETTE marque Mopar de Luxe, pour Dodge 1941, pompe à pied pour pneus, set de chaines 616. 20, **RUE ST-GERMAIN.**
CEH-Acc. auto—V99757

King Auto Parts Reg'd

TOUJOURS EN MAIN toutes marques de chars ou pièce neuves et usagées, carrosserie, moteur, outillage, batterie, hoist. Prix défiant toute compétition. 17, 3e **RUE**, tél. 3-1557.
246-IA-Auto-H—V95265

Universal Auto Ltd

DISTRIBUTEUR de pièces et accessoires authentiques de tous les produits Chrysler. Spécialité moteurs, batteries, pneus, etc. Aussi station de service. 33, **DE LA COURONNE**, tél 5112.
HHH-Acc. auto-H—V97089

BATTERIES ET PNEUS

BATTERIE D'AUTOMOBILE pratiquement neuve, chargée à pleine capacité, à vendre. **TEL.** 2-8943.
CLH-Acc. auto—V99602

GARANTIE UN AN

SPECIAL – BATTERIE NEUVE

15 Plaques — Prix **$9.00**
17 Plaques — Régulier **$9.00**
17 Plaques — Ford **$8.00**

King, Auto Parts Regd

17, 3e RUE, tél.: 3-1557
246-IA-acc auto-H—V99222

MAISONS A VENDRE

ST-SACREMENT. Pour occupation 1er mai. Propriété semi-détachée, brique solide, planchers bois dur, solarium, etc. Prix avantageux. **L.-P.-R. THIBODEAU**, 323, Blvd Charest, tél. 3-5322 ou 4-2316.
IA-80H—V98951

JACQUES-CARTIER. Propriété de pierre et brique solide. 2 logements 4-6 pièces, ce dernier pour occupation immédiate. Prix et conditions avantageux. **L.-P.-R. THIBODEAU**, 323, Blvd Charest, tél. 3-5322 ou 4-2316.
IA-80H—V98950

RUE DES COMMISSAIRES. 2 maisons à vendre ensemble. Prix au-dessous de l'évaluation. **JULES TRUDEL**, 212, Richelieu, tél. 3-0996. CAA-80R—V99500

LIMOILOU. Propriété 24 x 90, pouvant servir d'atelier, entrepôt ou autre usage que vous voudriez en faire. Termes faciles. **L.-P.-R. THIBODEAU** 323 Blvd Charest, tél.: 3-5322 ou 4-2316.
NA-80H—V99389

RUE VILLEBON — Maison genre Cottage 28 x 35 pds, lambrissée en brique, planchers bois dur 6 pièces, plus chambre de bain. **P.-G. DUSSAULT**, 251 rue St-Joseph. Ch. 313. Tél.: 3-7595.
CEH-80H—V99388

RUE BOISSEAU 2 maisons 5 logements à sacrifier pour $7,000, $3,000 comptant, balance conditions faciles. Logement libre à l'acheteur. **O. LEROUX, 187, 3e AVE.** Tél.: 4-3886. CEH-80H—V99382

CHEMIN DE L'ILE, route neuve, Monument Giffard, maison 2 logements, 5 pièces, plus chambre bain, fini moderne. Prix occasion. Logement libre à l'acheteur. **O. LEROUX, 187, 3e AVENUE**, tél.: 4-3836. CEH-80H—V99383

CHATEAU D'EAU — Maison 6 pièces, grand terrain 100 à 300, poulailler 300 volailles. Electricité, service d'autobus. Prix $3,600. Possession immédiate. **O. LEROUX, 187, 3e AVENUE.** Tél.: 4-3836.
CEH-80H—V99385

1re RUE — $4,000 comptant, balance conditions faciles, maison neuve, 4 logements, 6 pièces, finies modernes. Possession immédiate. Revenu $2,160. S'adresser **O. LEROUX, 187, 3e AVE.** Tél.: 4-3836.
CEH-80H—V99387

AVE MURRAY, maison 4 logements 6-7 pièces, finis moderne, système chauffage, garage. Revenu $1872. $4,000 comptant, balance conditions faciles. S'adresser **O. LEROUX, 187, 3ème AVENUE**, tél.: 4-3836.
CEH-80H—V99386

PRETE A ETRE HABITEE, St-François d'Assise, maison neuve, familiale, zone résidentielle, 8 grandes pièces, système buckwheat, terrain 60 x 92. Prix raisonnable, conditions faciles. 96, 2e **AVENUE**, Limoilou. COH-80—V99527

RUE DU PONT. Propriété, au centre des affaires, 1 magasin, 1 logement, 1 grand terrain. S'adresser **JULES TRUDEL**, 212, Richelieu, tél. 3-0996.
CAA-80R—V99499

MAISONS A VENDRE

MAISON 2 étages, genre cottage 8 pièces plus chambre bain, grand terrain, garage, **TEL.** 4-3955, 188 **MAUFILS.**
CLH-80—V99130

ST-SACREMENT : Maison 7 pièces, libre 1er mai. Limoilou: Maison trois logements dont un libre pour 1er mai. **RENE NADEAU**, 3 **AVENUE POURLAMAQUE.** Tél.: 3-1032. YH-80—V95611

RUE ST-CYRILLE — Maison seule, 6 pièces, plus chambre bain, très propre, conditions de paiements faciles. S'adresser **JULES TRUDEL**, 212 **RICHELIEU.** Tél.: 3-0996. EA-80R—V98592

BLVD ST-CYRILLE — Maison 2 logements, 6 pièces, finis moderne, revenu $1,344. par année, système chauffage, garage, grande cour. Logement libre à l'acheteur **O. LEROUX 187, 3e AVENUE**, tél.: 4-3836. CLH-80H—V99253

MAISON A VENDRE avec comptoir-lunch, centre Limoilou, vente pour cause maladie, 263, 3e **AVENUE**, tél.: 5085.
CRH-27—V98976

ST-FRANÇOIS D'ASSISE. Pour occupation immédiate, maison seule, 8 pièces plus chambre bain, planchers bois dur, grand terrain, etc. **L.-P.-R. THIBODEAU**, 323, Blvd Charest, tél. 3-5322 ou 4-2316.
IA-80H—V98948

GIFFARD. Maison neuve à vendre, 2 logements, 5 appartements plus chambre de bain, 1 libre à l'acheteur. S'adresser 79, **ST-GEORGES.** CRH-80—V98848

POUR REGLER SUCCESSION, Rue St-Jean, bonne propriété semi-commerciale, 4 grands logements. Idéale pour transformation en magasins, bureaux professionnels. **CHARLES RONDEAU**, 46, Père Marquette, tél. 3-3033. CRH-80R—V98890

MAISON NEUVE disponible 1er mai, sept pièces, chauffage central, complètement isolée, $13,500.00, avenue Forget. Financée par système compagnie assurance. 5 pour cent sur période de 20 ans. Cette maison a gagné premier prix dans concours architectural provincial. Présent loyer de $100.00 par mois pourrait être transféré à acheter immédiat jusqu'au 1er mai. S'adresser **LES ENTREPRISES BERGERVILLE, LIMITEE**, pendant heures d'affaires. CLH-80R—V99030

ST-FRANÇOIS D'ASSISE, rue de l'Espinay, maison 3 logements 5 pièces plus bain. Comptant $3,000.00, balance conditions faciles. 2e Avenue, 3 logements 5 pièces. **L.-N. LABRECQUE**, 91, 19e Rue, Limoilou, tél. 4-3380. OA-80H—V98811

PAROISSES NOTRE-DAME DU CHEMIN et Saint-Coeur de Marie. Maisons à 3 et 4 logements. Revenus très intéressants. Prix d'occasion. Ces maisons sont refaites en neuf. **P.-F. LALIBERTE**, 243, St-Cyrille, tél. 8281. IA-80R—V98876

A Giffard

MAISON de 7 appartements, chambre de bain. S'adresser à **ROBERT SIMONEAU**, 45, St-Edouard, Giffard, tél. 4-0048.
CEH-80—V99665

Libre à l'acheteur

MAISON A VENDRE. 8 logements, un de 5 pièces libre à l'acheteur rapportant 10% net. S'adresser à **C.-E. MIGNER, 50, ST-PATRICK**, tél.: 2-3130.
CLH-80R—V99033

AUTOMOBILES DEMANDEES

ACHETONS camions, autos et machineries pour argent comptant, dompeuses neuves, usagées, toutes sortes. **GIROUX MOTORS SALES Ltee, 666, Ave ROYALE, BEAUPORT-EST.** Co. de Québec. Tél.: 2-8221.
HIX-12H—V79121

AUTO-NEIGE à vendre, sur 4 skis, actionné par hélice, moteur Ford, 4 cylindres. **TEL.: 2-8777.** OA-12—V98828

CAMION FORD 1940, 2 tonnes, moteur 3 tonnes, hoist hydraulique, réparé tout à neuf. **TEL. 4-0256, 61, D'AUTEUIL**, 7 h. à 8 h. p.m. COH-12—V99436

MACHINERIE A VENDRE

Tracteur T.D. 18 International, angle dozer Trailers, 10 Tonnes.
Moteur stationnaire Atlas Polar 120 forces. Générateur U.S.L. 1500 Watts 120 Volts, 12½ Amps.

Giroux Motors Sales Ltd.

666 Ave Royale, Beauport-Est
Tél.: 2-8221 Co. Québec
CA-12H—V97920

HUILE A MOTEUR

HUILE A MOTEUR en canistre d'un gallon, 99c. Aussi huile 100% pure Pennsylvanie, en boite d'une pinte. **SILVER OIL REG'D**, 39, Ste-Thérèse, tél. 4-0169.
HLH-Moteur-H—V97386

REPARATIONS DE RADIATEURS

L. Barbeau, "Radiateurs"

EXPERT de 10 années en réparation de radiateurs, nettoyage, vente et achat. Attention spéciale aux garagistes. Ouvrage garanti. **L. BARBEAU, 80, 1ère Avenue**, tél.: 3-7530—3-7538.
246-HR-auto-H—V98313

Garagiste attention

CONFIEZ à des experts, la réparation et la reconstruction de vos radiateurs. Travail fait avec soin, et vous sera retourné promptement en vous adressant à **L. BARBEAU, 80 1ère AVE**, tél.: 3-7538.
246-HR-auto-H—V98706

REPARATIONS DE PNEUS

REPARATION DE PNEUS et nouvelle machine pour poser les semelles. Travail garanti. Pneus usagés.
VULCANISATION DE QUEBEC ENR., 419, BOULEVARD CHAREST, Québec.
246-CIH-auto-H—V93423

REPARATIONS D'AUTOMOBILES

Garage John Cazes

MECANIQUE, débossage, soudure à l'oxygène, peinturage à l'émail et au duco. Ouvrage garanti. 236, **CHATEAUGUAY**, téléphone 4-4128. CLH-12-Rép.—V99137

MAISONS A VENDRE

LIBRE 1er MAI, Everell, Blvd Raymond, maison seule, 7 pièces plus bain, couaffage à l'huile, terrain 100 x 250. S'adresser **JULES TRUDEL**, 212, Richelieu, tél. 3-0996. CAA-80R—V99497

MAISON BRIQUES, solage en pierre, 2 logements, garage, logement libre à l'acheteur. S'adresser à 17, **RUE DE VILLIERS**, St-Sauveur. CLH-80—V99659

SILLERY, Ave Demontigny, maison neuve, 2 logements 6 appartements plus chambre bain, planchers bois dur, système chauffage. **TEL.** 9298. CIH-80R—V99653

SILLERY, Ave Marguerite-Bourgeois, propriété seule, 8 pièces, en briques, système chauffage buckwwheat, sous-sol fini en flat, 3 pièces **P.-G. DUSSAULT**, 251, St-Joseph, chambre 313, tél. 3-7595.
CIH-80H—V99669

BLVD BENOIT XV, maison seule, 8 pièces, système chauffage, garage, fini moderne $2,000 comptant, balance conditions faciles. Possession immédiate **O. LEROUX**, 187, 3e Avenue, tél. 4-3836.
CIH-80H—V99672

MAISON SEULE et neuve, 9 appartements, chambre bain, fini moderne, façade en pierres de champ, dans St-François d'Assise, près église. Possession immédiate. **O. LEROUX**, 187, 3e Avenue, tél. 4-3836.
CIH-80H—V99674

LEVIS Maison 4 logements. Logement libre en mai. Garage et grand terrain. Conditions faciles. **TEL.** 6181, 38, **STE-ANNE.** CIH-80—V99684

DEUX MAISONS neuves, 2 logements chacune, 5 appartements plus chambre bain. Logement libre pour avril. 117, **CAPE-CIEUSE**, St-Pascal. CRA-80—V99641

MAISON A VENDRE, à Sillery, 7 chambres. Pour informations, **TEL.** 9265.
HEH-80—V99647

HAUTE-VILLE — Maisons à revenus situées 143 à 164 rue Frontenac, aussi à 74 à 80 Marguerite-Bourgeois avec poste de commerce. Prix de vente intéressant, conditions faciles. **SOCIETE DES PRETS ET PLACEMENTS DE QUEBEC, 81 RUE ST-PIERRE**, Québec. Tél.: 2-1362.
146-EA-80R—V98396

BELLE PROPRIETE à vendre, cause santé, Scott Jonction, 2 étages, système chauffage eau chaude, hangar, garage, avec 2 beaux emplacements, sur rue Principale. **J.-A. BESHRO**, Scott Jonction.
246-HR-80H—V98311

A VENDRE, maisons de 12 logements et de 4 logements, construction neuve, moderne, beau site, chauffage à l'huile, bons revenus, à Sillery. S'adresser aux propriétaires, 16, **SHEPPARD**, tél. 2-4166, soir 4-3419. 2-1320. 246-BA-80R—V94939

AVE BOUGAINVILLE, St-Sacrement. Maison 7 pièces, libre 1er mai. Limoilou, maison trois logements, dont un libre pour le mai. **RENE NADEAU**, 3 avenue Bourlamaque, tél. 3-0132. CLA-80R—V99738

A VENDRE, magnifique résidence, très moderne, située sur Blvd Laurier, 8 appartements plus chambre bain. Garage à même. Terrain 60 x 100. Trottoir et parterre. S'adresser **J.-A. VERRET**, 153, Blvd Laurier, tél. 8850. SSH-80R—V99735

**ST-

(Suite de la page 17)

SERVANTES DEMANDEES

ON DEMANDE servante pour Château d'Eau comme aide générale, gros lavage en dehors, pas cuisine. 735, **ST-VALLIER.** CLH-104—V99260

FILLE DEMANDEE pour ouvrage général. Ouvrage l'avant-midi seulement. Références. Bon salaire. 127, **MURRAY,** tél. 3-4303. CLH-104—V99193

JE DESIRE une cuisinière. S'adresser M. **H.-E. PRICE, 267 LAURIER.** Tél. : 2-8587 CLH-104—V99167

SERVANTE DEMANDEE, sachant faire un peu de cuisine. Service général. **Mme RATTE,** 314, St-Joseph, 2e étage. CRH-104—V99529

ON DEMANDE JEUNE FILLE efficace et fiable, bilingue de préférence si possible. Petite famille. 2 enfants. Salaire $35.00 par mois. S'adresser **22, BELVEDERE,** app. 3. CRH-104—V99516

SERVANTE DEMANDEE dans famille sans enfant. Plain-pied, sorties tous les soirs et dimanche après-midi. **28, DOLBEAU,** tél. 9785. CRH-104—V99477.

SERVANTE pour famille 3 grandes personnes. Pas de cuisine. Belle chambre avec radio. **Mme LIONEL BEAUDET,** St-Louis de Courville, tél. 3-5735. COH-104—V99502

SERVANTE DEMANDEE, famille 2 enfants, pas lavage, léger ménage, fille sérieuse. Salaire $25.00 par mois. **22, STE-MARIE,** 2e étage. COH-104—V99444

SERVANTE DEMANDEE. S'adresser de 9 h. a.m. à 6 h. p.m. **387, ST-JOSEPH.** CRH-104—V99465

BONNE DEMANDEE pour ouvrage général, famille 3 enfants, salaire selon expérience. Références exigées, chambre seule, haute-ville. **TEL.** 2-4849. CRH-104—V99466

JEUNE FILLE de la campagne demandée pour ouvrage général. **TEL.** 4-4453. **20, ST-GABRIEL.** CRH-104—V99629

BONNE DEMANDEE. Références exigées. **Mme PAUL GAGNON,** 127, Grande-Allée, tél. 2-3201. CIH-104—V99628

2 FILLES DE CHAMBRE. Bon salaire. S'adresser **30, CHEMIN ST-LOUIS,** tél. 6339. CIH-104—V99627

SERVANTE DEMANDEE, coucher en dehors; tous les soirs libres. **300, 1ère AVENUE,** tél. 4-4791. CIH-104—V99619

SERVANTES DEMANDEES

ON DEMANDE SERVANTE pour petite famille. Gros lavage en dehors, très bon salaire. 705, **ST-CYRILLE,** tél. 2-6248. CIH-104—V99603

DEMANDONS UNE SERVANTE dans une famille de Montréal, district Westmount. 2 enfants. $45.00 par mois. Chambre seule. Références bonnes. Voyage payé jusqu'à destination. **10, ST-LUCIEN,** Giffard. Tél. 2-2420. CIH-104—V99593

BONNE CUISINIERE d'expérience, possédant références, demandée immédiatement. Bons gages. S'adresser **64, CHEMIN ST-LOUIS.** CEH-104—V99643

FILLE DEMANDEE, ouvrage général. Payé chaque semaine. 65, **BAGOT. Mme DONAT CAREAU.** CLH-104—V99748

FILLE DEMANDEE pour ouvrage général. Libre tous les soirs. **TEL.** 3-7650. CEH-104—V99746

FILLE DEMANDEE pour 2 personnes. 290, **ST-OLIVIER,** 3e étage, tél. 3-1237. CLH-104—V99743

CUISINIERE demandée pour famille de trois. Références requises. **TELEPHONER** 2-3096. CEH-104—V99731

SERVANTE DEMANDEE. Bon salaire. S'adresser **Mme A. CARMICHAEL,** 192, 1ère Avenue. CEH-104—V99751

JEUNE FILLE demandée pour aider au ménage et désennuyer la personne. $5.00 par semaine. 154, **ST-GERMAIN.** CEH-104—V99780

SERVANTE DEMANDEE, connaissant un peu de cuisine, paroisse de la Basilique. **TEL.** 2-4105. CLH-104—V99712

SERVANTE DEMANDEE, famille 3 personnes, gros lavage en dehors, bon salaire. 157, **BELVEDERE,** app. 3, tél. 2-6077, ou 154, **DE LA COURONNE,** tél. 2-5696. SSH-104—V99768

ON DEMANDE UNE SERVANTE générale, famille 3 enfants, bon salaire. 32, **RUE SHEPPARD.** Tél.: 2-2910. CIH-104—V99612

ON DEMANDE BONNE sachant faire la cuisine. Bon salaire. Références exigées. **Mme ALPHONSE L'ESPERANCE,** 160 Grande-Allée. CEH-104—V99801

TERRAINS A VENDRE

TERRAINS A VENDRE s'étendant de la Côte de la Montagne à la rue Sous le Fort, voisins de l'escalier de fer. Information, s'adresser **LE SOLEIL, COIN DE LA COURONNE et SAINT-VALLIER.** J.N.O.—T86931

VICTORY AMUSEMENT MACHINES REG'D

19, Notre-Dame des Anges

Téléphone 3-6122 - 3-1945

Est l'endroit tout indiqué où vous pourrez vous procurer de jolis phonographes automatiques pour soirées dansantes, etc., et acheter ou louer des tables à boules et Panorans (machines à vues), pour restaurants, hôtels ou salles d'amusements.

TERRAINS A VENDRE

TERRAIN A VENDRE, Limoilou, 2e Rue, 30 x 90. S'adresser **J.-M. RIVERIN,** 22, Lachevrotière, coin Artillerie, haute-ville. CRH-106R—V98886

3e AVENUE — près du Pont ,terrains de différentes grandeurs à vendre. S'adresser **35, 3e AVENUE.** BNX-106R—V75460

TERRAINS — Parc St-Pascal, encore quelques terrains 42 x 95, $500. Ave Joffre, 75 x 100, St-Sacrement, coin ave Marguerite-Bourgeois. **J.-E. LEPAGE,** 166, des Erables, tél. 2-1455. HLH-106R—V97485

NOTRE-DAME DES LAURENTIDES, terrain environ 150 x 200, avec rivière. Près église. Service d'autobus. S'adresser **745, RUE ST-VALLIER,** tél. 3-4221. CRH-106H—V98952

TERRAINS situés à Silleryparoisse St-Charles Garnier, voisinage de la nouvelle église. **TEL.:** 2-3268 ou 3-1641. YA-106R—V99040

PLUSIEURS TERRAINS 50 x 80 à vendre, centre du village de Charlesbourg, à 12 cts du pied. **O. LEROUX, 187, 3e AVENUE, tél. :** 4-3836. CLH-106H—V99248

2 TERRAINS de 25 x 80 avec trottoir de ciment, sur rue Jeanne-Mance. 177½, **DE L'ESPINAY,** tél. 4-3890. COH-106—V99488

QUARTIER BELVEDERE, avenue Bégin et Dessane, magnifiques terrains, différentes grandeurs, les mieux situés, pour maisons à revenus ou résidences privées. **R. JULIEN, 435 Chemin STE-FOY.** Tél. : 5593 246-CIA-106R—V96561

QUARTIER BELEVEDERE, avenue Bégin et Dessane, magnifiques terrains, différentes grandeurs, les mieux situés, pour maisons à revenus ou résidences privées. **R. JULIEN, 435 Chemin STE-FOY,** tél.: 5593. 246-CIA-106R—V96561

BEAU TERRAIN, près de l'école de Chimie, situé avenue Côté, près du Chemin Ste-Foy, 75 x 110 pds. S'adresser 276, **rue DU ROI, TEL. : 8711** ou 4-5929. 246-N.A.-106H—V95664

AVENUE MONK, 3 terrains 25 x 77, $1,500 pour le groupe, quartier résidentiel, près chemin Ste-Foy. Règlement succession. **TEL.** 3-3786, 6 h. à 8 h. soir. **M. RIOUX.** SSH-106—V99754

BEAUPORT, Terrain 70 x 157, magnifique vue sur le fleuve, bon marché. **CASIER POSTAL 114,** Beauport. Tél.: 4-6521. SSH-106—V99604

ST-FRANCOIS D'ASSISE, terrains différentes grandeurs, à vendre, 91, 9e **RUE.** Tél.: 4-3380. CIH-106H—V95958

TERRES A VENDRE

TERRE A VENDRE, 40 arpents, avec bâtisses et roulant, située 5 milles de Québec, dans le rang de la Commune, Charlesbourg-est. S'adresser **PIERRE DERY,** rang la Commune, Charlesbourg-est, Québec. CRH-106—V99543

TERRE A VENDRE, à St-Gérard Magella, 12 milles de Québec, $1,800.00 comptant. S'adresser chez **ALFRED LEGARE,** St-Gérard Magella **M. ANDRE DAIGLE.** COH-108—V99437

Achetez les marchandises annoncées. Soyez sûrs d'être satisfaits.

TROUVE

CHIEN TROUVE. 142, **DE L'EGLISE,** tél. 7175. 111—V99732

TROUVE

Skis échangés

DIMANCHE, 10 février, Manoir St-Castin, a été prise par erreur paire de skis. **Mlle LYDIA COGGER,** Cie Paquet, dépt. 4. 111—V99761

Achetez les marchandises annoncées. Soyez sûrs d'être satisfaits.

VOLAILLES

POUSSIN ET POULETTES P.R.B. et **L.B.** du mois de janvier et février. Aussi poulettes de 4 semaines et plus. Ecrivez-nous pour avoir nos listes de prix. **SOCIETE COOPERATIVE AVICOLE, ST-MARC-DES-CARRIERES,** Co. Portneuf, tél.: No 6. **DENIS BARIBEAU,** gérant. YA-112—V99361

A VENDRE POUSSINS, poulettes, cochets d'un jour, races P.R.B. et **N.H.** et hybrides. Aussi poulets âgés Pullorum %. Avec achat de 200 poussins et plus, vous recevrez un abonnement pour 12 mois à la Revue l'Aviculteur Québecois. Agents demandés. S'adresser à **FERME AVICOLE CERTIFIEE, J.-L. ST-HILAIRE,** prop., **FRAMPTON,** Dorchester. RA-112—V98380

NOUS OFFRONS des poussins cochets et poulettes de tous les âges, Races Plymouth, Rock Barrés, aussi des Hybrides, provenant de poules grises avec des coqs rouge New Hampshire Réacteur 6%. Prix sur demande. **LE COUVOIR COOPERATIF DE ST-MICHEL,** Cté Bellechasse. M. **J.-Charles GAGNON,** sec. gérant. HAH-112—V99405

Poussins et poulettes Aucun réacteur

A VENDRE — Poussins et poulettes d'un jour. Races P.R.B. et Hybrides. Payons l'an, l'abonnement à la Revue "L'Aviculteur Québecois, avec achat de 200 poussins. **LE COUVOIR COOPERATIF CERTIFIE, St-Malachie Cté Dorchester, Qué.** Wilfrid Drouin gérant. CLH-112B--V99363-C

Etes-vous à la recherche d'un domestique, une aide quelconque ou voulez-vous vous-même obtenir une situation ? Confiez aux petites annonces du "SOLEIL" votre message, il sera rapporté dans des milliers de foyers chaque jour.

NON CLASSIFIEES

HEMORROIDES

TRAITEMENT ambulatoire au bureau seulement. Détails sur demande. **Dr L.-G. PERRIN, 24, RUE DU PONT, QUEBEC, P. Q.** 115R—S84309-(4)

Pour maigrir

ESSAYEZ les tablettes Maigrol, inoffensives, efficaces. Traitement deux semaines $1.00. Procurez-vous-les aux **PHARMACIES DUBE, 152 ST-JEAN, 269 ST-JOSEPH.** **Par malle $1.00**

LA-115R—V98395

Les Jeunes Filles Elegantes ont Toujours Paradol dans leur Réticule

Elles savent que Paradol les soulagera promptement du mal de tête et d'autres malaises, qu'il leur aidera aussi à enrayer un rhume.

Une jeune fille écrit: "Avant de faire usage de Paradol, je souffrais tous les mois de douleurs presqu'insupportables. C'est le calmant le plus promptement efficace dont j'aie jamais fait usage et qui ne laisse pas de désagréables effets à sa suite."

PARADOL du DR. CHASE
Pour le soulagement de la douleur

—237 médecins de notre région ont servi pendant la guerre

(Suite de la dernière page)

radis, J.-A. Dubé, M.-P. Simard, R. Lemieux, G.-H. Nolin, P.-A. Simard, P.-E. Côté, J. Fortier, J. Rousseau, M. Rochette, M. Thivierge, P.-G. Morin, G. Latour, A. Tremblay, Y. Gadbois, R. Belcourt, J. Boulanger, E. Mélançon, M. Delage, L. Gauvreau, O D'Amours, G. Plamondon, J.-T. Turmel, Léon Martel, P.-M. Roy, P.-P. Gagnon, G. Langis, J.-F. Roy, J. De St-Victor, C. Roy, J.-C. Robitaille, J.-R. Arsenault, H Bourque, J. Caron, J.-Y. Dandenault, G.-M. Déchêne, A. Demers, B. Déon, C. Perron, R. Gauthier, G. Gelinas, L. Grondin, C. Guillemette, J. O"Neill, G. Rodrigue, J. Roy, G. Sabourin, G.-A. Samson, F. Tanguay, R. Turcot, M. Vigneault, V. Voyer, B. Angers, C. Gauthier, J.-A. Couillard, A. Beaudet, L.-V. Michaud, R. Germain, L.-P. Allen, R. Aubé, T.-L. Baillargeon, F. Beaubien, L. Beauregard, J. Cayer, W. Cormier, A. Detcheverry, G.-H. Dupré, P. Duval, R. Feuiltault, G. Fortin, A. Fradette, P. Fugère, P. Gauthier, L. Gauvreau, G. Gérin-Lajoie, A. Gosselin, E. Grenier, M. Jacques, L. Massé, C. Nadeau, B. Paradis, G.-E. Pelletier, P. Poitras, D. Simard, J. St-Laurent, R. St-Pierre, A. Tardif, R. Thérien, C.-M. Thivierge, V.-H. Radoux, A.-O. Stebnicki, C. Chabot, J. Dargis, W. Foucault, R. Gervais, R. Gourdeau, R.-P. Hubert, G.-E. Irvin, J.-E. Labrecque, J.-W. Lachance, G. Larouche, J.-M. Lévesque, J.-T. Michaud, G. Saulnier, A. Tremblay, E. Varverikos, M. Allen, A. Cirignan, A. Damphousse, P. Dupuis, C.-A. Gilbert, F.-D. Gosselin, Y. Groleau, Louis Lavallée, J. Leblanc, F.-X. Simard, R. Lesage, G. Duprat, J.-E. Gaudet, H. Pinard, N. Nadeau, C.-H. Dorval, G. Lasalle, A. Allard, G. Babineau, L.-P. Beaudoin, A. Braulé, C. Béland, R. Bélanger, O. Carrier, R. Claveau, W. Dionne, J. Ferron, L. Gervais, T. Giard, J. Gosselin, F. Goulet, G. Grégoire, L.-P. Janelle, G.-A. Lambert, Y. Lambert, R. Larue, R. Lavoie, G.-A. Lebel, A. McNicoll, R. Mercier, L.-P. Morin, J. Nadeau, E. Shapiro, A. Powers, G.-H. Proulx, A. Quimper, W. Raymond, V. Richard, P. Simard, G. Tardif, P.-E. Tessier, J.-R. Vaillancourt, J.-M. Villeneuve, G.-M. Duclos, L. Morin, R. Morin, R. Lavigne, H.-A. Kachue, G. Latour, C. Dubé, C. Beaulieu P. Marchand, M. Beaulieu.

Marine

Les médecins de notre région qui ont servi dans la Marine sont au nombre de 6; ce sont les suivants: les docteurs J. Bouchard, P. Lévesque, J. Robichon, P. Dentremont, Gérard Latour, Wilfrid Dionne.

Aviation

Le Corps d'Aviation Royal Canadien a compté aussi 6 médecins de notre district pendant la durée de la guerre, les docteurs L. Larochelle, R. Brault, Austin Fisher, J. Gignac, M. Jacques, et J. Bérubé.

Unique souhait des soldats américains

Tokio, 13. (PA)— Robert McLean, président du Philadelphia Evening Bulletin et de la Presse Associée, a déclaré aujourd'hui au cours d'une conférence de presse que les troupes américaines dans le Pacifique ne souhaitaient qu'à retourner dans leur pays.

Mort du juge John Bumbray

Montréal, 13. (P.C.)— John Bumbray, 66 ans, juge de la Cour de circuit de Montréal, est décédé à l'hôpital aujourd'hui, à la suite d'une maladie de trois jours.

Protection de nos forêts

C'est le rôle de l'ingénieur forestier de tracer la politique forestière à suivre et de préparer les plans d'aménagement dont la mise à exécution amènera l'exploitation rationnelle de la forêt, déclarait hier soir M. Jean-Marie Pleau, i.f., a.g., préposé à la vérification des plans d'aménagement du Bureau de l'Economie forestière de la Province, au cours d'une causerie prononcée devant les sylviculteurs.

La Province de Québec est recouverte de forêts immenses, mais comme ces dernières sont loin d'être inépuisables, elles demandent d'être exploitées d'une façon rationnelle, afin que les industries qui en dépendent puissent compter sur un approvisionnement régulier et constant de matière première.

Les plans d'aménagement doivent en outre préconiser les mesures aptes à assurer sa revalorisation et sa perpétuité, et qui permettent d'utiliser au maximum les richesses qu'elle renferme, sans compromettre pour cela les industries qui s'y alimentent.

La production de documents aussi importants que les plans d'aménagement nécessite le concours de techniciens spécialisés dans les diverses branches de la foresterie, et ces derniers doivent réaliser parfaitement leur responsabilité professionnelle, puisque leurs recommandations visent à assurer la permanence des industries forestières, l'utilisation la plus complète possible du matérel ligneux, ainsi que le bien-être des populations vivant directement ou indirectement de la forêt..

Une enquête approfondie

Buffalo, 13. (PC) — Les autorités de l'immigration américaine ont annoncé hier qu'elles font enquête sur l'existence possible d'une bande internationale qui s'occuperait de faire entrer en fraude aux Etats-Unis des citoyens des pays d'Europe. Cette enquête fut commencée après l'arrestation de Mme Marcel Philippe, une danseuse belge, qui tentait de se rendre en Canada pour épouser un soldat canadien demeurant à Kirkland Lake.

Prochaine session à l'Ile du Prince-Edouard

Charlottetown, 13. — (PC) — La troisième session de la 45e Législature de l'Ile du Prince-Edouard s'ouvrira le 26 février, a annoncé ici hier le premier ministre J. Walter Jones.

L'alignement à la Chambre est de 20 libéraux et de 10 progressistes-conservateurs.

Peau gercée

Adoucit, soulage

Mentholatum adoucit et aide la guérison, soulage rapidement *ou votre argent vous est remis.* Il est aussi excellent pour les crevasses, les coupures et les contusions. Pots et tubes 30c. v-10F

MENTHOLATUM
réconforte tous les jours

Grève d'étudiants

Amsterdam, 13 (Reuters). — Environ 4,000 étudiants d'Amsterdam ont décidé d'entrer en grève demain pour protester contre le réengagement du Dr J.-P. Wilhaut, professeur de chimie organique. Ils l'accuse de déloyauté envers la cause des étudiants durant l'occupation allemande. Ils déclarent qu'ils demeureront en grève tant que ce professeur n'aura pas été renvoyé.

Circuits reconstruits

Chicoutimi, 13. (DNC) — Nous apprenons que la Cie Electrique du Saguenay a décidé de reconstruire ses circuits entre la station d'Hébertville et St-Bruno afin de coopérer à l'accroissement de ces deux municipalités si progressives du lac St-Jean. Lorsque ces circuits seront terminés, en plus de satisfaire aux besoins de la population de la station d'Hébertville et de St-Bruno, seront d'une capacité suffisante pour répondre aux besoins de l'électrification de cette partie importante de la région. Il est à remarquer que toutes les lignes rurales qui font partie du vaste programme de construction pour 1946 par la Cie Electrique du Saguenay, permettront de donner aux cultivateurs un service à 115-230 volts de sorte que tous les appareils électriques en usage sur la ferme pourront être employés et donner un rendement des plus satisfaisant.

Mort tragique

Bromptonville, 13. — (P. C.) Une enquête est actuellement en cours à la police provinciale sur la mort d'un homme, identifié comme étant Jean Pelletier, 36 ans, de Bromptonville, dont le corps a été trouvé hier sur les rails du Canadien National, près d'ici. On croit que Pelletier a été frappé par un train.

Bromptonville est à environ 19 milles au nord de Snerbrooke.

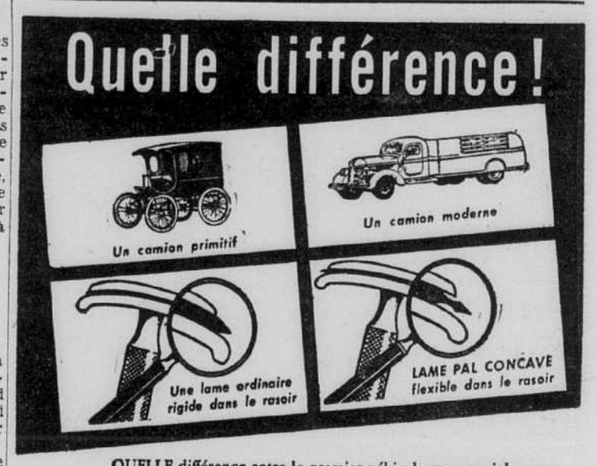

coup plus vite que d'habitude, comme si elle était forcée. "Mais vous ne le serez pas quand je vous annoncerai la nouvelle—"

"Une nouvelle ? Quelle nouvelle ?" Les yeux de Robert Chênevert étaient soudainement rivés sur elle.

"Personne n'est encore au courant", Rachel rit un peu. "Je suis fiancée et je vais me marier, Robert".

"Quoi ? Robert Chênevert avança vite, si vite, que Luce retint son souffle. **Vous avez osé—**", sa main saisit le poignet de Rachel. Un verre tomba en mille miettes, sur le parquet.

"Robert !"

"Ainsi mon retour ne pouvait que vous embarrasser, n'est-ce pas ?"

"Robert, de grâce !" Le regard perçant de Rachel se dirigea vers Luce, assise tranquillement dans un coin.

Robert Chênevert se retourna. Il relâcha son emprise. La main de Rachel retomba et Luce put voir la marque des doigts sur la peau blanche.

"La jeune Luce ?", dit-il. "Eh bien, elle peut s'en aller en haut".

"Merci", dit Luce.

On entendit un froissement dans la galerie en haut. La figure de Mme Langevin, qui avait été jolie un jour, se pencha sur la balustrade.

"Comment, le major Chênevert ! Quelle surprise !" Doucement, elle commença de descendre les marches.

Il avait levé la main pour la saluer, mais maintenant il s'adressait à Rachel. "Nous allons avoir une petite conversation à ce sujet". Il ne pensait même pas à baisser de ton. "Comprenez-vous, Rachel ?"

"Robert, cela ne sert à rien", soupira Rachel.

Luce pouvait à peine entendre. "C'est décidé. Je vous aurais écrit".

Mme Langevin était rendue en bas. "Rachel, ma chérie, donne-moi un verre de vin", dit-elle. "Luce, comment se fait-il que tu fumes ? Tu sais que ce n'est pas permis".

Luce, en se levant, lança sa cigarette dans le foyer. Elle souriait un peu. Elle traversa la salle. Personne ne lui parla plus. Elle était rendue à la moitié de l'escalier quand la porte du fumoir s'ouvrit. Alain Breton entra. Elle s'arrêta alors, et regarda le groupe qui était en bas : le major Chênevert, qui lui sembla un peu âgé, quarante-cinq ans, gros et emphatique, puis Alain Breton, aussi grand que lui, mais mince.

Il y eut des présentations murmurées, puis, "Alain est mon futur gendre", dit Mme Langevin. Elle riait.

Rachel ne dit mot. Les hommes échangèrent un coup d'oeil.

Luce tourna et monta l'escalier. Elle entra dans la salle d'études. Jeannot était assise à la table, le menton dans les mains, le front plissé devant un livre. Elle se retourna vivement.

"Oh ! te voici ! Est-ce qu'ils t'ont gardée en bas ?" Ses joues étaient rouges et ses yeux brillaient.

"C'était plutôt difficile de partir". Luce ne donna pas d'autres explications. Elle ferma la porte et elle eut l'impression qu'elle et Jeannot étaient renfermées dans leur propre univers paisible, où personne d'autre n'existait.

Elle regarda le souper de Jeannot qui était resté intact. "Ce n'est pas fameux, mais regarde ce que je t'ai apporté". Elle fouilla dans sa poche. "Je le traîne depuis le déjeuner". Elle ouvrit un morceau de papier et déposa un pâté d'émincé dans l'assiette de Jeannot.

"Oh ! **Luce** !" Jeannot le regardait, les yeux pé-

Spéciaux, fin de semaine, chez les
EPICIERS-UNIS

THE LIPTON, étiquette rouge, pqt ½ livre .37
GARNITURE DE TARTE France-Canada, paquet 6 onces .23
Paquet 1 livre .43
FARINE à beignes Grand'Mère. Paquet 18 onces .24
TONIK Pqt 12 oz. .50
CAFE Washington, Jarre 2 onces .63
Jarre 4 onces 1.19
PATES FANTAISIE, mélangées, Catelli, paquet 12 onces, 2 pour .19
contre le **RHUME!**
1 bouteille 6 onces .50
1 enveloppe pastilles .05
1 jarre onguent .25
Valeur de .80
Les 3 pour .50
FROMAGE Romo, boite 2 livres .71
LAIT évaporé Carnation, 6 pour .59
RIZ moulu, McLaren, paquet 14 onces .13

CAFE SCHWARTZ la livre .47
KAM, produit du lard, épicé, boite 12 onces .33
CONFITURE rhubarbe, Old City, jarre de 2 livres .29
ARACHIDES salées, la livre .41
COEUR DE BLE OGILVIE pqt 28 onces .17
EAU MINERLAE Justin, alcaline et jaillissante, la bouteille .29
SOUPE SELECT, nouilles et tomates, 2 enveloppes pour .19
MOUTARDE Jarre 16 onces .14 Jarre 32 onces .22
CITROUILLE Culver House — choix, Boite 28 onces .14
NOURRITURE POUR BEBES, Aylmer ou Libby, 3 boites pour .23
CUBES à bouillon, Star, boite 5 cubes .14
Nettoyeur 2 boites pour .09

SIROP pour liqueur Aubry-Paris, bouteille de 13 onces .35
HUILE à salade, bouteille 4 onces .15
"PRAIRIE GOLD", blé crispé, sac cello 8 onces .13
Sac cello 20 onces .24
MORUE SALEE, en filament, paquet 6 onces .15
FARINE ROBIN-HOOD Sac 7 livres .23 Sac 24 livres .79
MORUE SALEE, désossée, paquet 1 livre .39
CONFITURE PRUNES Old City, Jarre 2 livres .31
AMANDES mêlées, salées, sac cello 4 ozs .35
SAVON Sanitex, granulé fin, pqt 20 onces .25
GRUAU Robin Hood rég. .19 avec verrerie .27
SAVON toilette Lux, 3 pour .19
CIRE Lido, en pâte, boite 1 livre .39
CIRE Lido, liquide, boite 20 onces .39 Boite de boite 40 onces .59

Au Royaume du Saguenay

La Chambre de Commerce de Kénogami

Jonquière, (DNC)— Lors de la dernière réunion mensuelle du 28 janvier dernier, la Chambre de Commerce de Kénogamie, qui comptait 70 membres réunis, a ajouté cinq comités à ceux qui existent déjà. Les nouveaux comités fondés sont :

Autonomie locale, M. Armand Lessard; Des industries, M. J.-A. Tondreau; Publicité, P.-Paul Bouchard; Etudes et Suggestions, M. J.-M. Mercier; Sports, M. J.-F.-X. Delisle. Le conseil élu en novembre 1945 fut réélu à l'unanimité. Le président M. le docteur Caron a été échoisi pour représenter la chambre auprès de l'Oeuvre des Terrains de Jeux, en voie de formation. Avec le vice-président, M. Cynaris Tremblay, notre président sera également notre représentant auprès du Conseil Régional d'Orientation Economique. Lors de la prochaine réunion qui revêtira la forme d'un dîner-causerie, M. Yvon Cousineau de l'Association d'Expansion Industrielle du Saguenay, s'adressera aux membres.

Il existe un préjugé contre notre chambre qu'il faut faire disparaître. La population croit et à tort qu'une Chambre de commerce c'est un emmanchement des marchands pour voler d'avantage l'ouvrier. Pourtant pour devenir membre d'une Chambre de commerce il faut être plus qu'un honnête homme et les marchands ne sont pas les seuls à être éligibles. Voici ce que l'on lit dans les règlements de la chambre de Kénogami; ces règlements s'apparentent d'ailleurs avec ceux de toutes les Chambres du monde. Citons textuellement : "L'objet de la Chambre est **principalement** de travailler au bien-être économique, civique et social de la ville de Kénogami et au développement de ses ressources.

ST-NAZAIRE, Chicoutimi

Baptêmes

—Marie-Rose-Candide, enfant de M. et Mme Jos.-Ernest Tremblay, née Juliana Côté. Parrain et marraine : M. et Mme Arthur Tremblay, oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Claudette-Nicole, enfant de M. et Mme Edgard Renaud, née Lucienne Lapointe. Parrain et marraine : M. et Mme. Charlemagne Renaud, oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Jacqueline - Lucette, enfant de feu Lorenzo Bergeron, et de Mme Bergeron, née Germaine Gauthier. Parrain, M. Benoit Gérard; marraine, Réna Bouchard, cousin et cousine de l'enfant. L'enfant est née deux mois après la mort de son père.

SPÉCIAL
VENDREDI ET SAMEDI
BOEUF QUALITE VACHE
SAUCISSE 2 livres pour .35
BOEUF H.-C., la livre .18 à .22
STEAK RONDE la livre .30
STEAK délicatisé, la livre .27
JEUNE LARD
LONGE FILET la livre .30
CHOPS de VEAU choix, la livre .25
COTELETTES "Spare-Ribs", 3 livres pr .25
AGNEAU, VEAU, BOEUF pour ragoût ou bouilli 5 lbs pour .45
LÉPINE
142, rue du Roi — Tél.: 2-6438

PORT-ALFRED

Naissance

Joseph-André fils de M. et Mme Marcellin Lavoie, de Port-Alfred.

Parrain et marraine, M. et Mme Charles-Emile Lavoie, de Bagotville, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Georges Tremblay, grand'mère de l'enfant.

—A l'avenir, les assemblées de Lacordaire et de Jeanne d'Arc auront lieu le 3ème dimanche du mois, à 2 h. 30, à l'hôtel de ville de Port-Alfred.

GRANDE-BAIE

Naissances :

—Marie-Jeanne-Adrienne, fille de M. et Mme Jean-Noël Lavoie, (Marie-Marthe Gérard). Parrain et marraine: M. et Mme Arthur Girard, grands-parents de l'enfant.

—Joseph-Georges-Florian, fils de M. et Mme Waldo Desgagné, (Jeanne-d'Arc Gagné). Parrain et marraine: M. et Mme Georges-Ralph Gilbert, de Ferland, grands-parents de l'enfant.

Marie-Thérèse-Gaetane, fille de M. et Mme Rosaire Milliard, (Gertrude Bourgoin). Parrain et marraine : M. et Mme Aurèle Milliard, oncle et tante de l'enfant.

—Marie-Nicole-Huguette, fille de M. et Mme Arthur Vincent (Marie-Reine Grenon). Parrain et marraine : M. et Mme Léo Thibeault.

—Marie-Denise-Liliane, file de M. et Mme Louis-Joseph Tremblay, (Réna Saillant.) Parrain et marraine: M. et Mme Guillaume Gagné.

Dans la Mauricie

Différend à Shawinigan

Shawinigan, (D.N.C.) — M. Albert Sénécal, agent des Syndicats Nationaux de Shawinigan, nous apprend qu'un différend vient de surgir entre le Syndicat National des employés de la cité et le conseil de ville de Shawinigan. Ce différend, selon lui, est survenu à la suite d'une interprétation du contrat de travail signé par les parties en novembre dernier. Les questions en litige, suivant la déclaration qu'il nous a remise, et dont nous donnons ci-dessous le texte, sont au nombre de trois.

1—M. Sénécal, l'organisateur des Syndicats, nous a déclaré qu'il n'est pas question de grève, chez les employés manuels. Nous avons, dit-il, un contrat de travail signé légalement avec les autorités de la ville et nous allons prendre immédiatement les moyens nécessaires en vertu de la loi des différends entre les Services publics et leurs salariés, pour trouver une solution adéquate au différend survenu.

Et M. Sénécal de nous dire que le Syndicat réclame immédiatement du ministère provincial du Travail la nomination d'un comité d'arbitrage pour régler ce différend. Si ce différend est survenu, dit-il, c'est que le comité des griefs, composé de membres, représentant le conseil de ville et le syndicat, a été dans l'impossibilité d'en venir à une entente satisfaisante. Plusieurs réunions ont eu lieu pour étudier ces questions. En date du 7 février 1946, dit-il, la Cité de Shawinigan nous a fait parvenir une lettre dans laquelle il est mention que les membres du conseil sont d'avis qu'il serait préférable de faire régler les questions en litige par un comité d'arbitrage.

Quant au Syndicat, il a déjà choisi son arbitre, qui sera Me Alexandre Bastien, avocat de Shawinigan.

Voici donc les questions de litige, d'après le Syndicat :

1.—La permanence des travailleurs manuels. Ces derniers ont de 10 à 20 ans de service et le Conseil de ville refuse de les reconnaître comme permanents ce qui empêche ces travailleurs de bénéficier de plusieurs avantages.

2.—Paiement du temps et demi pour le travail du dimanche et des jours de fêtes: Le Conseil de ville préfère payer demi-temps au lieu du temps et demi, tel que spécifié dans le contrat syndical.

3.—**Vacances payées.** Le Conseil de ville refuse d'accorder à ses employés manuels, deux semaines de vacances payées pour les ouvriers qui ont plus de cinq années de service.

Au conseil de Kénogami

Jonquière, (D.N.C.) — Une séance générale du conseil de la ville de Kénogami tenue aux lieu et à l'heure ordinaires des sessions de ce conseil, eut lieu lundi soir, le 4 février 1946. Assistaient: MM. les échevins Ernest Fortin, Jos Claveau, Léopold Gravel, Léo Paradis, Wellie Deschênes et Rosaire Bélanger; formant ainsi quorum, sous la présidence de S. H. le maire J.-O. Bradet.

Requête des Taxis et terrain King Georges

A la suite d'une requête signée par MM. C.-B. Clavette, V. Bouchard, Emile Lessard, Albert St-Gelais, Charles-Eugène Rousseau, Roméo Leclerc, Rola Blanchette, Léo Audet, Edgar Fortin, Wellie Lepage, consentant chacun à verser à la ville, une somme de $16.00 par mois comme loyer à la ville de Kénogami, si cette dernière achète le terrain King-Georges, et y aménage une station de taxis, il est proposé par l'échevin Léopold Gravel, secondé par l'échevin Wellie Deschênes et résolu unanimement que la ville de Kénogami se porte acquéreur du terrain communément connu sous le nom de "terrain King-Georges" au prix de $5,460.00 comptant et que S. H. le maire J.-O. Bradet, soit autorisé à signer tous contrats devant notaire, à cette fin.

Procès verbal en bornage.

Attendu que M. Ls-Ph Tremblay, a dûment signé un certain procès-verbal en bornage, préparé par M. l'arpenteur Adjutor Lamarre, de Chicoutimi, relativement au bornage séparant son terrain au coin Montcalm et Price, de celui de la ville de Kénogami; et qu'il a dûment payé sa part de frais dans ce même bornage, et que ce même bornage tel que préparé, est à l'entière satisfaction de la ville de Kénogami, il a été proposé et résolu unanimement que le Conseil decette ville, accepte le même bornage, et que S. H. le maire J.-O. Bradet, signe ce procès-verbal, pour et au nom de la ville, pour valoir en loi.

Situations demandées

Par lettre en date du 30 janvier 1946, M. Gérard Bernard, 32, rue Wolfe, demande l'emploi de lecteur des compteurs, si la ville devient propriétaire du réseau électrique de la compagnie Price.

Par lettre en date du 25 janvier 1946, M. Raoul Pelletier, fait la même demande que celle de M. Gérard Bernard.

Correspondances

Par lettre en date du 31 janvier 1946, M. le curé Henri Fortier, déclare avoir apprécié grandement l'offrande annuelle d'une messe; et invite le conseil de ville à la célébration de cette messe.

Par lettre en date du 21 janvier 1946, M. J.-A. Pouliot, directeur du District de Québec, au département des postes, informe le conseil de cette ville, que le service des facteurs sera prolongé jusqu'aux limites d'Arvida, sur la route Taschereau.

Par lettre en date du 28 janvier 1946, M. Camille Adams, demande qu'on fasse gratter la rue St-Camille et installer une lumière supplémentaire sur la rue Finlandais.

Avis légaux

Par avis légal en date du 31 janvier 1946, Mtre T. McNicoll, approuve notre projet de règlement no 138, concernant la taxe de $1.35 pour l'année 1945-46; en date du 31 janvier 1946, il est fait certaines suggestions concernant le règlement no 139, relativement au chargements sur la rue Nelson, notamment que les cessions à intervenir entre la Compagnie Price Brothers et la ville de Kénogami, soient dûment signés, avant la deuxième lecture de ce même règlement; en date du 4 février 1946, que la ville peut acheter le terrain de la rue King-Georges, sur simple résolution, au prix de $54,460.00 pourvu qu'il n'y a pas d'emprunt relativement au paiement de ce montant en date du 4 février 1946, que les procès-verbeaux du 7 et du 21 janvier 1946, ne contiennent absolument rien de contraire à la loi, en date du 29 janvier 1946, qu'il recommande le paiement de $35.00 à M. Edmond Boily; en date du 31 janvier 1946, qu'il recommande le paiement de $30.00 à M. Pierre Tremblay, pour dommages causés par l'acqueduc municipal.

La séance est levée.

Construction d'un puits Layne à T.-Rivières

Trois-Rivières. — (D. N. C.) La compagnie International Water Supply, de London, Ontario, a commencé les travaux en préparation à la construction d'un puits Layne, sur l'emplacement de l'ancienne rue Boivin entre les rues des Forges et St-Georges.

La construction de ce premier puits Layne se fera en vertu d'un contrat passé entre la ville et la compagnie, il y a déjà quelques mois. Les travaux dureront plusieurs mois. Ce sera une première expérience pour la ville de Trois-Rivières, et si les résultats sont satisfaisants, il est plus que probable que la ville fera construire quelques autres puits d'ici quelques années.

Le puits de la rue Bolvin aura une capacité minimum garantie de 500,000 gallons par jour et cette capacité sera tout probablement portée à un million de gallons par jour. Avec ce total d'un million de gallons par jour, le coût de construction du puits sera de $28,000.

Le brise-glace à Sorel prochainement

Trois-Rivières, (D.N.C.) — Le brice-glace N. B. McLean poursuit sans difficulté son travail en amont de Trois-Rivières. Il est actuellement à 14 milles à l'ouest de Trois-Rivières, à la courbe de Yamachiche. On croit que le brise-glace pourra atteindre Sorell d'ici la fin de la semaine.

Commission d'urbanisme à Trois-Rivières

Trois-Rivières, (D.N.C.) — La majorité du conseil s'est prononcée pour le principe d'une commission de l'urbanisme. Les échevins Guimont et Durand furent les seuls à s'y opposer. La commission n'aura qu'un pouvoir consultatif. Sa création a été réclamée par la ligue des propriétaires. L'argument invoqué par ces deux dissidents a été que la commission empiéterait sur les pouvoirs du conseil. L'échevin Arthur Guimont a réclamé le rétablissement des présidences de comité. Le maire Rousseau déclara que ce serait incompatible avec les pouvoirs du gérant. L'échevin Poliquin déclara que l'expérience des présidences dans le passé avait été désastreuse et qu'il valait mieux n'y pas retourner.

On demande moins d'heures de travail

Trois-Rivières (D.N.C.) — Le Syndicat national des employés municipaux, (Sect. de la traverse) demande pour ses membres la semaine de six jours. De leur côté les policiers et pompiers demandent le système de trois équipes de huit heures. Actuellement ils font douze heures sans interruption.

A la Ch. de Commerce de Trois-Rivières

Trois-Rivières, (D.N.C.) — La Chambre de Commerce a élu les directeurs suivants pour 1946: MM. Donat A. Bisson, Emile Jean, P.-B. Kimball, Laurent Paradis, R. Poulette et J.-H. René de Cotret. Les membres demeurant en fonction du conseil précédent sont: MM. J.-C. Boudreau, J.-A. Donat Chagnon, R.-J. Clark, Roméo Délisle, André Julien, Aimé Montcalm.

Feu M. J. Sauvageau

Trois-Rivières, (D. N. C.) — M. Julien Sauvageau, époux de Gracia Paquin, est décédé à l'âge de 63 ans. Il laisse, outre son épouse, ses fils : Ephrem, Roméo, Aimé et Julie ; ses filles : Mmes Conrad Paquin, Paul-Emile Richard ; ses frères : Anselme, Alexandre et Octave ; ses soeurs : Mme Adélard Pépin, Mmes Gaudias Trudel et Samuel Beaumier.

Le Canadian Club à Grand'Mère

Shawinigan, (D.N.C.)— La prochaine soirée du Canadian Club aura lieu demain au Laurentide Inn, à Grand'Mère. Le conférencier sera M. Alfred Savoie, représentant de la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre, qui exposera ce que cet organisme a accompli au cours de la guerre.

On notera qu'il s'agit d'un souper-causerie mixte.

M. Savoie est né à Rogersville, Nouveau-Brunswick en 1898. Il a étudié au collège du Sacré-Coeur, à Bathurst, Nouveau-Brunswick, au collège St-Joseph à Memramcook, Nouveau-Brunswick, à l'Université Ste-Anne à Church Point, Nouvelle-Ecosse, y obtenant son B.A., à l'Institut Agricole d'Oka et à l'Université de Montréal, où il a reçu son B.S.A. et son L.S.A. en 1924. De 1924 à 1926, il a été instructeur aux fermes expérimentales de la province, pour le compte du ministère provincial de l'Agriculture. De 1926 à 1929, il est à l'emploi de la Coopérative Fédérée de Québec, comme directeur de la publicité et de la propagande, et éditeur du Bulletin de la Ferme. De 1929 à 1938, on le trouve à la Coopérative Canadienne du Bétail Ltée, une subsidiaire nouvellement organisée de la Coopérative Fédérée de Québec. D'abord secrétaire, il devient gérant en 1935. De 1938 à 1941, il est secrétaire et directeur des relations publiques à l'Association des Distributeurs en Détail de Québec. De 1941 à 1946, il est à la Commission de Prix. En 1941, on emprunte ses services comme directeur des aliments au détail. En 1942, la division des aliments est instituée à la Commission des Prix, pour l'ouest du Québec, et M. Savoie en prend charge. En 1945, M. L.-C. Robitaille démissionne comme représentant de l'ouest du Québec, pour les Prix et les Approvisionnements, et M. Savoie le remplace pour la région de Montréal et l'ouest de la province.

La campagne des aveugles

Shawinigan, (D.N.C.) — L'organisation de la campagne de souscription pour les aveugles est maintenant complète. Au cours d'une assemblée tenue lundi soir et présidée par MM. François Roy et Dr H. S. Roberts, présidents conjoints, les autres membres de l'exécutifs ont été choisis. MM. Gédéon Desaulniers et D. Kennedy agiront comme vice-présidents conjoints, et la sollicitation dans le bas de la ville sera sous la direction de MM. Georges Champagne et Philippe Carrier, tandis que, dans le haut de la ville, elle sera dirigée par MM. Louis de Gonzague Benoit et Arthur Pelletier.

Nous disions hier que l'industrie était prête à commencer son travail. Les premières souscriptions sont faites, et les solliciteurs au cours de cette semaine, vont s'adresser au grand public. Chacun voudra se montrer généreux. Nul n'est à l'abri de la cécité, tout le monde est intéressé à faire sa part. Il y a une vingtaine d'aveugles qui ont besoin de notre aide, à Shawinigan, il y en a quelque 180 dans la région. Tout l'argent recueilli ici pour eux sera aussi dépensé ici pour eux.

Funérailles de M. J.-J. Dupont

Trois-Rivières, (D. N. C.) — Les funérailles de Mme Jean-Jacques Dupont, née Fleur-Ange Trempe, décédée à l'âge de 22 ans, ont eu lieu à l'église St-Philippe.

La levée du corps fut faite par le R. P. Séguin, O.P., aumônier de l'hôpital Ste-Marie, Banlieue. Le service fut chanté par M. l'abbé Ovila Gagnon, directeur du petit séminaire, assisté de MM. les abbés Laval Villemure et Jean-Noël Trudel, comme diacre et sous-diacre.

On remarquait au choeur : le R. P. Béliveau, O.P., prieur à Ste-Catherine; M. l'abbé Robert Caron, vicaire, MM. les abbés Paul-Emile Guay et Jean Cadieux.

Le deuil était conduit par l'époux de la défunte, M. Jean-Jacques Dupont; son grand-père, M. Napoléon Clément, de Joliette; son père et sa mère, M. et Mme Fortunat Trempe; ses frères : Clément, Jean-Guy et Réal Dupont; ses soeurs, Pierrette, Lise et Jacqueline ; sa belle-soeur, Mme Yve Donat Dupont; ses beaux-frères, MM. Fernand Bourret, Raynald, Léo et Denis Dupont, etc.

ST-GEORGES DE BEAUCE

Fiançailles

A St-Georges de Beauce, le 25 décembre ont eu lieu les fiançailles de Mlle Thérèse Labbé, fille de M. et Mme Joseph Labbé, de St-Georges à M. André Rosa, fils de M. et Mme Salyme Rosa. Les fiançailles ont été bénites par M. l'abbé Pierre Dumont, vicaire de St-Georges.

Les Brûleurs à l'huile
ELECTRO
Sans mèche, allumage électrique, sont maintenant en vente.
227, rue St-Paul, tél.: 2-2920
Nos experts sont disponibles pour installation immédiate.
J.-E. MASSICOTTE, Enrg.

Tél: 2-2785
WEISBERG'S
22 rue ST-JOSEPH
Boucher
Steak haché, 2 lbs pr .35
Saucisse, 2 lbs pr .35
Veau, devant, lb .17
3 douz. Oeufs A Poulette .99

—Québec entend coopérer à la grandeur du Canada

(Suite de la 1ère page)

nos vives condoléances".

"Nous avons également à déplorer la mort de madame Arthur Sauvé, mère de notre collègue, l'honorable Jean-Paul Sauvé et épouse de l'ancien chef de l'opposition en cette Chambre. L'amitié que j'avais pour son père et pour lui me font ressentir davantage le grand deuil qui frappe le député des Deux-Montagnes. J'offre à M. Sauvé l'assurance de ma sympathie personnelle. Au delà de cette terre il y a une Patrie où on se retrouvera tous. Je pense que l'honorable chef de l'opposition n'aura pas d'objection à seconder une motion d'ajournement de cette Chambre en signe de deuil.

L'HON. M. GODBOUT

Le chef de l'opposition s'associa très éloquemment aux paroles de sympathie que venait de prononcer le premier ministre. Il appuya la motion d'ajournement de la séance, en signe de deuil et souligna les qualités dominantes des disparus dont on venait de faire l'éloge.

De feu M. Duffy, député libéral de Compton, il dit que c'était un député modèle, un père de famille accompli et un charmant collègue. "Je m'incline avec respect sur sa tombe", dit-il.

M. Godbout rappela en outre les principales caractéristiques de feu l'hon. Louis-A. Giroux, membre du Conseil législatif décédé l'automne dernier. "C'était un travailleur infatigable, dit-il, un représentant conscient de ses devoirs et un homme politique que l'on pouvait citer en exemple".

Le chef de l'opposition offrit aussi ses vives condoléances au député des Deux-Montagnes, le colonel l'hon. Paul Sauvé qui vient d'avoir la douleur de perdre sa mère, madame Arthur Sauvé, épouse d'un ancien chef de l'opposition qui devint ensuite ministre des Postes dans le gouvernement Bennett. M. Godbout dit qu'il avait eu l'avantage de rencontrer déjà cette femme distinguée qui fut la compagne et la mère de deux hommes politiques très estimés.

Il offrit en outre ses condoléances au député libéral de Québec-ouest, M. Wilfrid Samson dont le père, M. Jos. Samson, ancien maire de Québec et ancien député du comté de Québec-centre est décédé il y a quelques semaines. "M. Samson a laissé le souvenir d'un homme dévoué aux intérêts du peuple, dit-il. Le fils continue aujourd'hui de pratiquer le magnifique exemple de civisme donné par son vénérable père".

La Chambre s'ajourna ensuite, en signe de deuil, à 3 heures jeudi après-midi.

La séance d'aujourd'hui sera consacrée aux discours du proposeur et du secondeur de l'adresse en réponse au discours du trône, M. Georges-Octave Poulin, le nouveau député de Beauce, et Antoine Marcotte, député de Roberval.

Comme nous l'avons dit précédemment le chef de l'opposition, l'hon. Adélard Godbout, ajournera ensuite le débat à mardi prochain. Il sera le premier à parler à la reprise des séances, la semaine prochaine.

Trois cardinaux quittent Paris

Paris, 14 (P. C.) — Poursuivant leur voyage par avion vers Rome, trois cardinaux qui seront promus au cardinalat dans la ville éternelle quittent Paris aujourd'hui. Il s'agit des archevêques John Glennon, de St-Louis, et Francis Spellman, de New-York et de l'évêque Thomas Tien, de Thingtao, Chine.

Plan de caisse écolière

Drummondville. — (D. N. C.) — L'Union St-Joseph de Drummondville vient d'organiser un plan de caisse écolière dans le but de permettre à quelques enfants de familles nombreuses et de moyens modiques de poursuivre leurs études. Le public sera bientôt appelé à apporter sa collaboration.

—Une grève désastreuse prend fin à New-York

(Suite de la 1ère page)

ouvriers inactifs à cause des grèves atteint 1,430,000.

A Détroit, le conciliateur fédéral James-F. Dewey a préparé la voie à la reprise des négociations entre la General Motors Corporation et les United Auto Workers (C.I.O.) Les négociations ont été rompues mardi quand l'union a rejeté l'offre de la G-M d'accorder une augmentation de 18 1-2 cents de l'heure à ses 175,000 employés en grève depuis 86 jours.

La plus grande grève du pays se poursuit toujours alors que 750,000 ouvriers de l'acier sont demeurés inactifs pour la 25e journée. On rapporte cependant que les autorités gouvernementales ne peuvent s'entendre sur une nouvelle politique des prix et des salaires destinés à enrayer les différends industriels.

On croyait que les autorités du gouvernement s'étaient entendues pour accorder une hausse de $5 la tonne à l'industrie de l'acier. Mais cette décision fut retardée, dit-on, par suite d'une controverse de la dernière minute pour savoir si la hausse devrait s'appliquer à l'acier de carbonne seulement et non pas à l'acier d'alliage. Le personnel économique du président Truman espère toutefois régler cette question au cours de réunions qui seront tenues aujourd'hui.

GREVE POSSIBLE DU CHARBON

Un autre probleme ouvrier semble se dessiner pour le président Truman. Le secrétaire de l'Interieur Harold Ickes a en effet révélé dans sa lettre de démission hier que le président lui avait demandé de maintenir l'administration du charbon jusqu'au 1er mai afin de faire face à toute grève éventuelle qui pourrait être déclenchée dans les mines de charbon par John-L. Lewis, président des United Mine Workers. Le contrat de ce syndicat avec les compagnies de charbon mou expire le 1er avril et nombre d'observateurs croient que Lewis soumettra de nouvelles demandes de salaires.

Détroit, 14. — (P.A.)— R.-J. Thomas, président des United Auto Workers (C.I.O.)— a prédit hier que la grève de la General Motors, qui dure depuis 85 jours serait réglée dans "un avenir non éloigné". "Je ne puis voir comment elle peut se prolonger indéfiniment, à moins que la General Motors veuille se ruiner complètement", a déclaré Thomas, alors qu'il sortait d'une réunion d'une heure avec le médiateur spécial du fédéral, James-F. Dewey. Le médiateur, qui avait conféré plus tôt dans la journée avec Harry-W. Anderson, vice-président de la General Motors, a révélé que la General Motors lui avait laissé entendre qu'elle était prête à reprendre les négociations et il a ajouté : "Je suis certain que la U. A. W. les reprendra sur un mot de ma part."

Propriété vendue

M. Willie Shapiro, propriétaire du magasin Mannequin, situé à 4 de la Fabrique, vient de faire l'acquisition de la propriété Anctil, rue Buade. Dès qu'il lui sera possible de se procurer les matériaux nécessaires, M. Shapiro construira un magasin ultra moderne, rue Buade, qui sera occupé par le Mannequin.

Funérailles de Mme N. Poliquin

Mme Joseph Poliquin, née Philomène Laprise, de St-Nérée, est décédée le 6 janvier dernier, à l'âge de 82 ans.

Les funérailles ont eu lieu le 9, au milieu d'une assistance considérable de parents et d'amis. Le service fut chanté par M. l'abbé Jos. Pelchat, curé.

Portait la croix, M. Pierre Poliquin; son fils. Les porteurs du cercueil étaient: MM. André Laprise, Pierre Laprise, Napoléon Laprise, ses neveux; M. Jean Poliquin, son beau-frère. Conduisait le corbillard: M. Wilfrid Labrecque, son beau-frère.

La défunte laisse dans le deuil, son époux, M. Joseph Poliquin; ses fils MM. Georges, Xavier et Pierre Poliquin, de St-Nérée; Joseph, de l'Abitbi; une fille, Mme Jean-Baptiste Gosselin, (Joséphine); son gendre, M. Jean-Baptiste Gosselin, de St-Gervais; ses petits-enfants; Maxime, Adalbert et Joseph Poliquin, de St-Nérée, Armand, Germaine, Yvonne et Simonne Gosselin, de St-Gervais.

Nos condoléances à la famille en deuil

Un nouveau mouvement ouvrier est lancé par P.-E. Marquette

Montréal, 14 (Spéciale) — Un nouveau mouvement ouvrier provincial qui aura ses quartiers généraux dans la métropole vient d'être lancé par M. Paul-Emile Marquette, ancien directeur régional du Congrès canadien du Travail. Il aura pour devise "un mouvement canadien dirigé par des Canadiens pour des Canadiens". En annonçant cette nouvelle à une foule tumultueuse réunie mardi dans la salle de l'Assistance publique à Montréal, M. Marquette a déclaré que l'attitude des travailleurs de cette province décidera du projet, ajoutant qu'il ne savait pas lui-même jusqu'où il irait.

M. Marquette, qui a été remplacé par M. Jean-Marie Bédard, autrefois de Québec, a déclaré qu'il avait combattu pour les travailleurs du Québec pendant cinq ans au sein du Congrès canadien du Travail parce que cet organisme se disait une union ranadienne pour les Canadiens, mais je constate que ce n'est plus maintenant la même chose. Aujourd'hui les chefs du congrès canadien du travail n'ont qu'un seul souci la politique au détriment de la classe ouvrière et surtout le désir "de nous envoyer à l'étranger". Je ne pouvais tolérer un tel état de choses, et c'est une des raisons pour lesquelles j'ai démissionné.

L'ancien directeur du Congrès canadien du Travail a ajouté qu'is a toujours protesté contre toute politique dans le mouvement ouvrier et qu'il avait constaté, depuis la conférence tenue à Québec, que le seul but du Congrès canadien du Travail était de faire de la politique au détriment des ouvriers.

Les droits du français doivent être respectés dans notre province et jamais je ne tolérerai qu'un étranger ne sachant par parler français vienne nous dicter notre ligne de conduite dans le Québec.

J'ai reçu ordre "de verser dans les rangs du C. I. O l'union des ouvriers de l'électricité mais jamais je n'approuverai une telle mesure, car je veux empêcher ma province de tomber aux mains du C.I.O. et des étrangers.

Une rumeur voulait que M. Georges-Aimé Gagnon qui a démissionné comme président du Conseil central des syndicats nationaux de Montréal, pourrait se trouver aux côtés de M. Marquette mais il n'a pas assisté à la réunion.

M. Jean-Marie Bédard, nouveau directeur du Congrès canadien du Travail, a déclaré à la suite de l'assemblée de M. Marquette que ce dernier avait tenté de créer une scission dans les rangs du Congrès canadien du Travail, mais qu'il avait perdu l'appui qu'il comptait trouver chez les ouvriers.

Spécial! Spécial!

Jus tomates No 10	.43	Corn Flakes, 4 paq. pour	.29
Prunes dans sirop No 10	.79	Fèves blanches, 5 lbs pr	.29
Pommes, can No 10	1.25	Poulets, 6 lbs et plus, la lb.	.42
Moutarde, jarre 1 gallon	.99	Poules, 4 lbs et plus, la lb.	.28
Marinades mêlées, le gal	1.35	Oeufs grade C, la douz	.32
Huile à salades, le gal	3.75	Poules, classe A, la lb	.36
Conserves de légumes, ass. la douzaine	.155	Boeuf soupe, vache, la lb	.09
Vinaigre de luxe Lion, gal.	.75	Boeuf h. c., palette, la lb	.20
Mayonnaise, jarre 16 onces	.27	Lard haché, la lb	.25
Marinades mêlées, 24 onces	.20	Veau de lait, devant, la lb	.19
Confitures framboise, ananas, la jarre	.37	Agneau, devant, la lb	.23
Marmalade oranges, confitures prunes, jarre 24 oz.	.25	Saucisse fraiche, la lb	.19
Bettes dans le vinaigre, 4 btes pour	.25	Lapins, 3 à 4 lbs	.35
Thé Noir Ind. Pekoe, la lb.	.57	Jambon haché, la lb	.25
Thé noir Orange Pekoe, lb.	.75	Bacon tranché, 1-2 lb	.19
Café spécial, la lb	.29	Jambon, 12 à 16 lbs, la lb.	.37
Café Nabob ou Maxwell, lb.	.44	Oranges S. K., la douz	.24
Soupes ass. Heinz, 3 boites .39 Plus 1 boite gratis. caisse de 2 douz. 3.10 Plus 8 boites gratis.		Pamplemousses 4 pour	.25
		Citrons, extra beau, la doz.	.49
		Pommes de table, la bte	4.25
		Morue salée, la lb	.15
		Fromage à la crème bte 5 lbs	1.59
		Patates blanches No 1, N.-B., la livre	2.17
		Savon en poudre, 2 lbs pr	.25

Acceptons les commandes de la campagne
ARTHUR THIVIERGE
30, rue HERMINE Gros et Détail Tél. : 2-3804

VENTE à L'ENCAN
VENDREDI
à 1 h. 30 P.M.
à nos salles
12 rue St-Joseph
Les Enchères Marceau Enr.

—La session de l'O.N.U. prendra probablement

(Suite de la 1ère page)

mais seules la Russie et la Pologne ont voté pour cette demande. Aucun vote negatif ne fut pris étant donné qu'il fallait sept votes affirmatifs pour approuver la demande.

Les grandes puissances se sont divisées sur la question de l'admission de l'Albanie au sein des Nations Unies. M. Vishinsky, de Russie, déclara qu'il s'agissait d'une question "importante et urgente" et demanda une décision immédiate. Edward-R. Stettinius, délégué américain, déclara que cette question "demande d'être analysée soigneusement et nous pourrons le faire plus tard."

Sa motion à l'effet de remettre la décision à plus tard fut approuvée par un vote affirmatif de huit : Etats-Unis, Grande-Bretagne, Australie, Bresil, Chine, Egypte, Mexique et Hollande. Aucun vote négatif ne fut pris.

Mort de M. Joseph Lemelin

Beauport, (D.N.C.)— Nous apprenons avec regret la mort de M. Joseph Lemelin, époux de Dame Adéla Parent, décédé le 13 courant, à l'âge de 85 ans, 5 mois.

Il laisse pour pleurer sa perte, son épouse Dame Adéla Parent ; ses fils : MM. Joseph, Alphonse, Rosaire et Roméo Lemelin ; ses filles : Dame Joachim Nolet, (Blanche) ; Dame Théophile Légaré, (Bernadette), Dame Albert Garneau (Rose) ; ses beaux-fils : MM. Joachim Nolet ; Théophile Legaré, Albert Garneau ; ses belles-filles : Dame Joseph Lemelin ; Dame Alphonse Lemelin ; Dame Roméo Lemelin ; ses petits-enfants : M. et Mme Roger Lemelin ; M. et Mme Rosaire Lemelin; Georges Lemelin, Bernard Schambier, Blaise, Roger et Amélita Nolet ; Mme Roland Gagnon, Rita, Emilienne, Jeannine, Jean-Charles, Lucienne, Raymond, Pierrette, Rolande et Denise Légaré ; Claude, Imperia, Paul-Henri, Albert, Gaston et Daniel Garneau, Maurice, Georges, Gaston, Bergerette, Roger, Lyse, Laurenne, Marcel et Ginette Lemelin.

La dépouille mortelle est exposée aux salons mortuaires de M. Wilbrod Robert, 444, ave Royale, Beauport.

Les funérailles auront lieu samedi matin à Beauport, et l'inhumation au cimetière de la paroisse.

COURCELLES

MM. Jean-Paul Rouillard et Jean-Baptiste Couture de Courcelles, sont actuellement à l'hôpital de Charny, pour y subir une opération. Nous leur souhaitons prompt rétablissement.

SERVICES SPECIALISES

Au Salon Fleuri Enrg.
FLEURS naturelles et artificielles, plantes etc. 343-345 RUE ST-JOSEPH, tél.: 5088
RLX-serv-sp-H—U92558

Wilfrid Dubois, Inc.

Directeur de Funérailles Embaumeur gradué
Salons mortuaires gratis à la disposition du public. Bureau: 2 rue Durocher, tél.: 5298; rés. 38 Caron, tél.: 3-2284, Wilfrid Dubois, prés.; Jos.-H. Bureau, vice-président, tél.: 4-6946.
HOH-Serv. Sp.-H—V97187

75 manteaux
DE FOURRURE de toutes sortes Prix défiant toute compétition. Spécial, manteaux mouton de Perse, $150. HENRI DION, 168, de Mazenod, tél. 9702.
HCH-Serv. spéc.-H—V96963

H. ROBERGE
Vente et réparation
MOTEURS ELECTRIQUES
POULIES ET COURROIES
507 ST-VALLIER
QUÉBEC
246-HCA-serv sp.-H—V96962

In Memoriam

BEAURIVAGE — A St-Nicolas, le 13 février 1946, à l'âge de 92 ans, est décédée dame Philomène Olivier, épouse de feu Ferdinand Beaurivage.

Ses funérailles auront lieu samedi matin le 16 février, à 10 heures.

Départ de la maison mortuaire, à 9 heures 45, pour l'église de St-Nicolas, et de là au cimetière de la paroisse.
13fév-2fs—V99703

BILODEAU — A Québec, le 13 février 1946, à l'âge de 57 ans 11 mois, est décédé M. Tancrède Bilodeau, employé du C.N.R., époux de dame Antoinette Bernier.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, No 18, Chemin de la Canardière, à 8 heures 45, pour l'église de Giffard, et de là au cimetière de la paroisse.
14fev-2fs—V99804

BOULANGER — A Québec, le 13 février 1946, est décédée à l'âge de 73 ans, Madame Veuve Théophile-Damien Boulanger, née Maud Cholonier.

Les funérailles auront lieu samedi matin, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire à 8 heures 45, de chez ses nièces, Mlles Gauvin, 69 Avenue Bruno, pour l'église Notre-Dame du Chemin et de là pour le cimetière St-Charles.
14fév-f2s—V99799

CLOUTIER — A Québec, le 13 février 1946, à l'âge de 70 ans, est décédé Adélard Cloutier, voyageur de commerce, époux de dame Clemencia Blouin.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires Germain Lépine Ltée, No 289 rue St-Vallier, à 8 heures 45, pour l'église St-Vincent de Paul, Côte d'Abraham, et de là au cimetière St-Charles.
13f

Promotion

Dolbeau — (DNC) M. J.-Bte Bellemare, autrefois d'Arvida, a été nommé secrétaire-trésorier des chantiers Gagnon, Ltée, de Dolbeau, en remplacement de M. J.-P. Gonthier, décédé.

A VENDRE

Commerce stable en opération. Chiffre d'affaires, $135,000 par année. A sacrifier immédiatement. Ecrire à Casier 220 Le Soleil.

237 médecins de notre région ont servi pendant la guerre

Les médecins qui, enrôlés dans nos trois forces armées, ont soigné leurs camarades blessés sur les champs de bataille et leurs compagnons mourants dans les hôpitaux des pays ravagés par la guerre, ont droit à l'hommage reconnaissant que l'on rend avec justice à tous les vaillants combattants canadiens qui ont si brillamment concouru à assurer aux alliés la victoire sur les pays de l'Axe.

Le Canada a fourni aux Nations Unies des médecins valeureux et dévoués; la Province de Québec a fait sa part dans cette oeuvre bienfaitrice, et notre région compte, à elle seule, un total de 237 docteurs en médecine qui se sont engagés volontairement soit dans l'Armée, soit dans la Marine, soit dans l'Aviation. En voici les noms:

Armée

L'Armée canadienne a vu dans ses rangs un nombre de 225 médecins de Québec et de la région, qui sont les suivants: les docteurs Charles Alleyn, Guillaume Gill, J.-A. Giard, W. Leblond, F. Lizotte, C.-E. Mainguy, Lorenzo Martel, J.-E. Morin, L.-K. Petitclerc, J.-L. Petitclerc, P. Roy, J.-E.-A. Tessier, J-A. Tousignant, R. Tremblay, J.-V. Lavoie, J.-P.-A.-J. Mercier, J.-C. Miller, J.-B. Bundock, J.-E.-C.-E. Guimont, L.-J. Lacasse, S. Leblond, W.-W. Martin, H. Turmel, J. Desjardins, C.-A. Kirouac, J. Gosselin, W.-M. Pfeiffer, R.-H. Levie, H. De St-Victor, L. Carrette, P.-A. Larue, C.-V. Demers, R. Brault, A. Vallée, J. Cantin, P.-E. Garneau, A. Beaudin, L. Lavallée, G.-A. Grondin, P. Gauthier, J.-P. Roger, M. Lachance, U. Blier, R. Blais, A. Roy, P.-A. Costin, J. Grandbois, F. McCaffrey, R. Vallée, E. Barrette, G.-G. Alleyn, M. Laroche, M. Turcotte, D. Gagné, G. St-Amand, E. Lavallée, P. Pa-

(Suite à la page 18, 5e col.)

LES PORTE-COULEURS DE LAVAL : Quatre jeunes orateurs talentueux défendront les couleurs de l'Université Laval dans le prochain débat interuniversitaire annuel le 21 février. On remarque de gauche à droite : MM. ARMAND LABBE, E.E.M., et LOUIS CHASSE, E.E.Sc.S., qui se mesureront à des orateurs de la Métropole en la salle des Promotions. MM. PAUL-EUGENE BELANGER, E.E.D., et RODRIGUE BRUYERE, E.E.M., iront débattre dans la capitale fédérale le même jour. "Le Canada : situation satisfaisante ou non ?". Telle est la question à laquelle devront répondre les concurrents. On sait que ce débat est couronné par le trophée Cardinal Villeneuve.

Le Conseil des oeuvres viendra en aide à l'Institut St-Jean-Bosco

L'Institut St-Jean Bosco, grand orphelinat agricole et industriel pour enfants pauvres situé sur le chemin Ste-Foy, est l'une des vingt-deux oeuvres qui bénéficieront de la prochaine campagne de souscriptions en faveur du Conseil central des Oeuvres de Québec.

Est-ce une oeuvre de charité, de bienfaisance ou de service social que trente frères des Ecoles Chrétiennes accomplissent dans cette maison pour préparer à la vie 340 enfants et jeunes gens ? C'est une question que le Conseil des Oeuvres ne s'est pas posé en recevant la demande d'affiliation de l'Institut à son service financier, parce qu'il savait que c'était tout cela à la fois.

L'Institut St-Jean Bosco reçoit de l'Assistance Publique des secours pour la pension des enfants, mais il lui a toujours fallu s'adresser à la charité privée pour l'entretien de ces enfants, les habits, les livres, les instruments agricoles, les machines nécessaires pour apprendre des métiers aux élèves et pour payer les leçons d'enseignement agricole à ces derniers. On estime ces dépenses additionnelles entre 50 et $75 par enfant annuellement. Trois mille enfants sont déjà passés par l'Institut St-Jean Bosco.

Le directeur actuel de l'institution, le Rév. Frère Robert, faisait remarquer qu'il lui en coûte plus de $2,000 pour servir du beurre midi et soir aux enfants de l'Institut, ce qu'il lui serait impossible de faire sans le secours du Conseil central des Oeuvres.

En apportant le concours de son organisation centralisée à cette oeuvre comme à vingt et une autres, le Conseil des Oeuvres enlève bien des tracas financiers à ces directeurs, il libère la charité privée d'appels incessants et variés en concentrant tout dans un seul appel annuel, et il permet enfin aux directeurs des oeuvres secourues de consacrer leur temps au développement de leur entreprise de charité.

Voilà un exemple concret de ce que peut accomplir une coopérative des oeuvres charitables. Chaque dollar qui sera versé au Conseil central des Oeuvres durant la campagne du 22 février au 7 mars profitera donc à des entreprises de charité, de bienfaisance et de service social dont le mérite est reconnu par les autorités religieuses. (A)

Elargissement

Les travaux d'élargissement du Chemin Ste-Foy, entre l'av. Bourlamaque et la rue de l'Alverne, qui coûteront environ $42,000, ont été décidés en principe par les autorités municipales. Hier après-midi, le comité administratif a recommandé l'achat, au montant de $21,936 des terrains nécessaires à cet élargissement. La décision du comité doit être soumise sous peu à la Commission municipale de la province de Québec, pour ratification.

Gréber à Québec

M. Jacques Gréber, urbaniste français de grande réputation, viendra à Québec cette semaine pour participer à la 39e assemblée annuelle de l'Institut Royal d'Architecture du Canada. Il prononcera une causerie au cours du déjeuner samedi. Le congrès débutera vendredi midi. Au cours du déjeuner d'ouverture, M. Maurice Hébert, directeur de l'Office provincial du Tourisme, prononcera une causerie. Le congrès prendra fin samedi.

Il n'y avait que des automobiles à quatre passagers d'enregistrés aux Etats-Unis en 1895.

QUE LE PUISSANT ATOME

E-T-E-N-D-E

OXO CUBE

LA PORTEE DE VOTRE BUDGET DE VIANDE

ELECTEURS de ST-JEAN-BAPTISTE

Ecoutez ce soir, 6.45 hrs p. m.

C K C V

Gérard Guay

candidat au siège No 2, quartier St-Jean-Baptiste

COMITE CENTRAL

565 St-Jean — Tél.: 2-6238

"Ça, c'est du bon café!"

LE CAFÉ "SALADA"

LES 2 DERNIERS ROMANS LES PLUS POPULAIRES par MAX du VEUZIT

"MARIAGE DORE" | "UN MARI DE 1er CHOIX"

Par la poste 1.30 chacun

En vente dans les magasins à succursales, débits de tabac, restaurants, pharmacies, etc.

Tél. 3-0766

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE

Les Editions Populaires 251, ST JOSEPH, QUÉBEC

— Spéciaux —

1 doz. SOUPES ASSORTIES
3 SOUPES TOMATES
3 SOUPES LEGUMES
3 BOUILLONS A LA MODE
3 CONSOMMES
pour 99c

PAPIER CIRE pour sandwiches, 40 pieds 3 pour 29c

Donnez votre commande à bonne heure si vous voulez profiter de ces beaux spéciaux.

PUDDING JELL'O, chocolat, 6 pour 49c

POIS A SOUPE très cuisants 6 livres pour 49c

AMPOULES ELECTRIQUES Mazda 40-60 2 pour 25c

FRUITS et LEGUMES de toutes sortes.

PAKENHAM ENR.

357 — 3EME. AVE. TEL. 2-5681

SPÉCIALITÉS

CHAUDRONS A VAPEUR — USTENSILES EN ALUMINIUM

LITS * MATELAS

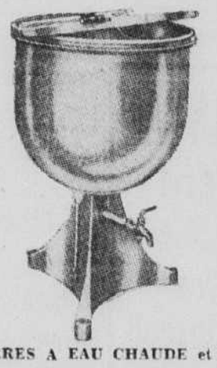

FLUO-RESCENTS * MEUBLES

● CHAUDIERES A EAU CHAUDE et à VAPEUR

MACHINERIES DE BUANDERIE

BRULEURS A L'HUILE

Pour tout renseignement s'adresser à

Langlais & Frère INC

152 DE LA COURONNE — Tél 2 8224

QUÉBEC

IL N'EN COUTE JAMAIS PLUS — SOUVENT MOINS — POUR LA QUALITE

LOUIS-P. ROCH, gérant

Amélioration du service postal

M. J.-A. Pouliot, surintendant du district postal de Québec, a écrit aux autorités municipales "qu'aussitôt que le service des facteurs à deux livraisons par jour sera restauré à Toronto, il le sera à Montréal, à Québec et dans toutes les villes du Canada". M. Pouliot a ajouté que toutes les représentations ont été faites à Ottawa.

Le directeur du service postal du district répondait ainsi aux requêtes que le conseil de ville lui a présentées pour le rétablissement d'une double livraison chaque jour, à Québec. Le maire et les échevins faisaient aussi valoir que cette mesure aurait pour effet d'occuper un plus grand nombre d'hommes.

Les membres du comité administratif ont paru surpris de la réponse de M. Pouliot et l'échevin Matte a déclaré: Ce n'est pas parce que Toronto existe que nous sommes ici. Nous existons d'ailleurs bien avant Toronto. L'amélioration s'impose à Québec et nous n'avons pas à voir ce qui se passe ailleurs".

Sur la proposition de M. Matte, le conseil de ville continuera ses démarches auprès du surintendant du district postal.

Le comité administratif s'est rendu à la requête du Service postal de Québec et permettra que des boîtes "de relais" soient placées en divers endroits de la ville. Ces boîtes seront d'une grande utilité pour les facteurs, en ce sens que des camions du service des postes iront déposer les colis à ces principaux points de façon à leur permettre de ne pas avoir à porter les paquets sur une longue distance. Le service postal a aussi informé les autorités municipales que ces boîtes à relais ne seront pas installées sur les artères principales.

Comités dans les écoles

Le comité des écoles, formé à l'occasion de la campagne de souscription du Conseil Central des Oeuvres de Québec, se réunira samedi matin sous la présidence de M. Léon-T. des Rivières, président de la Commission scolaire de Québec. Tous les directeurs et directrices des écoles de Québec assisteront à la réunion, et Son Exc. Mgr G.-L. Pelletier sera également présent.

Afin de former les étudiants à la charité, le comité couvre les trois secteurs universitaire, secondaire et primaire. M. le docteur Roméo Blanchet est chargé du secteur universitaire, M. Jules Falardeau, du secondaire, et M. J.-W. Caron, du secteur primaire.

Au cours de la campagne, on projette d'organiser dans les différentes classes des travaux qui porteront sur les oeuvres charitables et sociales. Les élèves développeront donc ce thème dans leurs devoirs. Vers la fin de la campagne, une journée sera désignée pour que chaque élève remette une souscription pour le succès du mouvement entrepris par le Conseil des Oeuvres. En 1933, les enfants des écoles de Montréal avaient versé à la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises $5,700. Le mouvement a pris constamment de l'ampleur à tel point que les écoliers versèrent $55,561.50 pendant la campagne de 1945.

Mme W. M. Dobell réélue présidente

Mme W. M. Dobell a été réélue présidente de la section locale de la Ligue navale du Canada, à la réunion générale annuelle qui fut tenue hier après-midi au Château Frontenac. Le lieut-com. Noël a été nommé président honoraire, en remplacement du commandant Latchmore.

Outre Mme Dobell, le bureau exécutif élu est le suivant: vice-présidentes, lady Price, Mme C. M. de Finnies, Mme F. W. Ross et Mlle Maud Thompson; à la direction des divers comités de la Ligue: Mmes Yvan Bossé Ian Breakey,, Gertrude Burke, F. T. Cole, Mark Donohue, Timothy Dunn, Kenneth Johnson, A. Mann, Richard Price, Donald Ross, James Ruddick, Jules Savard, Gus Seifert, C. R. Stein, Renaud St-Laurent, André Taschereau et Marc Turcot.

Au cours de discussions qui suivirent le rapport des activités des

(Suite à la page 6, 3e col.)

Spéciaux

Jeune Lard Frais

Epaule

25c lb.

LARD — Filet .32
LARD, fesse complète .30
LARD haché .29

POULES-A 5 à 6 lbs 37c

Veau de Lait Frais

Epaule

29c lb.

FESSE complète .33
VEAU haché .30
LANGUE de veau .25

Foie de Veau

JAMBON — Fesse, la lb .38
COTTAGE — Roll .41

SAUCISSE, Spécial 2 lbs .35
SAUCISSE au lard, la lb .25
CRETON, le bol .15

AUSSI BOEUF COMMERCIAL

Attention spéciale aux commandes par téléphone. Livraison rapide

A. Brindamour

BOUCHER

37 St-Laurent — (coin Candiac)

Tél.: 2-6418

Permis de taxis annulés par le chef

Le comité administratif a demandé au chef de police, hier après-midi, de canceller et de considérer comme nuls des permis de taxis non opérants et il l'a autorisé à obtenir de certains détenteurs de permis une copie ou preuve directe de contrats assurant qu'un taxi a été acheté.

Règlement qui date de 1928

Le maire Borne a déclaré, hier après-midi, au cours de la séance du comité administratif, qu'il avait reçu de nombreuses protestations à la suite de la déclaration qu'il a faite aux curés des cinq paroisses du quartier Limoilou au sujet de la construction projetée d'un théâtre, sur la 3e avenue, entre les 10e et 11e rues. Le maire avait répondu à la requête que lui présentaient M. le chanoine A.-A. Godbout, MM. les abbés Adélard Turmel, J.-H. Desroches, Léon Létourneau et le R. P. Albert, O. M. C., que le règlement municipal défendant la construction d'un cinéma à Limoilou serait respecté.

Le maire a aussi précisé que la ville n'avait reçu aucune demande officielle pour la construction d'un théâtre à Limoilou.

"Peut-on me blâmer", dit le maire, "d'avoir répondu qu'un règlement avait été adopté par le conseil de ville et qu'il serait respecté. Le règlement existe. Je ne vois pas d'autre réponse à donner que je verrai à faire respecter le règlement".

Le règlement municipal défendant l'établissement d'un théâtre à Limoilou a été adopté en 1928, alors que le théâtre actuel sur la 4e Rue, était déjà construit et opérait depuis quelques années.

AVIS DIVERS

Chez les Ursulines :— Séance de cinéma pour les anciennes du vieux monastère, cet après-midi, à 2 heures, à la salle de réception des Ursulines.
Photo-Club de Québec :— Causerie de M. Paul Christin sur les filtres et leurs applications, ce soir, à 8 heures 15, au Palais Montcalm, chambre 34.
Syndicats catholiques :—Assemblée de l'Union nationale catholique des charpentiers de Québec, ce soir, à 8 heures, à 17, rue Caron.
Unions internationales :— Réunion de la Fraternité internationale des travailleurs en pulpe, sulfite et papier, local 137, et de l'Union fédérale du Québec Railway Light and Power, local 123, ce soir, à 8 heures, à 310 1-2, rue St-Joseph.

M. Gilles Gignac de Laurentide Automobile, qui célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance (a)

Dr ROBERT CAOUETTE

Diplômé de l'Ecole des Gradués de l'Université de Pennsylvanie

MEDECINE GENERALE

Coeur - Poumons - Tube digestif

133, Grande-Allée - Tél. : 2-4236

CLINIQUE des yeux, des oreilles, du nez, de la gorge.

Dr ADRIEN TREMBLAY

SPECIALISTE

119, rue St-Jean. Tél.: 3-7390

Bureau à toutes heures

Dr Jean TROTTIER

CHIRURGIEN-DENTISTE

37, rue St-Eustache

Téléphone : 3-6675

(Coin St-Jean, près chez Lindsay)

Une demande au Quebec Railway

Les autorités municipales ont demandé à la compagnie du Quebec Railway d'établir un service d'autobus entre la place de la Traverse de Lévis et l'Anse-au-Foulon, sur la rue Champlain ou du moins d'organiser un système de correspondance entre les autobus de la compagnie et ceux qui font actuellement le service entre ces deux points. La requête a été officiellement approuvée, hier après-midi, par le comité administratif.

Les services projetés par les autorités municipales de Québec allégeraient considérablement les frais de transport par autobus des résidents de la rue Champlain et de ceux qui se rendent à la plage du Foulon durant la belle saison.

Ainsi que Le Soleil l'a déjà mentionné, les billets blancs de tramways seront tout probablement acceptés, à titre d'essai d'abord, de 4 heures 30 à 6 heures 30, à compter du 1er avril prochain jusqu'eu 1er juin.

La ville a aussi demandé aux autorités du Quebec Power de donner un service d'autobus et de tramways, à toutes les demi-heures, dans les différentes parties de la ville à compter de minuit jusqu'à 6 heures du matin.

Fidèle Blouin réélu président

M. Fidèle Blouin a été réélu, pour un troisième terme, président de l'Association des employés des Douanes et Accise, section de Québec, au cours d'une assemblée de cette association tenue en notre ville.

Les autres membres du bureau de direction sont : vice-président, M. W. Tessier; 2e vice-président, M. G.-A. Bélanger; secrétaire, M. Paul Valois; trésorier, M. L.-P. Pedneau; ass.-sec.-trésorier, M. C. Plante. Les directeurs élus sont : MM. J.-A. Dugal, J.-A.-E. Blanchet, V. Nadeau, G. Jalbert, P. Roberge, F. Drouin, J. Shannahan, A. Cyr, E. Gagné, J. Lamb et E. Mercier. MM. J.-B.-E. Cloutier et Alphonse Dupont sont les deux auditeurs élus.

A cette réunion, l'on discuta diverses questions d'importance et l'on adopta plusieurs motions. M. Ernest Mercier, de retour d'une réunion de l'exécutif national, tenue à Ottawa, donna un compte rendu intéressant de son voyage, surtout en ce qui a trait à la reclassification et au réajustement des salaires.

Bureaux pour les vétérans

Tous les vétérans intéressés voudront bien noter que les officiers de réadaptation du Service de l'Aide à la Jeunesse sont maintenant installés dans les bureaux du Département des Affaires des Anciens Combattants, à 15 Blvd. des Capucins, Québec, Qué.

Ces officiers qui contribuent au plan de Formation Professionnelle Canadienne, avaient leurs bureaux dans l'édifice du Service de l'Aide à la Jeunesse, à 88 Grande-Allée ; ce déménagement s'est avéré opportun afin d'assurer une plus étroite liaison avec le Département des Affaires des Anciens Combattants et hâter les formalités requises pour la réadaptation civile des vétérans.

Les Anciens Combattants qui venaient habituellement consulter ces officiers sur la Grande-Allée, pourront donc les rencontrer à l'avenir, aux bureaux plus haut mentionnés, à 15 Blvd. des Capucins, Québec.

Dîner du C.E.O.C. Laval

Le contingent Laval du Corps-Ecole d'Officiers canadien a tenu une aimable réunion hier soir au Château Frontenac à l'occasion de son dîner annuel. Plusieurs officiers supérieurs de la région militaire No 5, dont le brigadier Edmond Blais, commandant, prenaient part à ces agapes. Le dîner fut suivi d'une soirée récréative.

Le stade municipal à l'usage du Père Lelièvre

Les autorités municipales ont mis à la disposition du R. P. Lelièvre, o.m.i., le stade du Parc Victoria, en vue de la grande manifestation de la fête du Sacré-Coeur. Le R. P. Lelièvre en aura l'usage gratuit.

154 Crémazie **SYLVAIN** Tél.: 2-6825

JAMBON cottage, fesse, la livre 37c | VEAU fesse, bout gigot, la livre 27c

POULES — POULETS

LARD, soc ou épaule, la livre .26
LARD à rôtir, côte, filet ou chops, la livre .31
BACON tranché, sans couenne, la livre .45
VEAU, devant complet, la livre .18
SAVON toilette Lux, Cachemire, Palmolive, Camay, 4 pour .23
SPECIAL : 10 livres de BOEUF, pour 1.00

BOEUF STEER BLEU

BOEUF à rôtir, haut de côte, la livre .23
STEAK haché, la livre .18
STEAK de ronde, la livre .37
BOEUF surlonge ou filet, la livre .41
SOUPE aux légumes Aylmer, 3 btes .25
OEUFS "A" gros, la douzaine .45
FOIE DE VEAU la livre .45

EDMOND CLOUTIER
GERANT DES ACHATS
LE SOIR, TEL.: 4-2394

TELEPHONE
LE JOUR 4-3596
LE SOIR 4-2394

NOUS SOMMES CONTINUELLEMENT

ACHETEURS D'ANIMAUX

BOEUFS, COCHONS, VEAUX, AGNEAUX, MOUTONS VIVANTS OU ABATTUS — AU CHOIX DE L'EXPEDITEUR

ABATTOIR DE QUEBEC INC.

RUE D'ESTIMAUVILLE, QUEBEC.

SPÉCIAL FIN DE SEMAINE

10 livres Boeuf, Bas de côte .99

Boeuf, Haut de côte la livre .22

Steak haché 2 livres pour .35

Fesse d'agneau la livre .29

Veau de lait, devant, la livre .17
Tête de lard la livre .06
Jeune lard, filet ou côte, la livre .27
Creton français 2 bols .25
Lard haché la livre .24
Bacon sans couenne, le paquet .20

DONNEZ VOTRE COMMANDE DE BONNE HEURE

DROLET & MONTREUIL

404 ST-JOSEPH NOUVEAUX NUMEROS DE TELEPHONE : 2-5279 — 2-5270

Bouchers-Charcutiers

POLLACK

BAS NYLON

Comme tous les magasins du Canada nous aurons notre quantité limitée de BAS NYLON pour vendre le 19 février. Comme notre approvisionnement est très minime, nous demandons donc au public d'être calme et raisonnable. Bientôt les bas Nylon seront en quantité suffisante sur le marché pour répondre à toutes vos demandes.

Aucune commande ou réservation ne sera prise ni par téléphone, ni personnellement. S. V. P. ne pas téléphoner au sujet des bas Nylon, car nous ne donnerons pas de renseignements par téléphone.

SEULEMENT 2 PAIRES DE LA MEME TEINTE ET GRANDEUR PAR CLIENTE

LES BAS NYLON SERONT EN VENTE A L'ENDROIT OU NOTRE RAYON DES SPORTS A ETE PLACE CET HIVER AU

DEUXIEME PLANCHER

75-95 St JOSEPH TEL. 4-4661

Maurice POLLACK Limitée — CENTRE DE LA MODE ET L'ECONOMIE